J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 34 (24 pages) UN NUMÉRO 60 c. Mercredi 11 février 1976

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Le rapport du Conseil fédéral sur les grandes lignes de la politique gouvernementale 1975-1979

(Page 9)

HEINI HEMMI REMPORTE LE «GÉANT» DEVANT ERNST GOOD

Sensationnel doublé suisse à Innsbruck!

Thoeni rétrograde au 4me rang

Jour de gloire pour le ski suisse. Ce mardi 10 février 76 restera inscrit en lettres d'or dans les annales du sport helvétique, comme le fut le jour où, à Sapporo, Russi et Collombin triomphèrent de concert dans la descente olympique. Mais la double victoire de Heini Hemmi et d'Ernst Good a l'avantage supplémentaire de ne pas répondre à une attente. Elle constitue une grande surprise, causant même la stupéfaction là où l'on voyait Gustavo Thoeni, Ingemar Stenmark ou Piero Gros s'emparer des premières places de ce slalom géant comme d'une récompense acquise d'avance.

L'échec des trois grands et de quelques autres coureurs guère moins huppés met pour la première fois en lumière le particularisme des Jeux olympiques, dont la gloire ne retombe pas toujours sur ceux à qui elle semblait destinée. L'effet de surprise est ainsi total. Hemmi et Good sont arrivés comme des bombes dans ces Jeux qui commençaient à s'accoutumer un peu trop bien à la logique.

Certes, les deux compères avaient annoncé leur coup lundi, en se plaçant aux deuxième et troisième rangs de la première manche. Mais leur avertissement n'a, semble-t-il, pas été entendu, sauf par Stenmark peut-être, qui, hier, a accompli un brillant parcours, pas suffisant toutefois pour rattraper nos deux représentants. Le plus déçu, aujourd'hui, est sans aucun doute Thoeni. L'Italien a vraisemblablement sousestimé ses adversaires ; il avait gagné trop facilement lundi. Aujourd'hui, son amertume doit être grande, à l'échelle de la joie qui habite désormais Hemmi et Good, ces deux champions de la simplicité.

Pour les triomphateurs imprévus, l'heure est à la délectation. Réjouissons-nous avec eux, bien que nous n'y soyons pour rien. Les jours à venir seront peut-être moins roses... **(Lire en page 13)** **F. PAHUD**

La grande joie de Heini Hemmi (5), et Ernest Good. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

L'auberge espagnole

Cette année, le peuple suisse aura à se prononcer sur diverses votations fédérales, en mars d'abord sur la participation, en juin ensuite sur l'aménagement du territoire pour ne citer que les objets les plus proches soumis à la consultation populaire et sujets à revision de la Constitution. Pour l'heure, c'est la participation, tarte à la crème de nombreux débats depuis un lustre, qui est surtout à l'ordre du jour. Aucun des deux projets présentés ne nous donne pleine satisfaction, et beaucoup moins encore l'initiative de l'Union syndicale suisse que le contre-projet de la Confédération. Car dans les deux cas, ces textes se donnent le droit de légiférer au détriment des organisations professionnelles, des entreprises et des cantons.

Des deux projets, comme nous l'avons dit, l'initiative de l'USS nous paraît la plus dangereuse. Elle stipule, en effet que la Confédération « a le droit de légiférer sur la participation des travailleurs et de leurs organisations aux décisions dans les entreprises et les administrations. Trois griefs au moins nous paraissent devoir être articulés contre ce texte :

a) Intrusion inadmissible de Berne dans les entreprises privées qui ont toujours caractérisé la structure économique de la Suisse. Et M. Besuchet, secrétaire FTMH, a « mangé le morceau », en disant qu'il s'agissait avant tout de « changer la société ».

b) Il est impossible d'admettre que les dirigeants syndicaux se substituent aux travailleurs dans la participation de l'entreprise. Leur rôle n'est pas là. Il fausserait tout. Il se place plus haut, au niveau de l'organisation professionnelle où sur un pied d'égalité, dans la branche qui les concerne, ils traitent avec les associations patronales non seulement des contrats collectifs, mais de tout le social et l'économique. Ce fut là la base de la paix du travail qui fut si bénéfique et qu'il faudrait légaliser dans chaque canton, selon sa nature particulière.

c) dernière aberration : introduire la participation dans l'administration, ce serait saper les fondements de celle-ci qui est hiérarchique par essence et introduire une anarchie dont chaque citoyen pâtirait.

Le contre-projet fédéral est plus modéré. Mais lui aussi entend légiférer. Il parle de sauvegarde des possibilités de décision et de gestion économique de l'entreprise. Mais dès lors que Berne intervient, il y a là contradiction.

Nous ne sommes certes pas contre toute participation. Mais nous lui préférons les beaux mots d'organisation ou de collaborations professionnelles. Car la participation, telle que nous la présentent les textes analysés, reste une conception floue. Comme dans les auberges espagnoles, chacun y met ce qu'il apporte, fussent les thèses les plus révolutionnaires : cogestion, autogestion. L'erreur initiale fut celle de la Révolution française, quand sous la Législative, elle adopta la loi Le Chapelier qui, d'un trait de plume, supprima les anciens corps de métier qu'il eût fallu rénover et non pas éliminer. Dès lors, l'individu resta seul devant l'Etat entraînant le néfaste libéralisme du XIXe siècle. Aujourd'hui, on commet l'erreur inverse, en légiférant à propos de tout, ce qui conduit à la centralisation, à l'étatisme, puis au socialisme et aux marxisme. Entre les deux, il y a la troisième voie — chrétienne — celle de l'entente loyale des parties, menant aux améliorations possibles.

René BRAICHET

Espoir... et crainte pour Lise-Marie

(Lire en page 14)

On a dansé dans les rues de Tannenheim et de Valbella

De notre correspondant :

« Explosions de joie mardi peu avant 13 heures dans les rues de Tannenheim (SG) et Valbella (GR), où l'on a fêté la double victoire suisse au géant d'Innsbruck. Dans la famille de Heini Hemmi ce fut le délire. De nombreux amis du jeune barbu étaient réunis autour de la télévision. Une fois le résultat connu, de nombreux habitants ont tout simplement ouvert les fenêtres pour crier de joie. Des jeunes ont dansé dans les rues et tapé des mains.

Jamais encore nous avons vu une population aussi joyeuse », nous a déclaré un habitant de Valbella, où les touristes et skieurs étrangers, qui sont actuellement dans la station, ont été associés à cette fête olympique.

A Tannenheim, la patrie de Marie-Thérèse Nadig et d'Ernst Good, ce ne fut pas seulement une explosion de joie, mais encore un soulagement. « Nous avions compté avec une médaille olympique pour Marie-Thérèse, mais jamais nous n'aurions supposé qu'Ernest réussisse à s'emparer d'une médaille d'argent », a précisé un habitant, que nous avons réussi à joindre au téléphone. Dans les deux localités les appels téléphoniques se sont succédé. Les deux communes ont encore une chose de commun : elles ont organisé une fête populaire, en quelque sorte la répétition générale avec la réception post-olympique. Les autorités communales nous ont confirmé que tout serait entrepris, afin de fêter dignement les champions et l'on sait d'ores et déjà que tous les habitants de la commune seront associés à cette fête. Bien qu'aucune décision officielle n'avait encore été prise mardi au coup de 13 heures, on parlait déjà à Tannenheim et à Valbella d'un après-midi de congé pour les écoliers. E. E.

La forte délégation de « supporters » suisses croyait au triomphe des siens ! (Téléphoto AP)

52 JOURS DE COMA

BELOIT (Wisconsin) (AP). — « C'est un miracle » ne cesse de répéter M. Eugène Steuck dont la fille, Judith, 22 ans, lui a dit « bonjour » après un coma de 52 jours. Elle avait été retrouvée sans connaissance dans une chambre d'une auberge de jeunesse de Madrid, où elle était en vacances. Elle avait fait fonctionner un réchaud sans aération suffisante. Cependant, son état demeure grave.

• Douleurs?
• Grippe?
• Maux de tête?
ASPRO
soulage vite

PAGE 7
Fin de l'occupation à Payerne
Après de laborieuses négociations, un accord est intervenu et l'occupation de Massa à Payerne, qui en était à son cinquième jour, a pris fin mardi vers 13 heures.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 11.
INFORMATIONS SUISSES : page 9.
ARTS ET LETTRES : page 17.
POUR VOUS MADAME : page 20.
OFFRES D'EMPLOIS : Pages 5 et 12.

Une carrière fascinante...

Faut-il en rire ou s'en affliger ? La criminalité qui, ils ne s'en cachent d'ailleurs nullement, atteint chez les Américains des sommets sans pareils, vient de faire l'objet d'un bilan qui vous laisse pantois. Le crime, est-il révélé dans l'étude que consacre à ce thème palpitant le magazine « U.S. News & World Report », est aux Etats-Unis l'un des métiers les mieux rémunérés. Etre criminel outre-Atlantique, c'est exercer une profession assurée de gros profits aux moindres risques !

Cinq cent mille personnes y ont été officiellement recensées comme « criminels de carrière »... Voici quelques renseignements sur l'échelle des revenus de ces professionnels. En tête de barème figure l'importateur de stupéfiants, établi de préférence à Miami, qui se fait 165.000 dollars annuellement. L'un de ses auxiliaires, le distributeur de drogues à Chicago, se contente d'une annuité de 27.000 dollars. L'escroc spécialisé dans les emprunts jamais remboursés est lui aussi un « gros revenu » : opérant principalement à New-York, il empoche 125.000 dollars par an.

Mais le rat d'hôtel ainsi que le cambrioleur expert dans le secteur industriel ne sont pas beaucoup moins à envier : ils récoltent chacun la somme rondelette de 75.000 dollars annuels.

Les seigneurs de la « branche crime » aux Etats-Unis sont les chefs et les membres du crime organisé, du fameux « syndicat ». Se livrant au contrôle des jeux de hasard frauduleux, au trafic de drogues, au vol de marchandises de toutes sortes par trains routiers complets, et à l'escroquerie à l'emprunt notamment, ils encaissent ensemble quelque quarante milliards (bien lire milliards) de dollars annuellement. Plus modestes, les professionnels de l'atteinte à la propriété privée et de l'agression des milieux d'affaires sous les formes les plus diverses, se contentent de vingt-cinq milliards de dollars par an de recettes globales.

Les tout méchants, qui vont jusqu'à l'attaque à main armée et à l'homicide dans l'exercice de leur « métier », se font ensemble quelque dix milliards de dollars. Si l'on ajoute à ce « produit » du crime aux Etats-Unis le coût des frais de police, de justice, l'entretien des prisons et la dépense des organisations privées engagées dans la lutte contre la criminalité, l'on arrive au total fabuleux de près de cent milliards de dollars annuels, soit une somme de plus de 450 dollars par tête d'habitant (homme, femmes et enfants) que la population des Etats-Unis cède contre son gré à la criminalité chaque année.

Ainsi se trouve démenti le slogan selon lequel « Le crime ne paie pas ». Le crime est même à ce point payant qu'un nombre croissant de gens le choisissent comme « emploi à plein temps ». La répression en effet est si bénigne, les peines encourues sont si légères que cette « profession » exerce une véritable fascination sur les « candidats ».

R. A.

Plus de 800 pièces de
TISSUS
modernes en stock
Centre de couture BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Offre spéciale
Oranges « Moro » de Sicile
le filet de 4 kg
(kg = —.67,5)
2.70
MIGROS

CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS
Ce soir à 20 h 30,
lectures-entretiens
avec les écrivains
Madeleine SANTSCHI
Gaston CHERPILLOD
Entrée libre.

CORTAILLOD
Jeudi 12 février, à 20 h 15,
à l'aula du collège,
projection du célèbre film
« LE CHANT D'UN PAYS »
et de trois autres films neuchâtelois.
Invitation à tous
Parti radical.

PS **CONFÉRENCE-DIALOGUE**
de MM. les conseillers d'Etat
R. Schläppy et R. Meylan
Ce soir, hôtel du Vignoble, à Peseux, 20 h 15

CALME CONFIANCE
MT®
Méditation Transcendantale
Une technique scientifique
Ce soir à 20 h 30
(et tous les mercredis)
Conférence d'information libre
au Centre du Plan mondial
Chemin de Belleroche 18
(près Gibraltar)
NEUCHATEL - Tél. (038) 24 74 09

BRASSERIE MULLER
fermée aujourd'hui
mercredi 11 février 1976
Sortie du personnel

Pizza Margherita 2.35 au lieu de 3,50
Epinards en branches 2.60 au lieu de 3,90
surgelés 600 g
aux Gourmets

La rédaction de la Feuille d'avis de Neuchâtel n'est pas responsable des lettres et documents qui lui sont adressés; elle ne se charge pas de les renvoyer aux expéditeurs.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1976 pour Fr. 16.—
* jusqu'à fin juin 1976 pour Fr. 42.—
* jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 92.—

(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois 28 fr. ; 6 mois 54.— ; 1 an 104 fr.

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Les soirées paroissiales de La Coudre

De notre correspondant :
Ce premier week-end de février a vu se dérouler à la salle de spectacles ainsi que le veut une tradition depuis longtemps établie, les soirées de la paroisse réformée de La Coudre. De nombreuses personnes avaient tenu, aussi bien le samedi soir que le dimanche en fin d'après-midi, à venir récompenser la peine que les organisateurs se sont donnée pour préparer cette manifestation. Les absents ont au reste eu tort, le programme varié était de choix et remporta un très grand succès.

En début de soirée, le chœur mixte dirigé par M. M. Sunier, présenta quatre œuvres, trois chants populaires : « Le Colporteur », air populaire russe, « Dis, oui, ma bonne amie » de P. Kaelin, « Sur la route de Châtillon » harmonisé par C. Boller et un « Madrigal » de Lassus. Des danses folkloriques, présentées par des enfants qui avaient été préparés par Mmes Favez et Tinembart succédèrent au chœur. Seize garçons et filles se taillèrent un grand succès en exécutant des danses de Roumanie, d'Israël, de Hongrie et une polka bavaroise.

Le morceau de résistance de la soirée était la comédie en trois actes « La maison du printemps » de Fernand Millaud présentée par une troupe de Peseux. Mise en scène par M. P.-H. Collin, cette pièce déclencha des cascades de rires par ses bons mots et les situations cocasses qu'elle offrait. Elle obtint l'adhésion pleine et entière des spectateurs qui apprécièrent le jeu de cette jeune troupe dynamique emmenée par leur metteur en scène qui campa un père excellent. Ses partenaires ne lui furent pas moins égaux, en particulier les femmes, « Tante Hélène » et les trois sœurs. En bref, ce fut une excellente soirée où tout un chacun fut satisfait, les spectateurs qui y passèrent un bon moment et les organisateurs qui furent récompensés de leurs efforts. Le bénéfice que laissera cette manifestation est destiné à aider à éteindre la dette contractée lors de la construction du temple.

De Saint-Blaise au Landeron

Dans la FAN du 31 janvier, un article précisait que les pneus à clous étaient exceptionnellement autorisés sur le tronçon d'autoroute Areuse-Auvernier, pour faciliter la fluidité du trafic sur l'ancienne route. En revanche, comme c'est le cas pour toutes les autres autoroutes de Suisse, les pneus à clous sont interdits sur la totalité du tronçon Saint-Blaise - Le Landeron.

Les pur-sang de la communauté BLS

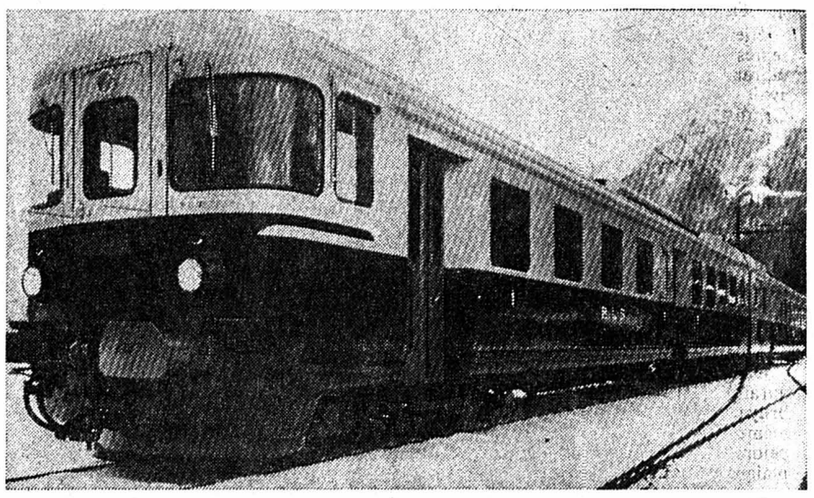

Une automotrice double ABDe 4/8 : bientôt avec un « unijambiste »

Des premières Ce 6/6 de 1910 aux plus récentes BoBo dont une, la 161, est équipée de la commande à thyristors, huit types de locomotives ont été successivement étudiés par le chemin de fer Berne-Loetschberg-Simplon. A ce parc s'ajoutent les automotrices, lourdes ou légères qui, elles aussi, à l'exemple des Be 4/4, finirent par mettre la puce à l'oreille des CFF...

Le service de publicité du BLS a eu l'heureuse idée de résumer ces soixante-trois ans de traction dans un petit livre copieusement illustré donnant un aperçu du matériel moteur de la communauté ferroviaire. Une photographie, un plan et une courte notice technique servent de carte de visite à chaque machine, des renseignements plus complets étant groupés à la fin de la brochure. Au fil d'une trentaine de pages, on revit ainsi l'évolution de la traction électrique en commençant par l'entraînement à bielles puis par le « quill drive » du type Sécheron-Westinghouse avant d'en arriver à l'adhérence totale.

Comme dans le cœur de chaque ami du rail sommeille le cochon d'un modeliste plus ou moins avoué, il est dommage que les plans des machines n'aient pas tous été reproduits à la même échelle, au 1/87me par exemple comme le sont les locomotives modernes. En fait, le BLS a surtout joué la carte de la vulgarisation et les amateurs affamés de détails et de cotes précises, peuvent toujours obtenir à Berne les plans qu'ils souhaitent.

Il manquait aussi à ce beau et puissant matériel la touche originale d'un pantographe Faiveley. Le BLS en est conscient et après des locotracteurs et la machine de manœuvre 401, les automotrices ABDe 4/8 en seront prochainement dotées puis, progressivement, tous les autres engins moteurs de la communauté. Un unijambiste permettra non seulement de gagner de la place mais complétera harmonieusement la ligne déjà sans bavure des pur-sang de l'écurie BLS.

Cl.-P. Ch.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 7 février. Nocita, Sandra, fille de Luigi, ouvrier de fabrique, Saint-Aubin, et d'Agustina, née Cardaba ; Schild, Valérie, fille de Michel-Roger, mécanicien de précision, Neuchâtel, et de Françoise-Antoinette, née Bellenod ; Berchicci, Luciano-David, fils d'Antonio, mécanicien, Cortaillod, et d'Anna-Rosa, née Fantini. 8. Pieren, Marco, fils d'Hermann, technicien dentiste, Neuchâtel, et de Silvia-Charlotte, née Hochstrasser.

Publications de mariage. — 9 février. Cornaz, Pierre-André, employé de commerce, Neuchâtel, et Gurzeler, Verena, Bienne ; Uldry, Philippe-Charles-Joseph, économiste, Neuchâtel, et Brossier, Françoise - Annette - Marguerite, Paris 12me.

CCAP **Assurez aujourd'hui votre vie de demain**
Charles Robert agent général
Neuchâtel Tél. (038) 25 49 92

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 10 févr. Température : moyenne : 3,3 ; min. : 1,5 ; max. : 5,2. Baromètre : moyenne : 725,8. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest ; force : faible à modérée. Etat du ciel : couvert.

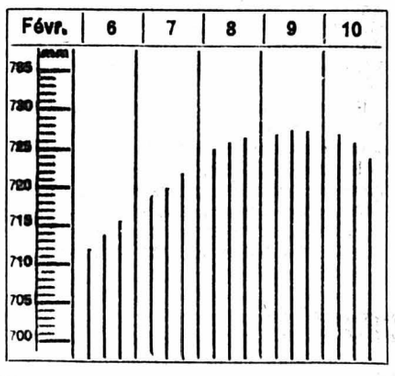

Niveau du lac du 10 février : 428,90
Température de l'eau du 10 février : 5 °

Prévisions jusqu'à mercredi soir : Nord des Alpes, Valais et Grisons : tout d'abord, le ciel sera le plus souvent couvert et quelques précipitations se produiront au nord des Alpes, avec de la neige au-dessus de 1500 mètres. Puis, de belles éclaircies se développeront, mais en fin de journée, par ciel très nuageux, il y aura des averses, avec, graduellement, de la neige jusqu'en plaine. La température sera voisine de 5 degrés.

Sud des Alpes : le temps sera partiellement ensoleillé, avec une nébulosité passagèrement abondante. Le soir, le long des Alpes, le ciel sera très nuageux et quelques averses de neige se produiront.

Pour toute la Suisse : en montagne, vent d'ouest modéré.

Evolution pour jeudi et vendredi : au nord, le plus souvent très nuageux ou couvert. Précipitations temporaires, parfois neige jusqu'en plaine. Baisse de la température surtout en montagne.

Au sud, le plus souvent ensoleillé. Le long des Alpes parfois nuageux.

au Jour le jour

Le « français fédéral »

Un commerçant neuchâtelois a remis à Nemo une lettre provenant d'une maison alémanique :

— N'est-ce pas ahurissant ?...

Quoique blasé depuis fort longtemps, Nemo a partagé les sentiments de son interlocuteur à qui s'adressaient ces lignes sans doute pleines de bonnes intentions :

« Nos efforts étaient toujours en érigés, de conduire des produits d'emballage... qui formaient un complément assorti de vous produits de qualité... ».

Cette lettre se terminait en souhaitant à son destinataire « tout le bien dans son avenir privé et en affaire ».

Plus que jamais en cette période plus difficile, les lettres commerciales (et les autres aussi) devraient être confiées à des traducteurs qualifiés. Dans ce cas, le commerçant neuchâtelois a pris la chose du bon côté, à la vue de ce qu'il qualifiait de « monument du français fédéral ». Mais comment réagiraient des correspondants étrangers, de France notamment, devant une telle lettre ?

La lettre n'est-elle pas comme une carte de visite ? La présentation ne saurait être négligée, ni la traduction et la forme qui sont indispensables pour ne pas dire une question de politesse à l'égard du destinataire ! NEMO

La vie de nos sociétés

« Le Muguet » a pu enfin inaugurer l'an dernier ses nouveaux uniformes

La société des accordéonistes « Le Muguet » a siégé récemment à la grande salle de la gare à Neuchâtel. Dans son rapport, le président, M. Jean-Claude Dubach, résuma les événements survenus en 1975 au sein de la société. L'inauguration des uniformes en novembre dernier était le but à atteindre ; c'est grâce aux efforts du comité des joueurs et de tous les membres et amis de la société que cette réalisation a pu aboutir. La soirée qui marqua l'inauguration de ces uniformes fut un succès. Un important matériel de sonorisation ainsi que des instruments dits de rythmique ont été achetés. L'effectif de la société est en constante augmentation.

Pour 1976, des concerts sont prévus. En tant que société locale, le Muguet se rendra, entre autres projets, dans les hôpitaux de la Ville et les établissements pour personnes âgées. Pour la plupart de ces concerts, des dates sont déjà retenues.

En 1976 « Le Muguet » cherchera à se faire connaître en étrennant souvent son nouvel uniforme sous la direction de M. Eric Fivaz. Le comité pour 1976 a été renouvelé comme suit : président, Jean-Claude Dubach ; vice-président, Christian Salzmann ; secrétaire, Jean-Pierre Bourquin ; trésorière, Mme Marianne Fivaz et secrétaire aux verbaux, Mlle Martine Lugeon.

L'ambiance qui règne au sein de la société est particulièrement chaleureuse. Chacun et chacune vient aux répétitions pour se détendre, avec pour trait d'union entre eux, l'accordéon.

Assemblée générale des retraités fédéraux (Neuchâtel)

L'assemblée générale des retraités fédéraux de Neuchâtel a eu lieu le 5 février au buffet de la gare. Ouverte à 10 h 15 par le président Edouard Beyeler, y assistaient 36 membres et trois invités, soit les présidents des groupements de Lausanne et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que le représentant des pensionnés CFF de Neuchâtel. Le procès-verbal fut lu par son auteur, M. Paul Benkert, membre fondateur et honoraire. Après le long rapport du président, très applaudi, le trésorier annonça une année bénéficiaire. La fortune est saine grâce aux membres qui arrondissent leur cotisation par un supplément. Malgré cela, sur proposition d'un membre, la cotisation a été augmentée de 3 à 5 fr à partir du 1er janvier 1977. Cette année, la section a enregistré 14 décès, 10 nouveaux membres et trois démissions. L'effectif actuel est de 205 membres.

Le président du groupement de Lausanne, après avoir apporté les salutations de son groupement, annonça que la revendication présentée depuis plus d'une année, pour que les veuves reçoivent encore le traitement ou la rente un mois suivant le mois du décès de leur époux, n'a pas de réponse. Ensuite, le secrétaire donna l'avant-projet de la course en car et bateau avec déjeuner à Yvonand prévue pour cet automne. Aux divers, le représentant des pensionnés cheminots fit part d'une idée à lancer : toutes les rentes à tout bénéficiaire devraient être du même montant. Chose impossible, car cela ferait beaucoup de mécontents. Le vice-président a déclaré qu'il était difficile d'être à la direction d'un groupement. Il n'y a pas assez de coordination et de coopération entre les groupements, les associations et même avec les secrétariats.

Après quelques renseignements sur les vacances à prix réduit, la séance fut levée à 11 h 45. Après le déjeuner servi à 65 convives, l'après-midi, M. P. Zinder parla de la Tunisie à l'aide de nombreuses diapositives.

F. B.

DIESSE

Un nouveau choral pour festival

(c) Patronné par l'Association des fanfares du Pied-du-Chasseral, l'église de Diesse a vu retentir en son chœur, vendredi soir, des hymnes pour musique de cuivre de compositeurs tels que Verdi, Hartwig et Grolimund.

En effet, cette association trouvant son choral actuel pour festival quelque peu « usé », avait décidé d'organiser dans une église une manifestation invitant la population et toutes les sociétés de musique du district de La Neuveville et Douanne à s'exprimer sur le choix d'un nouveau choral pour les prochains festivals de musique.

Près de 80 personnes avaient répondu à cet appel et avaient pris place sur les bancs de l'église. Quatre fanfares devaient se produire en jouant un nouvel hymne, soit : la fanfare « Concordia » de Diesse, sous la direction de M. H. Geiser avec l'« Audatio Musica » de Hans Hartwig ; l'« Espérance », de Lamboing, sous la direction de M. Racine avec « En haut les cœurs » de V.-H. Grolimund ; la fanfare de Douanne avec « Hymne grandiosa » et la fanfare « Harmonie » de Prêles, dirigée par M. L. Barone avec « I. lombardi » de Verdi.

Pour couronner la cérémonie, les six fanfares jouèrent en sorte d'adieu et pour une ultime fois, le choral « Ostermarsch », tant entendu lors des précédents festivals. L'auditoire manifesta tout de même une certaine émotion. Les personnes présentes purent faire leur choix au moyen d'un bulletin de vote, qui fut déposé dans une urne, à la sortie de l'église.

Le dépouillement sera fait lors d'une prochaine séance du comité de l'association, dont le président est M. Melvin Gauchat, de Prêles. Ce dernier dirigea la cérémonie et remercia le nombreux auditoire.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Cure de bains pour les aînés

(c) Une cure de bains thermaux est organisée par le service de l'assistance sociale de La Neuveville à l'intention des personnes du troisième âge. Celle-ci se déroulera à Zurzach du 14 juin au 3 juillet.

Vente de mimosa

(c) Vendu cette année par les jeunes filles de l'institut anglo-suisse « Le Manoir », à la Neuveville, le mimosa a rapporté aux organisateurs la somme de 1150 francs.

Plus de président à la bibliothèque

(c) A la suite de la démission de M. Roger Gossin du poste de président, la commission de la bibliothèque publique a écrit aux divers groupements locaux en leur demandant de formuler des propositions afin de repourvoir ce poste. Cette nomination interviendra dans quelques jours.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La famille de

Madame Marie ROEMER

a la grande douleur de faire part de son décès, survenu dans sa 37me année.

2000 Neuchâtel, le 6 février 1976.

L'incinération a eu lieu mardi 10 février, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Edouard Schumacher et ses filles, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Roman Anselmetti et leurs enfants, à Toulon (France) ;

Monsieur et Madame Georges Anselmetti-Alber et leurs enfants, à Corcelles ;

Madame Paulette Anselmetti, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Charles SCHUMACHER

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé après une longue maladie, à l'âge de 88 ans.

2000 Neuchâtel, le 9 février 1976.
(Petit-Catéchisme 10).

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu jeudi 12 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La société des Samaritains, section de Neuchâtel, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Charles SCHUMACHER

père de son dévoué président.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Madame Edith Messerli-dit-Bianchini, à Saint-Aubin, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Marcel Bianchini-Seiler et leurs enfants, Isabelle et Pascal, à Areuse ;

Mademoiselle Jacqueline Bianchini, à Cortaillod et son fiancé, Monsieur Fred Guinchard, à Chez-le-Bart ;

Madame et Monsieur Denis Siegenthaler-Bianchini et leur petite Jacqueline, à La Chaux-de-Fonds ;

Les frères et sœurs au Tessin,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean BIANCHINI

leur cher et regretté bien-aimé, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection après une pénible maladie supportée avec résignation dans sa 69me année, muni des sacrements de l'Eglise.

2024 Saint-Aubin, le 10 février 1976.
(Port 20).

Père, mon désir est, que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés, y soient aussi.
Jean 17 : 24.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le jeudi 12 février.

Culte au temple à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Il ne sera pas envoyé de lettre mortuaire, cet avis en tenant lieu

La direction et le personnel de l'entreprise COMINA NOBILE SA à Saint-Aubin ont le profond chagrin de faire part du décès de leur ancien collaborateur

Monsieur Jean BIANCHINI

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Saint-Aubin, le 10 février 1976.

Ma grâce te suffit.
II Cor. 12 : 9.

Madame André Boss-Schnitzler ;
Madame Henri Lasserre-Boss, à Toronto ;
Mademoiselle Marie-Louise Boss ;
Mademoiselle Alice Schnitzler, à Genève,
Les familles parentes et alliées,
font part du décès de

Monsieur André BOSS

leur cher époux, frère, beau-frère, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 86me année, après plusieurs mois de maladie.

2000 Neuchâtel, le 7 février 1976.
(Trois-Portes 25a).

Sa vie ne fut que bonté.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, mardi 10 février.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Henri LAVANCHY

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à son deuil.

Saint-Blaise, février 1976.

Madame René VUILLEMIN, son petit Marc et familles

profondément touchées et très sensibles aux nombreux témoignages d'affection qui leur ont été témoignées à l'occasion de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de croire à leur profonde gratitude et leur vive reconnaissance.

Neuchâtel, février 1976.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Voiture sur le flanc: un blessé

● **DANS la nuit de lundi à mardi, vers 0 h 55, M. Heinz Eggenberger, âgé de 32 ans, de Saint-Blaise, circulait rue du Vignoble en direction est. A la hauteur de la fabrique « Métaux précieux », sa voiture a heurté deux automobiles régulièrement stationnée en-dehors de la chaussée. Sous l'effet du choc, la voiture de M. Eggenberger s'est renversée sur le flanc gauche en travers de la route. Blessé, M. Eggenberger a été transporté à l'hôpital Pourtalès. Dégâts.**

Au Centre culturel neuchâtelois

«Demain, une fenêtre...»: inquiétant

● L'UN des paris de l'humour est souvent d'inquiéter en faisant rire, et s'il est tenu plus qu'honorablement par les comédiens du Centre culturel sous la direction de François Flühmann, c'est pourvu des couleurs d'un vaudeville ravageur et féroce. Un vaudeville au langage résolument simple et direct : le ressort du drame, c'est l'insurrection, fatalité nourrie d'évidence, réalité indiscutée, devenue indiscutable, un événement cerné d'explications toutes faites, fichées dans l'esprit à jamais immobilisé par des slogans-barricades déguisées des apparences de la logique et du bon sens.

Monsieur, Madame et deux adolescents, leurs enfants, prisonniers bénévoles de leur charmant appartement pendant que règne au dehors une agitation grandissante : leurs remarques, leurs inquiétudes, leurs plaintes et leurs espoirs déclenchent le rire dès la deuxième réplique, et à aucun moment le lent déroulement de leur drame ne réussira à engendrer — ni chez le spectateur, ni en leur foi intérieur — une sincère gravité. Une exception : Huguette, la jeune fille, nourrit, une terrible angoisse au milieu du vacarme naïf de la famille, elle émeut violemment avec un registre qui va de l'indifférence au pathétique lucide et rejette encore plus profondément dans le grotesque l'attitude du reste de la famille, des voisins, des soldats venus à la rescousse, bref, de tout un monde piailleur, sûr de son bon droit, de ses institutions et du triomphe matériel et spirituel de ses conceptions.

Un triomphe bien sûr, mais qui coûte fort cher et ressemble bien à ces médicaments qui tuent le malade en même temps que la maladie : dernier recours contre la racaille, la super bombe attendue met tout le monde d'accord dans un grand éclair.

LA VRAISEMBLANCE SUFFIT...

J.-C. Grumberg ne se sert ni de philosophie ni de politique pour rendre son argument vraisemblable : il le rend plausible par le quotidien, les considérations courantes de Monsieur-tout-le-monde, un rien de fiction assaisonnant une réalité même pas caricaturale, et le tour est joué, la satire de nos mœurs est déclenchée. Et ça fonctionne. Les comédiens n'ont même pas besoin « d'en remettre », de charger les silhouettes : la simple vraisemblance suffit. Effrayant et désopilant. Brutal, mais aussi sans suites. Bien qu'exemplaire dans l'illustration d'une thèse, la pièce ne porte pas à de profonds niveaux de sensibilité et se contente de griffer la surface de la vie.

Une pochade très enlevée, cruelle et bouffonne, mais qui ne restera pas comme un grand moment du théâtre contemporain. Mais sans doute comme un bon moment des acteurs du Centre culturel qui, tout en s'engageant sans économie, contrôlent bien le dosage de leurs effets, et passent à travers quelques moments difficiles sans s'embourber. C. G.

Un piéton grièvement blessé

● **VERS 18 h 30, un piéton a fait une chute sur la chaussée non loin du café du Reposoir, rue de l'Ecluse. Il s'agit de M. François Massy, 27 ans, demeurant à Peseux. Grièvement blessé, souffrant probablement d'une fracture du crâne, M. Massy a été transporté à l'hôpital Pourtalès par l'ambulance de la police locale.**

Les Amis du musée d'ethnographie ont siégé chez un «confrère»

L'assemblée générale de la Société des amis du Musée d'ethnographie de Neuchâtel s'est tenue le 28 janvier à La Chaux-de-Fonds, au Musée international d'horlogerie. Malgré le froid et la neige, une trentaine de personnes avaient fait le déplacement pour assister à cette séance « extra muros ». Le rapport présidentiel de M. Philippe Mayor prouve que cette société, qui espère passer le cap des trois cents membres en 1976, est pleine de vitalité. Au cours de l'année précédente, elle a organisé de nombreuses manifestations : conférences, vernissages, visites commentées d'expositions et même un voyage en Thaïlande, auquel ont pris part une vingtaine de participants.

La société a remis un don de 10.000 francs à M. J. Gabus, directeur du musée, pour lui permettre, lors de son expédition en Mauritanie, de procéder à certains achats d'objets témoins des civilisations du désert, qui viendront ainsi enrichir les collections déjà existantes au musée.

A l'issue de la partie administrative, la Société des amis du Musée d'ethnographie a été l'hôte de la direction du Musée international d'horlogerie, qui avait préparé un programme fort intéressant. M. Imhof, président de cette institution, a parlé de la conception muséographique rappelant les principales étapes qui ont conduit à la création du musée tel qu'il est aujourd'hui. M. Curtit, conservateur, a présenté un premier exposé historique de cette institution, relevant qu'il s'agit du seul musée au monde, qui retrace l'histoire de la mesure du temps, de l'époque préhistorique à l'horloge atomique.

Dans un exposé illustré de diapositives, M. Tchédin, architecte d'intérieur, s'est attaché à montrer comment il avait résolu les problèmes de l'aménagement des différentes salles afin de mettre en valeur, de manière originale, les objets présentés.

La soirée s'est terminée par la visite d'un certain nombre de locaux : la bibliothèque sous la conduite de M. Chollet, documentaliste, ainsi que les bureaux et les ateliers de restauration. Enfin, chacun a pu encore admirer les riches collections exposées au musée. J. B.

Pêches dans le lac

Perches, brochets, filets de brême, carpes, lottes, féras : faibles. Filets de gardon, bondelles : bonnes. Le vent est un peu tombé ces derniers jours, ce qui a contribué à rendre les prises meilleures.

LIGNIÈRES

A la Société hippique

(c) Forte d'une quarantaine de membres, la Société hippique de Lignières a siégé le 6 février à l'hôtel de Commune. La gestion est saine, la fortune s'élève à environ 11.000 fr. et l'assemblée a constaté avec satisfaction que le sport hippique se développe dans la région.

La société a élu un nouveau président, M. Claude Vuillemin, qui succède à M. Louis Fridez. Le prochain concours hippique de Lignières se déroulera les 10 et 11 avril sur le terrain de la piste de pilotage.

MARIN-EPAGNIER

Soirée œcuménique

(c) Le traditionnel dîner œcuménique a réuni samedi quelque cent quatre-vingts convives au réfectoire de la fabrique d'Ebauches-Electroniques SA. La soirée a été animée par le chœur mixte « Caecilia » et quelques séquences d'un film sur la vie du village de Marin, tourné au cours de l'année écoulée par M. Kim Lang-Huynh, ont été projetées sur l'écran.

Au tribunal de police du district de Neuchâtel

Il avait tenté de se donner la mort en prison: il y retournera tout de même!

Le tribunal de police du district de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle Geneviève Fiala, assistée de Mme E. Bercher qui assumait les fonctions de greffier.

G. M. était prévenu de vol, tentative de vol, abus de confiance et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. On lui reprochait, de s'être introduit en juillet 1975, dans un appartement de Boudry où il avait dérobé 100 francs. Puis, toujours en juillet, d'avoir soustrait un appareil photographique dans une voiture qui l'avait pris en charge alors qu'il faisait de l'auto-stop.

— Je suis allé à Boudry pour voir un camarade. Il n'était pas là. Comme nous avions fait ensemble des affaires qui n'avaient pas marché comme nous le souhaitions, je me suis permis de lui prendre 100 fr., expliqua le prévenu.

G. M. s'est également rendu, en compagnie de deux autres personnes, dans un studio de Marin où le trio espérait découvrir des stupéfiants.

— Nous avons fouillé la chambre, mais sommes repartis sans rien emporter, ajouta G. M.

DROGUÉ DÉJA CONDAMNÉ

Ce jeune homme, qui se droguait depuis pas mal de temps déjà et avait été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel le 3 septembre 1975, s'est encore approprié une somme de 50 fr. qu'une amie lui avait confiée en juin pour acheter des stupéfiants.

— Qu'avez-vous fait de cet argent ?, interrogea la présidente.

— Je ne sais plus très bien. Je crois que j'ai acheté un disque et payé quelques cafés...

Enfin G. M., était accusé, d'avoir vendu, acheté et consommé d'avril à septembre 1975, de la morphine et de l'héroïne. D'avoir joué, en quelque sorte, le rôle d'intermédiaire dans ce monde interlope de drogués, consommant les stupéfiants qui lui étaient remis à titre de... rémunération. Fait qui aggrave sa culpabilité, G. M., a commis ces infractions alors qu'il achevait une peine de deux mois et demi d'emprisonnement à titre préventif avant son jugement devant le tribunal correctionnel. Plus grave encore, il a acheté pour le compte d'un tiers un gramme d'héroïne alors qu'il venait d'ère condamné avec sursis.

IL NE SUPPORTAIT PAS LA PRISON

— Rien n'allait plus, j'avais envie d'avoir quelques doses.

— Et la tentative de suicide en prison, était-elle provoquée par le « manque » ?, demanda l'avocat à son client.

— Non, je ne pouvais pas supporter d'être en prison.

Alors qu'auparavant, G. M. n'avait jamais montré des dispositions particulières pour le travail, il a entrepris une cure de désintoxication qui s'est achevée il y a quelques jours seulement. Et, comme par miracle, grâce à l'aide morale de son amie, il a repris goût à la vie et aimerait terminer son apprentissage de décorateur.

Dans son jugement, le tribunal a relevé que le commerce illégal du prévenu avait porté sur des quantités assez importantes, mais surtout que les infractions avaient été commises après deux avertissements plus que sérieux (prison préventive et jugement). Finalement, il a condamné G. M. à deux mois et demi d'emprisonnement ferme, sous déduction de 24 jours de détention préventive. Le condamné restituera à l'Etat une somme de 360 fr., représentant le bénéfice de ses ventes et s'acquittera de 2250 fr. de frais. Si ceux-ci sont particulièrement élevés, c'est en raison de l'hospitalisation nécessaire du condamné. Le tribunal a renoncé à révoquer le sursis accordé par le tribunal correctionnel, considérant que G. M. ne s'était mal conduit qu'à une seule occasion.

ALTERCATION DANS UN RESTAURANT

B. H. était prévenu de lésions corporelles simples et de voies de fait ; quant à H. H.-M., il devait répondre de ce dernier chef d'accusation uniquement. Lors d'une précédente audience, B. H. avait reconnu avoir frappé son compatriote sur la tête au moyen d'une bouteille dans un établissement public du chef-lieu, « mais après avoir reçu un verre plein au visage », avait-il précisé. H. H.-M., lui, se défendait d'avoir provoqué l'ire de l'autre prévenu.

Hier, ni l'un ni l'autre ne se sont présentés à l'audience. Et le gérant du restaurant est venu confirmer que H. H.-M., avait bel et bien été blessé à la tête. Comment ?

— Je n'ai rien vu, déclara le témoin. Mais je peux vous dire que la personne blessée est un homme paisible et tranquille.

PAR DÉFAUT

Ainsi donc, comme il n'a pas été prouvé que H. H.-M. eût lancé un verre, il a été acquitté. Quant à H. B., il a été condamné par défaut à huit jours d'emprisonnement ferme et au paiement de 195 fr. de frais.

Dans la soirée du 31 décembre, E. M., aurait dit à son voisin qu'il jugeait trop bruyant des mots guère convenables. De même il aurait utilisé un vocabulaire péjoratif pour parler de la femme du plaignant.

— C'est possible. Je ne m'en souviens plus. J'étais tellement énervé...

Finalement, tout se termina dans le meilleur des esprits. E. M. signa des excuses et prit l'engagement de ne faire aucun mal au chien du plaignant (qu'il avait promis d'empoisonner le dernier jour de l'année dernière.). Encore une poignée de main et des excuses orales et la plainte pour injure fut retirée. Et E. M., décidément soucieux d'en finir rapidement, régla sur le champ les 20 fr. de frais de justice.

IL AVAIT FRAPPÉ SA BELLE-MÈRE

Le 16 novembre L. V. a injurié et frappé sa belle-mère dans les escaliers de l'immeuble qu'ils habitent tous deux. La plaignante, une personne d'un certain âge, a subi un choc nerveux et n'a pu travailler durant un certain temps. Hier pourtant, par l'entremise de son mandataire, elle fut d'accord de retirer sa plainte, moyennant des excuses écrites et le versement d'une somme de 200 francs. Ainsi l'affaire put-elle être classée.

Pour abus de confiance — la prévention d'escroquerie ayant été abandonnée — M. N. a été condamné à deux mois et demi d'emprisonnement avec sursis durant deux ans. L'octroi du sursis est toutefois conditionné au remboursement de la somme obtenue frauduleusement dans un délai de deux mois. Le condamné supportera en outre 145 fr. de frais de justice.

GRAVE ACCIDENT AUX TN

Enfin, le 10 juin 1975, un grave accident se produisait à l'entrepôt des trolleybus de Neuchâtel. Un ouvrier, occupé à réparer la perche sur le toit d'un véhicule, reçut soudain un pied de biche en pleine figure. Il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de trois mètres environ. Il fut grièvement blessé.

H. D., qui dirigeait la manœuvre, était donc prévenu de lésions corporelles graves par négligence. Alors que son avocat avait plaidé l'acquittement, H. D. a été condamné à 200 fr. d'amende avec un délai d'un an pour radiation au casier judiciaire et au paiement de 270 fr. de frais. Sans entrer dans trop de détails techniques, le tribunal a acquis la conviction que le condamné avait commis une faute en négligeant de détendre les ressorts de la perche, ce qui eut pour effet de donner une pression inaccoutumée au pied de biche. J. N.

La mort de la famille Favarger bientôt évoquée devant le tribunal correctionnel

Samedi 4 octobre 1975, vers 23 h, une voiture conduite par M. J.-P.-M., circulait de Saint-Blaise en direction de Cornaux. Peu après le lieu dit « Souaillon », en doublant une file de voiture, ce conducteur biennois perdit la maîtrise de sa machine qui se jeta contre l'auto survenant en sens inverse et pilotée par Mme Christiane Favarger, 32 ans, domiciliée à Neuchâtel.

Le choc fut d'une extrême violence et l'auto de Mme Favarger prit brusquement feu. La conductrice et sa fille, Marie-Caroline, cinq ans, succombèrent carbonisées. Quant au mari de la conductrice, M. Dominique Favarger, 33 ans, professeur de droit romain et d'histoire du droit à l'Université de Neuchâtel, il fut éjecté du véhicule.

Souffrant de diverses blessures et de graves brûlures à la tête, M. Favarger fut transporté à l'hôpital cantonal de Lausanne où il décéda quelques jours plus tard sans avoir repris connaissance.

Le conducteur de la voiture fautive — dans laquelle trois personnes avaient été blessées — a comparu hier en audience préliminaire. Il a reconnu les faits tels qu'ils étaient rapportés dans l'arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation. Si bien que J. P.-M. sera jugé par le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel le 17 mars prochain. J. N.

La fanfare de Boudry prépare 1976

De notre correspondant :

Sous la présidence de M. Charles Sciboz, quarante-six membres de la fanfare de Boudry ont tenu leurs assises annuelles. L'année 1975 fut une année bénie, comme le firent judicieusement sentir le président et le directeur de la fanfare, M. Gérard Viette. On parlera longtemps du fait d'avoir obtenu la plus haute distinction lors de la fête cantonale des musiques neuchâteloises au Landeron (98,5 points sur un total de 100). On se souvient encore du magnifique succès obtenu lors de la Fête des vendanges par les « Travestis rétro 1925 » qui furent follement applaudis.

Six nouveaux musiciens et un autre de grand talent augmenteront l'effectif de la société, alors qu'aucun départ n'est signalé. Pour 1976, le programme est déjà copieux. La fanfare participera (en travestis) au Carnaval de Monthey et aux fêtes de Genève. Elle sera la seule du canton à le représenter lors de la Fête fédérale qui se déroulera à Bienne en juin et où elle jouera en division « Excellence », la plus haute catégorie. M. Gérard Viette et ses musiciens se sont déjà sérieusement mis à l'ouvrage.

Le comité de la fanfare a été composé comme suit pour la saison 1976 : président : M. Charles Sciboz ; vice-président : M. André Schwaar ; trésorier : M. Heinz Gauch ; secrétaire : Mme Claire-Lise Froidevaux ainsi que MM. Claude Bourquin, Roger Richard, Ernest Gross, Ernest Ryter, Charles Guenin et Roger Burgat. Le directeur est M. Gérard Viette, le sous-directeur M. Jacques Blandeau et le directeur de la batterie, M. Alain Petitpierre. Lors des trois soirées annuelles qui auront lieu en mai, MM. Claude Pizzera et Marcel Berthoud seront fêtés pour 35 ans d'activité. Quant à M. André Düscher, il vient de recevoir la médaille de vétéran pour 25 ans d'activité. Wr.

La soirée de « L'Echo d'Areuse »

(c) C'est à la grande salle de Boudry que le chœur d'hommes dirigé par M. J.-P. Viatte a donné ce spectacle tant attendu qu'est sa soirée annuelle. Après les paroles de bienvenue du président, M. W. Perrotet, deux chanteurs ont été fêtés pour 25 ans d'activité : MM. Michel Buschini et Paul Tschan. Le chœur d'hommes aime exprimer dans ses chants l'amour du pays natal et du sol. Son directeur l'a fort bien compris et les deux chants de sa composition furent applaudis et bissés. On avait fait appel pour agrémenter la soirée à une charmante valaisanne qui habite Villeneuve. Ancienne vedette de cabaret, elle se consacre, bien que très jeune encore, à l'animation, la fantaisie et joue parfaitement de l'accordéon, ce qui n'était pas pour déplaire. Sur le thème « La Belle Epoque », elle reprit quelques chansons célèbres créées par Damia, Chevalier et autres, puis murmurées en chœur par les spectateurs. La soirée se termina par la danse.

Les difficultés financières de l'Eglise réformée

Si le bouclement des comptes 1975 de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel semble ne pas trop préoccuper les autorités de l'Eglise, il n'en va pas de même pour l'année qui a commencé, le Synode ayant accepté un budget dont le déficit prévu s'élève à près d'un demi-million de francs. Dans le cadre d'une politique financière à moyen terme, l'Eglise prévoit de lancer ces prochaines semaines un emprunt de solidarité auprès des paroisses. Conclu à un taux favorable pour l'Eglise et qui représentera la contribution de solidarité des paroisses, cet emprunt sera remboursable dès 1980.

Une nouvelle journée de la solidarité sera organisée au début de mai. Dès l'automne prochain, l'emprunt sera proposé aux mêmes conditions à tous les membres de l'Eglise. Et ce n'est que lorsque ces derniers auront fait leur devoir que l'on invitera à souscrire les autres Eglises réformées suisses à l'abri de tels soucis. Enfin dans le but d'assurer à l'Eglise une assise financière durable, il est également prévu que le rappel de la contribution 1976 impayée se fera directement par les autorités de chaque paroisse dès le début de l'an prochain. Des émissaires discrets et de confiance prendront contact avec les contribuables négligents ou récalcitrants. Ce faisant, l'Eglise saura mieux que dans le passé sur qui elle peut compter.

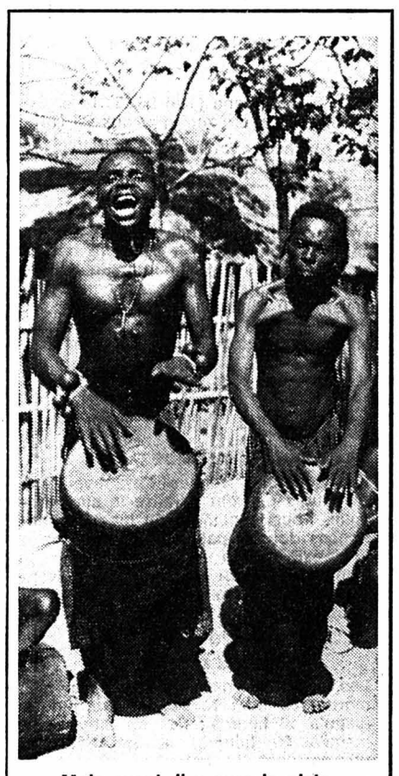

Mais avant, il y aura la piste... (Arch.)

De Lignières à Lignières en passant par le Togo...

Deux jeunes couples de Lignières, MM. et Mmes Jean-Pierre Lauener et Tony Perret, préparent actuellement une expédition de trois mois en Afrique équatoriale avec la traversée du Sahara à bord de deux 2 CV qui seront spécialement équipées.

Ils envisagent de gagner par la route le sud de l'Algérie et de traverser le désert de Tamanrasset à Agadès, malgré les risques d'inondation à la saison des pluies. Leur périple les conduira successivement au Niger, au Cameroun, au Gabon, au Nigeria, au Dahomey, au Togo, en Haute-Volta, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal. Si la situation est plus calme cet été, les voyageurs feront le chemin du retour par la Mauritanie et le Maroc.

Pourquoi une telle expédition ? Tout d'abord pour l'amour du voyage et de la découverte de nouveaux cieux. Puis, MM. Lauener et Perret, instituteurs, le premier à Cornaux, le second à Lignières, ainsi que leurs femmes, sont des photographes et des cinéastes amateurs partageant la même passion pour la faune tropicale :

— Nous voulons surtout procéder à des observations de la faune africaine dans son milieu naturel et profiter de ce voyage pour vivre avec les indigènes et tenter de nouer des contacts amicaux avec des tribus de pygmées...

TOUT SAVOIR : SUR LES MOTEURS AUSSI...

Donc si tout va bien, le départ aura lieu vers le 10 juillet et le retour à la mi-octobre. Pour l'heure, les deux couples préparent activement le voyage. Ils ont pris contact avec des spécialistes du Sahara, lisent des ouvrages sur les pays qu'ils vont traverser et s'intéressent non seulement à la géographie et à l'histoire mais également aux coutumes et aux mœurs d'Afrique.

M. Perret a un violon d'Ingres depuis quatre ans : la mécanique. Cela lui permettra, avec l'aide de son ami, d'équiper les deux voitures. Il s'agira de penser aux provisions d'essence et d'eau, aux pièces de rechange permettant de refaire un moteur, aux pneus neige plus solides sur les pistes, et au matériel de sécurité : drapeaux spéciaux, fusées lumineuses, etc... sans compter les médicaments et les vaccins indispensables.

La traversée du Sahara leur prendra une semaine environ et elle implique le dépôt d'une caution assez élevée pouvant couvrir l'intervention éventuelle d'une colonne de secours. Pour le reste, les quatre Neuchâtelois envisagent de camper dans la brousse, loin des lieux touristiques et de faire des escales dans des villages perdus.

LA POLITIQUE, PFFT... !

Les deux couples disposeront d'une somme de 10.000 fr. pour ce voyage. Au retour, ils espèrent partager leur moisson de souvenirs et d'expériences avec leurs élèves.

Enfin, les événements qui se déroulent dans cette zone du monde, à la suite de la remise du Sahara espagnol au Maroc et à la Mauritanie ne les inquiètent pas outre mesure :

— D'ici l'été la paix et la sécurité règneront sans doute au Sahara et puis, nous ne nous intéressons pas à la politique... J. P.

Cinquante permis de conduire retirés en janvier dans le canton dont celui de l'automobiliste qui circulait à contresens sur l'autoroute...

Le service des automobiles du département des travaux publics communique que durant le mois de janvier 1976, il a été retiré 50 permis de conduire se répartissant comme suit :

● **DISTRICT DE NEUCHATEL**

Pour une durée d'un mois : trois pour perte de maîtrise et accident ; un pour dépassement intempestif et accident ; un pour inobservation d'un signal « stop » et accident ; deux pour dépassement de la vitesse autorisée ; un pour inobservation de la priorité et accident ; un pour avoir heurté et blessé un piéton lors d'un croisement.

Pour une période de deux mois : un pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois : un pour ivresse grave au volant ; deux pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois : deux pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de dix-huit mois : un pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur, récidive.

Pour une période indéterminée : deux pour ivresse au volant, nombreuses récidives.

● **DISTRICT DE BOUDRY**

Pour une période d'un mois : un pour inobservation de la priorité et accident ; deux pour dépassement de la vitesse autorisée ; deux pour avoir circulé à gauche et accident ; un pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de deux mois : un pour ivresse au volant.

Pour une période de quatre mois : un pour ivresse grave au volant et accident.

● **DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS**

Pour une période d'un mois : un pour inobservation de la priorité et accident ; un pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour une période de trois mois : un pour perte de maîtrise, renversé un piéton et fuite.

Pour une période de quatre mois : un pour ivresse grave au volant et accident.

● **DISTRICT DU VAL-DE-RUZ**

Pour une période de quatre mois : un pour ivresse grave au volant et accident.

● **DISTRICT DU LOCLE**

Pour une période d'un mois : un pour avoir circulé à contresens sur l'autoroute ; un pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de trois mois : un pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois : un pour ivresse grave au volant et accident.

● **DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Pour une période d'un mois : trois pour perte de maîtrise et accident ; un pour avoir circulé à gauche et accident.

Pour une période de deux mois : trois pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois : un pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur, l'examen théorique étant réussi ; un pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois : deux pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période d'un an : trois pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période indéterminée : un pour trafic de drogue au moyen de sa voiture.

De plus, trois interdictions de conduire ont été prononcées à terme contre des conducteurs de cyclomoteurs et une interdiction contre un conducteur de cycle pour avoir circulé en étant pris de boisson.

Articles de marques
Prix exceptionnels
Mine de Rien
Boutique Mode
Cap 2000, PESEUX

Saint-Blaise: opposition de plus en plus marquée des viticulteurs

L'opposition des viticulteurs de Saint-Blaise au plan d'aménagement et au règlement d'urbanisme mis encore quelques jours à l'enquête publique se manifeste de manière toujours plus marquée. M. François Haussener, auteur de la lettre récemment adressée à tous les propriétaires de vignes se trouvant sur le territoire communal, estime qu'une réaction énergique est nécessaire. Il constate que les autorités ne se sont jamais autant intéressés qu'aujourd'hui aux terrains des viticulteurs qui se sentent suffisamment capables de protéger leurs terres sans aide quelconque. Les propriétaires de vignes s'étonnent que dans un vignoble parsemé de villas on interdise à tout jamais de construire. Le règlement prévu paraît selon lui protéger davantage les maisons familiales que les vignes.

« ...C'est une grave atteinte à la propriété que nous subissons si nous ne réagissons pas énergiquement. Ce n'est pas aux propriétaires de vignes seuls à faire les frais de l'aménagement du territoire », précise l'auteur de la lettre qui déplore que les viticulteurs n'aient pas été invités à s'entretenir avec les autorités de la mise à l'enquête. Quand on interroge M. François Haussener à propos de sa réaction et qu'on lui demande ce qu'il veut par sa campagne : « Qu'on nous laisse tranquilles exploiter nos vignes sans s'occuper de nous », déclare-t-il.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4

Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 68 c. le mm. min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm. min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35 le mm. Naissances, mortuaires Fr. 1.40 le mm. Petites annonces non commerciales 50 c. le mot, min. Fr. 5.—

Pour les annonces de provenance extra-cantonale
Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
104.—	54.—	28.—	10.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MISE AU CONCOURS

Le titulaire actuel atteignant prochainement l'âge de la retraite, le poste de

1er secrétaire

du département de l'Instruction publique est mis au concours.

Formation : commerciale ou gymnasiale
Traitement et obligations : légaux
Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 février 1976.

IMMEUBLES

Particulier cherche, pour villa ou petit immeuble locatif, un

TERRAIN À BÂTIR

surface de 1000 à 5000 m², région du Landeron à Saint-Aubin.
Adresser offres écrites à GZ 290 au bureau du journal.

A vendre

BEAU TERRAIN

de 1900 m², à Corcelles-Cormondrèche; vue sur le lac; situation dominante.
Adresser offres écrites à FY 289 au bureau du journal.

Michel Turin SA
Gestion commerciale et immobilière

Tél. 038 33 20 65
2074 Marin
Rue Charles-Perrier 3

A vendre à Colombier

VILLA MITOYENNE DE 6 pièces

de construction récente, comprenant :

4 chambres à coucher, salon avec cheminée, coin à manger indépendant, cuisine, 2 salles d'eau, cave, buanderie, chauffage individuel, 2 places dans garage souterrain. Terrain de 380 m².

Prix de vente 310.000 fr.

Fonds propres nécessaires 67.000 francs.

Particulier cherche à acheter

villa 7-8 pièces,

région est de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres HA 291 au bureau du journal.

A vendre au Val-de-Ruz belles parcelles de

terrain

agricole tout plat.

Adresser offres écrites à DW 287 au bureau du journal.

Baux à loyer
au bureau du journal

Dem. à louer

Pour jeune homme, 17 ans, on cherche

chambre

à Neuchâtel, pour le 1er avril.

S'adresser à : R. Schmid, orienteur professionnel. Tél. (01) 853 11 93.

A LOUER

A louer à Neuchâtel, rue du Suchiez, dès le 24 février 1976,

avec service de concierge

appartement tout confort de 3 pièces

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Colombier
CH. DES ÉPINETTES

3 pièces dès Fr. 488.—, libre tout de suite ou date à convenir.

VERGER 9

studio Fr. 327.— libre : 1er avril 1976
2 pièces Fr. 430.— libre : date à convenir
4 pièces Fr. 655.— libre : tout de suite
Ces prix s'entendent charges comprises.
S'adresser à FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

Nous avons à louer

à Boudry

de beaux appartements de 1-2-3 ou 4 pièces

Pour tous renseignements, s'adresser au (029) 2 86 24 (heures des repas).

A louer à Cortaillod

villa de 7 pièces

avec 2 garages, carnotzet, terrain de 1063 m². Vue imprenable sur le lac. Loyer mensuel 1700 fr., charges comprises.
Libre dès le 1er mars 1976.

Ecrire sous chiffres 28-900047 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A louer à Boudry, ch. des Addoz, tout de suite ou pour date à convenir,

APPARTEMENTS

2 pièces dès Fr. 348.— charges comprises

3 pièces dès Fr. 420.— charges comprises

4 pièces dès Fr. 502.— charges comprises

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer

Pralaz 13 à Peseux
pour le 24 juin 1976

appartement de 3 pièces

+ garage, loyer Fr. 403.— + charges.

S'adresser à Fiduciaire Stocker S.A. Uttins 8, 2034 Peseux. Tél. 31 74 55.

A louer à Neuchâtel (chemin de Trois-Portes), immédiatement ou pour date à convenir,

studio Fr. 325.—

dès le 24 mars 1976

studio Fr. 313.—
6½ pièces Fr. 1012.—
garage Fr. 64.—
place de parc Fr. 15.—

charges comprises.

Gérance Bruno Müller Tél. 24 42 40.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Fahys,

APPARTEMENT de 3 pièces

avec tout confort. Logement entièrement rénové. Balcon.
Loyer mensuel :
Fr. 415.— plus charges.

A louer à Neuchâtel,

beaux appartements de 1, 2, 3 et 4 pièces,

situés :
– rue de Gibraltar,
– rue de l'Ecluse,
– rue des Saars,
– rue des Parcs.
Loyers convenables, tout confort, libres tout de suite ou pour date à convenir.

Renseignements : Fid. Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Gibraltar,

APPARTEMENT de 4 pièces

hall, avec tout confort. Balcon. Situation ensoleillée. Vue.
Loyer mensuel :
Fr. 500.— + charges.

A louer à BIENNE à la rue de l'Argent pour le 1er mai 1976,

APPARTEMENT DE 3 CHAMBRES

cuisine agencée, salle de bains. Aménagement intérieur tout confort. W.-C. séparés.
Location Fr. 430.— par mois, plus charges.

Pour tous renseignements tél. (032) 23 15 15, interne 21, de 8-12 h et 14-18 heures.

A louer à Serrières immédiatement ou pour date à convenir

2 PIÈCES

(sans confort), 3me étage.
Loyer mensuel, Fr. 200.—
S'adresser à Boulangerie Weber. Tél. 25 27 41.

A louer Gouttes-d'Or 19, à Neuchâtel, dès le 24 mars 1976,

STUDIO

loyer Fr. 265.— + charges.

S'adresser à Fiduciaire Stocker S.A. Uttins 8, 2034 Peseux. Tél. 31 74 55.

A louer à Boudry, immédiatement ou pour date à convenir :

3 pièces Fr. 439.—
4 pièces Fr. 584.—

pour le 24 mars 1976

1½ pièces Fr. 320.—

charges comprises.

Gérance Bruno Müller Temple-Neuf 4, Neuchâtel Tél. 24 42 40.

A louer à Boudry

grand studio

(36 m²) de style rustique, avec cuisine équipée et salle de douche. Loyer mensuel 300 fr. + charges. Libre pour le 1er mars 1976.

Michel Turin S.A., gestion commerciale et immobilière, 2074 Marin. Tél. (038) 33 20 65.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Moulins,

STUDIO MEUBLÉ

avec tout confort.
Loyer mensuel :
Fr. 330.— + charges.

A louer à Neuchâtel (rue Louis-d'Orléans), immédiatement ou pour date à convenir,

4½ pièces dès Fr. 650.—

dès le 24 mars 1976

3½ pièces Fr. 530.—

charges comprises.

Garage Fr. 70.—

Gérance Bruno Müller Tél. 24 42 40.

A lour à Hauterive et Saint-Blaise, tout de suite ou pour date à convenir,

APPARTEMENTS TOUT CONFORT

de 2, 3, 4 et 5 pièces.

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Cortaillod

APPARTEMENT

4 pièces spacieuses
+ cuisine, balcon, vue sur le lac, Fr. 645.— **tout compris.**

Tél. 46 13 88.

Vols city

KUONI

Petit tour des grandes cités.

L'ambiance particulière et pétillante des cités étrangères, vous ne la vivrez pleinement que si tout a été préparé à l'avance. Avec soin, sûreté et expérience. Et par Kuoni, bien sûr. Vols réguliers en jets modernes de compagnies réputées.

Tunisie 4 jours dès **Fr. 298.-** (dès janvier)	**Athènes** 4 jours dès **Fr. 398.-**	**Berlin** 4 jours dès **Fr. 268.-**
Budapest 4 jours dès **Fr. 288.-**	**Bucarest** 4 jours dès **Fr. 198.-**	**Dubrovnik** 4 jours dès **Fr. 258.-**
Istanbul 4 jours dès **Fr. 398.-**	**Londres** 4 jours dès **Fr. 198.-**	**Moscou** 4 jours dès **Fr. 455.-**
Prague 4 jours dès **Fr. 258.-**	**Rome** 4 jours dès **Fr. 238.-**	**Venise** 4 jours dès **Fr. 298.-**
Varsovie 4 jours dès **Fr. 228.-**	**Vienne** 4 jours dès **Fr. 258.-**	Majorité des vols dès avril. Ces prix minimum ne seront valables que pendant une période limitée. Vous en apprendrez davantage en parcourant le prospectus «Vols City». SILVA

Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans chacune des 45 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: **Neuchâtel:** 8, rue de l'Hôpital 244500. **Bienne:** Dufour 17/ Collège 221422. **La Chaux-de-Fonds:** 76, av. Léopold-Robert 235828.

KUONI Les vacances - c'est Kuoni

025.B.76.71

---

10 minutes à l'ouest de Neuchâtel, à louer

splendide appartement résidentiel

5 pièces + cuisine habitable, cheminée de salon, garage, grand balcon sud-ouest, magnifique vue sur le lac, Fr. 850.— **tout compris.** Eventuellement meublé.
Tél. (038) 46 13 88.

ÉTUDE WAVRE, notaires Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

À LOUER
LE LANDERON, immédiatement ou pour date à convenir, bel appartement de

2 CHAMBRES

tout confort. Loyer mensuel 380 fr., charges comprises. Cuisine agencée. Place de parc.

BOUDRY, bel appartement de

2½ CHAMBRES

tout confort. Loyer mensuel 460 fr., charges comprises. Cuisine agencée. Garage ou place de parc.
Libre immédiatement ou pour date à convenir.

CRESSIER, immédiatement ou date à convenir, appartements de

2, 2½ et 3 CHAMBRES

tout confort. Ascenseur. Service de conciergerie. Loyers mensuels dès 300 fr, 350 fr. et 410 fr., charges comprises. Places de parcs.

À LOUER

quartier ouest de Neuchâtel, rue Varnoz, date à convenir, dans immeuble neuf, ascenseur, tout confort, cuisine agencée, balcon, cave, jardin d'enfants et place de jeux :

1 appartement de 4½ pièces
3me étage.
Loyer Fr. 610.— + charges.

1 appartement de 4½ pièces
rez-de-chaussée.
Loyer Fr. 550.— + charges.

1 appartement de 3 pièces
rez-de-chaussée.
Loyer Fr. 310.— + charges.
Place dans garage souterrain: Fr. 65.—
Pour traiter : tél. 25 46 65.

BOUDRY

A louer dans quartier tranquille

bel appartement de 3 pièces

avec tout confort et vue.
Loyer Fr. 400.— parc compris + charges.

S'adresser à Mme Bula, Fbg Ph.-Suchard 27. Tél. (038) 42 22 63.

ÉTUDE WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

À LOUER
HAUTERIVE, immédiatement ou pour date à convenir, magnifiques appartements de

3½ CHAMBRES

cuisine agencée, coin à manger, balcon.
L'immeuble est situé près de la forêt et jouit d'une vue imprenable. Place de jeux pour les enfants.
Loyer mensuel 590 fr. + 60 fr. de charges.
GARAGE 70 fr.

A louer tout de suite ou pour date à convenir,

appartements de 2, 3 et 4 pièces

situés à :
Boudry,
Bôle,
Colombier,
– Hauterive,
– Marin,
– Le Landeron.
Loyers convenables, tout confort.

Renseignements : Fid. Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

Colombier
A louer magnifique

3 PIÈCES

3me étage,
Fr. 370.— par mois, + charges Fr. 75.50.
Libre tout de suite ou à convenir.

Pour visiter : **tél. 41 31 31.**

Pour traiter : **tél. (021) 22 29 16.**

BEVAIX

A louer pour date à convenir à la rue du Château,

STUDIO NON MEUBLÉ

avec confort.
Loyer Fr. 140.— + charges.

Tél. (038) 24 67 41.

RÉSIDENCE CERISIERS 8-10 2023 GORGIER

Dans situation dominante exceptionnelle.

Vue imprenable sur le lac et les Alpes, environnement tranquille.

Reste à louer quelques appartements

de 3½ pièces, location mensuelle dès Fr. 680.—

de 4½ pièces, location mensuelle dès Fr. 785.—.

Toutes charges, garage, cave et grand galetas compris.

Tout confort, ascenseur, cuisine complètement installée, etc.

Parcelle de jardin potager à disposition de chaque locataire.

Ces appartements pourraient convenir occasionnellement comme résidence secondaire.

Possibilité de LOCATION-VENTE : demandez nos conditions extrêmement avantageuses.

Visite et documentation sans engagement, sur demande.

comina mobile sa
18, rue de la Gare 2024 SAINT-AUBIN/NE Tél. (038) 55 27 27.

A louer à Neuchâtel (Ecluse), dès le 1er juin 1976,

LOCAUX COMMERCIAUX

env. 210 m².
Loyer mensuel Fr. 1700.—, charges comprises.

Gérance Bruno Müller Tél. 24 42 40.

A louer à **Neuchâtel, rue des Carrels**

très bel appartement de 3 pièces

cuisine complètement agencée, avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle. Bains-toilettes. Terrasse. Dès le 24 mars Fr. 480.— + charges.

S'adresser à Agence 13*13, Orangerie 8, Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

DISCOUNT 77

C'est moins cher

Gala fromage — **2.—**
double crème 160 g (100 g 1.11) au lieu de 3.10

Extra fromage — **1.75**
Gerber 200 g — au lieu de 2.50

Planta minus caloris — **1.50**
végétale 250 g — au lieu de 1.80

Astra 10% — **3.35**
450 g (100 g –.74⁴) — au lieu de 4.25

Triangoli — **3.30**
Hero 870 g net (100 g –.37⁹) — au lieu de 4.45

Ravioli — **2.20**
Hero 860 g net (100 g —.25⁵) — au lieu de 2.70

Rösti — **2.70**
Hero 870 g (100 g —.31) — au lieu de 3.60

Petits pois — **1.60**
Roco 550 g (100 g —.29) — au lieu de 2.25

Patriarche
Vin vieux de France
mise en bouteilles à Beaune

par carton de
6 bouteilles 26.40
(bt 7,5 dl 4.40)

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, **le mardi 17 février 1976, dès 14 heures,** à Boudry, local des ventes, rue Louis-Favre 20, les biens ci-après désignés dépendant de la masse en faillite de G.-A. Hugli S.A., à Bevaix:
2 armoires de bureau en acier, à portes rentrantes comprenant rayons; 1 bureau métallique et bois; 1 bureau en «L», métallique et bois, 5 tiroirs; 1 table de bureau; 2 chaises de bureau avec roulettes; 3 chaises en métal, siège et dossier plastique; 1 machine à écrire électrique de marque Olympia; 1 machine à calculer électronique de marque Cazio; 1 machine à photocopier de marque Confort; 1 caisse à monnaie Pecuna; 1 buffet de service; 1 armoire étroite de cuisine; 1 table à rallonges; 1 table de cuisine avec 2 tabourets et 2 chaises; 8 chaises; 1 frigo Indesit; 1 glace; et 1 lampadaire. Le local des ventes sera ouvert, pour visiter, le jour des enchères dès 13 h 30. La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES BOUDRY

A LOUER

ÉTUDE WAVRE, notaires
Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

BUREAUX

À LOUER immédiatement ou date à convenir, dans immeuble commercial au centre, situation de premier ordre,

3 PIÈCES

chauffage central général, ascenseur.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Bevaix, au chemin des Sagnes (immeubles neufs),

APPARTEMENTS
de

1 pièce dès Fr. 295.— + charges
2 pièces dès Fr. 335.— + charges
3 pièces dès Fr. 405.— + charges
4 pièces dès Fr. 510.— + charges.
Cuisines agencées. Tapis tendus. Balcons. Ascenseurs. Garages. Parking. Situation tranquille. Vue.

À REMETTRE
RUE DE CHAMPRÉVEYRES 7,
tout de suite ou à convenir,

1½ PIÈCE 374 fr.
par mois, charges comprises.

Pour visiter: Tél. (038) 25 29 72
Pour traiter:

La Bâloise Assurances
Place Pépinet 2, Lausanne.
Service immobilier - Tél. (021) 22 29 16

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre atelier

1 collaborateur (serviceman)
pour l'entretien des voitures.

Garage M. Kocher-Marolf
3235 Erlach, tél. (032) 88 12 83.

On cherche

jeune fille ou garçon
pour le buffet et

jeune cuisinier

Faire offre au Restaurant de la Place, Le Locle, tél. (039) 31 24 54.

Le Landeron

A louer pour fin juin au bord du lac,

grand appartement de 3½ pièces

avec tout confort, cuisine agencée et ascenseur.
Loyer dès Fr. 475.— + charges.

Tél. (038) 24 67 41.

BOUDRY

A louer pour fin juin dans quartier avec vue,

bel appartement de 7 pièces

avec tout confort, 2 salles de bains, 2 W.-C., et cuisine agencée.
Loyer Fr. 850.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, tél. (038) 24 67 41.

A louer
Près de la gare

joli studio

meublé, tout confort, à demoiselle, dès le 1er mars 1976, 325 fr.

Louis-Favre 6, tél. 25 41 32.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à Neuchâtel, rue F.-C.-de-Marval,

1 GARAGE

Loyer mensuel 61 fr.

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer pour fin mars à la rue des Fahys,

PLACES DE PARC

dans garage sous-terrain chauffé.
Loyer Fr. 70.—

Tél. (038) 24 67 41.

AREUSE

A louer tout de suite ou pour date à convenir au quartier des Isles,

appartement de 2 pièces

avec tout confort.
Loyer dès Fr. 285.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Neuchâtel (rue des Moulins), immédiatement ou pour date à convenir,

LOCAUX

Fr. 200.—
1er étage
sans confort.

Gérance Bruno Müller Tél. 24 42 40.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Précel S.A.

cherche, pour suivre la fabrication des pièces mécaniques, un

CONTRÔLEUR

Ce poste pourrait être occupé par :

mécanicien, dessinateur ou autre personne ayant déjà occupé un poste analogue.

Faire offres ou se présenter à Précel S.A., Vy-d'Etra 10, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 33 56 56.

Pour compléter son équipe de système, le CENTRE ÉLECTRONIQUE DE L'ÉTAT DE VAUD cherche

UN PROGRAMMEUR OU PROGRAMMEUR DE SYSTÈME

Système IBM 370-135 exploité sous OS/VS1 avec applications en télétraitement.

CONDITIONS :

— Formation officielle technique ou commerciale
— 2 ans de pratique au minimum dans le langage Assembler IBM 360/370
— Pratique sur un gros système IBM avec DB et TP souhaitée.

ACTIVITÉ :

— Travaux d'un programmeur de système avec OS/VS1 et télétraitement CICS
— Le nouveau collaborateur aura la possibilité de parfaire ses connaissances par des cours techniques internes et externes
— Horaire variable.

Les offres, avec copie de certificats, sont à adresser au CENTRE ÉLECTRONIQUE DE L'ÉTAT DE VAUD, rue Caroline 11bis, 1003 LAUSANNE. Tél. (021) 22 25 91 - 92 ou 21 69 87.

Usine de Produits Chimiques Neuchâtel S.A.
Entreprise de production de la branche cosmétique cherche immédiatement ou pour date à convenir

LABORANTIN A

pour le contrôle de la production, des matières premières et de la qualité.

Nous désirons :
— esprit d'analyse
— capacité de travailler seul
— initiative
— éventuellement expérience dans l'analyse bactériologique

Nous sommes à disposition de toute personne intéressée, de langue française et possédant quelques connaissances d'allemand, pour un entretien sans engagement.

Prière de prendre contact par écrit ou par téléphone avec :

Usine de Produits Chimiques Neuchâtel S.A.
30, route Gouttes-d'Or - Tél. (038) 25 91 66
CH - 2008 Neuchâtel

URGENT

On cherche

jeune homme

sérieux et actif pour travail facile et varié, pour 2 à 3 mois, éventuellement place stable (si convenance). Entrée immédiate.

Faire offres à :

Maison Gugger-Guillod, graines, 1786 Nant. Tél. (037) 71 24 25.

Buffet de la Gare, Bevaix, cherche

sommelière

pour entrée immédiate.
Tél. 46 12 28.

Fabrique de boîtes cherche :

POLISSEUR

parfaitement au courant du polissage de la boîte de montre acier.
Téléphoner pendant les heures de bureau au : (038) 57 12 88.

L'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, cherche à s'assurer la collaboration de

1 secrétaire médicale diplômée

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres complètes et détaillées au chef du personnel de l'hôpital Pourtalès, Maladière 45, 2000 Neuchâtel.

La Safari: une troisième Renault 4 tout aussi économique et pratique.

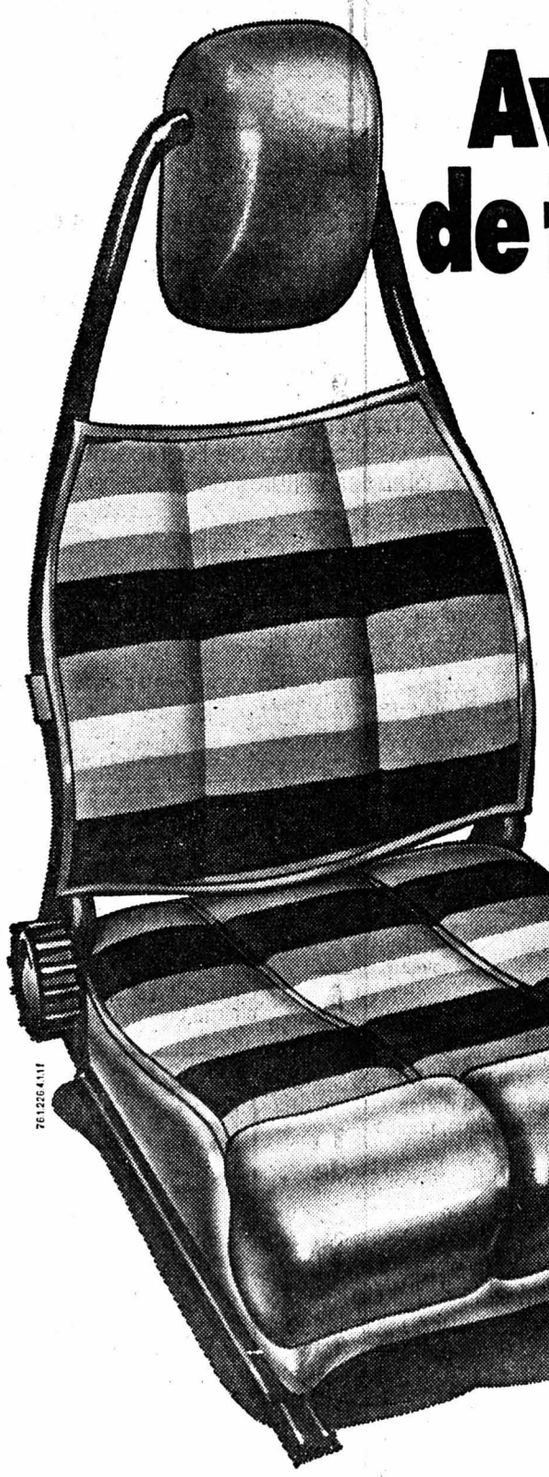

Avec un brin de folie en plus.

Parce que des sièges aussi décontractés et des couleurs aussi gaies dans une Renault 4, avouez-le, ça n'est pas courant.

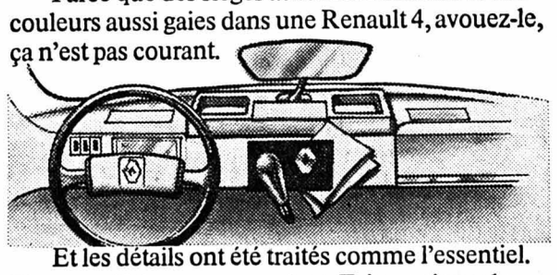

Et les détails ont été traités comme l'essentiel. Plus sportif: le nouveau volant. Très pratique: la pince, sur le tableau de bord, pour y placer une lettre, une carte routière. Très astucieux: les bacs de portières, véritables fourre-tout.

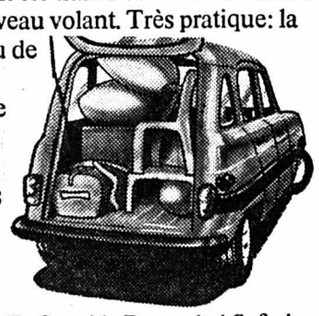

Enfin, si la Renault 4 Safari est confiée à des mains moins expertes, la bande noire le long des portes est une protection très efficace pour la carrosserie.

Mais la Safari, c'est avant tout une Renault 4: 5e porte arrière, volume du coffre variable, traction avant, économie d'entretien et le prix, bien entendu.

RENAULT
400 agents actifs à votre service

Renault 4. Une gamme de 3 modèles.

La plus économique: **7'777.–***

Une voiture à habiter gaiement! Son prix: **8'400.–***

La mieux équipée. Seulement **8'800.–***

* + frais de transport

Toutes les Renault 4 sont protégées contre la rouille (Tectyl) ce qui permet à Renault (Suisse) S.A. d'offrir une garantie anti-rouille de 5 ans pour autant que les services mentionnés dans la notice d'entretien soient régulièrement effectués.

Renault préconise **elf**

Cochez la case du modèle qui vous intéresse. Nous vous enverrons volontiers et sans engagement le catalogue correspondant.

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Ne 2

A envoyer à
Renault Information, 8105 Regensdorf

LA CHAUX-DE-FONDS

Skieurs, vous êtes tous intéressés!

Que doit-on faire en cas d'accident?

A l'occasion d'une conférence de presse tenue hier matin à La Chaux-de-Fonds, le directeur de l'Office du tourisme, M. Fernand Berger, MM. Eric Rudolf, le nouveau président du Service secours aux skieurs (SSS) et son chef technique Bertrand Favre ont longuement expliqué les raisons de la mise sur pied d'une telle organisation, les objectifs recherchés, les projets futurs. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Mais le but principal de cette réunion était avant tout de présenter les règles d'or que tout témoin d'un accident sur les pistes doit observer. Ces sept commandements, tout le monde les aura à l'esprit, tant il est vrai que la responsabilité de chacun existe face à un blessé, de la route ou du ski. Ces règles, les voici :

— Protéger le lieu de l'accident par une signalisation bien visible, au moyen de deux skis plantés en croix dans la neige, en amont de l'accidenté.

— Protéger le blessé du froid. Ne pas le bouger et surtout ne jamais défaire les souliers si le blessé se plaint de douleurs aux jambes, car le travail du secouriste est entravé ; d'où une perte de temps.

— Avertir au plus vite la station de remontée mécanique ou l'endroit le plus proche d'où l'on peut atteindre le service de secours. Indiquer clairement et d'une manière précise le lieu de l'accident (couleur de la piste, numéro de balise ou nom géographique du lieu).

—Attendre en réconfortant le blessé. Ne jamais lui donner à boire ou à manger, même s'il réclame, car lors de son arrivée à l'hôpital si une narcose est nécessaire, il doit avoir l'estomac vide.

— Veiller à ce que le blessé aie assez d'air. Ecarter les curieux qui font cercle autour de lui et le prive d'une oxygénation réconfortante. Conseillez-lui de respirer lentement et profondément. Cela détend et diminue la douleur.

— Dès l'arrivée des secouristes, conformez-vous à leurs décisions et mettez-vous à leur disposition pour un éventuel coup de main. Dès lors, votre responsabilité n'est plus engagée.

— Evitez de transporter le blessé dans votre voiture privée, en raison du manque de confort, d'une éventuelle aggravation de la blessure à la suite d'un coup de frein et des formalités plus longues pour une hospitalisation. Autrement dit, attendez l'ambulance.

Voici quelques remarques extrêmement précises, simples aussi. Nous en retiendrons deux éléments : ne jamais ôter un soulier et surtout bien indiquer aux secouristes le lieu exact de l'accident. Il est en effet arrivé parfois que les sauveteurs aient dû parcourir plusieurs pistes avant d'avoir localisé la personne accidentée. D'où une perte de temps qui pourrait avoir de graves conséquences. Ces mises en garde, chaque sportif doit les connaître à l'heure où les pistes sont envahies. Ph. N.

Important : signaler le lieu de l'accident au moyen des skis. (Avipress - Jacot)

« Le chemin des écoliers passe... » aussi par La Chaux-de-Fonds

(c) « Le chemin des écoliers passe... » c'est le titre d'une nouvelle émission de télévision réalisée actuellement dans six pays : la Suisse, la France, la Belgique, Monte-Carlo, le Canada et le Luxembourg. Dans chacun de ces pays, deux villes sont désignées, qu'une fillette ou un garçon sont chargés de découvrir au travers de son histoire, de son économie, de son tourisme.

De dimanche à hier, une petite Luxembourgeoise accompagnée par un journaliste français a fait escale à La Chaux-de-Fonds. Assistée par un chauffeur de taxi et une photographe de la Métropole horlogère, elle livrera pendant 26 minutes sur les petits écrans ses impressions, fera part de ses réflexions, permettra enfin au travers de diapositives et de photos de porter loin à la ronde le nom de cette cité.

Ce chemin des écoliers passera également par Bienne avant d'être diffusé sur les différentes chaînes.

Résultats du concours de ski alpin organisé par les «Amis de la nature» chaux-de-fonniers

Un concours cantonal de ski alpin, s'est déroulé sur les pistes de la Serment, organisé par la section de La Chaux-de-Fonds des « Amis de la nature ». Samedi après-midi se disputait le slalom géant en deux manches et dimanche matin le slalom spécial en deux manches également. Plus de cinquante participants s'étaient inscrits. Il y eut beaucoup d'abandons. Voici les principaux résultats :

SLALOM GÉANT

Cadets filles : 1. Nicole Cuany, Peseux ;2. Anne-Claude Jacot, CFD ; 3. Micheline Cuany, Peseux.

Cadets garçons : 1. Blaise Steiner, Le Locle ; 2. Dominique Boillat, CFD ; 3. C. Neuenschwander, CFD.

Juniors : 1. Thierry Steiner, Le Locle ; 2. Alain Collioud, Peseux ; 3. Jean-Charles Georgis, Le Locle.

Dames : 1. Monique Pahud, CFD ; 2. Isabelle Rosselet, Peseux ; 3. Anne Collioud, Peseux.

Vétérans : 1. José Aellen, CFD ; 2. Louis Peltier, CFD ; 3. Jacques Petitjean, Le Locle.

Seniors : 1. Bernard Schulze, Le Locle ; 2. Frédy Feutz, CFD ; 3. Paul-M. Boillat, CFD.

SLALOM SPÉCIAL

Cadets filles : 1. Micheline Cuany, Peseux ; 2. Nicole Cuany, Peseux ; 3. A.-Claude Jacot, CFD.

Cadets garçons : 1. Dominique Boillat, CFD ; 2. C. Neuenschwander, CFD ; 3. Michel Aellen, CFD.

Juniors : 1. Thierry Steiner, Le Locle ; 2. Michel Pfenniger, Peseux ; 3. J.-Chs Georgis, Le Locle.

Dames : 1. Anne Collioud, Peseux ; 2. Monique Pahud, CFD ; 3. Michèle Collioud, Peseux.

Vétérans : 1. José Aellen, CFD ; 2. Louis Peltier, Peseux ; 3. Guido Tosalli, CFD.

Seniors : 1. B. Vuilleumier, CFD ; 2. Paul-M. Boillat, CFD ; 3. Frédy Feutz, CFD.

COMBINÉ ALPIN

Cadets filles : 1. Nicole Cuany, Peseux ; 2. Micheline Cuany, Peseux ; 3. A.-Claude Jacot, CFD, etc.

Cadets garçons : 1. Dominique Boillat, CFD ; 2. C. Neuenschwander, CFD ; 3. Michel Aellen, CFD, etc.

Juniors : 1. Thierry Steiner, Le Locle ; 2. J.-Chs Georgis, Le Locle ; 3. Alain Collioud, Peseux.

Dames : 1. Monique Pahud, CFD ; 2. Anne Collioud, Peseux ; 3. Catherine Petitjean, Le Locle.

Vétérans : 1. José Aellen, CFD ; 2. Louis Peltier, CFD ; 3. Gaby Cuany, Peseux.

Seniors : 1. Frédy Feutz, CFD ; 2. Paul-M. Boillat, CFD ; 3. M. Perrinjaquet, Peseux, etc...

Intervention des PS dans une carrosserie

(c) Hier, peu avant 8 h 30, les premiers secours de La Chaux-de-Fonds ont dû intervenir dans la carrosserie Haag, au numéro 20 de la rue de la Ruche, de la fumée ayant envahi les sous-sols. Une équipe munie d'appareils de protection contre les gaz fut engagée.

En fait, il s'agissait d'émanations de gaz provoquées par un liquide nocif utilisé à fabriquer du polyester et qui s'était répandu accidentellement sur le sol. Il n'y a pas eu de dégâts.

Problèmes d'emploi dans l'enseignement

A propos des postes à mi-temps

Le secteur de l'enseignement est particulièrement touché par la crise. On connaît les difficultés que rencontrent les jeunes normaliens, à la fin de leurs études, pour trouver un emploi. La solution ? Elle réside peut-être dans la création de postes à mi-temps dont nous avons déjà abondamment parlé et qui ne fait pas l'unanimité des différentes commissions scolaires appelées à se prononcer sur cette expérience. Une expérience qui serait limitée aux années 1976-1977 et 1977-1978.

Cette solution (deux enseignants par classe) permettrait de libérer certains postes et donnerait la possibilité à des enseignants sans emploi de trouver du travail. L'expérience a déjà été tentée à La Chaux-de-Fonds et les résultats ont été très encourageants.

M. Marcel Jaquet, président du Syndicat neuchâtelois des enseignants primaires et préprofessionnels (SNEPP - VPOD), est un chaud partisan de l'enseignement à mi-temps en duo et il se fait le porte-parole de son syndicat :

« Notre syndicat a accepté à la quasi-unanimité l'introduction de l'enseignement à mi-temps en primaire et secondaire préprofessionnelle. La même majorité a estimé qu'en principe l'intérêt de l'élève était sauvegardé. A priori, il n'y a aucune raison de penser le contraire.

» Si l'expérience était effectuée sur un plus grande échelle et se révélait positive, elle libérerait quelques places au début, puis davantage par la suite. Une généralisation plus poussée résoudrait le problème de l'emploi dans l'enseignement. Grâce à cette solution, des personnes très attachées à leur profession pourraient continuer à l'exercer en disposant du temps nécessaire à des travaux de recherche, à la poursuite d'études, à la tenue plus aisée de leur ménage, à la continuation d'une vocation culturelle ou artistique, etc...

» Aux membres de la Société pédagogique neuchâteloise qui s'opposent au projet de mi-temps, nous rappellerons que leurs collègues de la Société pédagogique vaudoise, réunis en congrès le 25 mai 1974, ont proposé la création de postes de travail à mi-temps ou à temps partiel dans l'enseignement primaire. Or, je pense que les Vaudois ont autant que les Neuchâtelois le sens des réalités pédagogiques. »

LE LOCLE

« Le dragon » par le TPR

(c) Samedi soir, à la salle des Jeanneret, au Locle, le Théâtre populaire romand a donné une représentation du « Dragon » d'Evgueni Schwartz. Un excellent spectacle qui fut vivement apprécié par le public. Nous avons déjà eu l'occasion de présenter cette œuvre qui rencontre partout beaucoup de succès.

330 heures de musique

(c) Pour sa 330me heure de musique, le Conservatoire des Montagnes neuchâteloises avait choisi la salle Marie-Anne-Calame 5, au Locle. Devant un très nombreux public, Pierre-Henri Ducommun, violoniste, et Grisèlde Kocher, pianiste, ont interprété la sonate No 1, opus 78, en sol majeur de Brahms, la deuxième sonate opus 28 de Roussel et enfin la sonate opus 30 no 2 en do mineur de Beethoven. Les mélomanes ont beaucoup apprécié la très grande classe des interprètes.

LES PONTS-DE-MARTEL

Campagne d'évangélisation

(c) A l'occasion du 138me anniversaire du Réveil, l'Alliance évangélique de la paroisse des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz organise cette semaine une grande campagne d'évangélisation. Le pasteur Philippe Décorvet et M. Henri Bacher proposent tous les soirs à la salle de paroisse une réflexion sur le thème général : « Comment vivre sa foi dans le monde », soit en tant que couple, en tant que jeune ou que citoyen dans la société.

Chaque soir également, ces débats sont complétés par la participation soit de la fanfare de la Croix-Bleue, de la Jeune Eglise, de l'Armée du salut ou du chœur mixte paroissial. Relevons enfin que M. et Mme Bacher présenteront, à l'intention des enfants, un théâtre de marionnettes.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 15 h et 20 h 30, « Les dents de la mer » (12 ans, prolongations).

Eden : 18 h 40 et 20 h 30, « Emmanuelle 2 » (18 ans, prolongations).

Plaza : 20 h 30, « Histoire d'O » (18 ans).

Scala : 15 h et 20 h 45, « L'île sur le toit du monde » (enfants admis, prolongations).

ABC : 18 h 30 et 20 h 30, « Une journée aux courses », avec les Marx Brothers, (12 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo : 21 h 30 à 4 h.

Le Sctoch : 21 h 30 à 4 h.

La Boule d'Or : 21 h 30 à 4 h.

La Boule d'Or : 21 h 30 à 4 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.

Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).

Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.

Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.

Musée des beaux-arts : les collections.

Musée paysan des Eplatures : année du patrimoine architectural dans le Jura neuchâtelois.

Vivarium (Jardinière 61) : de 14 h à 17 heures.

Galerie du Club 44 : François Morellet.

Galerie du Manoir : Cléa et Onélio Vignando, dessins et sculptures.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Wildhaber, 7, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

DIVERS

Théâtre : 20 h 30, l'ensemble de danses folkloriques bulgares Balkanska Mladost.

Club 44 : 20 h 30, « Hiroshima mon amour », film d'Alain Resnais.

Le Locle

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts : Youri Messen - Gaschin, graveur sur bois.

Pharmacie de service : Philippin, 27, rue D.-JeanRichard ; dès 21 h, tél. 117

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52

LES BRENETS

« La Lucarne » : 20 h 30, récital de Jacques Debronckart.

La qualité multiplie les kilomètres.

Plus de kilomètres en toute sécurité.
La traction avant Peugeot des 104, 204, 304 et 304 S maîtrise les virages les plus serrés. Les quatre roues indépendantes, avec barres anti-dévers assurent l'excellente tenue de route de toute Peugeot. Un système de freinage exemplaire (disques AV, tambours à réglage automatique AR et compensateur) accroît votre sécurité en toute circonstance. Ces freins sont assistés sur les 204, 304 et 304 S. La carrosserie de sécurité protège de toutes parts les passagers.

Plus de kilomètres économiques.
Les Peugeot 104, 204, 304 et 304 S consomment peu et leurs frais d'entretien sont vraiment bas. Leur équipement standard complet n'implique aucun supplément. Leur prix est net et avantageux, il comprend entre autres: quatre portes, chauffage de la lunette arrière, sécurité antivol, pneus radiaux — et même les frais de transport.

Plus de kilomètres dans le plus grand confort.
La suspension à quatre roues indépendantes des Peugeot 104, 204, 304 et 304 S est l'une des meilleures du monde, elle aplanit pour vous jusqu'aux chaussées défoncées. Même les Peugeot de petite et moyenne cylindrée offrent un habitacle très spacieux, muni de l'équipement complet des plus grandes voitures de la classe moyenne.

Plus de kilomètres sans souci.
La robustesse de construction Peugeot est légendaire, leurs moteurs puissants en métal léger, avec vilebrequin à 5 paliers et arbre à cames en tête, sont extrêmement résistants à tous les régimes. Endurants, ils gardent leur fougue et leur vigueur pendant une très longue période d'utilisation. Ceci explique la longévité supérieure, la haute valeur de reprise des Peugeot et la fidélité exceptionnelle de la clientèle à la marque Peugeot.

304 Berline GL: 5 places, 4 portes, puissance fiscale 6,56 CV, 1288 cm³.
304 Break SL: 5 places, 4 portes + panneau ouvrant. Volume du coffre 700 à 1500 dm³, charge utile 460 kg.
304 S Berline: La version sportive de la 304, 5 places, 4 portes. Levier de vitesses au plancher, compte-tours électronique, phares halogènes, teintes métallisées en série.

204 Berline GL: 5 places, 4 portes, puissance fiscale 5,76 CV, 1130 cm³.
204 Break GL: 5 places, 4 portes + panneau AR ouvrant. Volume du coffre 700 à 1500 dm³, charge utile 470 kg.

104 Berlines L et GL: 5 places, 4 portes, puissance fiscale 4,85 CV, 954 cm³.
Nouveau: Coupé 104 ZS. 4 places, 2 portes + grand hayon AR. 1123 cm³, 66 CV DIN, 155 km/h.

Lors de votre prochain essai vous apprécierez le confort, la sécurité, la sobriété et la conduite agréable de votre future Peugeot qui se surclasse dans sa classe!

Bon FAN I
Nom:
Adresse:
NPA et lieu:
Prière d'adresser ce coupon à l'importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.

Je désire recevoir une documentation sur:
☐ 104 Berline
☐ 104 Coupé ZS
☐ 204 Berline
☐ 204 Break
☐ 304 Berline
☐ 304 Break
☐ 304 S Berline

PEUGEOT
Sécurité, confort, robustesse.

JURA - JURA

Epilogue judiciaire de l'« affaire Giordano » : les accusés reconnus coupables de diffamation

D'un correspondant :

Le président du tribunal de Delémont, M. Charles Ceppi, a rendu hier son jugement dans la plainte pénale déposée le 2 novembre 1972 par M. Victor Giordano, journaliste à Courtedoux, contre trois membres de la commission d'admission au cours accéléré pour instituteurs, MM. R. S., inspecteur scolaire à Delémont, M. P., inspecteur scolaire à Bassecourt, et A. B. enseignant à Porrentruy.

Au terme d'une très longue procédure, les trois prévenus ci-dessus ont été reconnus coupables de diffamation pour avoir fait publier, dans les journaux jurassiens et de Suisse romande, en octobre 1972, l'article relatif à l'éviction de M. Giordano du cours accéléré, article dans lequel ils affirmaient que l'intéressé n'avait pas été confirmé dans sa fonction d'employé municipal à Porrentruy parce qu'il avait photocopié secrètement des procès-verbaux du Conseil municipal de cette ville.

Le juge a condamné les coupables à une amende de 180 fr. ; ils devront payer 600 fr. au plaignant, comme participation à ses frais judiciaires. Les coupables supporteront également solidairement le tiers des frais de justice se montant à 985 fr., les deux-tiers de ceux-ci étant mis à la charge de l'Etat. Le juge n'a pas retenu contre eux le délit de violation du secret de fonction.

Il est à noter que les prévenus ont indiqué, en cours d'audience qu'ils avaient soumis leur texte jugé diffamatoire au préfet de Porrentruy, M. Jobé, qui avait estimé qu'ils pouvaient le faire publier. Ainsi, une nouvelle condamnation vient d'être prononcée en épilogue à l'affaire Giordano, après celle de l'appointé de police, lui aussi reconnu coupable de diffamation par la Cour suprême du canton de Berne.

Commission du district de Laufon : élection fixée au 4 avril prochain

Le Conseil exécutif du canton de Berne a fixé, d'entente avec les autorités laufonnaises, au 4 avril, soit 15 jours après les élections à la Constituante jurassienne, la date d'élection de la commission de district de Laufon qui aura pour tâche de mener à bien les éventuels pourparlers de rattachement de ce district jurassien germanophone à un canton voisin de son choix.

Rappelons que le 14 septembre dernier, le district de Laufon a choisi de se maintenir au sein du canton de Berne et que la commune germanophone de Roggenbourg, dans le district de Delémont, s'est, elle, rattachée au district de Laufon. La commission en question comprendra 25 membres, dont huit du chef-lieu, deux des communes de Grellingue, Liesberg, Roeschenz, Wahlen et Zwingen et un de chacune des autres communes du district.

DÉLAI DE SIX ANS

La loi adoptée en novembre par le Grand conseil bernois accorde un délai de six ans pour mener à bien la procédure de rattachement éventuel et un délai de deux ans, échéant le 19 novembre 1977, pour engager des pourparlers à ce sujet.

Ainsi qu'en avait décidé le Grand conseil bernois en novembre dernier, le futur canton du Jura ne figure pas au nombre des cantons voisins, ceux de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et celui de Soleure ayant seuls cette qualité. Pour qu'une procédure de rattachement soit engagée, la loi exige qu'un cinquième des électeurs du district le demande par pétition.

Les fonctionnaires se préoccupent de leur avenir dans le nouvel Etat

Les fonctionnaires jurassiens ont siégé récemment à Delémont et ont abordé divers problèmes relatifs à la structuration de leurs groupements. Ils ont manifesté une volonté unanime de tout mettre en œuvre pour créer une Association des fonctionnaires du futur canton du Jura.

Ils ont également abordé les projets de constitution cantonale actuellement dans le domaine public, et plus particulièrement les dispositions finales et transitoires figurant dans le projet élaboré par l'Ordre des avocats jurassiens. La question primordiale qui préoccupe les fonctionnaires est évidemment celle de la mise au concours des postes par l'administration jurassienne. Les avocats proposent que les postes non pourvus ne soient pas mis au concours, alors que les fonctionnaires actuels auraient le droit de priorité pour les nouvelles places créées.

Ces propositions ne sont pourtant pas du goût de tout le monde dans le Jura et plusieurs partis politiques ont déjà émis d'autres idées à ce sujet. Devant cette situation, les fonctionnaires en place ressentent le besoin de s'unir, d'où la proposition de création d'une association les réunissant tous. Une commission « ad hoc » nommée lors de l'assemblée de Delémont, étudiera la question et déposera son rapport lors d'une prochaine assemblée.

«Guerre des étendards»: compromis proposé

(sp) Dans une lettre adressée au Conseil fédéral, l'Association jurassienne des Bernois confédérés, d'obédience autonomiste, et dont le siège est à Moutier, commente certains événements violents survenus dans le Jura-Sud et indique qu'il serait judicieux, en vue de contribuer à un apaisement, de décréter que les immeubles appartenant à l'Etat, sis dans les trois districts du Jura bernois, arborent et le drapeau bernois et l'emblème jurassien. Le secrétariat de la délégation du Conseil fédéral aux affaires jurassiennes vient de faire savoir à l'association précitée que cette question serait examinée par le Conseil fédéral au cours de sa séance d'aujourd'hui. Il est bon de rappeler à ce propos que le peuple jurassien est encore expressément reconnu dans la Constitution bernoise, de sorte que la demande de l'association de Moutier ne contrevient pas à cette dernière.

Bientôt un syndicat patronal jurassien

(sp) L'Union du commerce et de l'industrie, au cours d'une récente séance, a examiné les conséquences qu'avait pour ses membres la création du futur canton du Jura. Elle a reconnu la nécessité impérieuse pour ceux-ci de s'organiser en une sorte de syndicat à l'échelle du territoire du futur canton, afin d'assurer la défense des intérêts des industriels, commerçants et de ceux qui exercent des professions libérales et indépendantes. Une telle association patronale sera effectivement créée au cours d'une séance prévue le 19 février. La question de la présidence de l'Association et de la nomination d'un secrétaire permanent ou semi-permanent sera également abordée, aucune solution ne lui ayant été trouvée jusqu'ici.

Décès d'un poète jurassien

A l'hôpital de Bienne est décédé lundi, des suites d'une longue maladie, M. Robert Simon, professeur de lettres. Natif de Buix, en Ajoie, il était âgé de 58 ans. Après avoir obtenu son brevet d'instituteur à l'école normale de Porrentruy, il avait poursuivi ses études aux universités de Lausanne et de Berne. Il avait enseigné en qualité de maître secondaire à Malleray et à Bienne. Pendant quelques années, il dirigea l'école française de Berne. Dans l'armée, il était capitaine de l'artillerie de forteresse.

Poète et écrivain de valeur, Robert Simon avait publié des recueils de vers, des monographies de peintres contemporains et collaboré à l'anthologie jurassienne. Membre de la société des écrivains suisses et de l'Institut jurassien, il était lauréat de plusieurs prix littéraires, notamment du prix Edgar-A.-Poe, qui est décerné aux poètes d'expression française. Influencé par Paul Valéry, Robert Simon avait choisi le vers régulier pour chanter l'amour et la beauté. Parmi les recueils qu'il avait publiés figurent « Vers l'île », « Trois miroirs pour un visage » et « Signes de soie ».

FRIBOURG

Au Grand conseil

Une certaine promiscuité regrettable à Marsens

De notre correspondant :

Séance écourtée, hier, au parlement cantonal, précédée qu'elle fut par des séances des groupes politiques. On y traita d'ailleurs de recours en grâce, à huis clos. Auparavant avait été adopté un décret relatif au subventionnement de la construction d'écoles primaires. Trois députés, MM. Bouverat (PDC), Andrey (PICS) et Raymond Kolly (soc) ont développé des motions relatives aux affaires sociales. M. Kolly a rappelé qu'une commission a été constituée pour étudier la conception des maisons pour personnes âgées valides dans le canton. Il demande que le mandat de cette commission soit étendu au sort des personnes âgées invalides. Il suggère deux sortes de solutions : la construction d'habitations à caractère médico-social ou la transformation « ad hoc » de bâtiments appartenant déjà à l'Etat : ancien hôpital cantonal ou ancienne maternité. M. Kolly pense qu'il est urgent d'agir pour mettre fin à une situation pénible à l'hôpital psychiatrique de Marsens ou cohabitent des personnes âgées invalides physiques et des malades mentaux.

Le député Raymond Kolly rappelle ce qu'écrivait le Dr Maurice Remy l'an passé, lors du centenaire de l'hôpital psychiatrique : « Certaines catégories de pensionnaires, qui ne sont pas toujours des cas psychiatriques, se sont ajoutées aux malades mentaux. Il s'agit surtout de personnes âgées, d'alcooliques, de toxicomanes ou même de délinquants. Si ces personnes pouvaient être hébergées dans des établissements appropriés, la dimension de l'hôpital psychiatrique pourrait être considérablement réduite ». Le Dr Remy dénonçait « l'abus manifeste qui consiste à considérer son institution comme un dépotoir où l'on peut mêler impunément vieillards, criminels, malades, alcooliques, mères de famille et filles publiques ».

PROTECTION DE L'ENFANCE

Le député Séverin Andrey (PICS) demande, lui, que le placement et la garde d'enfants soient soumis à une autorisation délivrée par le département de la santé publique et des affaires sociales. Le département devrait pouvoir interdire de tels placements auprès de personnes jugées inaptes et dénoncées par les justices de paix, l'organisation tutélaire, l'office des mineurs, les services sociaux ou d'autres personnes, autorités et instances.

Des personnes moralement, professionnellement et matériellement inaptes prennent en charge des enfants, « de manière anarchique et dangereuse », dit M. Andrey qui attire l'attention du gouvernement sur sa responsabilité. Ainsi, il demande que des dispositions soient prises pour doter la loi d'application fribourgeoise du Code civil suisse d'un article réglementant les placements d'enfants.

MIEUX GARANTIR LES ASSURANCES SOCIALES

Confier à la Chambre des assurances du tribunal cantonal toutes les attributions de la commission cantonale de recours en matière d'assurances sociales : telle est en substance la motion développée hier par M. Germain Bouverat (PDC). Le nombre et la complexité des affaires, la nécessité d'une coordination, l'insuffisance de l'appareil administratif de la commission actuelle sont invoqués par le député. « A notre avis — dit-il — il y a des causes, en matière d'assurance invalidité, qui revêtent tout autant d'importance que des procès portant sur des cas de responsabilité civile ».

ECOLES PRIMAIRES ET SUBVENTIONS

Par 85 voix et 18 abstentions, les députés ont adopté le décret relatif au subventionnement de la construction d'écoles primaires. Les taux de subventionnement sont fonction, notamment, de la classification des communes. Or, en octobre 1975, cette classification a été réadaptée, bien des communes changeant de classe. Si les anciens taux de subventionnement avaient été maintenus, le rapport des charges aurait été modifié au profit de l'Etat, donc au détriment des communes. Un nouveau barème a donc été établi, qui implique « grosso modo » le même équilibre que par le passé, même si la situation particulière de certaines communes est modifiée.

Dès lors, le débat fut tiède. On entendit certes M. Emile Pasquier (rad., Semsales) déplorer que l'occasion ne soit pas saisie pour favoriser la relance économique. Le rapporteur, M. Paul Werthmuller et le directeur de l'instruction publique, M. Aebischer, répondirent qu'on ne saurait le faire par le biais d'un tel décret. Quant à M. Yves Beaud (PAI, Porsel), il mit le doigt sur quelques incohérences de la nouvelle classification : on y voit de pauvres communes passer de 6me à la 5me classe, alors même qu'elles doivent recevoir l'aide spéciale de l'Etat. Les députés refusèrent d'apporter des retouches au barème.

Michel GREMAUD

ESTAVAYER-LE-LAC

Les samaritains délibèrent

(c) Réunis sous la présidence de Mme Elisabeth Rey, les membres de la section staviacoise de l'Alliance suisse des samaritains ont renouvelé le mandat de leur comité au sein duquel fait son entrée Mme Marie-Odette Jolliet, nouvelle secrétaire. Présenté par Mme Micheline Pilet, monitrice, le rapport d'activité rappela les nombreuses prestations auxquelles participèrent les membres.

Des fresques à l'église ?

(c) L'intérieur de la Collégiale d'Estavayer est actuellement entre les mains de spécialistes qui procèdent à de nombreux sondages afin de déterminer la présence éventuelle de fresques sous l'épaisse couche de plâtre des murs et des voûtes. Des décorations colorées ont déjà été mises au jour autour des vitraux. Les travaux de restauration qui ont débuté en 1970 pour la partie extérieure de l'édifice vont bientôt s'achever, si bien que l'on pourra vraisemblablement « attaquer » l'intérieur dans le courant de cette année.

Un conseiller d'Etat au Cercle économique

(c) Le Cercle économique staviacois a récemment convié M. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat fribourgeois, à entretenir ses membres des nouvelles dispositions relatives à l'aide fédérale pour la rénovation de logements et maisons familiales. Cette conférence à laquelle assistèrent une septantaine de personnes fut introduite par M. Jacques Bullet, syndic d'Estavayer.

BIENNE - BIENNE

Au Grand conseil bernois

Décret sur la protection des minorités

La journée d'hier du Grand conseil bernois a été essentiellement consacrée à l'examen d'un décret sur la protection des minorités. Ce n'est pas moins 12 propositions d'amendements aux 17 articles que contient le décret qui ont été examinés. Pourquoi un décret sur la protection des minorités dans le canton de Berne ? Parce que la loi cantonale sur les communes précise que « lors de la constitution des autorités, il sera équitablement tenu compte des minorités ». La loi bernoise se fonde elle-même sur les principes fondamentaux développés par le Conseil exécutif et le Tribunal fédéral dans leur jurisprudence concernant l'article 17 de la loi de 1917 sur l'organisation communale.

L'entrée en matière sur le décret a été accepté par 112 voix contre 17. Seul le groupe radical l'a combattue, estimant que le décret contient trop d'imprécisions. L'article 1 du décret précise son champ d'application : une minorité a droit à une représentation équitable dans toutes les autorités élues exclusivement par un organe communal. L'article 2 donne une définition des minorités. Les minorités politiques sont constituées par des groupes d'électeurs qui ont fait valoir en temps utile leur droit de représentation, qui sont organisées en associations au sens 60 du CCS, qui ont pour but une activité politique et dont l'existence après les élections semble assurée pour une période de fonction au moins. Un amendement présenté par un député radical biennois demandant que les minorités aient l'obligation de se présenter en tant que parti politique a été rejetée. Tous les autres articles du décret ont été acceptés avec quelques modifications de moindre importance. Ces articles concernent les délais, les attributions de sièges à la majorité et à la minorité, etc.

FUSION DE PETITES COMMUNES

Dans l'après-midi, les députés se sont penchés sur un autre décret, concernant la fusion des petites communes. Selon la loi cantonale bernoise sur les communes, le canton est tenu d'encourager la fusion de petites communes et leur rattachement à d'autres communes pour atténuer leurs problèmes financiers et de personnel.

Dans l'esprit du législateur, il s'agit pour l'Etat de favoriser uniquement la fusion de communes municipales et mixtes, autrement dit de communes politiques. L'entrée en matière a été acceptée par 83 voix contre 50. Toutefois, au cours de l'examen article par article du projet de décret, des amendements visant à la suppression pure et simple de plusieurs articles ont été présentés et acceptés. Devant cette situation, un député a déposé une motion d'ordre et il a été décidé, à une écrasante majorité, de renvoyer le projet devant une commission.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h « Limelight (dès 12 ans) » ; 17 h 45 « L'étranger » 20 h 15, « Une Anglaise romantique »
Capitole : 20 h 15 « La veuve Couderc »
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50 « L'école scandale ».
Lido : 15 h et 20 h 15 « Emmanuelle 2 - l'antivierge (4me sem.) »
Metro : 14 h 50 et 19 h 50 « Jusqu'au dernier sangue - La vengeance des tigres jaunes »
Palace : 15 h « Titi - superstar » ; 20 h 15 « Exhibition »
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 15 « Les dents de la mer (jaws) »
Scala : 15 h et 20 h 15 « Goodby Bruce Lee »
Studio : 15 h et 20 h 15 « Le comte de Monte-Cristo »

PISCINE. — **Piscine ouverte, palais des Congrès :** de 8 h à 21 heures.

EXPOSITIONS

Aux caves du Ring : jusqu'au 26 février, la société des beaux-arts expose Michel Delprête, Heinz-Peter Kohler.
Galerie 57 (faubourg du Lac) : gouaches dessins et collages de Théo Gerber, Paris (jusqu'au 21 février)
Salle Farel, (quai du Haut 12) : dernier jour, dessins et peintures réalisés par les enfants et les jeunes de l'Organisation romande de loisir et d'aide à la jeunesse.

URGENCES

Pharmacie d'office : Adler, 25 rue Centrale, tél. 22 26 44
Médecin : tél. 22 33 33
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88
FAN-L'Express : rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11

Pénurie de places d'apprentissage : appel lancé aux employeurs bernois

Ce printemps, il faut s'attendre à ce que le marché des places d'apprentissage se dégrade également dans le canton de Berne. La pénurie de places d'apprentissage deviendrait alarmante surtout si les entreprises bernoises qui forment des apprentis décidaient d'en diminuer le nombre en raison de la récession qui dure déjà depuis plus d'une année. En 1975, les jeunes gens qui sortaient de l'école n'avaient pas tous trouvé une place d'apprentissage dans la branche qu'ils avaient choisie de préférence. A l'époque, il avait pourtant été possible, dans l'ensemble, d'équilibrer l'offre et la demande, note l'office d'information et de documentation du canton de Berne.

En 1976 à nouveau, une volée considérable de jeunes se trouvera en fin de scolarité obligatoire. Pour éviter qu'une partie d'entre eux ne restent inoccupés, avec les répercussions malheureuses qui s'ensuivent, la direction de l'économie publique du canton de Berne prie instamment les employeurs de ne pas relâcher leurs efforts visant à former des apprentis, mais bien plutôt de les intensifier dans la mesure du possible. Toutefois, il ne faudrait pas multiplier les places d'apprentissage aux dépens de la qualité de la formation atteinte actuellement.

ASSURER LA RELÈVE

Les efforts entrepris aujourd'hui pour former des apprentis assurent la relève de demain. Il est déjà établi maintenant qu'à partir de 1980 l'effectif des apprentis diminuera de 25 à 35 %. Finalement, l'expansion de la formation des apprentis, considérée sous l'angle du maintien et de l'amélioration du pouvoir concurrentiel de notre économie dans son ensemble et de chaque entreprise en particulier, est une impérieuse nécessité. Les services cantonaux chargés des tâches touchant au marché du travail suivent attentivement l'évolution du marché des places d'apprentissage. Ils s'efforcent de tirer parti au maximum des possibilités en matière de places d'apprentissage qu'offrent l'administration cantonale et les communes. Au cas où les élèves libérés de l'école ne trouveraient pas tous, malgré les efforts déployés, une place d'apprentissage ce printemps et si ces jeunes n'étaient pas en mesure de trouver par eux-mêmes d'autres solutions provisoires qui aient un sens, les autorités cantonales compétentes devront chercher, de concert avec les autorités communales et les associations économiques, des solutions de transition (année de pratique, programme d'engagement social, cours de formation de base, etc.).

Après une tragique arrestation

(c) Le sergent de la police municipale Fahrni qui avait été blessé à la colonne vertébrale, au ventre et au bras lors de l'arrestation d'un fou armé d'un fusil le 29 septembre dernier, a regagné aujourd'hui son domicile biennois. Après un long séjour à l'hôpital bâlois pour paraplégiques, M. Fahrni va devoir hélas ! se déplacer en chaise roulante, ses jambes étant presque totalement paralysées. A l'aide de béquilles et de supports métalliques, il arrive néanmoins à marcher sur une soixantaine de mètres. Ces derniers temps, il avait passé les week-end à Bienne auprès de sa famille, recevant de nombreuses marques d'amitié de la part de ses amis et de ses collègues et notamment de l'inspecteur Barbezat.

VAUD - VAUD - VAUD

Fin de l'occupation d'une usine à Payerne

De notre correspondant :

Après de laborieuses négociations, l'occupation de l'usine Massa SA, par le personnel de l'entreprise, qui en était à son cinquième jour, a pris fin hier vers 13 heures. Voici d'ailleurs le communiqué de la FTMH :

« Après de laborieuses négociations entre les représentants des travailleurs et les secrétaires de la FTMH, d'une part, et la direction de l'entreprise, d'autre part, le conflit qui avait donné lieu à l'occupation par les travailleurs de la fabrique Massa, à Payerne, s'est terminé par un accord comprenant un plan social pour les licenciements à la base du conflit. Cet accord a été accepté par l'assemblée de l'ensemble du personnel. Le travail a repris hier après que les locaux, en parfait état de propreté, eurent été remis par les occupants à la direction de Massa, en présence d'un représentant des autorités ».

Et voici le communiqué de Massa SA :

« Sous l'effet de la crise économique générale, qui touche en particulier le marché de la montre « Roskopf », Massa SA s'est vu contrainte de diminuer ses effectifs en licenciant 22 personnes en fin d'année 1975. A la suite de cette décision, le personnel a soudainement décidé l'occupation des locaux, sans avoir engagé le dialogue. Dans un esprit de conciliation, le conseil d'administration a décidé de mener avec ses partenaires sociaux une discussion rendue difficile par la situation financière de l'entreprise. Après une longue négociation, un protocole d'accord a été signé, qui vise à faciliter le reclassement du personnel licencié, tout en ménageant, en fonction des perspectives actuelles, l'avenir de la société.

Nous espérons que cet accord sera de nature à rétablir un climat de confiance, qui permettra à l'entreprise de reprendre son activité normale ».

YVERDON

Assemblée de protestation des ouvriers de la FOBB

(c) Hier, vers 17 h 30, a eu lieu au Cercle ouvrier, quai de la Thièle à Yverdon, une assemblée de protestation organisée par la section d'Yverdon du syndicat de la FOBB. Environ 150 personnes sur 200 convoquées avaient répondu à cet appel. Une résolution a été votée déclarant : « Les ouvriers de la FOBB lutteront autant qu'il faudra pour maintenir les avantages acquis au terme de la convention collective de 1971 en particulier en ce qui concerne le 13me salaire et l'indexation de celui-ci. En ce moment, des négociations sur le plan national sont en cours entre la FOBB et les partenaires patronaux. Ces derniers sont très réticents, paraît-il, soit à maintenir le 13me salaire et l'indexation. Le patronat propose le maintien du 13me salaire contre l'abandon par les ouvriers de la FOBB de l'indexation, ce que les ouvriers de cette dernière ne veulent pas accepter ».

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

MOUDON

Avec les samaritains

(c) La section des samaritains de Moudon et des environs a siégé, sous la présidence de M. Marcel Leibundgut. Après l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, le président a rappelé l'activité de l'année écoulée, notamment l'organisation d'un cours de sauveteurs, qui a groupé 21 participants. Les comptes ont été adoptés, ainsi que le rapport des vérificateurs. Puis, le comité a été réélu comme suit : MM. M. Leibundgut (président), W. Dubrit (vice-président), Mmes Pfefferlé (trésorière), S. George (secrétaire), Mme Roux, organisatrice des ventes, et MM. Crisinel et Parel, membres.

LUCENS

De fidèles serviteurs

(c) Au cours du repas annuel du personnel communal, qui s'est déroulé au refuge forestier, MM. Maurice Michod, syndic, et Marc Porchet, municipal des travaux, ont remercié leurs collaborateurs de l'effort accompli au service de la commune. Trois employés ont été fêtés pour 95 ans d'activité. Il s'agit de Mme Rose Dutoit, qui s'est occupée durant 30 ans de la conciergerie des bureaux communaux. Elle prend sa retraite après avoir servi sous la direction de... huit syndics. En témoignage de reconnaissance, elle a reçu une pendule neuchâteloise. M. Aloïs Ribet, chef piqueur a reçu, pour quarante ans d'activité, un plateau dédicacé avec une channe et des gobelets en étain.

PAYERNE

Soirée de l'« Harmonie »

(c) Le chœur mixte « L'Harmonie », qui est plus que centenaire, a donné sa soirée annuelle au casino de Beaulieu. Sous la direction de M. A. Nobile, chanteurs et chanteuses ont interprété plusieurs chœurs de Carlo Hemmerling, Claude Le Jeune, Mozart, R. Gagne et Henri Dès, pour le plus grand plaisir de l'auditoire. Entre deux morceaux, Mme Jeannette Rossier, présidente, après avoir souligné que la relève était difficilement assurée dans la société, a donné la liste des membres à l'honneur : MM. Léon Jaccoud (57 ans d'activité) ; Jean Comte (46 ans) ; Albert Raymond (43 ans) ; Marcel Tharin (41 ans) et Daniel Husson (37 ans). En intermède, les auditeurs ont applaudi les charmantes productions du « Petit chœur du collège », dirigé par M. Robert Cardinaux. A l'entr'acte, délégués et invités se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. En seconde partie, les acteurs du « cercle théâtral de Lausanne » ont interprété avec brio deux pièces en un acte, qui remportèrent un vif succès auprès des spectateurs.

Après la fuite d'un restaurateur

(c) On se souvient que le 7 janvier dernier, le tenancier (d'origine hollandaise) du restaurant « La Rotonde », à Payerne, avait disparu laissant pour près de 100.000 fr. de dettes derrière lui. Deux créanciers (des commerçants) avaient déposé chacun une plainte pénale. Or, la « Feuille des avis officiels du canton de Vaud » du 10 février nous apprend que l'Office des faillites de Payerne a ouvert la faillite de l'ex-tenancier par prononcé du 3 février 1976.

L'affaire suit donc son cours.

A la recherche d'un directeur

(c) La première mise au concours du poste de directeur du collège de Payerne ayant avorté, à la suite d'intrigues politiques, une deuxième mise au concours vient d'être faite dans le numéro du 10 février de la « feuille des avis officiels du canton de Vaud ». La population espère que, cette fois, seul l'intérêt général prévaudra pour la nomination du nouveau directeur d'un collège qui compte près de 350 élèves, et que le département de l'Instruction publique et des cultes saura veiller au grain.

Plus de 6000 bêtes abattues

(c) Durant l'année 1975, il a été abattu dans les abattoirs communaux, 6267 pièces de bétail, soit 556 bovins, 154 veaux, 163 moutons, 5168 porcs, 129 chevaux et 97 poulains, représentant 761.165 kilos. En outre, il a été procédé au contrôle de 634.780 kg de viandes importées dans la commune.

Opel – une valeur sûre.

La nouvelle Ascona.

Mieux qu'assurer simplement la succession de la gagnante de rallyes.

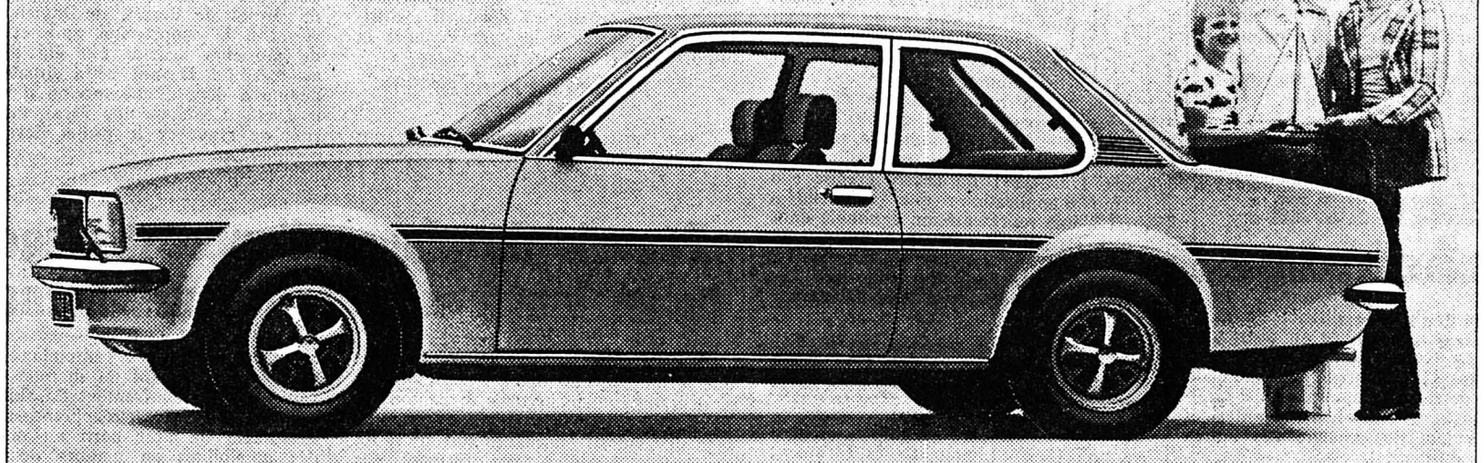

McCann-Erickson ASN 618a/76 N

Opel Ascona. Summum de la conduite grâce à une technique parfaite. OPEL GM

Les rallyes internationaux ont rendu le nom «Ascona» synonyme de performances remarquables et de construction à toute épreuve. Les perfectionnements qui se sont succédés ont amené un élément supplémentaire: le summum de la conduite.

Summum de la conduite grâce à une construction d'ensemble moderne et parfaitement au point, alliant magistralement la sécurité et le confort. Par exemple à l'aide d'un châssis (1) offrant avec une tenue de route sportive de premier ordre un confort exceptionnel. Avec des éléments de sécurité rationnels: des zones déformables calculées et établies par ordinateur (2), un habitacle d'une rigidité à toute épreuve avec charpente de toit spécialement renforcée (3) et le réservoir d'essence placé à l'endroit le mieux protégé: au-dessus de l'essieu arrière (4).

Summum de la conduite garantie par un moteur économique et fiable, aux accélérations immédiates, puissantes et silencieuses (5)

Summum de la conduite assurée par un habitacle confortable dans lequel cinq personnes peuvent voyager commodément, même sur de très longs parcours. Avec de larges dégagements pour les jambes à l'arrière, dans des sièges de forme anatomique; ceux de devant possèdent des ceintures à enroulement automatique (6).

Summum de la conduite grâce à un équipement riche et fonctionnel. Les instruments à cadrans ronds faciles à lire du fait de l'absence de reflets. Tous les modèles Ascona sont équipés de freins à disque à l'avant avec servo-frein, de pneus à ceinture d'acier (7), de phares de recul, d'une vitre arrière chauffante, de pare-chocs garnis d'une bande de caoutchouc (8) et de multiples autres accessoires qui rendent la conduite agréable et sûre.

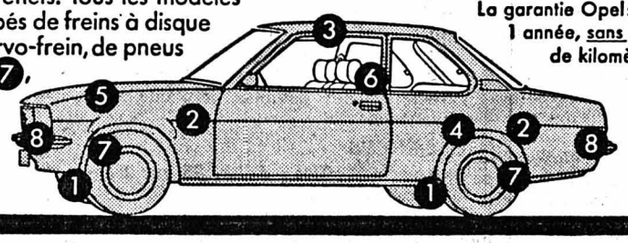

La nouvelle Ascona est offerte à partir de Fr. 12 480.–, en berline à 2 ou 4 portes, avec moteur 1,2 litre S de 44 kw (60 ch DIN), 1,6 litre S de 55 kw (75 ch DIN) ou moteur 1,9 litre S de 66 kw (90 ch DIN), éprouvé en rallye. En option, boîte automatique GM.

Faites donc un essai avec la nouvelle Ascona, car le summum de la conduite ne s'explique pas. Il faut le constater soi-même.

Facilités de paiement assurées par GMAC Suisse S.A.

La garantie Opel: 1 année, sans limitation de kilomètres.

Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc ; **La Neuveville** Garage Belcar ; **Les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse, et les distributeurs locaux à : **Bevaix** Garage Relais-de-la-Croix ; **Boveresse** Michel Paillard ; **Colombier** Garage du Vieux-Moulin **Dombresson** Edmond Barbey ; **Nods** Garage de la Poste.

WALTER RODERER
im neuesten Dialekt-Lustspiel
«DER JUNGGESELLE»
Théâtre de Neuchâtel
Mittwoch 18 Februar, 20.30 Uhr
Vorverkauf Musikhaus Hug + C°.
Telefon 25 72 12
Ermässigungen: AHV-Lehrl. + Schüler
Fr. 2.—

SCIES et RABOTEUSES INCA

Comparez nos prix réduits.

Notre vitrine vous donne un aperçu.

Prospectus et renseignements par les spécialistes

Quincaillerie de la Côte PESEUX

Parcage en face des magasins
Tél. 31 12 43

Pour votre
décoration d'intérieur
telle que la pose de tapisserie (papier et tissu), construction de mobilier sur mesure, pose de tapis, rideaux, faux plafonds, etc, à des prix très avantageux.
Renseignements et visite à domicile sans engagement.
Ecrire à M. Gilbert Prétôt, fbg Philippe-Suchard 21, 2017 Boudry.

Des meubles rembourrés, recouverts à neuf, vous procureront une grande joie!

Quel est le sort d'un salon après de longues années! Des teintes fanées, des tissus râpés, des taches, des déchirures, des trous ...

Maintenant que les enfants sont partis, c'est le moment pour vous de faire recouvrir votre salon. Nous sommes là pour réaliser vos désirs rapidement et avantageusement dans nos propres ateliers.

Notre choix de tissus d'ameublement vient d'être renouvelé par de splendides nouveautés. Demandez-nous un devis, nous vous soumettrons volontiers échantillons et propositions.

Un coup de téléphone, ou une petite visite, en valent la peine!

Pfister Meubles

Grâce à nos propres ateliers: travail plus soigné, prix plus avantageux!
RE 4
2500 Bienne
Tél. 032 - 42 28 62
2000 Neuchâtel
Tél. 038 - 25 79 14

W. von Burg PEINTURE
MARIN
Fleur-de-Lys 9 — Tél. 33 13 52

Garages en béton
Grand choix – 25 000 constructions livrées!
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA – 1018 Lausanne 021/37 37 12
uninorm

DÉMÉNAGEMENT DÉBARRAS
Transports de pianos
Garde-meubles
M. DANUSER - Peseux
Ø 31 57 83.

GODET VINS
Auvernier

MACHINES A LAVER
le linge et la vaisselle. Neuves, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'émail, avec rabais jusqu'à 50 %. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement
Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.
Dacéco S.A.
Tunnel 3, Lausanne. Tél. (021) 23 52 28, le soir (021) 91 64 92.
Succ. Neuchâtel Tél. (038) 25 82 33.

A vendre
points Silva
Mondo - Avanti.
Prix avantageux.
Ecrire à : case postale 433, 1401 Yverdon 1.

Travail à domicile
Vous aussi vous pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.
Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant.
GISO S.A.
4563 Gerlafingen.
Tél. (065) 35 58 68, interne 36 entre 8 et 11 h.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Avec la nouvelle assurance ZurichLUK, vous pouvez non seulement réunir vos assurances vie, accidents et maladie en une seule police, mais encore l'adapter en tout temps à vos besoins.

Maintenant existe vraiment une police d'assurance qui peut (mais ne doit pas) comprendre, en un seul et unique contrat, tout ce qui jusqu'ici était couvert par des contrats isolés d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance accidents. Et cela, malheureusement, souvent au prix de lacunes et de chevauchements de couverture.

C'est pourquoi cette nouvelle assurance inédite s'appelle ZurichLUK, LUK étant l'abréviation des termes allemands de vie, accidents et maladie. Aussi, la ZurichLUK représente-t-elle un véritable «new look» de la «Zurich».

La ZurichLUK s'adapte à tous les besoins; vous pouvez la conclure pour vous-même, pour tous les membres de votre famille ou seulement pour certains d'entre eux, ainsi que prévoir des sommes plus ou moins élevées pour une ou plusieurs branches d'assurance, à votre choix. Et si vos besoins d'assurance viennent à changer – ce qui arrive souvent au cours de l'existence – l'unique police ZurichLUK peut y être adaptée très simplement.

Aussi pouvons-nous dire, à juste titre, que la ZurichLUK est des plus simples, pour tous.

Chaque collaborateur de la «Zurich» se fera un plaisir de vous renseigner en détail.

ZurichLUK
pour tous - tout simplement.
Assurances Zurich, Mythenquai 2, case postale, 8022 Zurich

81/76 KISSLING/HEYNE

Presse minute

Le spécialiste de la reproduction rapide, soignée et à bon compte de:

- lettres publicitaires
- rapports
- certificats
- convocations
- listes de prix
- menus
- partitions musicales
- thèses
- procès-verbaux
- soumissions
- papillons
- tarifs
- brochures
- papiers en-tête
- circulaires

2x presse minute

Photocopie minute

sur papier blanc non chimique

Un extrait de notre tarif:

1 photocopie		25 c la pièce
10 photocopies	du même original	24 c la pièce
50 photocopies	du même original	20 c la pièce
100 photocopies	du même original	16 c la pièce
200 photocopies	du même original	14 c la pièce

Nos clients fidèles utilisent nos abonnements qui leur accordent sur ces prix des rabais jusqu'à 12 %

Tél. 038 25 65 01 — Département rapide de l'Imprimerie Centrale SA, 6, rue du Concert, 2001 Neuchâtel

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Commission militaire du Conseil national: oui pour les «Tiger» et les «Skyguard»

BERNE (ATS). — La commission militaire élargie du Conseil national a approuvé lundi l'achat de 72 « Tiger » et mardi l'acquisition de 45 appareils de conduite de tir 75 « Skyguard ». Pour ce qui est du « Tiger », a déclaré mardi au cours d'une conférence de presse le président de la commission, le conseiller national Bonnard, libéral vaudois, le crédit nécessaire à l'achat des appareils américains — soit la somme de 1,17 milliard — a été accepté. D'autre part, la commission s'est ralliée à celle du Conseil des Etats en ce qui concerne l'obligation imposée au Conseil fédéral de faire rapport tous les deux ans sur l'application des accords compensatoires avec les Etats-Unis.

Une proposition de minorité — défendue par M. Baechtold, socialiste vaudois, et signée par 4 conseillers nationaux — visait à renvoyer le projet au Conseil fédéral pour permettre une enquête sur «les agissements» de la société Northrop en Suisse. La commission a estimé qu'il ne fallait pas retenir cette proposition du fait que, s'il y a eu des « agissements », ceux-ci relèvent du ministère public fédéral, qui suit l'affaire. Mais ils demeuraient sans influence sur l'achat des 72 « Tiger ». D'autre part, une enquête interne a été menée par les soins du département militaire qui est parvenu à la conclusion qu'il n'y avait pas eu d'« agissements » — de versements en espèces, par exemple — en rapport avec l'achat des « Tiger ». Quant au comportement de la société Northrop avec des représentants d'autres pays, il ne concerne pas les autorités suisses responsables de l'achat des avions de combat et ne sauraient exercer une incidence sur cette affaire. Un rapport confidentiel a été rédigé à ce sujet par le professeur Trechsel, de Berne, à l'attention du département militaire et des commissions.

Une deuxième proposition de minorité — défendue par le conseiller national Félicien Morel, socialiste de Fribourg — a également été rejetée. Elle demandait que les crédits soient inscrits au budget « dans le cadre de la planification à moyen terme ».

A propos des appareils de conduite de tir « Skyguard », la commission a motivé son approbation par le fait que ce projet est le mieux en mesure de procurer de l'emploi. Contrairement à ce qu'on a pu dire, le fournisseur principal — l'entreprise Contraves — pourrait avoir des difficultés, sans la commande en question, sur le plan de l'emploi au cours du dernier trimestre de l'année. Quant à la situation des 130 sous-traitants suisses, elle n'est pas nécessairement bonne. L'achat des Skyguard ne signifie pas que l'on mette au second rang des projets prioritaires tels que la défense anti-chars ou la protection des divisions mécanisées. Mais le premier objet n'exerçait pas une influence déterminante sur l'emploi et le deuxième n'est pas mûr pour une réalisation immédiate. Au point de vue militaire, la commission a estimé que l'acquisition des 45 Skyguard — qui reviendra à 310 millions, dont 100 millions en 1976 — comble une lacune en ce qui concerne l'engagement de la DCA moyenne de 35 mm.

Le président de la Confédération, M. Gnaegi, et plusieurs officiels supérieurs participaient aux séances.

Les associations patronales rejettent l'initiative sur la participation

Elles préconisent l'acceptation du contre-projet

ZURICH (ATS). — Le comité de l'union centrale des associations patronales suisses recommande le rejet, le 21 mars prochain, de l'initiative syndicale sur la participation des travailleurs dans les entreprises. Il préconise en revanche l'acceptation du contre-projet de l'Assemblée fédérale.

Selon les associations patronales, l'initiative ne vise pas en premier lieu à favoriser une véritable participation du travailleur en tant que tel, mais s'efforce en ancrant dans la constitution la cogestion paritaire au niveau de la direction des entreprises de réaliser des buts intéressant en fait les syndicats eux-mêmes.

En outre, la participation des travailleurs dans les administrations et établissements de la Confédération restreindrait les droits démocratiques des citoyens et perturberait la structure fédéraliste de la Suisse, estime le comité central de l'Union centrale des associations patronales.

Par contre, le contre-projet du parlement permet à son avis de « développer d'une manière harmonieuse les relations entre partenaires sociaux telles qu'elles existent déjà dans les usines, d'accroître la coopération des travailleurs au niveau de la place de travail et de renforcer les organes représentatifs du personnel au sein des entreprises ». Pour les associations patronales, le contre-projet apporte donc « une véritable participation des travailleurs individuels et de leurs représentants au niveau de l'exploitation et y exclut l'intervention de tiers ».

PÊLE-MÊLE

* Le Conseil d'Etat argovien a approuvé la première partie du nouveau projet relatif à la construction du tronçon Frick - Boezberg nord de la route nationale 3. Ce tronçon d'une longueur de 2,9 km coûtera environ 36 millions de francs. Le premier projet, approuvé en 1971 par le Conseil d'Etat, avait fait l'objet d'une douzaine de recours.

Grandes lignes de la politique gouvernementale 1975-1979: une large place aux problèmes économiques et financiers

De notre rédacteur parlementaire à Berne :

Le rapport du Conseil fédéral sur les grandes lignes de la politique gouvernementale durant la législature 1975-1979 a été rendu public mardi après-midi, à l'occasion d'une conférence de presse au cours de laquelle sont intervenus le président de la Confédération, M. Rudolf Gnaegi, le chancelier, M. Karl Huber, ainsi que le directeur de l'administration fédérale des finances, M. Rudolf Bieri. C'est dire, d'entrée de cause, que les soucis du gouvernement du fait de la récession économique comme de la crise que traverse l'Etat central du point de vue financier, trouvent une large place dans ce rapport.

Mais tout d'abord, on parle souvent de ces grandes lignes de la politique gouvernementale, et il est utile de rappeler, comme l'a fait M. Gnaegi dans son introduction, en quoi elles consistent.

C'est un document important, puisqu'il s'agit du programme d'activité du gouvernement pour les quatre années à venir. Contrairement à la règle classique selon laquelle c'est le législatif qui impose ses vues à l'Exécutif, dans le système des trois pouvoirs, le Conseil fédéral, en tant qu'autorité directoriale et exécutive de la Confédération, décide unilatéralement du contenu des grandes lignes. Il se réserve cependant la possibilité, en cas de modifications importantes de la situation, de s'en écarter pour donner la priorité à des tâches non prévues initialement, mais qui apparaissent à un certain moment plus nécessaires. Le rapport est soumis aux Chambres fédérales, qui en prennent acte, mais ne peuvent y demander des transformations, sinon dans des phases ultérieures, par voie de motion notamment.

Le second élément digne d'être signalé, à propos des nouvelles grandes lignes, c'est qu'elles sont liées pour la première fois à un plan financier, ce qui n'avait pas été possible pour le rapport publié en 1972 — l'institution des grandes lignes remonte à 1970. De ce lien, a déclaré le chancelier de la Confédération, dépendait l'établissement d'un véritable ordre d'urgence. Si, à précisé pour sa part M. Bieri, la planification financière et la planification des tâches s'interpénètrent de la sorte, ce n'est pas que nous ayons purement et simplement pris en compte les dépenses découlant des projets envisagés pour la législature, mais cela résulte d'un processus d'ajustements réciproques des besoins et des ressources financières prévisibles.

Une fois de plus, les travaux entrepris à cette occasion ont fait apparaître la nécessité de trouver des ressources nouvelles, et en particulier de réaliser la taxe à la valeur ajoutée dont l'institution sera proposée aux Chambres cette année encore. La politique financière du Conseil fédéral, a encore déclaré le directeur de l'administration des finances dans son exposé, telle qu'elle ressort des prévisions pour la législature, n'est pas une politique de déflation, mais de modération.

Reste à parler non pas de l'ensemble du contenu des grandes lignes — il s'agit d'un document extrêmement dense, fort d'une centaine de pages, dont l'analyse détaillée nous entraînerait trop loin, — mais ce que le Conseil fédéral appelle les « points forts », c'est-à-dire les domaines qui seront au centre de l'activité gouvernementale durant la présente législature.

Dans les circonstances actuelles, a dit M. Gnaegi à ce sujet, les problèmes économiques occupent une place prédominante, nécessitant de très nombreuses mesures, parmi lesquelles il faut citer la mise au point d'un nouvel article constitutionnel sur la conjoncture, et la révision, déjà en cours, de l'assurance-chômage. L'importance que revêt l'assainissement des finances fédérales a déjà été mentionné, de même que le rôle de la TVA à cet égard. Autres points forts : tout ce qui contribue au maintien de l'indépendance du pays, le développement des institutions de l'Etat fondé sur le droit, l'encouragement de la prévoyance sociale, le perfectionnement de la législation sur l'enseignement, le développement de l'aménagement du territoire, comme de la protection de l'environnement. L'ordre dans lequel ces différents points sont traités ne crée pas des degrés de priorité entre eux.

Il vaut la peine enfin de citer les conclusions de l'exposé du chancelier Huber, dont on sait qu'il joue, en sa qualité de « chef d'état-major » du Conseil fédéral, un rôle décisif dans l'établissement des grandes lignes. Notre société, a dit M. Huber, est soumise à des changements continus. Il serait faux de se borner à consolider ce qui existe, cela aboutirait, tôt ou tard, à une véritable crise des institutions. C'est pourquoi, en établissant les grandes lignes et en dressant le plan financier, le Conseil fédéral s'en est tenu au précepte selon lequel continuer à développer les institutions de notre état social est un impératif dicté par une politique saine et prévoyante.

Etienne JEANNERET

Montants compensatoires à la frontière italienne

Pas de répercussions directes en Suisse

BERNE (ATS). — Les droits tarifaires provisoires imposés à la frontière italienne par la commission de la CEE ne devraient pas avoir de répercussions sur le marché suisse, estime-t-on au département fédéral des finances et des douanes.

Dès lundi en effet, la commission de Bruxelles impose des montants compensatoires de 6,2 % (7,9 % envisagés préalablement) sur les exportations et importations italiennes de produits agricoles, la chute de la lire ayant rendu les exportations italiennes hors de concurrence avec les produits similaires des pays de la Communauté. Les droits sur le vin ne seront imposés que jusqu'au 29 février. Pour les autres produits, les montants seront calculés, dès le 23 février, sur la base des fluctuations de la lire durant la semaine antérieure.

Les produits agricoles ne sont pas visés par les dispositions de l'accord de libre-échange conclu entre la Suisse et la CEE. Interrogé par l'ATS, le département fédéral des finances et des douanes en a donc conclu que les mesures de caractère provisoire prises par le Marché commun ne peuvent pas se répercuter directement sur notre marché. D'autre part, il n'est pas envisagé de mettre sur pied en Suisse des meusres analogues à l'endroit de produits étrangers qui défieraient la concurrence, car les droits de douane sont fixés par rapport au poids spécifique. Dès lors, des mesures modifiant le tarif par rapport au poids se révéleraient d'un apport extrêmement faible par rapport au prix de la marchandise. Les associations touchées n'en ont pas formulé la demande, seul, le contingentement demeurant satisfaisant comme mesure régulatoire.

C'est en particulier « la guerre du vin » entre l'Italie et la France, engendrée par « l'accident monétaire » de la lire, qui a suscité les mesures prises à Bruxelles. Chez nous, indique encore le département, les seules interventions récentes en ce domaine ont été des mesures de contingentement demandées par les associations de viticulteurs, par les producteurs suisses, mesures prises en 1975 et reconduites pour cette année, qui s'appliquent aux importations de vins blancs en bouteilles, le vin en vrac faisant déjà l'objet d'un contingentement.

La progression massive des importations de vin blanc en bouteilles alors non contingente risquait en effet de détourner la mesure appliquée au vin en tonneaux.

Pour le vin rouge, les viticulteurs envisageraient des mesures similaires, mais le risque existe de s'attirer des mesures de rétorsion. La division du commerce du département de l'économie publique a rendu les services attentifs au fait que nos exportations avec des pays comme l'Argentine, l'Espagne, la Yougoslavie pourraient en être affectées, et pour l'instant, aucune mesure n'a été prise. La question du vin rouge demeure donc pendante.

Défense et développement des mini-agriculteurs

Swissaid en Colombie

La victoire des libéraux, parti de l'actuel président colombien Alfonso Lopez Michelsen, date de l'été 1974. Les espérances de la période électorale n'ont pas été remplies. Il y a bien eu une réforme fiscale, mais elle est restée loin du changement attendu. Une certaine détente a été marquée par la réouverture des universités et la libéralisation des syndicats, mais les grèves n'en ont pas moins poursuivi leur courbe ascendante. Le 7 août 1975, le pays a de nouveau été placé en état d'exception, une mesure qui permet d'assimiler à un délit toute manifestation organisée par l'opposition. Or, l'opposition ouverte ou latente, est le pays lui-même, tant y est répandu le mécontentement, tant s'y déchaîne de nouveau la violence qui engendre un climat général d'insécurité.

Du fait du boom du café, la situation économique n'est pas mauvaise, mais les prix des articles de consommation courante n'ont cessé de monter, abandonnant les salaires à leur triste sort. Jusque parmi les libéraux fidèles à la coalition gouvernementale (ils sont 8, face à 8 ministres conservateurs), la lassitude est sensible. Dans les montagnes, la guérilla a repris, pas encore au niveau d'il y a 25 ans, assez pour inquiéter.

LA RÉPRESSION DE L'AGITATION RURALE

L'observateur étranger reste ébahi des conditions d'existence qui dominent à la campagne. La Colombie est couverte de monocultures pratiquées sur des domaines parfois plus vastes que le canton de Neuchâtel. Les produits de ces latifonds sont presque exclusivement exportés : café, tabac, coton, bananes, canne à sucre, viande sur pied. La forêt est détruite avec une ardeur aveugle pour alimenter les ventes de bois aux usines nord-américaines ou nationales. Or, en bordure des exploitations qui expédient à l'étranger les produits du sol colombien, la malnutrition, la dénutrition, parfois même la faim, pèsent sur l'immense majorité des habitants. On estime que 70 % de la population vivent au-dessous d'un niveau d'existence décent et que, chaque jour, une centaine d'enfants de moins d'un an meurent parce qu'ils sont privés du minimum indispensable de nourriture, de soins et de protection.

Il y a bien eu promulgation d'une loi sur la réforme agraire en 1961. En quinze ans, on a promis dix-huit ou vingt fois de la réactiver et de l'appliquer. Ce fut en vain ; les citadelles de la grande propriété sont restées inébranlables. L'Institut de la réforme agraire semble être même devenu l'instrument privilégié du sabotage de la loi sur une plus juste répartition des terres cultivables. Comme en maint autre pays de l'Amérique latine, on envoie souvent des candidats aux terres vierges dans les zones à défricher, puis on les expulse quand ils ont commencé de mettre le sol en valeur, quand ils ont construit des voies d'accès et défriché la forêt ou assaini les marécages. Un jeu d'écritures légalisées par des avocats marrons et des fonctionnaires corrompus : le tour est joué. Les défricheurs peuvent recommencer ailleurs, les puissants latifundiaires s'installent ; quelques fortunes s'accroissent sans effort ; d'autre part, quelques centaines de pionniers éreintés vont croupir dans les bidonvilles des cités industrielles.

Un phénomène est pourtant remarquable en Colombie : le degré de connaissance de leur propre situation auquel sont parvenus les mini-cultivateurs, les petits tenanciers, les manœuvres agricoles et les Jean-sans-terre. Ils sont peut-être 1 million, peut-être 1,5 million à faire partie de l'ANUC (association nationale des utilisateurs de terres). Politiquement neutre, ce groupement dénonce les cas de répression qui se multiplient ces derniers temps, travaille à augmenter encore dans les masses paysannes la connaissance de l'injuste répartition des chances de développement et encourage certains projets concrets d'amélioration de la condition des petits paysans par l'union et la mise en commun des ressources et des capacités de travail.

Les bureaux centraux de l'ANUC se trouvent au ministère de l'agriculture à Bogota, ce qui n'empêche pas le gouvernement de contrecarrer les initiatives de l'association sur le terrain. L'ambiguité est reine. La méfiance est universelle. En termes officiels, il y a promesse de collaboration entre l'Institut de la réforme agraire, par exemple, et l'ANUC. En termes concrets, ces promesses d'action commune se détériorent jusqu'au guet-apens, à l'assassinat par des tueurs anonymes, à la mobilisation des forces de police ou de l'armée contre les petits paysans occupant des portions de latifonds laissées en friche par des propriétaires qu'intéresse uniquement la culture extensive et l'élevage à raison d'une vache sur huit, dix ou douze hectares.

C'est à travers l'ANUC que SWISSAID a commencé de s'intéresser à des projets en Colombie. Ces projets sont actuellement au nombre de quatre à financer par le produit espéré de la collecte en cours du 16 février au 16 mars ou par les contributions qui arriveront tout au long de l'année au siège du secrétariat.

Dans le département de Meta (à l'est), il est prévu d'aider une coopérative rurale à acheter un troupeau de bovins. Par la redistribution des veaux et l'engraissage des sujets de boucherie, on recherche un double but ; d'une part, élever le niveau de vie des paysans et, d'autre part, faciliter le travail de conscientisation dans cette zone caractérisée par l'usage extensif d'un sol fort riche et qui pourrait produire plus et mieux que d'immenses troupeaux négligemment répartis dans le vert océan des herbages.

Dans le département de Bolivar (nord), SWISSAID a promis son concours à une coopérative de petits paysans vivant à quelques heures de marche du fleuve Magdalena. Isolés, abandonnés à eux-mêmes, ne bénéficiant ni de services médicaux, ni d'une infrastructure quelconque en électricité, constructions scolaires ou autres commodités, les gens ont commencé de s'organiser. Un crédit leur permettra l'achat d'un tracteur pour le transport du bois et des produits agricoles, la fourniture de matériaux de construction pour des écoles villageoises, l'acquisition de matériel scolaire et de médicaments indispensables.

Dans le département de Valle (ouest), dix jeunes diplômés en agriculture privés d'emploi ont décidé d'acheter avec leurs économies un domaine agricole en zone montagneuse. Ils en feront la base de leur propre existence et l'utiliseront pour organiser des démonstrations de techniques modernes à l'intention de leurs voisins, tous petits paysans éparpillés en altitude et subsistant difficilement. SWISSAID fournira de quoi faire démarrer l'entreprise.

Dans le département de Sucre (nord), la coopérative rurale de San Pedro s'est affirmée sur des terres « reconquises » après des années de luttes et de difficultés. Des crédits venus de la Suisse auront permis l'achat de deux tracteurs et le redémarrage de la coopérative elle-même, chargée de mettre sur le marché les produits des champs travaillés en collectivité, la subsistance au jour le jour étant assurée par les champs cultivés à titre individuel par chaque famille.

Partout, les intéressés ont osé et accompli les premiers pas décisifs. Le concours étranger peut les aider à fortifier le terrain gagné. Ce travail en profondeur ne vaut-il pas mieux que le remplissage perpétuel du tonneau des Danaïdes de la charité internationale actionnée par des déclics émotifs, cautérisant toujours les mêmes conséquences et refusant par définition de s'en prendre aux causes du mal ou du malheur ?

Jean BUHLER

Dans le Bolivar et le Sucre, départements du nord, les paysans occupant des terres laissées en friche par les latifundiaires s'abritent sous des paillotes primitives. (Photo Jean Buhler)

contre la toux? Sirop des Vosges Cazé

VALAIS - VALAIS

Bataille du fluor: fours d'usine fermés durant la floraison des abricotiers

De notre correspondant :

Conférence de presse importante mardi dans le salon vert du palais du gouvernement dans le cadre de la bataille du fluor. On notait la présence même de journalistes venus expressément de Zurich et de Bâle.

Pour la première fois en public le gouvernement prenait le taureau par les cornes et résumait le long travail entrepris pour tenter de mettre fin à ce que les agriculteurs appellent froidement « un fléau » ou « une nouvelle plaie d'Egypte ».

L'Etat ne nie pas la gravité du problème mais demande qu'on évite de jeter des phrases aux quatre vents qui ne soient pas basées sur des rapports solides.

Mardi, MM. Arthur Bender et Guy Genoud, chefs de département de l'hygiène, santé publique et agriculture, firent le point avec leurs chefs de service.

La solution n'est pas dans une chirurgie radicale, a déclaré M. Genoud. Pas question donc de fermer les usines. Il a poursuivi : « La solution est dans la cohabitation, dans le dialogue et la sauvegarde des intérêts à la fois de l'industrie et de l'agriculture ».

Selon le Conseil d'Etat valaisan, actuellement chaque année plus de 500 tonnes de fluor sont déversées dans l'atmosphère valaisanne. Le gouvernement s'empresse d'ajouter que sur ces 500 tonnes, 300 tonnes sont plus ou moins nocives tandis que 50 le sont effectivement.

Que faire ? Hélas pour l'instant aucune base légale ne permet d'agir directement. Les lésés n'ont que la possibilité de s'adresser aux tribunaux en portant plaintes et en prouvant les dégâts subis. Il y a certes les nouvelles dispositions fédérales touchant la protection de l'environnement mais ces dispositions ne sont pas encore entrées en vigueur. On parle certes des normes appliquées en Allemagne et reconnus par l'OCDE. Mais ces normes ne sont nullement légales pour l'instant en Suisse et les pouvoirs publics ne peuvent pas obliger les usines à les appliquer.

En fin de séance, le Conseil d'Etat a annoncé qu'il avait une pièce en mains selon laquelle l'usine de Martigny qu'on accuse de causer des dégâts surtout aux champs d'abricotiers, fermera une partie de ses fours à bien plaire durant la période de floraison soit durant deux ou trois semaines en mars prochain. D'autre part on va faire en sorte que Martigny et Chippis puissent être dotés d'installations aussi efficaces que celles qui existent aux usines de Steg où la rétention des gaz est satisfaisante.

Enfin à long terme des mandataires officiels poursuivront leur dur labeur pour doter le canton d'installations plus efficaces que celles d'aujourd'hui et permettre aux paysans et aux industriels de faire bon ménage.

Ajoutons que pendant ce temps à Martigny les 200 agriculteurs groupés en une association présidée par le préfet du dsitrict poursuivent leur action sur le plan juridique pour déclencher ce qu'ils appellent « le procès du fluor » et arriver « à asseoir les chefs d'usines au banc des accusés ».

M. F.

SUISSE ALÉMANIQUE

Augmentation du chômage dans le canton de Zurich

ZURICH (ATS). — De fin décembre 1975 à fin janvier 1976, le nombre des chômeurs complets a augmenté de 17 %, dans le canton de Zurich, atteignant 6073. Sur ce nombre, 2473 ou 41 % sont âgés de 20 à 29 ans. On comptait à la même date 16.197 chômeurs partiels, soit 16 % de plus qu'à la fin de l'an dernier. Quant aux places vacantes, on en dénombrait 484 ou 47 % de plus qu'un mois auparavant.

Argovie : pas de fabrique de vitamines C dans le Fricktal pour le moment

SISSELN (ATS). — La maison Hoffmann - la Roche renonce pour le moment à construire une fabrique de vitamines C dans le Fricktal (AG). C'est ce qui ressort d'une prise de position de la société à propos de la question de l'épuration des eaux usées dans la commune de Sisseln, où un référendum a été lancé contre un projet de station d'épuration communale. Les auteurs de ce référendum estiment en effet que Hoffmann - la Roche devrait se charger de cette tâche.

D'autre part, le Conseil fédéral n'ayant pas encore tranché les recours formés contre la construction de la chaufferie qui ferait partie de la fabrique, Hoffmann - la Roche a augmenté la production de vitamines dans ses autres usines. Comme la croissance de la consommation a fléchi dans l'intervalle, la construction d'une nouvelle fabrique de vitamines n'est plus aussi urgente.

Les adversaires de ce projet craignaient avant tout que les importantes quantités d'huile lourde nécessaires à l'exploitation n'entraînent une pollution supplémentaire dans le Fricktal.

Bibliographie

Encyclopédie Alpha du cinéma

A l'occasion du 80me anniversaire du cinéma, les Editions Kister à Genève mettent en vente une collection de 154 fascicules hebdomadaires consacrés au 7me art. Animer l'image est un des vieux rêves de l'humanité, la peinture rupestre en témoigne. Le cinéma y est parvenu le 28 décembre 1895 lors de la projection publique du cinématographe Lumière à Paris. Trente-cinq spectateurs seulement eurent la curiosité de s'aventurer dans les sous-sols du Grand café. Mais très vite, ils furent deux, même trois mille par jour pour des séances qui ne duraient que vingt minutes. Simple lanterne magique perfectionnée pour ses premiers spectateurs, instrument scientifique pour ses inventeurs, le cinématographe est devenu un spectacle grâce à Georges Méliès, puis un langage et un art mis au point par des pionniers et des prophètes qui voulaient voir en lui un « art total ».

« Un film est un ruban de rêve » a dit Orson Welles : aujourd'hui c'est par centaine de millions que se comptent les spectateurs dans le monde entier.

Entre 1925 et 1955, on se déplaça moins vers les « salles obscures » pour applaudir l'œuvre de tel réalisateur que tel visage, telle personnalité fabuleuse. Le vedettariat menaçait-il l'évolution du 7me art ? On put le craindre. Mais, après la Seconde guerre mondiale, naquirent des œuvres qui, tout en imposant leur côté spectaculaire, étaient des hymnes à la liberté humaine. En même temps, on assistait à l'épanouissement d'un cinéma plus rigoureusement réaliste, ou plutôt néo-réaliste, et apparaissaient de grands créateurs.

L'encyclopédie Alpha du Cinéma est le plus complet et le plus moderne des ouvrages consacrés au 7me art. Elle décrit toutes les évolutions du cinéma : du muet au cinémascope. Au fil des parutions, le lecteur découvrira ou redécouvrira les plus grands films, les acteurs et les metteurs en scène de tous les temps.

VAL-DE-TRAVERS

Buttes
Saint-Sulpice
Fleurier
Môtiers
Boveresse
Couvet
Travers
Noiraigue
Les Verrières
La Côte-aux-Fées
Les Bayards

ONZE COMMUNES, ONZE DÉCOUVERTES

Grand choix de pendules neuchâteloises de toutes marques

à partir de Fr. **454.–** (57 cm de haut)

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie - Etains - Couverts «JEZLER» et autres marques

FRITZ FIVAZ 2108 COUVET

Tél. (038) 63 11 37 Emer-de-Vattel 3

55 ans d'activité - 55 ans de confiance

TOYOTA

Agent officiel TOYOTA
Réparations et entretien toutes marques

GARAGE G. MASSON
ø (038) 63 18 28 COUVET

G. CHABLOZ Fils
FLEURISTE

Décoration florale en tous genres
Plantons - Pots - Fleurs coupées

Fleurier - Rue de Buttes - Tél. (038) 61 11 54

Pharmacie DELAVY
Fleurier
Tél. 61 10 79

LANCÔME

RoC

VICHY
SOURCE DE BEAUTE

Pharmacie BOURQUIN
Couvet
Tél. 63 11 13

MERCERIE
CHEZ MARCELINE

M^me^ Tonus
Tél. 63 22 13

Spécialités de broderie
Laines
Habillements enfants
Sous-vêtements dames
Toute mercerie

C. JACOT & Cie - FLEURIER - Tél. 611096
CAVES DE LA CITADELLE

RÉSERVE de la CITADELLE

Le vin de tous les jours...
Vin fin de la commune de TARRAGONE

RENAULT

Audi
NSU

COUVET
Tél. 63 12 15

FLEURIER
Tél. 61 16 37

Garage L. Duthé & fils

BUTTES

un village à l'esprit civique développé et la répartie vive ...

Les Butterans, c'est une de leurs qualités, n'ont pas la langue dans leur poche. Quand ils ont quelque chose à dire d'agréable ou de moins agréable, ils l'expriment sans ambages, que cela plaise ou non.

C'est ce que l'on a appelé le... travers des gens de l'endroit.

L'amour du village est un fait indéniable. On est Butteran avant tout, mais si la repartie est parfois vive, il faut peut-être en rechercher l'origine dans les vieilles habitudes.

Avant que l'industrie ne se développe au pied de la Roche au singe, la population se dispersait aux quatre vents du printemps, maçons et charpentiers surtout, allant travailler dans tout le pays suisse et même à l'étranger.

Au retour de ces voyages, où l'on avait pris de nouvelles habitudes, on revenait dans la localité avec une mentalité quelque peu différente et avec un franc-parler que l'on ne pouvait plus abandonner.

Du reste, quand on parlait des Juvet de Constantinople, ce n'était pas un mythe, quand un Dellenbach construisait un chemin de fer à Djibouti non plus, ou quand Joseph Astori était constructeur de routes en Ethiopie c'était bel et bien à une réalité que cela se rattachait.

Robert Fernier, lors de l'un de ses voyages à Madagascar fut tout étonné d'apprendre que là-bas, on appelait un parapluie un «Golaz», précisément en souvenir d'un Butteran de ce nom qui avait introduit le «pépin» dans la grande île.

Les Butterans furent d'abord des agriculteurs. Une bonne partie d'entre eux le sont restés, si ce n'est en fait, du moins en esprit. Pour eux, justement, un arpent de terre, ça reste un bien précieux. Comme les grandes et belles forêts qui cernent la localité.

Mais le développement du village ne fut pas dû essentiellement à une fabrique de tuiles renommée et à la dentelle, mais surtout à l'horlogerie. Nombreux étaient ceux qui travaillaient à domicile pour des comptoirs, jusque tard dans la soirée.

Puis la fabrique Jeannin s'installa dans la localité et elle connaissait un renom certain au moment où elle fut rachetée et exploitée par Arthur Charlet, possesseur du premier brevet suisse pour les chronographes.

Buttes, c'est aussi le départ vers les champs de ski. (Uniphot Schelling Fleurier)

Esprit civique

On a raconté de nombreuses légendes sur Buttes et ses habitants. Elles sont parfois charmantes, d'autres fois tragiques.

Si la vie de société est comme partout, difficile, à l'heure actuelle, il fut un temps où Buttes avait deux sociétés de musique rivales, mais qui, précisément à cause de cela, étaient particulièrement vivantes.

Comme dans toutes les petites et moyennes localités, la population a considérablement diminué à Buttes en un siècle. C'est un phénomène général et les Butterans ne semblent du reste pas s'en frapper outre mesure.

Ils ont un esprit civique particulièrement développé et toutes les élections amènent aux urnes un grand nombre d'électeurs, surtout quand il s'agit de renouveler les autorités communales. C'est alors le grand branle-bas de combat dans tous les partis et les groupements qui se forment au gré des circonstances.

Quand le conseiller René Meylan, dans un livre qu'il vient de faire paraître, parle de «l'affair de Buttes», co t pour montrer que tout ce pui touche à la politique n'est pas indifférent dans cette commune, même si parfois on aime à déformer les faits et à renverser les rôles.

Buttes, enfin, a eu deux spécialités fameuses parmi d'autres: les taillaules du maître boulanger Arnold Hostettler que l'on venait acheter loin à la ronde et la fabrication du thé suisse devenu par la suite le «thé de Buttes» – qui n'avait rien à voir avec celui de... Boveresse, puisqu'il était composé de plantes du pays et avait acquis une réputation indiscutable dans la guérison des maladies affectant les voies respiratoires.

Si l'on a pu dire que les Butterans étaient des gens qui aimaient la distraction, cela n'est pas un reproche, mais au contraire la constatation d'une qualité de plus. S'ils emploient l'ironie et manient souvent le paradoxe, on ne saurait leur en vouloir.

G. D.

LA PHARMACIE BOURQUIN, À COUVET,

a derrière elle une longue tradition au service de la santé

Le 30 avril 1838, Volnar Andrea passait des examens pour exercer la profession de pharmacien. Le 4 juillet de la même année, il était autorisé à desservir la pharmacie de la veuve Riepke, à Couvet. A la fin du siècle passé, la pharmacie de Couvet fut ensuite desservie par le pharmacien Koch, puis, au début du XX^e^ siècle jusqu'en 1923, par le pharmacien Tell Chopard.

Né aux Tattets, à la Côte-aux-Fées, ayant fait ses études aux universités de Neuchâtel, Lausanne et Bâle, Francis Bourquin reprendra l'officine de Couvet en 1922. Personnalité très dynamique, ce jeune pharmacien modifiera constamment l'agencement et donc le visage de l'officine de la Grand-Rue. A côté de la pharmacie pure, il développera certains départements dont les produits chimiques, l'herboristerie et la photographie.

Si, entre les deux guerres, le pharmacien fabriquait des poudres dentifrices, des produits d'hygiène corporelle, la plupart des tisanes et médicaments prescrits, il développait aussi, en chambre noire, les films et les photos de ses clients.

Décédé en 1959, Francis Bourquin fut alors remplacé par son fils Claude-Gilbert Bourquin, également pharmacien diplômé de l'université de Lausanne.

Un rôle social

– Aujourd'hui, dit M. Gilbert Bourquin, le rôle social du pharmacien est extrêmement important; le pharmacien, en effet est le seul universitaire à avoir «pignon sur rue». Qu'il soit d'officine, de laboratoire ou d'hôpital, il est le spécialiste incontesté du médicament. A côté de quelques dizaines de milliers de spécialités que le pharmacien doit connaître – du point de vue de leurs composants, de leur action spécifique et de leur posologie – et qu'il doit être à même de livrer le plus rapidement possible au corps médical et à ses patients, il doit aussi donner des quantités exceptionnelles de renseignements, chaque jour, à une clientèle curieuse de connaissances.

A part ces connaissances scientifiques acquises durant onze semestres d'université, il sait la valeur des relations humaines et doit s'appliquer à les maintenir et à les défendre. Ses qualités scientifiques et humaines en font un élément indispensable à ses relations avec le médecin ou l'hôpital, le patient et le client.

La pharmacie Bourquin continue une tradition vieille de plus de cent ans en mettant au service des malades et des bien-portants un assortiment de plus de six mille produits, médicaments, produits chimiques, herboristerie ou cosmétiques employés journellement pour les soins, l'hygiène et la santé de toute une région.

A côté de son activité professionnelle, M. Gilbert Bourquin prend part à la vie culturelle et politique du vallon. Sur le plan local, il est membre du Conseil général – autorité qu'il a présidée – représentant le parti libéral; président de la commission scolaire; sur le plan du district, membre du comité régional du parti libéral, président de la Société d'émulation du Val-de-Travers, président du Rotary club du Val-de-Travers; sur le plan cantonal, ancien président et membre du Conseil de l'ordre des pharmaciens et enfin député au Grand conseil neuchâtelois. Enfin, il a été promu capitaine commandant de compagnie EM. gr. hôp. ter. 66, au début de cette année.

G. D.

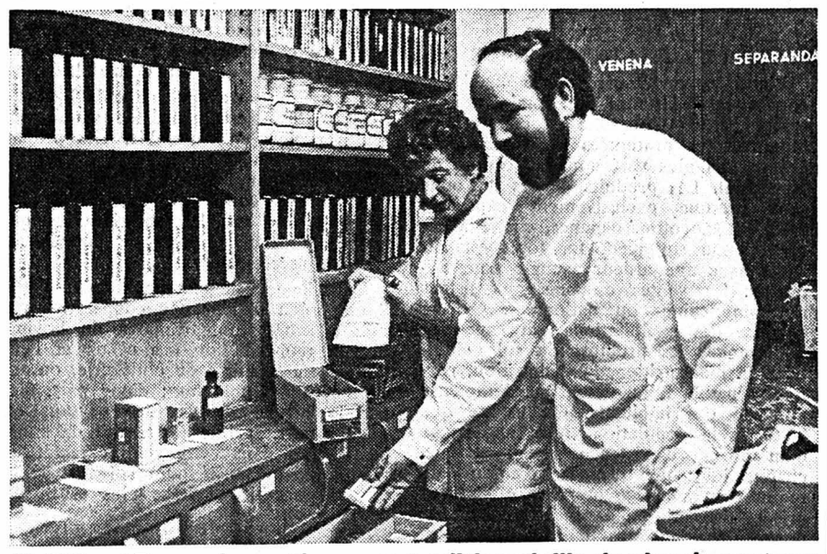

M. Gilbert Bourquin continue une tradition vieille de plus de cent ans (Uniphot Schelling Fleurier)

Ces pages paraissent régulièrement et présentent les manifestations du Vallon ainsi qu'à tour de rôle l'activité de ses commerçants

renseignements:

ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel

ø 24 40 00

Responsable pour le Val-de-Travers: **M. René NIEDERER**

120 PULLS

Innsbruck 1976

100% coton - Longues manches

Fr. 29.50 pièce

CENTRE SCHMUTZ
Fleurier - Tél. 61 33 33

Veuillez m'envoyer
..... pièce-taille .....
..... pièce-taille .....
Nom: .....
Prénom: .....
Rue: .....
Localité: .....

HÔTEL - RESTAURANT
chez M. FANAC

Saint-Sulpice **Tél. 61 26 98**

Les petits plats bien mijotés...
Chambres tout confort

AGENCEMENTS DE CUISINES
modernes ou rustiques

DROZ + PERRIN **2108 COUVET** tél. (038) 63 13 59

NOUVEAUTÉ
le système d'aération le plus silencieux de notre fabrication.

BON pour une entrevue sans engagement.
Nom: .....
Prénom: .....
Rue: .....
Localité: .....

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122e ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

«L'homme et la connaissance»

Naissance d'une nouvelle société culturelle?

De l'un de nos correspondants :

Va-t-on vers la création d'une nouvelle société culturelle dans un Val-de-Travers qui en compte déjà bien assez en fonction du nombre relativement restreint de personnes qui suivent leurs diverses activités ? Selon les promoteurs intéressés, il ne le semble pas. Toujours est-il qu'un groupe est en train de se structurer autour du thème « L'homme et la connaissance ». Mais au lieu de faire cavalier seul, ce groupe souhaite collaborer avec des associations existantes : l'école de Hatha-yoga du Val-de-Travers, la Société d'émulation, les Rencontres féminines, etc...

L'idée d'organiser des conférences, des débats, des séances de projection de films, des démonstrations de différents yogas ou toute autre manifestation sur le sujet « L'homme et la connaissance », est née à l'occasion du 10me anniversaire de l'école de Hatha-yoga du Val-de-Travers, en décembre 1974. Dès le début de 1975, deux séances ont pu être mises sur pied sous la dénomination de « Connaissance de l'homme » : M. Robert Linssen, de Bruxelles, a parlé des « Aspects psychologiques et spirituels du yoga », alors que M. René Lévy, de Soulac, a traité de « La joie de vivre par la macrobiotique ».

Cette saison, inaugurant la série désormais appelée « L'homme et la connaissance », Mme Alice Fuchs, de Genève, s'est exprimée à propos du « Karma-yoga ou les lois de la vie ». Et fin mars, il est prévu une deuxième conférence de M. Linssen sur « La parapsychologie et la science moderne ».

STRUCTURATION

Vendredi dernier, quelques Vallonniers plus particulièrement intéressés par ces problèmes se sont réunis dans un hôtel de Couvet pour structurer quelque peu ce nouveau groupe et envisager les possibilités de collaboration avec d'autres associations culturelles. Auparavant, une large discussion a porté sur les objectifs mêmes de ce « point de rencontre » : il s'agit de développer, de coordonner et de maintenir tout ce qui contribue à l'épanouissement de l'être dans son unité avec la nature et dans ses conditions d'existence. Cet épanouissement suppose une recherche incessante de l'équilibre à tous les niveaux : physique, psychique, mental et spirituel, et peut être résumé dans la formule, fort utilisée aujourd'hui, de « qualité de la vie ». Reprise comme un slogan dans toutes sortes de domaines (alimentation, habitat, santé, environnement...), cette notion de base de la société humaine traduit une prise de conscience collective de notre civilisation qui subit actuellement, pour l'avoir trop longtemps ignorée, l'inévitable choc en retour.

C'est vers la connaissance d'un ordre cosmique universel, enseignée par les spiritualités de tous les temps sous des formes et des noms différents, que se tournent maintenant les hommes, conscients de leur responsabilité dans l'évolution présente, afin de rechercher un équilibre sur tous les plans. D'où l'intérêt croissant manifesté un peu partout pour les valeurs d'une réalité intérieure que des groupes tels que « L'homme et la connaissance » aident à révéler.

VIVRE HARMONIEUSEMENT

L'autre soir, les personnes présentes ont encore entendu un exposé de Mme C. Jeannin, illustrant parfaitement bien un aspect d'une manière de vivre plus harmonieuse. L'oratrice a relaté son expérience personnelle à la Fondation macrobiotique de Soulac-sur-Mer, près de Bordeaux, créée et animée par M. René Lévy que l'on entendit la saison passée à Couvet. Elle a décrit une journée complète dans ce centre qui accueille surtout des jeunes disposés à une expérience de vie communautaire d'une douzaine de jours, et elle a évoqué les divers moments qui décomposent une telle journée : part active à la confection de repas à base de céréales ; entretiens ; gymnastique tonifiante ; cours sur le principe unique, base de la philosophie et de la science extrême-orientales ; méditations, etc... Soit un programme de vie intense, enrichissant l'être entier, notamment au contact permanent de M. René Lévy.

A noter que, par la voix de son président, M. Gilbert Bourquin, la Société d'émulation a d'ores et déjà accepté le principe d'un soutien au groupe « L'homme et la connaissance » dans la mesure où les conférences qu'il propose peuvent intéresser un assez large public.

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Les contrôles radiophotographiques pour la lutte contre la tuberculose sont-ils dangereux?

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Jean-François Béguin, juge suppléant, de Neuchâtel, et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, a siégé hier au collège de Môtiers.

Au début de l'année dernière, H. B., de La Côte-aux-Fées, avait remis son commerce et son appartement à un successeur. Il devait pouvoir se loger dans un laps de temps assez court. Son dévolu se jeta sur une ferme, au hameau des Bourquins. H. B. déposa des plans au Conseil communal de La Côte-aux-Fées et ils furent transmis à l'intendance des bâtiments de l'Etat qui pria le requérant de compléter son dossier. Avant que l'autorisation définitive de construire ne vienne, H. B. commença à transformer la ferme. Ses transformations ne portèrent que sur des modifications intérieures, rien n'étant changé à l'aspect primitif du bâtiment.

Pour avoir commencé les travaux avant d'avoir obtenu le feu vert, H. B. a été dénoncé au procureur général qui, pour infraction à la loi sur les constructions, avait requis contre lui une amende de 300 francs. M. Bernard Weber, intendant des bâtiments de l'Etat assistait aux débats en qualité de représentant du ministère public. Il a admis que H. B. avait tout fait en bonne et due forme, que les plans étaient conformes aux transformations ; mais, le représentant du procureur général a estimé qu'une amende de 300 fr. était le minimum à appliquer. Quant au prévenu, il a admis l'infraction en demandant une réduction de l'amende.

— Si l'infraction est patente, dit le juge, il faut dans le cas d'espèce, tenir compte de certaines circonstances particulières et relever que le prévenu n'a pas fait montre d'une évidente mauvaise volonté.

Finalement, H. B. a écopé de 180 fr. d'amende ; en outre, il payera 70 fr. 60 de frais.

PAS D'ENTENTE POSSIBLE

T. B., de Bâle, D. J., de Chez-le-Brandt sur Les Verrières, et R. J., actuellement en Allemagne, étaient renvoyés sous la prévention de dommage à la propriété à la suite de la plainte collective d'un père et de son fils.

En octobre dernier, les prévenus avaient demandé de passer sur le chemin privé des plaignants avec un camion auquel était attelée une remorque. L'autorisation, selon les plaignants, ne fut pas donnée mais les accusés en firent fi. Tant et si bien que le lourd véhicule endommagea un « passage canadien » et que les dégâts sont estimés à plus de 2000 francs. L'avocat des accusés a dit que l'assurance en responsabilité civile serait d'accord de régler tous les dommages justifiés contre un retrait de plainte. Mais, comme on n'avait pas l'air de parler le même langage d'un côté et de l'autre de la barre, la conciliation n'a pas abouti et les parties comparaîtront à nouveau pour administrer des preuves.

DÉNONCÉ PAR SON FRÈRE

A la suite d'une plainte de la CNA, représentée par M. Charles Girardin, de La Chaux-de-Fonds, E. R., ancien industriel à Noiraigue, était prévenu d'infraction à la LAMA, d'escroquerie et de faux dans les titres. Ceci pour avoir éludé des primes dues à la CNA en soustrayant à la caisse nationale un montant de 870 fr. qui, du reste, a été remboursé par la suite. A noter que E. R. a été dénoncé par son propre frère qui s'était introduit clandestinement dans son bureau et avait fouillé des papiers.

Le mandataire de la CNA a plaidé pour l'application d'une peine et l'octroi de 200 fr. de dépens. Quant à l'avocat d'E. R., il a contesté l'escroquerie et le faux dans les titres, disant que son client a eu maintes paperasseries à remplir comme c'est le cas souvent de gens qui travaillent pour leur compte. Il a demandé une sensible réduction des réquisitions du ministère public et en tout état de cause l'octroi du sursis. Différents points de droit devant être vérifié, le jugement sera rendu lundi prochain.

Le 3 novembre dernier, comme tous les autres enseignants, G. V. avait été convoqué pour un contrôle radiophotographique. Il ne s'y est pas présenté bien que cela soit obligatoire dans le canton. Une quinzaine après, le Dr Robert, alors médecin cantonal, écrivait à G. V. pour lui demander d'aller passer un examen radiophotographique à l'hôpital de Fleurier. G. V. ne donna pas suite à cette invitation. Aussi fut-il dénoncé au ministère publique qui l'inculpa d'infraction à la loi fédérale sur la lutte contre la tuberculose.

— Je ne suis pas disposé à faire subir à mon corps un bombardement radio-actif, a déclaré G. V. pour justifier sa position.

Il pense que la tuberculose peut être dépistée par des moyens plus inoffensifs car, ajouta-t-il :

— La radio-activité crée un dommage dans le corps de l'homme ; ce n'est pas seulement pour ma défense personnelle que j'ai agi ainsi mais pour jeter un cri d'alarme.

Nous ne reviendrons pas sur tous les arguments médicaux et philosophiques évoqués à cette occasion. Relevons toutefois que le Dr Bize, médecin cantonal, représentant du ministère public, a sèchement contredit les thèses de G. V. et demandé que celui-ci soit condamné car son refus de se soumettre à un contrôle préventif peut avoir de fâcheuses répercussions sur la santé publique.

Le mandataire de G. V., citant des sommités médicales mondialement connues, fit part du danger de la radio-activité pour l'organisme humain et, en droit, il demanda que le tribunal admette que G. V. a agi pour un motif honorable, qu'il s'est trouvé dans un état de nécessité, que la liberté individuelle est garantie par la constitution fédérale que la législation a changée depuis 1946, et enfin que le droit pénal qui commande d'éviter les radiations doit primer sur le droit cantonal. Après réplique et duplique et le dépôt de nombreux documents, le juge a décidé de rendre son verdict mercredi 25 février prochain.

G. D.

Chronique du Val-de-Ruz

Au tribunal de police du Val-de-Ruz

Les jantes et le lecteur de cassettes se trouvaient au fond de la cave...

De notre correspondant :

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Le juge a appelé en audience préliminaire deux affaires renvoyées devant le tribunal correctionnel. Il s'agit de G. B., prévenu de vols avec effraction et dommages à la propriété, et de F. M. prévenu d'homicide par négligence par contravention à la LCR et ivresse au volant. Les jurés tirés au sort sont MM. Werner Martin, aux Geneveys-sur-Coffrane, et Gustave Sandoz, à Chézard ; les suppléants Mme Rose-Marie Rüttimann et M. Roger Mougin, à Dombresson. L'audience de jugement aura lieu le mardi 20 avril.

ESCROQUERIE A L'ASSURANCE

L. F. a annoncé à sa compagnie d'assurance que sa voiture lui avait été volée. Pour obtenir un avantage supplémentaire, il a déclaré qu'elle était équipée de jantes spéciales et d'un lecteur de cassettes. Lorsque la police enquêta au sujet de ce vol, elle découvrit les jantes et le lecteur de cassettes dissimulés dans la cave du prévenu. Invité à s'expliquer sur la présence de ces objets en ce lieu, L. F. donna plusieurs versions qui, après vérifications, se révélèrent fausses. Il admit finalement qu'il avait remis les jantes d'origine sur sa voiture et retiré le lecteur de cassettes le week-end précédant le vol. L'enquête n'a pas permis d'établir si, concernant le vol de sa voiture, L. F. a fait une fausse déclaration à la compagnie d'assurance. En revanche, en ce qui concerne les accessoires qu'il a tenté de se faire rembourser indûment, la tentative d'escroquerie à l'assurance est bien réalisée. Cité à comparaître, L. F. est reparti entre-temps pour son pays d'origine. Il est condamné par défaut à 30 jours d'emprisonnement sans sursis et au paiement des frais fixés à 161 francs.

RETRAIT DE PLAINTE

C. B. a porté plainte contre E. M. père et E. M. fils pour les faits suivants. Dans le courant de l'année 1975, E. M. et son fils ont pénétré sans droit dans un local loué par C. B. pour y opérer diverses transformations. En cours de travaux, ils ont abîmé divers objets appartenant à leur locataire. Lorsque C. B. rencontra les deux prévenus, le fils de E. M. l'injuria et le menaça. Alors que la conciliation n'avait pas abouti lors d'une première audience, les parties se sont finalement arrangées hier matin. E. M. a versé séance tenante une somme de 575 fr. à C. B. à titre de dommages et intérêts et frais d'intervention de son mandataire, moyennant quoi le plaignant a retiré sa plainte.

IVRESSE AU VOLANT

J. P. circulait au volant de son automobile de La Vue-des-Alpes en direction de Neuchâtel. Peu après le col, il perdit la maîtrise de son véhicule qui zigzagua sur la chaussée enneigée et heurta violemment la voiture conduite par M. B. qui venait en sens inverse, correctement à droite. L'accident fit quatre blessés : M. B. et sa femme, transportés à l'hôpital de Landeyeux ; J. P. et son passager, transportés à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Une prise de sang faite sur J. P. révéla une alcoolémie située entre 0,98 gr et 1,18 gr ‰. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à cinq jours d'emprisonnement sans sursis et à payer 90 fr. d'amende ; en outre 253 fr. de frais sont mis à sa charge. Cette condamnation entraîne la révocation du sursis à la peine de 10 jours d'emprisonnement prononcée par le tribunal de La Chaux-de-Fonds le 21 août 1974, pour recel.

Deux récupérations de verre sont prévues cette année par les scouts de Buttes

D'un correspondant :

Le recyclage des matières usagées est en passe d'entrer dans le mode de penser de la population mondiale. Voici deux ans, les scouts de Buttes avaient pris l'initiative de sensibiliser les foyers du Val-de-Travers au problème du verre usagé, provenant essentiellement des emballages perdus de l'alimentation, bouteilles ou bocaux. L'écho qui avait répondu à cet appel leur avait permis de poursuivre l'entreprise commencée, parallèlement à une campagne officielle mise sur pied entre temps par les diverses autorités communales du Vallon.

Ces deux campagnes se complétaient très bien, dans la mesure où tous les villages n'étaient pas touchés par la « tournée mensuelle » d'un récupérateur professionnel, et où de nombreuses personnes souhaitaient donner leur verre à une œuvre tangible, à un mouvement vallonnier qu'ils connaissaient. De dix tonnes à la première fois, leur campagne récoltait 20 tonnes l'année dernière. Ce verre, soigneusement trié, prenait le chemin d'une verrerie romande pour être recyclé. Grâce à un procédé mis au point par un ingénieur allemand, jusqu'à 80 % de verre pilé et concassé peut être adjoint à une cuisson, sans que la qualité du verre n'en souffre.

Le gros travail lors d'une récupération de verre, reste évidemment le triage de bouteilles. Les scouts ont à enlever les capsules, les collerettes d'aluminium ou de plomb, pour que le verre puisse être jeté au four. S'ils ne font pas ce travail eux-mêmes, ce sont des ouvriers de la verrerie qui devront le faire. Ils ont sollicité la population pour qu'elle les aide à trier.

Si une bouteille qu'on range à la cave pour la récupération de verre est débarrassée de sa collerette et rincée à l'eau froide, elle pourra être jetée dans le vagon basculant. Si sur le quai de chargement les scouts ont à trier eux-mêmes plusieurs dizaines de milliers de bouteilles, le travail devient dantesque. De nombreux foyers ont joué l'an dernier le jeu de la collaboration, se donnant même la peine de séparer soigneusement les bouteilles du verre cassé pour éviter des accidents. D'autres foyers ont spontanément amené leur verre au quai de chargement, sachant que les véhicules engagés dans l'opération l'étaient aux frais des scouts. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire et les familles où le verre est simplement débarrassé sont encore nombreuses. Les routiers de Buttes ont déjà passé des dizaines d'heures à trier du verre qu'on leur a apporté, en prévision de la prochaine récupération du mois de mai. Ce travail est parfois quelque peu décourageant et casse l'enthousiasme d'un service spontané à rendre pour une vallée où ils souhaitent ardemment qu'il fasse bon vivre grâce à leur campagne, mais grâce aussi au concours de chacun.

AVEC LES SCOUTS DES VERRIÈRES

L'automne dernier, les éclaireurs des Verrières ont spontanément accepté leur invitation, à s'associer à cette campagne par la récupération du verre usagé aux Verrières. La collaboration sera reconduite cette année pour les deux récupérations des samedis 22 mai et 25 septembre. Les villages systématiquement touchés par cette récupération seront Buttes, La Côte-aux-Fées, Les Bayards, Les Verrières, Le Mont et la Montagne-de-Buttes. Dans les autres villages, les gens auront la possibilité d'appeler par téléphone pour qu'on passe chez eux.

Des garages, des fabriques, des entreprises de vins ou de mousseux ont déjà réservé leurs déchets aux scouts de Buttes et des Verrières ; des menuisiers leur réservent le verre à vitre cassé d'une récupération à l'autre. Et l'on assiste paradoxalement, par le biais de cette récupération où des jeunes se mettent au service des moins jeunes, à la naissance d'un véritable esprit de communauté et d'entraide où tous collaborent pour le bien du Vallon.

La rénovation de l'église de Saint-Martin fruit de la solidarité des paroissiens

De notre correspondant :

La paroisse protestante de Chézard-Saint-Martin, que dirige depuis plusieurs années M. Michel Pétremand, sait ce que le mot solidarité veut dire. En effet, au cours de cette dernière décennie, ses membres, dans un bel élan d'entraide et de générosité ont accepté de lourdes charges financières à côté de celles (impôt ecclésiastique notamment) qui se renouvellent chaque année. En même temps, pour ainsi dire, les habitants de Chézard-Saint-Martin ont rénové la cure et installé de nouvelles orgues dont nous avons parlé à plus d'une reprise à l'occasion des concerts donnés pendant l'hiver. Cent mille francs pour l'habitation du conducteur spirituel et de sa famille, 50.000 fr. pour les orgues (les plus belles du Vallon). Cela fait déjà une impressionnante facture. Mais ce n'est pas tout. Les paroissiens ont décidé, il y a quelques années, de remettre des vitraux aux fenêtres.

UN PEU D'HISTOIRE

On sait que l'église de Saint-Martin a été construite en 1684, millésime taillé au-dessus de la porte. La partie centrale, le chœur, avec ses fenêtres jaunes et en ogives, est nettement antérieure à la fin du XVIIe siècle. La table de communion porte la date de 1633. Elle a du servir de fonds baptismaux car elle est creusée pour recevoir l'eau du baptême. Sans entrer dans trop de détails, tout indique que Saint-Martin possède un sanctuaire qui servit d'abord au catholicisme puis à l'essor religieux produit par la Réformation.

En août 1910, une partie du plancher de la galerie ayant été déplacée pour l'installation des premières orgues, on a mis au jour les restes de l'ornementation primitive des murs qui portaient des colonnes et des corniches peintes. Il y avait au-dessus de la porte d'entrée différentes arabesques et ces mots : « Psaume XXIV, V.7.Portes, élevés vos linteaux, huis éternels, haussés vous et le Roy de gloire entrera. 1697 ».

DE NOUVEAUX VITRAUX

L'église possédait des vitraux dont un portait les armes de la bourgeoisie de Valangin et datait de 1693. Tous les vitraux ont d'ailleurs été vendus il y a plus d'un siècle par l'autorité communale de l'époque, 1837, 1841, etc.

Il y a quelques années, un fonds pour l'achat et la pose de nouveaux vitraux a été créé. Des contacts ont été établis avec la communauté de Taizé dont le frère Eric et l'artiste Paul Duckert, neveu du prieur, ont accepté d'étudier le projet présenté par la paroisse de Chézard-Saint-Martin.

Par ailleurs, la commission cantonale qui s'occupe de la protection des monuments et des sites historiques a été consultée. Les autorités communales ont décidé de rafraîchir l'intérieur de l'église par un coup de badigeon sur les murs et le plafond. Le Conseil général a voté un crédit de 20.000 fr. pour ces travaux, étant entendu que les vitraux et leur mise en place étaient à la charge de la paroisse. Les travaux commenceront ce mois encore et ils seront terminés à Pâques. Tous les vitraux (semi-figuratifs) seront exécutés en verre antique, soufflé, patiné et cuit au four ; les différents morceaux seront sertis au plomb.

Nous aurons l'occasion de parler plus en détail des vitraux qui seront prochainement posés dans l'église de Saint-Martin. Signalons cependant que le but des paroissiens n'est pas de « faire quelque chose de beau pour attirer les visiteurs », mais au contraire de créer, dans le sanctuaire, une ambiance de prière et de communion comme le rappellent chaque dimanche la grande cloche lorsqu'elle lance dans le Vallon : « Ma destinée est par mon son de frapper l'oreille des mortels pour les inviter à se rendre dans la maison de l'Eternel pour y recevoir la manne céleste qui est la nourriture des fidèles » ; et la petite cloche qui affirme « Venez prosternez-vous devant la face de Dieu, adorez-le dans son temple ».

A. S.

FONTAINES

Jazz et sport

(c) Le temps des camps de ski est revenu et, pour ne pas faillir à la tradition, les classes primaires de quatrième et cinquième années de Fontaines, ont déjà tout prévu. Un seul point sombre reste à éclaircir : le financement. La récente récolte de papier (environ cinq tonnes) a apporté quelques écus dans le fonds de classe ; mais, par ces temps difficiles, il faudrait recourir dans une trop large mesure à la contribution des parents. C'est la raison pour laquelle, sous les auspices de la commission scolaire, un grand concert avec la participation quasi bénévole de l'orchestre « Les amis du jazz » de Cortaillod est organisé, vendredi soir, à la salle de gymnastique.

Ce sera l'occasion, pour beaucoup, de faire la connaissance de cet ensemble réputé et de découvrir le jazz authentique, mélodieux et représentatif d'une certaine époque.

LA VIE POLITIQUE

Séance d'information à Dombresson

(c) La semaine dernière, M. Adolphe Hatt, secrétaire FTMH et président du Cartel syndical neuchâtelois, est venu au collège de Dombresson pour expliquer à la population les raisons qui ont poussé l'Union syndicale à lancer l'initiative concernant « la participation des travailleurs au sein des entreprises ».

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.

Permanence médicale : votre médecin habituel.

Ambulance : tél. 53 21 33.

Aide familiale : tél. 53 10 03.

Danse : Les Geneveys-sur-Coffrane, le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

FRANCE VOISINE

Grève des impôts contre les « Pluton »

Une trentaine de personnes de Montbéliard ont innové en matière de contestation contre l'implantation des missiles « Pluton » au camp de Fougerais, près de Belfort. Elles ont décidé lundi soir de refuser de payer sur leurs impôts la quote-part qui, selon eux, est destinée à la défense nationale, soit 3 %.

Neuchâtel a sans doute façonné à son image le village de Couvet

De notre correspondant :

Quand on parle de Couvet, dans les autres communes du Vallon, c'est pour lui dédier un certain caractère aristocratique, même si, aujourd'hui, cette définition n'a plus de raison d'être. Elle a eu toutefois une part en vérité, car Neuchâtel ville a jadis formé un peu à son image le gros bourg du Vallon. Il faut cependant remonter à cinq siècles en arrière, époque où un grand nombre de familles du chef-lieu vinrent élire domicile dans le village qui, par la suite, allait devenir la capitale mondiale de l'absinthe puis des machines à tricoter.

LE VIRTUOSE LE PLUS BRILLANT

Pendant longtemps, sous l'influence des Neuchâtelois de la ville, les Covassons ont conservé un goût fin, un savoir-faire dans l'arrangement de la vie et des choses, propres aux gens de la ville.

« Il y a des villages qui restent villages en devenant plus grands que des capitales, a-t-on écrit ». Couvet a toujours été une jolie petite ville bâtie à la campagne. Aussi Neuchâtel l'appelait-elle « sa filiale » jusqu'aux dernières années du XIXe siècle. « Dans la symphonie transversale, a écrit Fritz Berthoud, Couvet a été de tout temps le virtuose le plus brillant et le plus applaudi. Il était le premier violon, la note sonore et l'allégro éclipsant Môtiers, le chef d'orchestre, et tous les musiciens. Tous les faiseurs de descriptions et de mémoire le vantent à l'envi. Il occupe le milieu de la vallée, d'une montagne à l'autre comme le banc d'honneur dans un bateau, le coupant ainsi en deux parts qu'il domine et surveille. Si par la pensée, on réunissait tous les villages en un seul, Couvet serait le quartier Saint-Germain de Paris ou le faubourg de Neuchâtel ».

LES CHOSES ONT CHANGÉ

Aujourd'hui, les choses ont changé dans l'esprit et dans la lettre. Couvet s'est modernisé surtout à sa périphérie et ses hautes tours à flanc de coteau, au-dessous de la ligne du Franco-Suisse, ne sont peut-être pas une complète réussite du point de vue esthétique et architectural. Cependant, le centre du village a conservé un cachet indéniable et les belles maisons d'autrefois restent comme les joyaux d'une couronne qui se serait un peu ternie. Jules Baillods, le poète de la localité, ne nous contredirait sans doute pas, lui qui s'indignait déjà qu'avec de vieilles pierres, on ait eu la prétention de démolir de beaux immeubles pour en reconstruire des plus modernes !

Une chose est cependant certaine à Couvet. La vie des sociétés y est particulièrement active et de ce point de vue, le village peut être donné en exemple au reste du Vallon. On voit en effet trop souvent les groupements de toutes sortes s'amenuiser, voire disparaître alors que l'on vit précisément à une époque où l'esprit communautaire devrait se développer à l'encontre d'un individualisme outrancier.

G. D.

COMMUNIQUÉ

Jacques Debronckart à Couvet

(sp) Vendredi soir, la Société d'Emulation du Val-de-Travers reçoit à la salle de spectacles de Couvet l'excellent auteur-compositeur-interprète français Jacques Debronckart, très connu par des chansons telles que « Adélaïde », « J'suis heureux », « Je suis comédien », « La jeunesse d'aujourd'hui », etc... De père belge et de mère espagnole, Debronckart, avant de chanter, a été pianiste de cabaret et accompagnateur de Maurice Fanon et Bobby Lapointe, puis a écrit des chansons pour Juliette Gréco, Nana Mouskouri, Isabelle Aubret, Simone Langlois et les Compagnons de la chanson. De plus, avec Jean Marsan, il a composé une comédie musicale, « Tom Jones », et en prépare une autre, « Les Misérables », avec Jacques Fabbri. C'est dire que Jacques Debronckart connaît la musique et que son tour de chant covasson s'annonce sous les meilleurs auspices !

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 15 « Themroc » (Ciné-club)

Môtiers, château : exposition sur les guerres de Bourgogne.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Fleurier, patinoire : ouverte.

Buttes-la Robella : installations en service.

Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Sage-femme : tél. 63 17 27.

Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Les Verrières, bureau de renseignements : banque cantonale.

FAN, bureau de Fleurier : 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76,télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

Fiat 127. La voiture la plus imitée inimitable par ses qualités.

Fiat 127 Special 3 portes.

Une formule qui a fait du chemin
En 1971, Fiat a été le premier à donner à la voiture une nouvelle dimension. Depuis, les imitations de la 127 ne manquent pas. Mais les automobilistes sont très nombreux à demeurer fidèles à l'original. La Fiat 127 reste la première.

Equipement de luxe
Sièges avant réglables, lunette arrière chauffante, déflecteurs avant. Une vraie 5 places. Et pour la Special: essuie-glaces intermittents, rétroviseur intérieur réglable, allume-cigares, phare de recul.

Economie proverbiale
Sobriété exemplaire (la première de sa catégorie suivant un test réalisé par l'Automobile Club de l'Allemagne Fédérale). Entretien peu coûteux et assistance de qualité.

Tenue de route et sécurité rigoureuses
Traction avant, moteur transversal, freins à disque à l'avant avec répartiteur de freinage, suspension à quatre roues indépendantes. Carrosserie à zones d'absorption. Pneus à carcasse radiale. Ceintures à enroulement automatique.

Maniabilité et performances maximum
Parfaite adhérence, excellentes reprises, dimensions qui lui permettent de se garer aisément. Moteur 903 cm³, 47 CV (DIN), vitesse de pointe 140 km/h.

Garanties sérieuses
Une garantie d'usine complète. Traitement antirouille d'origine, garantie de 2 ans. Votre agent Fiat vous donnera volontiers tous renseignements sur les modalités d'application de cette garantie.

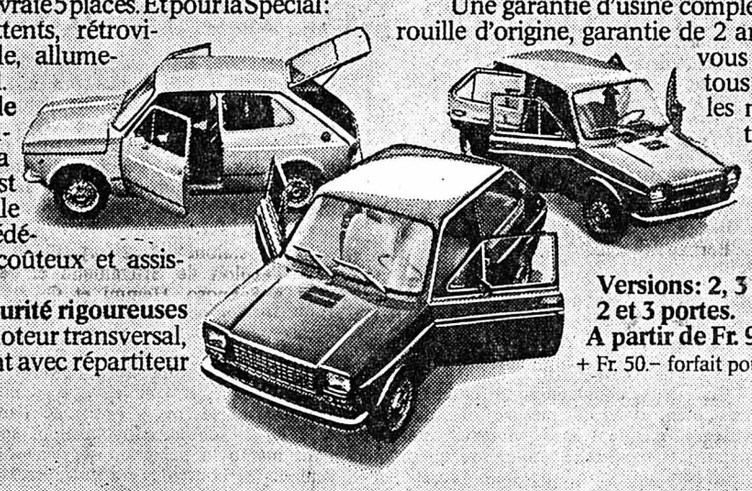

Depuis 1971, la Fiat 127 est la voiture compacte la plus vendue en Europe.

Versions: 2, 3 et 4 portes. Spécial 2 et 3 portes.
A partir de Fr. 9.000.–
+ Fr. 50.– forfait pour transport et livraison.

FIAT

Un choix sûr, un plaisir assuré.

Aigle: Inter-Autos SA/**Boudry:** Aerni J.-P./**La Chaux-de-Fonds:** Rieder J./**Delémont:** Garage Merçay SA/**Fribourg:** Spicher & Cie SA/**Genève:** Aspasa Auto-Service Pont d'Arve SA/**Genève:** Balexert Autos, R. Zen-Rüffinen/**Genève:** Fiat (Suisse) SA, Succursale de Genève/**Carouge:** Centre Auto Val d'Arve/**Lausanne:** Mon Repos Automobile SA/**Le Locle:** Steiner Charles/**Martigny-Ville:** Bruchez & Matter SA/**Monthey:** Reverberi SA/**Morges:** Garage Sama SA/**Neuchâtel:** Facchinetti Marcel/**Nidau:** Auto Center AG/**Nyon:** Gavillet J.-L./**Petit-Lancy:** Grimm Frères SA/**Renens:** Garage de l'Etoile SA/**Sierre:** Reverberi SA/**Sion:** Reverberi SA/**Tavannes:** Garage Baumgartner E./**La Tour-de-Peilz:** Garage de la Riviera/**Viège:** Garage Moderne SA/**Yverdon:** Brun R. & Fils-Erath R.
Et leurs Agents locaux

Venez, essayez. Profitez de nos conditions avantageuses.

winterthur vie

SI vous
— êtes intéressé par les questions **économiques-sociales**
— recherchez une **activité indépendante** et offrant de larges possibilités de développer votre personnalité
— souhaitez travailler dans le cadre d'une **équipe jeune et dynamique**
— êtes de formation
— **universitaire** (HEC), sciences politiques, droit)
— **commerciale** (avec quelques années de pratique dans la branche)
— êtes âgé de **28 à 35 ans,**
VOUS pouvez alors devenir l'un des

CONSEILLERS

en assurances de groupes (CAISSES DE PENSION) auprès de notre clientèle en Suisse romande.

Nous
vous offrons
— une période de formation et d'introduction
— un salaire fixe et adapté aux qualités requises
— le remboursement des frais de voyages
— la semaine de 5 jours
— un travail dans une ambiance agréable, **à Lausanne**
— des avantages sociaux : caisse de retraite, assurances accidents et maladie.

Prière d'adresser votre dossier de candidature, sous pli personnel, à Monsieur Serge Brossard, fondé de pouvoir, Winterthur-Vie, Assurances-Collectives, case postale 925, 1001 Lausanne 1.

Fabrique de Vêtements (pantalons) cherche un

tailleur

ou éventuellement un **vendeur** de confection pour le contrôle final de sa production.
On demande un homme ou éventuellement une femme du métier ayant de l'initiative.
Faire offre à :
Fabrique de Vêtements
Martigny S.A.

Gérance de la place de Neuchâtel désire engager

une employée de bureau

connaissant le français et l'allemand.
Si possible sténographie dans les deux langues.

Faire offres sous chiffres 28-900048 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Agence d'édition et de publicité cherche

JEUNES GENS

dames et messieurs, aimant les voyages.

Nous demandons une excellente présentation. Formation complète pour les débutants.

Prenez rendez-vous en téléphonant au (038) 24 22 03.

Retraité

est cherché pour

entretien de pelouses

et alentours de trois immeubles locatifs. Quartier : Mail.

Fidimmobil S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **50 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A LOUER

STUDIO NON MEUBLÉ dans quartier tranquille, vue et laboratoire agencé. Loyer 200 fr. + charges. S'adresser à Mme Buschini, Addoz 38, Boudry. Tél. (038) 42 13 67.

À LA NEUVEVILLE, studio meublé, cuisine, confort, tout compris : 250 fr. Tél. (038) 51 13 48.

BOUDRY, appartement 4 chambres, moderne, loyer modéré, situation tranquille, près du centre. Tél. 33 36 07.

LE LANDERON, 3 pièces, confort, meublé ou non, immédiatement ou à convenir ; 2 pièces meublé ou non, confort pour le 1er mars. Tél. 51 23 38.

APPARTEMENT 1½ PIÈCE, meublé, 450 fr., libre dès 24 mars. Neuchâtel - La Coudre. Tél. 24 35 01.

STUDIO MEUBLÉ, Dîme 82, libre 1er mars. Tél. 24 35 01.

APPARTEMENT tout confort, 2½ pièces (90 m²), 480 fr., Neuchâtel - La Coudre. Tél. 24 35 01.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, confort, vue, service de concierge, quartier Suchiez, pour tout de suite ou à convenir. Loyer 449 fr., charges comprises. Tél. (038) 25 45 79.

APPARTEMENT 4½ PIÈCES, confort, vue, quartier Bel-Air, pour le 1er mai. Tél. 24 44 32.

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE, lavabo eau chaude - froide, douche ; vue, tranquillité, à dame ou demoiselle. Tél. 25 61 57, dès 14 heures.

APPARTEMENT dans les hauts de Peseux, vue imprenable sur le lac. 2 pièces + hall, tout confort, cuisine entièrement agencée, grand balcon, cave, galetas, dès 24 février. Tél. (038) 24 58 63 ou 31 75 51 (soir).

SABLONS, APPARTEMENT 3 PIÈCES, confort, vue, chauffage central, par appartement. Libre immédiatement ou date à convenir. Loyer 350 fr. + charges. Tél. 24 70 22.

STUDIO MEUBLÉ, 220 fr. ; chambre-studio 120 fr. Tél. 41 28 15.

CITÉ-DE-L'OUEST, 24 MARS, 2½ pièces, meublé, cuisine, bains-W.-C., cave, galetas, antenne TV. Vue magnifique, confort, 360 fr. + charges. Adresser offres écrites à CV 286 au bureau du journal.

POUR LE 24 AVRIL, éventuellement 24 mars, appartement de 3½ pièces, grande cuisine, deux balcons. Tél. 25 54 02, l'après-midi.

CHAMBRE MEUBLÉE, confort, quatrier université. Tél. 25 26 28.

BOUDRY, studio, cuisine, salle de bains, place de parc, 300 fr., tout compris. Date à convenir. Tél. 46 19 66, heures repas.

DANS VILLA, chambre indépendante, confort, pour monsieur ; vue, tranquillité. Tél. 31 69 13.

COLOMBIER, jolie chambre indépendante, douche, lavabo, chauffage compris, 150 fr. mensuellement. Tél. 41 24 33.

STUDIO MEUBLÉ magnifique situation, cuisinette, bains, libre immédiatement 300 fr., charges comprises. Tél. 33 40 54.

CORTAILLOD, appartement 2 pièces, tout confort, 330 fr., fin mars. Tél. 33 52 21, de 8 à 16 h 30.

OUEST VILLE, appartement 4 chambres, confort, chauffage, pour le 1er avril ou à convenir, 413 fr., charges comprises. Tél. 24 22 08.

2 PIÈCES, cuisine, douche, W.-C., balcon, pour le 24 avril, 338 fr., charges comprises. Tél. (032) 22 46 68 (8-12 h et 14-18 h).

2 PIÈCES, à Neuchâtel, cuisine agencée, confort, quartier tranquille. Tél. (038) 24 04 95.

APPARTEMENT 3 PIÈCES + cuisine, meublé. Moulins 39. Tél. (038) 24 67 03, dès 18 h 30.

PESEUX – CHAMBRE INDÉPENDANTE, meublée, chauffée, avec douche, 150 fr. Tél. 31 38 84.

URGENT appartement 4 pièces, balcon, confort, 540 fr., charges comprises. Tél. 42 32 87, depuis midi.

CHAMBRE MEUBLÉE, vue, bains, cuisine à demoiselle. Tél. 24 34 40.

APPARTEMENT MODERNE, 3 pièces 550 fr., charges comprises. Tél. 24 34 40.

DEUX PIÈCES, cuisinette, douche, quartier université. Tél. 24 01 51.

A VENDRE

VÉLOMOTEUR Puch, très bon état, utilisé 18 mois, prix 720 fr. Tél. 57 13 10.

MAGNIFIQUE PAROI murale 280 cm, noyer antique. Tél. 42 17 37.

CHAUFFAGE À GAZ butane, sur roulettes ; 1 paire skis de fond avec souliers N° 41 ; patins blancs N° 38. Tél. 57 16 73.

MACHINE À ÉCRIRE IBM à boule. Tél. (038) 55 18 41.

ACCORDÉON CHROMATIQUE état de neuf, cause double emploi. Heures des repas, tél. (039) 31 52 27 - (038) 24 18 95.

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI, humidificateur neuf Turmix Hygromatic, modèle 840, valeur 272 fr., cédé à 180 fr. Tél. 31 47 05, dès 18 h 30.

OFFRE EXCEPTIONNELLE, combiné radio-pick-up-TV multinorme. Prix 900 fr. Tél. (038) 41 10 25.

DEMANDES A ACHETER

PIANO d'occasion est cherché. Tél. (038) 67 11 43.

GRANDES ARMOIRES. Tél. 51 28 59, le matin.

DEMANDES A LOUER

POUR FIN JUIN 1976, 4 pièces dans immeuble ancien, avec jardin. Région Neuchâtel - Peseux, loyer modéré. Faire offres sous chiffres AS 284 au bureau du journal.

URGENT – On cherche immédiatement appartement meublé 2-3 pièces, Colombier - Auvernier, jusqu'à fin mars. Situation calme. Adresser offres à IB 292 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

PERSONNE POUR NETTOYAGES de printemps, région La Coudre. Tél. 24 58 79, heures des repas.

DEMANDES D'EMPLOIS

REPASSEUSE cherche du travail. Tél. 24 13 51, le soir.

JEUNE FILLE SÉRIEUSE cherche place de vendeuse, immédiatement, à Neuchâtel. Téléphone 25 36 16.

JEUNE FILLE s'occuperait d'enfants ou de personne âgée ou handicapée. Tél. 25 35 86, le soir.

LEÇONS de français, allemand, anglais, arithmétique et comptabilité, données par licencié. Tél. 31 18 23.

DIVERS

QUELLE JEUNE FEMME parlant espagnol serait intéressée par un voyage en camping-car à travers l'Espagne ? Durée : un mois environ, départ dès que possible. Tél. (039) 22 58 40, matinée ou soir.

PERDUS - TROUVES

CHATTE SIAMOISE beige, tête, pieds, arrière-train brun foncé (Minouche), perdue Corcelles-Peseux (rage vaccinée). Tél. 24 36 66.

Machines à laver

linge et vaisselle.
Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais.
Garantie d'usine, livraison et pose gratuites.
Grandes facilités sans acompte à la livraison.
Réparation de toutes marques.
MAGIC NEUCHATEL
Tél. (038) 41 17 96.

Le service de consultations conjugales est ouvert

à Neuchâtel, fbg du Lac 3 et à La Chaux-de-Fonds. rue de la Serre 11 bis.
Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

Comme particulier vous recevez de suite un

Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
Av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire **Fr.** .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

OFFRES D'EMPLOIS

Sommelière

débutante serait engagée dans petit restaurant ; 2 jours de congé par semaine. Bons gains.

Restaurant Le Chasseur,
2088 Cressier.
Tél. 47 11 37.

J'offre 6 mois de contrat à

musicien

pouvant jouer de la musique folklorique suisse.

Tél. (038) 67 11 43.

POUR COMPLÉTER NOTRE SERVICE EXTERNE EN SUISSE ROMANDE NOUS CHERCHONS QUELQUES

JEUNES PERSONNES

(hommes ou femmes, entre 20 et 40 ans)
pour environ 5 heures par jour d'un
TRAVAIL AGRÉABLE, SIMPLE ET INDÉPENDANT

Nous offrons
— une variété d'articles en exclusivité
— une formation et un soutien constant
— une ambiance saine et dynamique
— un fixe, des frais, des commissions et des primes
— avantages sociaux.

Pour un premier CONTACT, nous vous serions obligés de bien vouloir remplir le coupon-réponse ci-dessous.

VOUS NE LE REGRETTEREZ PAS !

A retourner sous chiffres M 920054-18 à Publicitas, 1211 Genève 3,

Nom : Prénom :
Rue : No :
Tél. : Ville :
No postal : Canton :
Date de naissance : Libre dès le :

FAVAG SA

cherche, pour son service des achats,

une employée de bureau

pour un travail à la demi-journée, de langue allemande ayant une bonne connaissance du français et quelques notions d'anglais. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter, interne 342 : Favag S.A., Monruz 34, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 41.

Sommelière

est demandée pour le 20 février ou le 1er mars ; 2½ jours de congé par semaine.
Bar des Allées, Colombier.
Tél. 41 10 40.

Seulement 50 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit

Nous cherchons pour le 1er avril 1976

CONCIERGE

à temps partiel pour immeuble de 35 appartements.

Un logement HLM de 3 ou 4 pièces est à disposition.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Fondation d'Ebauches S.A., à Neuchâtel.

Tél. 21 21 25, interne 361.

XIImes Jeux olympiques d'hiver, INNSBRUCK, du 4 au 15 février 1976

Hemmi et Good: deux «géants»

Pour 26 centièmes de seconde Stenmark relègue Thoeni dans l'anonymat

Le duel attendu entre le Suédois Ingemar Stenmark et les Italiens a été arbitré par les Suisses qui, dans la deuxième manche du slalom géant olympique, ont confirmé leurs exploits de la veille. En excellente position d'attente au terme de la première manche, Heini Hemmi et Ernst Good ont profité de la défaillance de l'Italien Gustavo Thoeni, le grand battu de la journée, pour réussir un doublé inespéré.

TRADITION

Un doublé qui est d'ailleurs le second que les Suisses réussissent cette saison puisqu'ils avaient déjà pris les deux premières places, en décembre à Madonna di Campiglio, avec Engelhard Pargaetzi (qui a, cette fois, obtenu un diplôme olympique en terminant sixième) et Ernst Good.

La tradition qui veut que les Suisses se mettent toujours en évidence dans le slalom géant olympique a ainsi été respectée de la façon la plus inattendue. Car si, avant le succès de Heini Hemmi, le ski helvétique n'avait remporté qu'une fois le titre olympique de slalom géant (Roger Staub en 1960), il s'y était signalé à de nombreuses reprises. Heini Hemmi et Ernst Good, à un degré moindre Engelhard Pargaetzi, sont les dignes successeurs du regretté Georges Schneider (cinquième en 1952), de Willy Favre (quatrième en 1964 et médaille d'argent en 1968), de Edmund Bruggmann et de Werner Mattle, deuxième et troisième derrière Gustavo Thoeni il y a quatre ans à Sapporo.

SENSATION

A 27 ans (il a fêté son anniversaire le 17 janvier dernier), le petit Heini Hemmi a vraiment créé la première sensation de ces Jeux olympiques. Certains se méfiaient certes des Suisses. Mais ils pensaient à Pargaetzi et à Good, éventuellement à Walter Tresch. Hemmi avait évidemment réussi quelques bonnes performances depuis le début de la saison, mais toujours sur une seule manche, que ce soit en slalom spécial ou en slalom géant. Il a démontré que sa condition physique n'était pas en cause. C'est en effet en terminant très bien une seconde manche pourtant particulièrement éprouvante qu'il est venu souffler la médaille d'or à Ernst Good.

Le Zermattois Peter Fraenzen, auteur du piquetage de la seconde manche en sa qualité d'entraîneur des slalomeurs helvétiques, n'était pas le dernier à reconnaître les mérites du nouveau champion olympique. « Heini avait réussi quelques excellents « trucs » cette saison. On savait que s'il passait une fois, il pouvait aller très loin. D'une façon plus générale, les Suisses ont tiré profit, dans ces deux manches très difficiles, de l'excellent travail de préparation effectué durant l'été », déclarait-il. Peter Fraenzen, qui avait eu besoin de plus de cinq heures pour piqueter son parcours sur une pente très raide, ajoutait : « Sur un tel parcours, la condition physique était au moins aussi déterminante que les qualités techniques. Sur une pente aussi raide, j'avais piqueté très large. Mon parcours tournait beaucoup et il n'y avait pas d'enfilades. Il fallait éviter que les skieurs ne prennent une trop grande vitesse, car ça aurait été la catastrophe. Ce n'est pas moi qui ai choisi la pente et je peux vous assurer que ce piquetage a été le plus difficile de ma carrière ».

EXPLOIT

Huitième seulement de la première manche, le Suédois Ingemar Stenmark s'est montré nettement le meilleur dans la seconde. Mais le retard concédé la veille était trop important pour qu'il puisse remonter les Suisses. Ce n'est cependant pas un mince exploit de sa part que d'avoir réussi à venir arracher la médaille de bronze.

Gustavo Thoeni, en revanche, n'a jamais été dans la course. Au premier poste de chronométrage, il comptait déjà 1"33 de retard sur Stenmark, lequel devançait Hemmi de 45/100. Il était donc déjà pratiquement battu. Au second poste intermédiaire, Stenmark était toujours en tête. Il précédait Hemmi de 67/100, l'Américain Greg Jones de 1"30, Good de 1"45. Thoeni avait encore perdu du terrain. Il se trouvait à 2"23. La course était définitivement perdue pour lui. Elle l'était aussi pour l'équipe d'Italie, qui avait déjà perdu Piero Gros, sorti de la piste après 40" de course et qui ne pouvait plus guère compter sur Fausto Radici et Franco Bieler, trop attardés.

Ce slalom géant a également tourné à la débandade pour l'équipe d'Autriche, qui n'a finalement classé que l'un des siens, Ernst Hinterseer. Et à la 14me place seulement..

HEINI HEMMI. — Un petit (1 m 60)... « géant » ! (Téléphoto AP)

CLASSEMENT

1. Heini Hemmi (S) 3'26"97 (1'45"41 et 1'41"56) ; 2. Ernst Good (S) 3'27"17 (1'44"60 et 1'42"57) ; 3. Ingemar Stenmark (Su) 3'27"41 (1'46"51 et 1'40"90) ; 4. Gustavo Thoeni (It) 3'27"67 (1'44"19 et 1'43"48) ; 5. Phil Mahre (EU) 3'28"90 (1'45"58 et 1'42"62) ; 6. Engelhard Pargaetzi (S) 3'28"76 (1'46"16 et 1'42"60) ; 7. Fausto Radici (It) 3'30"09 (1'46"87 et 1'43"22) ; 8. Franco Bieler (It) 3'30"24 (1'47"00 et 1'43"24) ; 9. Greg Jones (EU) 3'31"77 (1'48"09 et 1'43"68) ; 10. Albert Burger (RFA) 3'32"68 (1'47"32 et 1'45"36) ; 11. Miloslav Sochor (Tch) 3'33"53 ; 12. Stig Strand (Su) 3'33"66 ; 13. Steve Mahre (EU) 3'33"76 ; 14. Hans Hinterseer (Aut) 3'33"80 ; 15. Alain Navillod (Fr) 3'34"33 ; 16. Juan-Manuel Fernandez-Ochoa (Esp) 3'34"77 ; 17. Willy Frommelt (Lie) 3'35"72 ; 18. Bojan Krizaj (You) 3'35"90 ; 19. Wolfgang Junginger (RFA) 3'36"02 ; 20. Andreas Wenzel (Lie) 3'36"25.

Temps intermédiaires : Stenmark 1'40"34 ; 2. Hemmi 1'05"01 ; 3. Jones 1'05"64 ; 4. Bieler 1'05"79 ; 5. Pargaetzi 1'06"09 ; 6. Good 1'06"22 ; 7. Radici 1'06"35 ; 8. Thoeni 1'06"57 ; 9. Mahre 1'06"60 ; 10. Strand 1'07"30 ; 11. Tresch 1'07"37.

Classement de la 2me manche : 1. Stenmark 1'40"90 ; 2. Hemmi 1'41"56 ; 3. Good 1'42"57 ; 4. Pargaetzi 1'42"60 ; 5. P. Mahre 1'42"62 ; 6. Bieler 1'43"22 ; 7. Radici 1'43"24 ; 8. Thoeni 1'43"48 ; 9. Jones 1'43"68 ; 10. Strand 1'45"03 ; 11. Burger 1'45"36 ; 12. Steve Mahre 1'45"96.

Délire et déception

« Je n'arrive pas à y croire. Et pourtant, je sais que c'est vrai. Personne ne pourra plus m'enlever cette médaille d'or ». Rayonnant de joie mais incrédule, Heini Hemmi, le petit barbu de Valbella, arrivait à peine à parler. Il mit du temps à retrouver son souffle après cette deuxième manche, « la plus difficile que j'ai jamais courue » murmurait-il.

« J'étais très bien préparé mais je craignais terriblement Gustavo Thoeni qui non seulement est un prodige de vitesse et de technique mais qui avait aussi une belle avance sur moi depuis la première manche. Cette fois, tout m'a parfaitement réussi. Je crois que c'est surtout parce que je suis resté concentré tout au long de ce parcours diabolique » expliquait-il ensuite plus calmement en caressant sa barbe brune.

La joie délirante des Suisses rayonnait dans toute l'aire d'arrivée et les congratulations mutuelles fusaient de partout. Plus encore que Hemmi, Ernst Good était surpris par sa propre réussite : « Certes, je m'en doutais un peu après ma très bonne course d'hier. Mais il y a tellement d'impondérables dans un slalom géant, surtout sur un tel parcours ».

Bernhard Russi était à l'arrivée où il s'efforçait en vain de fendre la vague humaine pour féliciter ses camarades : « C'est fou, c'est complètement fou, qui aurait pu croire cela » ne cessait-il de répéter en hochant la tête.

La joie des Suisses contrastait avec la peine des autres, des Italiens en particulier. Gustavo Thoeni, celui qui aurait pu réussir l'exploit inédit de remporter l'or olympique à quatre ans d'intervalle, s'est refusé à toute déclaration. Pas un mot ne s'échappa des lèvres serrées du champion de Trafoi. Ce ne sont pas les autres performances italiennes qui étaient de nature à améliorer l'ambiance au sein de l'équipe.

Déception aussi, quoique moins furieuse, chez Ingemar Stenmark : « J'ai été mauvais dans la première manche et il était de toute évidence impossible de gagner, même en réussissant, comme je l'ai fait, le meilleur temps de la seconde ».

Déception enfin, mêlée à l'incrédulité cette fois, chez l'Autrichien Hans Hinterseer : « Je ne comprends pas. Ce fut vraiment catastrophique. Il ne me reste plus maintenant que le slalom spécial pour m'affirmer ».

Walter Tresch : mauvaise « combine »

Dans l'euphorie de la victoire, Walter Tresch a quitté la scène sur la pointe des pieds. Pris de vitesse dans la deuxième partie du parcours, il n'a pu éviter chute et disqualification. Le combiné, son objectif principal à ces Jeux d'Innsbruck, n'entre plus en ligne de compte pour lui. Reste le slalom spécial. Mais il est évident qu'il ne sera pas le seul à vouloir tenter d'y prendre sa revanche.

« Spécial » féminin : Morerod quatorzième

Les départs, dans le slalom spécial féminin qui se déroulera aujourd'hui, ont été fixés ainsi par tirage au sort :

1. Blaudia Giordani (It) ; 2. Daniele Debernard (Fr) ;4. Patricia Emonet (Fr) ; 5. Rosi Mittermaier (RFA) ; 6. Cynthia Nelson (E-U) ; 7. Hanny Wenzel (Lie) ; 8. Linda Cochran (E-U) ; 9. Monika Berwein (RFA) ; 10. Christa Zechmeister (RFA) ; 11. Pamela Behr (RFA) ; 12. Monika Kaserer (Aut) ;13 Marie-Thérèse Nadig (S) ; 14. Lise-Marie Morerod (S) ; 15. Betsy Clifford (Can). **Puis :** 28. Bernadette Zurbriggen (S).

La grippe s'attaque à Bernadette Zurbriggen

Après Marie-Thérèse Nadig et Marlies Oberholzer, Bernadette Zurbriggen ressentirait, croit-on, les premiers symptômes de la grippe.

Effacé, l'exploit de Sapporo

Pas de Jeux olympiques sans surprise ! Elle est dans cette victoire de Hemmi et de Good, la première sensation de ces Jeux.

Si Russi avait battu Klammer, on n'en aurait pas été étonné. Car c'était dans le domaine du possible. Si Lise-Marie Morerod échoue, une fois ou même deux, on pourra encore l'expliquer par le fait qu'il lui est déjà souvent arrivé de ne pas terminer une course. Mais on n'imaginait pas que Hemmi et Good réussissent à infliger une défaite à Thoeni qui s'était assuré une position très forte au cours de la première manche, et à Stenmark, et à Gros, et à Hinterseer, et à Bieler, et à Radici.

Battre l'un ou l'autre : tant qu'on veut. Mais tous à la fois : non, jamais.

Et pourtant, ça s'est produit dans ce slalom géant olympique. Effacé, l'exploit de Bruggmann et de Mattle à Sapporo. Hemmi et Good ont l'or et l'argent. Quand on a l'or, on a tout. Le mythe des Suisses, skieurs de neige tendre, en a pris un bon coup.

C'était une piste effroyable. Un « géant » plus difficile que ceux de la coupe du monde. Trop difficile pour des Jeux olympiques qui se plaisent à accueillir des skieurs turcs, iranais, argentins, chiliens, n'ayant entendu parler que de très loin du « Cirque blanc ». Ils étaient comme des fantassins qu'on envoie à la mitraille. Curieux destin que celui de Heini Hemmi.

Il se manifeste en tant que slalomeur au Lauberhorn de 1970, en même temps que Russi et Tresch, et on l'embarque immédiatement pour Val Gardena. On lui reconnaît des dons exceptionnels. A Val Gardena, il est onzième du « spécial ». Pas sensationnel, mais satisfaisant tout de même pour un débutant. Et puis, il flanche. Il ne fait pas partie de l'expédition de Sapporo. Pendant plusieurs saisons, il est en sursis dans la sélection nationale. Chaque fois qu'on veut le remercier, il s'accroche aux branches.

Né slalomeur, il gagne des titres nationaux en géant et il contraint les entraîneurs à prolonger son sursis. Hemmi est comme un chat. Il finit toujours par retomber sur ses pattes. A force d'entêtement, il devient peu à peu le champion de la première manche : il est le premier skieur suisse à s'approprier la technique mise en valeur par Thoeni et perfectionnée par Stenmark. Cette saison, on le dit en grande forme. A Val d'Isère, il est éliminé au cours de la première manche. Mais jusqu'à son élimination, il skie aussi bien que les rois de la spécialité. A Madonna di Campiglio — victoire de Pargaetzi et de Good — il est en tête de la première manche, il distance Thoeni et Gros de près de 2 secondes ; Stenmark, de 2 secondes 23 centièmes. Puis il tombe dans la seconde manche. A Adelboden, il est deuxième de la première manche : il rend une seconde à Thoeni, mais prend une demi-seconde à Stenmark. Il rétrograde dans la seconde et ne termine qu'au septième rang.

Pour lui, on regrettait vraiment l'époque ou le « géant » n'avait qu'une seule manche.

Après six ans de vicissitudes dans les compétitions internationales, Heini Hemmi est champion olympique. Malgré Gustavo Thoeni. Malgré Ingemar Stenmark.

Hemmi a eu 27 ans au mois de janvier.

Et il y a encore un certain Ernest Good qui renouvelle son exploit de Madonna di Campiglio et qui succède ainsi à son maître et camarade de Flums : Bruggmann.

Quelle journée ! Guy Curdy

Un patient travail de fourmis

Les cigales avaient chanté tout l'hiver mais quand est arrivé le printemps doré d'Innsbruck, la fourmi a montré le bout de son nez. Cette nouvelle version d'une des plus célèbres fables de La Fontaine s'applique parfaitement à Heini Hemmi, le plus petit par la taille de tous les skieurs qui participent à la coupe du monde : il a attendu ce slalom géant olympique pour remporter sa première grande victoire internationale.

Tout comme Rosi Mittermaier, la gagnante de la descente, Heini Hemmi fait figure de vétéran dans le « cirque blanc ». A 27 ans, il arrive à la consécration internationale après avoir posé, avec une patience de fourmi, toutes les pierres de sa cage dorée.

Avec ses amis Ernst Good et Engelhard Pargaetzi, un redoutable trio au yass, il a su résister à l'assaut de la génération montante. Ces trois garçons dont la présence en équipe nationale était discutée au début de la saison, ont finalement apporté au ski suisse l'une de ses plus belles satisfactions.

S'il a un profil de pirate avec sa barbe hirsute qui lui mange la moitié du visage, Heini Hemmi n'en a pas la mentalité. Marié depuis deux ans, père de famille depuis l'an dernier, il est peut-être le plus calme de la délégation suisse, et le plus discret aussi. Peu loquace, Heini Hemmi préférera sans doute savourer sa victoire en silence. Les grandes manifestations d'enthousiasme ne sont pas son fort.

Sa première sélection en équipe nationale, Heini Hemmi l'avait obtenue en 1970, alors qu'il venait de fêter son 21me anniversaire (par comparaison, notons par exemple que Stenmark n'a pas encore 20 ans). Heini s'était cassé la jambe à 16 ans et, surtout, il avait voulu terminer son apprentissage de maçon avant de se tourner vers la grande compétition. C'est un exploit dans le slalom spécial du Lauberhorn en 1970 qui lui avait valu d'être retenu pour les championnats du monde de Val-Gardena (il devait y prendre la onzième place en slalom). A Wengen, il était parti avec le dossard No 85. Il avait pourtant pris la cinquième place, terminant deuxième meilleur Suisse derrière Dumeng Giovanoli.

Depuis, les peines avaient été plus nombreuses que les joies

Patinage artistique: les larmes secrètes de D. Rieder

Dans l'intimité de la « Traglufthalle », les larmes de Danielle Rieder sont passées presque inaperçues. Un petit tour de piste, le temps d'essuyer d'un geste furtif de ravissants yeux bleux, et un pâle sourire éclairait à nouveau un visage aux traits tirés. Visiblement, la petite Neuchâteloise n'était pas contente au terme des exercices imposés de l'épreuve féminine des Jeux olympiques d'Innsbruck qu'elle termina au 16me rang...

Depuis sa chute à l'entraînement, la championne de Suisse est incontestablement diminuée. Elle ne sait d'ailleurs pas encore, à l'heure actuelle, si elle pourra terminer son programme. « Mais la veille à l'entraînement j'avais réussi de bonnes figures. Car c'est surtout dans les sauts que je suis handicapée. J'aurais pu faire mieux... » répétait-elle inlassablement.

Pia Renz, son entraîneur, était beaucoup plus détendue. Avec beaucoup de gentillesse, elle analysait la situation. « Sa blessure ne la gênait pas sur le plan physique pour ces exercices imposés. Mais le choc psychologique créé par sa participation toujours remise en doute a été dur à supporter pour une jeune fille aussi jeune », estimait-elle.

Malgré la douleur persistante, Danielle Rieder entend bien mener à terme son programme. « Pour le programme court, qui ne dure que deux minutes, cela devrait aller. J'ai en revanche plus d'inquiétudes en ce qui concerne les libres. Quatre minutes, c'est long si elle souffre à la réception de chaque saut. Enfin,elle va essayer. Nous avons encore deux jours de soins intensifs à disposition et la situation devrait évoluer favorablement », déclarait encore Pia Renz.

Pour la ravissante patineuse de La Chaux-de-Fonds, il faut souhaiter que ces Jeux olympiques s'achèvent mieux qu'ils ont commencé. Elle le mérite bien.

L'Allemande de l'Ouest Isabel de Navarre occupe à Innsbruck comme aux championnats d'Europe à Genève, il y a un mois, la première place de l'épreuve féminine à l'issue des trois figures imposées. Mais elle ne sera pas championne olympique en raison de sa faiblesse en « libres ».

Le titre se jouera en principe entre la championne du monde et d'Europe, la Hollandaise Dianne de Leeuw et l'Américaine Dorothy Hamill. Actuellement, Hamill, deuxième, précède de très peu de Leeuw, troisième, et les deux concurrentes devraient se retrouver — à moins que l'une d'elles commette une erreur grossière — pratiquement à égalité après le programme court, qui a lieu mercredi.

S'il en est ainsi, de Leeuw ferait la différence dans les figures libres vendredi, grâce notamment à un programme techniquement plus difficile, dans lequel elle incluera un triple saut, contrairement à Hamill. Celle-ci comptera sur sa grâce, son élégance, sa vivacité pour rivaliser avec sa principale adversaire. Mais elle redoutera surtout un retour des Allemandes de l'Est Christine Errath et Anett Poetzsch, dont les qualités artistiques et techniques sont tout à fait remarquables.

CLASSEMENT

1. Isabel de Navarre (RFA) 17-46,40 ; 2. Dorothy Hamill (E-U) 18,5-46,24 ; 3. Dianne de Leeuw (Ho) 24,5-45,65 ; 4. Anett Poetzsch (RDA) 35,5-44,48 ; 5. Christiane Errath (RDA) 39,5-44,16 ; 6. Wendy Burge (E-U) 58-41,32 ; 7. Dagmar Lurz (RFA) 71,5-40,24 ; 8. Susana Driano (It) 72-40,36 ; 9. Linda Fratianne (E-U) 78-40,00 ; 10. Lynn Nightingale (Ca- 83-39,84 ; 11. Emi Watanabe (Jap) 106,5-38,16 ; 12. Marion Weber (RDA) 109-38,12 ; 13. Kim Allestón (Ca) 127-37,12 ; 14. Hyo-Jean Yoon (Corée) 131,5-36,64 ; 15. Claudia Kristoffics-Binder (Aut) 138,5-36,32 ; 16. Danielle Rieder (S) 142-36,28.

DERNIÈRE HEURE

Danielle : c'est fini !

Après un dernier examen médical, il a été décidé que la championne suisse Danielle Rieder ne participerait pas à la suite de la compétition féminine. Le médecin de l'équipe n'a pas voulu atténuer ses douleurs dorsales par une piqûre : il craignait certaines complications possibles.

Hansueli Kreuzer exclu des Jeux

Hansueli Kreuzer a filé à l'anglaise de Seefeld. Alors que ses camarades prenaient le repas du soir, le Haut-Valaisan a en effet fait ses bagages et il a quitté les Jeux avec son frère, venu à Seefeld le chercher, sans voir personne. La façon d'agir n'est pas courante et elle mérite sans conteste des explications.

Depuis plusieurs jours déjà, Hansueli Kreuzer ne cachait pas sa mauvaise humeur. Depuis l'épreuve des trente kilomètres pour être précis, où remplaçant de Renggli il avait été aligné en dernière minute. « Franz partait avec le dernier dossard en position défavorable. Sa soudaine maladie était peut-être bien diplomatique », répétait-il souvent.

Très effacé dans ces 30 kilomètres, Kreuzer ne fut pas retenu pour les quinze, distance dont il détient le titre national et sur laquelle il entendait bien s'aligner. Dès lors, la situation n'a fait que de se détériorer pour aboutir à ce départ quasi clandestin.

« J'ai fait un rapport au comité olympique suisse et il y aura certainement de sévères sanctions », affirmait à propos de ce qu'il faut bien appeler « l'affaire Kreuzer » Adolf Ogi, le patron du ski helvétique.

Léonard Beeli, le chef du fond, justifiait ainsi la position des dirigeants. « Nous étions déjà convenus à Davos avant les Jeux que chacun devrait lutter pour être retenu dans une épreuve. C'est la politique que nous avons appliquée ici. » Quant à Lennart Olsson, il ne cachait pas sa déception. « Nous avons besoin du maximum de personnes pour assurer le service de piste lors des épreuves. Cette réaction de Kreuzer dénote vraiment un état d'esprit déplorable », affirmait l'entraîneur national.

Bien sûr, l'affaire n'est pas aussi simple. Hansueli Kreuzer pouvait légitimement se sentir défavorisé par rapport aux Giger, Hauser, Kaelin ou Renggli. Il n'en demeure pas moins que sa décision est regrettable. Elle n'est en tout cas pas celle d'un véritable sportif.

Or, à la surprise générale, Kreuzer réapparaissait mardi soir auprès de ses camarades. Le Haut-Valaisan n'avait pas repris la route de la Suisse lundi mais il s'était rendu dans les environs de Seefeld en compagnie de son frère.

Une fois son retour connu, le président de la Fédération suisse de ski, Philippe Henchoz et le directeur des équipes nationales, Adolf Oggi, en accord avec le chef de mission Karl Glatthard, prenaient la décision de renvoyer immédiatement le coureur à la maison. De surcroît, il est frappé d'une suspension pour toutes les épreuves nationales jusqu'au 15 avril 1976.

Douze médailles à disposition...

Relais 4 x 10 km. à Seefeld, cette course qui bien davantage encore que les épreuves individuelles prouve la valeur d'ensemble des équipes de ski nordique, Slalom spécial féminin à la Lizum prometteur d'une lutte serrée, 5000 m sur l'anneau de vitesse où la succession d'Ard Schenk sera âprement disputée et patinage libre messieurs au palais de glace : ce sont quatre très beaux titres olympiques qui seront mis en jeu aujourd'hui.

LA RÉPARTITION

URSS	10	4	6
RDA	6	4	3
RFA	1	4	1
Etats-Unis	1	3	4
Finlande	1	2	1
Suisse	1	2	1
Autriche	1	1	2
Canada	—	1	—
Italie	—	—	1
Norvège	—	—	1
Suède	—	—	1

Tournoi de hockey : Finlandais surpris

Etats-Unis - Finlande 5-4 (2-0 1-2 2-2)

Une première surprise a été enregistrée dans le tournoi olympique du groupe A avec la victoire remportée par les Etats-Unis aux dépens de la Finlande. Cette rencontre a confirmé ce qui avait déjà été visible lors du match Finlande-RFA. Le rôle de favori ne convient pas aux Finlandais, dont le jeu reste basé sur la contre-attaque. Face à des Américains à la vitalité étonnante, cette tactique ne pouvait pas réussir. Les Finlandais ont finalement subi une défaite assez logique.

RÉSULTATS

Etats-Unis - Finlande 5-4 (2-0 1-2 2-2) ; Tchécoslovaquie - Pologne 7-1 (3-1 1-0 3-0) ; URSS - Allemagne fédérale 7-3 (5-2 1-0 1-1).

CLASSEMENT

1. URSS, 3 matches - 6 points (30-6) ; 2. Tchécoslovaquie, 3-6 (13-2) ; 3. Finlande, 3-2 (10-10) ; 4. Allemagne fédérale, 3-2 (13-16) ; 5. Etats-Unis, 3-2 (7-15) ; 6. Pologne, 3-0 (6-31).

SPORTS dernière

HOCKEY SUR GLACE

● **match amical aux Mélèzes : La Chaux-de-Fonds - Zurich 7-3 (3-2 1-0 3-1).**

football

Résultat logique

Neuchâtel Xamax a eu «chaud»

ÉQUIPE NATIONALE DE BAHREIN - NEUCHATEL XAMAX 0-1 (0-1)

MARQUEUR : Guillaume 41me.

NEUCHATEL XAMAX : Kung ; Claude, Osterwalder, Mundwiler, Zaugg ; Gress, Guillaume, Richard ; Bonny, Muller, Decastel.

NOTES : stade de Bahrein en parfait état. Match joué à 13 h 15 locale (15 h 15 suisse) par une température de... 23 degrés centigrades ! Retransmission en directe par la TV du Bahrein et de l'Arabie saoudite. 14.000 spectateurs. Un but de Guillaume est annulé à là 24me minute. Coups de coin : 3-8.

La tournée de Neuchâtel Xamax en Orient a débuté par une victoire. Le résultat est logique car les « rouge et noir », montrant déjà une excellente condition physique, ont dominé durant la majeure partie de la rencontre. Comme ils prennent ces matches au sérieux, Gress et Merlo ont aligné l'équipe standard du premier tour et ne l'ont pas modifiée en cours de rencontre.

Neuchâtal Xamax doit encore affronter l'Arabie saoudite à Ryad, demain après-midi et vendredi.

football

LES CHAMPIONNATS À L'ÉTRANGER

Saint-Etienne a le bon filon

Saint-Etienne a le bon filon. Soyez assurés qu'il ne le perdra pas ! Le champion en titre a battu Marseille, devant vingt-cinq mille spectateurs, par un but à zéro, but réussi par le remuant Hervé Revelli. A la suite de la défaite de Nice, qui s'est incliné à Reims par 1-0 (but de Vergnes), Saint-Etienne se retrouve solidement à la barre avec une avance de trois points sur Nice et cinq longueurs sur le trio Nantes-Metz-Sochaux. Et pourtant, le gardien marseillais, Migeon, a presque réussi à tenir les Stéphanois en échec par ses arrêts époustouflants... Le résultat eût été amer pour Saint-Etienne, qui avait dominé le débat de la tête et des épaules. L'élimination de la Coupe de France n'est plus qu'un mauvais souvenir pour les protégés de Robert Herbin.

Bordeaux a eu de la peine à s'imposer, en Avignon, devant la lanterne rouge, comme le prouve le résultat de 4-3 en faveur des Girondins. Jeandupeux, très à l'aise, a «signé» un but marqué de sa classe et de son imagination. La choucroute ne convient pas aux Lyonnais, qui ont été écrasés par Strasbourg (5-0).

NEWCASTLE EFFICACE

Freiné à Coventry, Manchester United s'est fait rejoindre par Liverpool, qui est invaincu depuis treize matches de championnat. Newcastle, l'équipe qui possède la meilleure ligne d'attaque de toute l'Angleterre, a prouvé, une nouvelle fois, sa détermination et son efficacité en battant Derby County, le champion en titre, par 4-3.

PRIME NÉFASTE?

En championnat d'Allemagne, Borussia a été freiné par Hambourg dont le gardien a été le héros du match. Mais, comme Eintracht Brunswick a abandonné un point à Cologne, l'avance de Borussia sur son plus proche poursuivant reste de cinq points. Les mal classés se rebiffent. C'est ainsi que Carlsruhe a battu Hertha Belin par 3-0. Les footballeurs de la Ruhr ont joué un mauvais tour aux Berlinois. Les dirigeants avaient offert une prime spéciale de cinq mille marks au joueur qui réaliserait le 500me but d'Hertha en championnat. Cette prime a-t-elle été, en définitive, néfaste au jeu collectif? Ce n'est pas impossible.

Gérald MATTHEY

ITALIE : les Turinois s'envolent

Les paris sont ouverts : avec combien de points d'avance Juventus – qui vient d'égaler le record des victoires consécutives (huit) – et Turin termineront le championnat? C'est la seule question qui suscite encore quelques passions dans la péninsule, la constance des deux formations piémontaises d'une part, le recul, à tour de rôle, de leurs poursuivants, de l'autre, ayant fait que l'intérêt a passablement baissé, à l'entame du deuxième tour déjà. Cela d'autant plus qu'un éventuel revirement n'est guère à prévoir.

UN SIGNE

On en veut pour preuve que Juventus est parvenue à s'imposer à Vérone où elle n'avait, jusqu'alors, vaincu qu'à une seule reprise, en... 1958 ! Depuis lors, les « noir et blanc » avaient dû, sur six rencontres, se contenter de trois partages et d'autant de défaites. Pour sa part, Turin a pris sa revanche face à l'équipe qui lui a infligé sa seule défaite du premier tour en battant son visiteur Bologne, plus particulièrement grâce à la verve de Pulici, auteur des trois buts de son équipe. Si bien que le chef de file et son poursuivant direct comptent, respectivement, sept et quatre points d'avance sur Naples, la seule équipe, en troisième position avant les matches de dimanche, qui n'ait pas concédé de terrain. La victoire acquise par les Parthénopéens à Côme face à une équipe qui lutte pour son appartenance à la série n'eut pas l'heur de plaire au public de céans. L'unique but de la partie, marqué (par Rossi contre son camp) à la suite d'un coup franc tiré par Savoldi, émanait, selon les « tifosi » locaux, d'une faute imaginaire et c'est sur les cris de « vo- « voleurs, voleurs » que les visiteurs quittèrent le stade.

DÉCIDÉMENT...

Une importante décision est intervenue au cours de la semaine passée. On n'ouvrira pas la porte aux joueurs étrangers. Dans ces conditions, il ne reste guère que la possibilité de compter sur soi-même. Inter, qui semble l'avoir compris, avait donc entouré ses vieilles gloires de trois jeunes joueurs de 19 ans. Dans l'immédiat, la solution est apparue comme positive puisque les Milanais sont allés prendre la totalité du magot Cesena, ce qui leur permet, du même coup, de rejoindre leur victime. Ce succès, acquis dans l'ultime minute grâce à Boninsegna (2-3), déclencha l'ire de certains spectateurs, lesquels passèrent leur déception à coups de poing et coups de pied sur la voiture du président d'Inter !

Mais, sans qu'elle ait donné lieu à des incidents, la plus grande surprise aura sans doute été enregistrée à San Siro où Milan n'est pas parvenu à marquer le moindre but à Pérouse. Si l'on se quitta également dos à dos à Rome, le public eut au moins la chance de voir deux réussites. Les visiteurs (Sampdoria), qui n'étaient pas parvenus à marquer un but au stade olympique, face à Lazio, depuis 1961 n'eurent pourtant guère l'occasion d'apprécier cet événement. Le temps de remettre le ballon au centre du terrain, d'engager et déjà ils concédaient l'égalisation. Il s'était écoulé à peine trente secondes... Ca

Le programme de préparation des Loclois

Avant la reprise du championnat, les Loclois ont conclu plusieurs rencontres amicales, selon le programme suivant :

le 10 février à Cormondes, le 14 février à Orbe, le 21 février à Villars-le-Grand (contre Portalban), le 24 février à Couvet, le 28 février à Domdidier, le 2 mars à Cortaillod, le 6 mars à Hauterive. Le 14 mars, reprise du championnat, puis, le 20 mars, jour de repos des Loclois, qui recevront Soleure, en match amical.

L'entraîneur Roland Guillod a déjà convoqué ses hommes depuis la mi-janvier. L'entraînement est poussé au maximum afin que l'équipe retrouve la bonne forme pour la reprise. Il s'agira d'éviter toute surprise et de glaner des points précieux au plus vite.

Après avoir participé à deux tournois en salle en janvier, l'un à Nidau et l'autre à La Chaud-de-Fonds, les Loclois ont rencontré, à Payerne, l'équipe locale, le 31 janvier. Au cours d'une rencontre agréable, les Neuchâtelois se sont imposés par 4-1.

Le 4 février, en nocturne, les Loclois ont rencontré l'équipe de ligue A du F.-C. Bienne, à la Gurzelen. Après avoir offert une belle résistance en première mi-temps, les montagnards furent assez nettement dominés après la pause et s'inclinèrent par 2-0.

L'équipe neuchâteloise s'alignera dans la même formation qu'au premier tour, le renfort escompté pour la ligne d'attaque n'ayant pas été trouvé. P.M.

sports - télégrammes

ATHLÉTISME. – Le Costa-Ricain Perez a remporté le demi-marathon de San Blas (Porto Rico) devant le Colombien Moram et le Néo-Zélandais Foster.

ski

Les dates des «mondiaux» 1978

On connaît maintenant de façon précise les dates des championnats du monde 1978. Elles sont les suivantes :

Ski alpin: 28 janvier - 5 février à Garmisch-Partenkirchen.

Ski nordique: 23 - 27 février à Lahti (Finlande).

Opinions

Le bénéfice des derbies est souvent contrebalancé par une lutte à couteaux tirés

Deux grands dans une même ville ...ça n'a pas que des avantages

L'avènement de la réduction des clubs de ligue nationale permettant la formation d'une certaine élite est proche. Il est plus que temps, car l'éparpillement des forces et son corollaire, le gaspillage, devenaient outranciers. Ce coup de pouce voulu dans les statuts n'est, en somme, que l'officialité d'une mesure tirant ses racines dans l'interprétation de faits trop longtemps méconnus. En effet, si l'on regarde l'évolution géographique des clubs, il saute aux yeux que l'explosion des coûts a singulièrement réduit l'espace vital de chacun d'eux.

LES OCCASIONS NE MANQUENT PAS

L'explication en est simple : la capacité de la masse des spectateurs n'est pas très extensible. Le gâteau qu'ils forment se divise en tranches inégales dans la distribution, leur grosseur étant proportionnelle aux mérites respectifs. La concurrence est forte entre football, hockey sur glace, voire basketball, puisque à Lugano, par exemple, il y a déjà autant de monde dans les salles qu'au Cornaredo.

Or, pour dépenser de l'argent, les occasions ne manquent pas, à commencer par la voiture. Attaqués sur plusieurs fronts, bien des clubs de football ont dû capituler, ce qui nous amène à leur évolution géographiques. Les villes pouvant s'offrir le luxe de deux équipes de ligue nationale A sont devenues rares. Il ne reste que Zurich et Grasshoppers, puis Servette et Chênois. Pourtant, il y avait, auparavant, dans plusieurs villes, place pour deux clubs, sinon trois, comme à Zurich, où Grasshoppers, Young Fellows et Zurich tenaient le haut du pavé. Et puis, il y avait, chez nous, Etoile Chaux-de-Fonds et La Chaux-de-Fonds, Servette et Urania ; plus loin, Young Boys et Berne, Saint-Gall et Bruhl, Bâle et Nordstern. Que de derbies, de rivalités, mais que de vie, aussi !

Que dire du Tessin, qui eut, un temps, quatre équipes rivales : Lugano, Bellinzone, Chiasso et Locarno. Elles se sont affaiblies sans profit pour personne, effacées par l'emprise toujours plus forte de l'argent, nerf de la guerre, comme c'est bien vrai.

UNE LUTTE AU COUTEAU

Qui dit argent, dit aussi prestige, les deux choses étant étroitement liées. Dans cette lutte au couteau, l'élimination d'un adversaire est une bonne affaire, car s'il est vrai qu'un derby peut être de rapport financier, il a ses côtés négatifs. On l'a vu à Zurich, où le club de la ville tient momentanément la première place, ce qui lui a permis d'acquérir Botteron, puis Scheiwiller. S'il n'avait pas supplanté Grasshoppers au bon moment, il est certain que ces deux jeunes joueurs auraient passé au Hardturm.

Ce besoin de se réinstaller à la première place pousse Grasshoppers dans une dispendieuse politique d'achats de joueurs étrangers, alors qu'avec un prestige intact, il recevrait des talents pour trois fois rien. Il cherche, maintenant, à acquérir Netzer, en lui offrant deux cent mille francs par an, alors que le bonhomme est âgé de 33 ans. Mais il faudra bien remplacer Barberis.

Vivent la corde raide et les chiffres rouges !

A. EDELMANN-MONTY

Jeux olympiques d'hiver 1976, INNSBRUCK

Jeux olympiques d'hiver 1976, INNSBRUCK

Elle est la grande favorite du slalom spécial (ce matin)

Espoir... et crainte pour Lise-Marie

Pour Lise-Marie Morerod, les Jeux olympiques commencent aujourd'hui. Elle n'a fait, jusqu'ici que deux brèves apparitions au village olympique. Elle y est revenue hier soir, à la veille d'un slalom spécial dont elle est la grande favorite. Apportera-t-elle à la délégation helvétique sa deuxième médaille d'or de ces Jeux? On peut l'espérer car, rarement jusqu'ici, une skieuse avait fait preuve d'une telle suprématie dans cette spécialité.

Sur les sept slaloms de Coupe du monde courus cette saison, Lise-Marie en a gagné trois, chaque fois devant Rosi Mittermaier, la nouvelle championne olympique de la descente. Dans les quatre autres, cependant, elle est tombée. C'est que la Vaudoise n'est pas de celles qui calculent. Les places d'honneur ne l'intéressent guère. Quand elle passe, elle gagne, et le plus souvent de la façon la plus nette, comme à Aprica en décembre dernier, où elle avait relégué Rosi Mittermaier à près de trois secondes !

Aucune de ses rivales n'a réussi, cette saison, à s'imposer à deux reprises en slalom spécial. Ses quatre chutes ont profité à la Française Fabienne Serrat (Cortina), à une autre Française, Danielle Debernard (Les Gets) et aux Allemandes Christa Zechmeister (Berchtesgaden) et Rosi Mittermaier (Badgastein). Ces quatre skieuses seront encore ses adversaires les plus sérieuses, les autres candidates à une médaille étant l'Italienne Claudia Giordani, qui n'arrive cependant que difficilement à assurer deux manches, la Française Patricia Emonet, souvent fort bien placée depuis le début de janvier, l'Allemande Pamela Behr et Hanni Wenzel (la représentante du Liechtenstein détient tout de même le titre mondial de la spécialité et si elle n'a guère fait parler d'elle jusqu'ici, elle reste capable d'un exploit).

Tout en restant optimiste, on se doit toutefois de ne pas oublier que le slalom spécial, que ce soit aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde, s'est souvent terminé par des résultats surprenants. La victoire de l'Espagnol Francisco Fernandez-Ochoa, il y a quatre ans, à Sapporo, est là pour rappeler que tout peut se produire dans une telle discipline, comme d'ailleurs la défaite de l'Allemande de Christa Zechmeister en 1974 à St-Moritz (elle n'avait pas terminé le slalom qu'elle avait abordé en super-favorite, forte des quatre succès qu'elle avait remportés en Coupe du monde avant les championnats du monde).

L'ATTENTE. – Aboutira-t-elle à un nouvel exploit suisse, signé cette fois par la charmante Lise-Marie? LCeystone)

Fond féminin

Raisa Smetanina prend sa revanche sur 10 kilomètres

La Soviétique Raisa Smetanina, deuxième sur 5 km, a pris sa revanche sur la Finlandaise Helena Takalo dans l'épreuve sur 10 km. La championne olympique des 5 km a dû, cette fois, s'incliner devant sa grande rivale, mais non sans lui avoir opposé une sérieuse résistance puisqu'elle ne s'est avouée battue que pour 80 centièmes de seconde !

La médaille de bronze est revenue à la Soviétique Galina Kulakova, déjà troisième sur 5 km mais disqualifiée par la suite pour un contrôle anti-dopage positif.

Le duel entre Smetanina et Takalo a animé toute la course. A mi-parcours, la Soviétique précédait la Finlandaise de 11". Galina Kulakova était déjà à 15". Dans les cinq derniers kilomètres, Helena Takalo attaqua à fond et elle parvint à réduire la presque totalité de son retard. Il lui a, finalement, manqué moins d'une seconde pour réussir le doublé.

Raisa Smetanina (24 ans), professeur d'éducation physique, s'est ainsi confirmée comme chef de file d'une équipe féminine soviétique qui n'a jamais été aussi forte. Aux championnats du monde de Falun, en 1974, elle avait obtenu la médaille de bronze sur 5 km mais elle ne s'était classée que huitième sur 10 km. Samedi, elle avait réussi pour la première fois de sa carrière à battre Galina Kulakova, triple médaille d'or tant à Sapporo, il y a quatre ans, qu'aux championnats du monde 1974.

Pourquoi délaisse-t-on le ski alpin en URSS ?

« Nous sommes les parents pauvres du sport soviétique », a confié sur un ton désabusé la jeune skieuse Alevtina Askarova, qui a terminé à la 28me place de la descente olympique.

« Nous n'avons pas la même importance que les autres sports. Nous n'avons pas les facilités nécessaires, ni les entraîneurs, et nous n'avons pas l'occasion de participer aux épreuves internationales comme la Coupe du monde ».

La déficience du ski alpin soviétique est l'un des grands mystères du Cirque blanc. L'URSS domine, en effet, dans la plupart des autres disciplines et elle totalise déjà de nombreuses médailles après quelques jours seulement de compétition aux Jeux olympiques. Ses représentants ont même évincé les Scandinaves dans les épreuves nordiques, tandis que Tatiana Averina a réussi l'exploit de s'adjuger deux médailles d'or et deux de bronze en patinage de vitesse. Enfin, en patinage artistique, les Soviétiques dominent encore le lot.

Seul le ski alpin est délaissé et les spécialistes ne manquent pas de s'interroger sur les raisons de cette désaffection. Les Soviétiques avaient fait une timide apparition dans les années 60, sans grand succès. « Ils étaient pitoyables », se souvient un observateur. « Ils tombaient tout le temps et, chaque fois qu'on voyait passer une ambulance on pouvait dire : voilà encore un Russe qui va à l'hôpital ».

Pourtant, la neige ne manque pas en URSS et le réservoir humain dont elle dispose devrait permettre de découvrir des talents capables de rivaliser avec les meilleurs.

L'explication a peut-être été donnée par un responsable soviétique, qui a confié : « Nous avons pour politique de développer un sport à la fois. Nous n'avons pas encore commencé avec le ski alpin et le moment viendra... »

Le programme d'aujourd'hui

9 h 00 - 11 h 00 ski : relais 4 x 10 km. à Seefeld.
9 h 30 - 13.00 patinage de vitesse : 5000 m messieurs.
11 h 30 - 13 h 00 ski : première manche slalom féminin.
13 h 00 - 14 h 00 ski : deuxième manche slalom féminin.
14 h 00 - 16 h 00 hockey sur glace (groupe) : Roumanie-Bulgarie.
14 h 30 - 18 h 00 patinage artistique : programme court dames.
17 h 00 - 19 h 00 hockey sur glace : Yougoslavie - Japon.
19 h 30 - 23 h 00 patinage artistique : figures libres messieurs.
20 h 00 - 22 h 00 hockey sur glace : Suisse-Autriche.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Lausanne (7me) - Bienne (11me rang). – Les Vaudois sont favoris pour ce match de coupe qui doit être rejoué à la suite du protêt de Bienne. 1 1 X

2. Bochum (15) - Schalke 04 (4). – Bochum n'est plus l'équipe imbattable chez elle d'il y a quelques années alors que Schalke fait souvent match nul à l'extérieur.

3. Duisbourg (10) - Bor. Moenchengladbach (1er). – Le premier du classement peut se permettre de laisser un point à Duisbourg, très fort chez lui. X 1 2

4. Eintracht Francfort (8) - Fortuna Düsseldorf (12). – Francfort est meilleur que son classement ne le laisse supposer. 1 X 1

5. Hambourger (2) - Hannover 96 (16). – Pas de problème pour Hambourg, qui devrait s'imposer sans difficulté. 1 1 1

6. Hertha Berlin (9) - Werder Brême (14). – Le pronostic semble clair dans cette rencontre entre l'équipe la plus forte chez elle et la plus faible au-dehors. 1 1 1

7. Kaiserslautern (6) - Cologne (5). – Match très ouvert entre deux adversaires actuellement au mieux de leur forme, chacun d'eux visant les deux points. 1 X X

8. Internazionale (6) - Lazio Rome (12). – On peut risquer un banco sur les Milanais en excellente condition, d'autant plus que Lazio n'a, jusqu'à présent, guère brillé à l'extérieur. 1 1 1

9. Naples (3) - Fiorentina (8). – Bien qu'ayant souvent dû se contenter d'un résultat nul, Naples est à favoriser. 1 1 X

10. Pérouse (10) - Turin (2). – Turin, très régulier, concédera tout au plus un point à Pérouse. 2 2 X

11. Rome (9) - Cesena (5). – Pronostic triple pour cette rencontre très équilibrée. 1 X 2

12. Sampdoria (13) - Milan (4). – Match nul probable, encore que Milan soit bien plus fort. X X 2

Dix experts vous proposent

	1	X	2
1. Lausanne - Bienne	6	2	2
2. Bochum - Schalke 04	3	3	4
3. Duisbourg - Mœnchengladbach	2	3	5
4. Eintr. Francf. - Fortuna Dussel.	5	3	2
5. Hambourg - Hanovre 96	6	2	2
6. Hertha Berlin - Werder Brême	6	2	2
7. Kaiserslautern - Cologne	4	3	3
8. Internazionale - Lazio Rome	6	2	2
9. Naples - Fiorentina	5	3	2
10. Pérouse - Turin	2	3	5
11. Rome - Cesena	4	4	2
12. Sampdoria - Milan	2	4	4

hockey sur terre

Juniors neuchâtelois champions romands

A Genève, les championnats romands juniors en salle ont permis à Servette (juniors A) et Neuchâtel (juniors B) de s'imposer au pavillon des sports de Champel.

Juniors A : Servette 4-6 (13-10) ; 2. UGS 4-5 (13-10) ; 3. Neuchâtel 4-5 (10-11) ; 4. Rolle 4-4 (11-11) ; 5. Black Boys 4-0 (5-10).

Juniors B : 1. Neuchâtel 3-6 (7-2) ; 2. Servette, 3-4 (8-6) ; 3. Rolle 3-2 (6-8) ; 4. Stade Lausanne 3-0 (4-9).

hockey sur glace

Tournoi de vétérans de Saint-Imier

Samedi après-midi, par un temps splendide, s'est déroulé le traditionnel tournoi organisé par les vétérans du HC Saint-Imier. Quatre équipes y prenaient part : Yverdon, Villars, Moutier et la formation locale. Dans le premier match, les Prévôtois ont pris facilement la mesure de Saint-Imier alors qu'Yverdon n'est pas venu à bout sans peine de Villars. Pour la troisième place, Villars s'est imposé aux gens du lieu et, en finale, Moutier a battu Yverdon, remportant ainsi définitivement le challenge mis en compétition. Résultats : Saint-Imier - Moutier 2-9 ; Villars - Yverdon 3-4 ; Saint-Imier - Villars 2-4 ; Moutier - Yverdon 3-1.

classements

Patinage de vitesse. – 500 m messieurs : 1. Evgeni Kulikov (URSS) 39"17 (**record olympique**). 2. Valeri Muratov (URSS) 39"25. 3. Dan Immerfall (EU) 39"54. 4. Wallberg (Su) 39"56. 5. Muller (EU) 39"57. 6. Sunde (No) et Bazen (Ho) 39"78.

Ski. – Fond féminin 10 km : 1. Raisa Smetanina (URSS) 30'13"41. 2. Helena Takalo (Fin) 30'14"28. 3. Galina Kulakova (URSS) 30'38"68. 4. N. Baldycheva (URSS) 30'52"58. 5. E. Olsson (Su) 31'08"72. 6. S. Amosova (URSS) 31'11"23.

Luge. – Biplace messieurs : 1. Hans Rinn - Norbert Hahn (RDA) 1'25"60. 2. Hans Brandner - Balthasar Schwarm (RFA) 1'25"88. 3. Rudolf Schmid-Franz Schachner (Aut) 1'25"91. 4. Hoelzlwimmer - Groesswang (RFA) 1'26"23. 5. Schmid - Sulzbacher (Aut) 1'26"42. 6. Zeman - Resl (Tch) 1'26"82.

boxe

Joli succès à Reconvilier

Vendredi soir, à Reconvilier, s'est déroulée une réunion de boxe organisée par le B.A.C. La Chaux-de-Fonds. Elle opposait une sélection romande aux étrangers de Suisse. Monsieur Probst, de Bienne, officiait comme juge-arbitre. La soirée a débuté par un joli combat d'écoliers.

Relevons la belle technique de Catila, de Villeneuve, qui montait pour la première fois sur un ring, et celle de Gaille, d'Yverdon, sur qui l'on fonde bien des espoirs pour les championnats suisses. Notons la victoire de J.-J. Sansonnens, de Neuchâtel, et le match nul de Moujin, de Colombier, de même que la très belle exhibition des frères Mucaria, de La Chaux-de-Fonds, déjà très connus.

Résultats. – Coq : Clément (sél. rom.) bat Antonuici (ét. de Suisse) aux points. – **Welter :** Goumaz (Neuchâtel) battu par Catila (Villeneuve) aux points. – **S-léger :** Bouhi (Genève) bat Jerez (Yverdon) aux points. – **Welter :** Moujin (Colombier) et Terez Lausanne font match nul. – **Léger :** Rocco (Yverdon), battu par Baeli (Chaux-de-Fonds) aux points. – **Welter :** Fagone (Yverdon) et Spinabelli (Genève) font match nul. – **S-léger :** Hoby (Villeneuve) bat Fagone I (Yverdon) aux points. – **Moyen :** Sansonnens (Neuchâtel) bat Grivel (Lausanne) aux points. – **S-welter :** Didier (Lausanne) battu par Gaille (Yverdon) par abandon. – **S-Welter :** Heimo (Chaux-de-Fonds) bat Jaquet (Bulle) par abandon. – **S-léger :** Kiss (Chaux-de-Fonds) bat Seydoux (Bulle) aux points.

automobilisme

Ronnie Peterson chez March

Le Suédois Ronnie Peterson a quitté l'écurie Lotus pour March pour les épreuves de formule 1 de la saison 1976. Chez Lotus, Peterson avait été handicapé par des problèmes mécaniques. Sa dernière victoire en f. 1 remonte à 1974, lors du Grand prix d'Italie. « Peterson sera maintenant sous contrat avec nous pour le reste de la saison. Il sera certainement au volant d'une March le 6 mars prochain, au Grand prix d'Afrique du Sud », a déclaré M. Max Mosles, directeur général de March.

C'est l'Italienne Lella Lombardi qui risque de faire les frais de l'arrivée de Peterson. En revanche, à la suite du départ du Belge Jacky Ickx la saison dernière et celui de Peterson, l'écurie Lotus se trouve maintenant à court de pilotes chevronnés. L'Américain Mario Andretti n'a toujours pas signé de contrat définitif en raison de difficultés avec ses commanditaires américains.

JEUDI 12 — VENDREDI 13 — SAMEDI 14 FÉVRIER

OUVERTURE DU

SUPER DISCOUNT BÉGUIN

P RUE DE NEUCHÂTEL 6 — PESEUX P

1 ROSE AUX 1500 PREMIÈRES VISITEUSES OFFERTE PAR SELECT

GRANDE ANIMATION MUSICALE AVEC ALAIN BOULLARD

PERSIL TAMBOUR
4 kilos **10.90**

CÔTES-DU-RHÔNE A.C.
Le litre **2.55**

HUILE D'ARACHIDES SAÏS
Le litre **4.10**

RIZ UNCLE BEN'S
900 g **2.45**

PASTIS 51 40°
Le litre **25.50**

CORNICHONS CHIRAT
250 g égouttés
Le bocal **2.30**

EAU-DE-VIE DE POMMES 40°	Le litre	**14.60**
VINO DA PASTO	Le litre	**1.60**
VINO BIANCO SOAVE	Le litre	**1.95**
CHASSELAS ROMAND ROCHETTE	7/10	**3.60**
Côtes-du-Rhône TERRE BRULÉE	7/10	**3.—**
HENNIEZ SANTÉ GAZEUSE	Le litre	**—.25**
COCA-COLA	Le litre	**—.80**
CONTREXEVILLE MAXI	1,5 litre	**—.70**

PETIT EXTRA PRIMO	360 g	**1.60**
NOUILLETTES CHINOISE	500 g	**1.95**
MOUTARDE THOMI BLEU	Le tube 200 g	**1.—**
THÉ LIPTON 50 sachets	Le paquet	**2.70**
PLANTA	250 g	**1.25**
TAPIS MOUSSE WEGA	La bombe	**3.40**
SAVONNETTE FA	La pièce	**—.95**
OVOMALTINE	1 kg, la boîte	**9.90**

INCAROM 685 g
La boîte **8.30**

BIÈRE KRONENBOURG
Le six-pack **3.45**

STOCKI 3 × 3
2.40

HENNIEZ CITRON
Le litre **—.60**

BEAUJOLAIS A.C.
La bouteille **2.95**

VINAIGRE VIN BLANC THOMI
Le litre **1.05**

ON A LE BÉGUIN DES PRIX BÉGUIN

THÉÂTRE MUNICIPAL YVERDON

Mardi 17 février 1976 à 20 h 30

Le Centre Dramatique de Lausanne présente

FRANÇOIS SIMON

dans

LE RETOUR

de Harold Pinter
Mise en scène de Philippe Mentha
Décor de Jean Bosserdet

Location : Grands Magasins Gonset S.A., Yverdon, tél. (024) 23 12 25.

Prix des places : Fr. 15.—, 13.—, 11.—, 10.—.
Apprentis-étudiants : Fr. 6.—.

Fiduciaire Pro Mandat S.A.

Beaux-Arts 21 Tél. (038) 24 23 23 – 24 23 24 **2001 Neuchâtel**

Organisation, tenue et bouclement de toutes comptabilités commerciales et artisanales.

Etude de budgets et rentabilité.

Déclarations d'impôts.

Recouvrements de toutes créances ainsi que tous autres mandats fiduciaires.

PRÉCISION
EXPÉRIENCE - RAPIDITÉ

---

femina

la revue des Romandes, qui a encore quelque chose à dire aux femmes.

SPÉCIAL-TRICOT

Les consommatrices en lutte

Les ouvrières à l'université

Aujourd'hui à votre kiosque.

CH I-76 F

ÉCHEC À LA RÉCESSION!

Faire échec à la récession, c'est faire de la publicité.
La publicité, c'est la reine du commerce.
Le commerce, c'est offrir, démontrer, argumenter, vendre.
Vendre, c'est choisir
le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.

Sensationnel!

5 millions d'amandiers en fleurs

une merveille de la nature sous le ciel éternellement bleu de

MAJORQUE

Hôtels et cuisine suisse avec spécialités espagnoles

Prochains départs:

22 - 29 février
29 février - 7 mars
7 - 14 mars

1 semaine dès Fr. 360.-

Vols directs en Jet-Coronado de Genève, Bâle ou Zurich. Piscines intérieures d'eau de mer chauffée à 30 degrés. Une température d'été.

Le Spécialiste pour Majorque depuis 25 ans.

UNIVERSAL AIRTOURS BALE

☎ 061 / 22 15 44

DETTES résolues avec efficacité

Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.à r.l.
1510 MOUDON

HÔTEL TOURBILLON - GARNI - OVRONNAZ

Jeune station valaisanne - Découvrez nos pistes où le ski est roi

Semaine de ski, 7 jours et week-end - Prix spéciaux pour familles

Tél. (027) 86 41 53.

LA CITÉ LA CITÉ

PRIX CITÉ

pour enfants de 4 à 16 ans

ENSEMBLE

JEAN'S

veste et pantalon 100 % coton

seulement

4 ans **29.–** aug. 3.– par 2 âges

La Cité

LA CITÉ LA CITÉ

VW Polo 76:

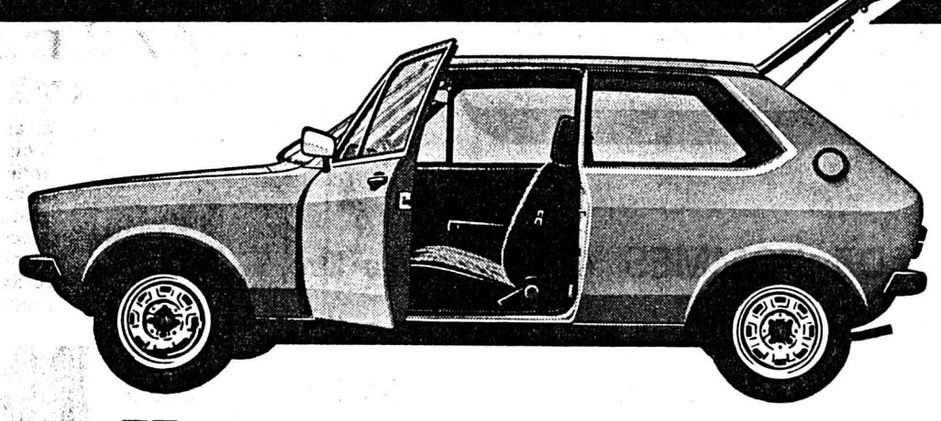

Elle a 100 atouts pour vous séduire.

INTERTOURS-WINTERTHUR
La nouvelle prestation GRATUITE spéciale d'AMAG pour vos déplacements en Suisse et à l'étranger avec votre VW/AUDI/PORSCHE neuve. Informez-vous auprès de votre agent.

DDB 76.02.2f

La Polo 76 a encore gagné en séduction. Etonnant, tout ce qu'elle a à offrir:

Pour votre confort de conduite:
1. Berline moderne compacte: longueur 3,5 m, facile à parquer
2. Volume utilisable supérieur à la moyenne
3. Place pour 5 personnes
4. Hayon pratique en série
5. Ressort à gaz pour le maintien du hayon
6. Volume du coffre doublé avec banquette arrière rabattue
7. Couvercle mobile de coffre
8. Sièges individuels avant confortables et anatomiques
9. Revêtement de tissu solide et de bon goût, avec bordure latérale simili lavable
10. Dossier du conducteur réglable
11. Deux patères
12. Parquage facile grâce à un porte-à-faux court avant et arrière
13. Tous les instruments de commande bien à portée de main
14. Faible diamètre de braquage 19,6 m)
15. Direction facile grâce au décalage de la chasse
16. Réservoir d'essence pour grand rayon d'action
17. Insonorisation spéciale
18. Levier de vitesses aisé à manœuvrer et précis
19. Chauffage à eau chaude avec ventilation réglable en continu
20. Arrivée d'air frais séparée réglable
21. Dégivrage vitres latérales
22. Aération forcée
23. Lampe de contrôle de température
24. Lampe de contrôle pour chauffage de la vitre arrière
25. Commande clignoteurs avec contact de fonction momentanée
26. Essuie-glace avec contact de fonction momentanée
27. Eclairage intérieur avec contacteur actionné par portière
28. Moteur avant et boîte montés transversalement (économie de place)
29. Entraînement silencieux de l'arbre à cames par courroie crantée
30. Moteur silencieux
31. Moteur souple grâce à un couple maximum favorable
32. Ventilateur électrique à thermostat
33. Choke à main avec lampe de contrôle
34. Oeillets de remorquage avant et arrière

Pour votre sécurité:
35. Carrosserie de sécurité avec zones d'absorption de chocs
36. Habitacle rigide
37. Colonne de direction de sécurité
38. Appuis-tête pour sièges avant
39. Ceintures de sécurité automatiques à l'avant
40. Points d'ancrage pour ceintures de sécurité à l'arrière
41. Sécurité active considérable: relation favorable entre empattement/voie large et dimensions de la voiture
42. Insensibilité au vent latéral
43. Système de freinage antidérapage par déport négatif du plan de roue
44. Système de freinage à double circuit en diagonale
45. Jantes de sécurité
46. Réservoir d'essence devant l'axe arrière, en zone protégée
47. Visibilité remarquable grâce à la ligne de ceinture basse et aux grandes surfaces vitrées
48. Poignées de portes de sécurité avec commande à l'intérieur
49. Dossiers avec dispositif d'arrêt
50. Rétroviseur intérieur anti-éblouissant
51. Pare-soleil rembourrés
52. Essuie-glace 2 vitesses
53. Lave-glace
54. Essuie-glace avec lave-glace automatique
55. Phares-codes asymétriques
56. Avertisseur lumineux
57. Clignoteurs de panne
58. Feux de parking avant et arrière
59. Vitre arrière chauffante
60. Pneus à carcasse radiale
61. 2e rétroviseur extérieur droit
62. Capot moteur à double sécurité
63. Direction à crémaillère précise
64. Stabilisateur avant
65. Moteur sport de 40 ch
66. Traction sur les roues avant (fidélité de trajectoire)
67. Roues motrices chargées (sécurité d'hiver)
68. Jambes de poussée McPherson à l'avant
69. Freins à disque à l'avant
70. Axe arrière à bras couplés offrant une tenue de route optimale
71. Rapport poids/puissance favorable

Pour vos économies de frais d'entretien:
72. Longs intervalles entre les services (tous les 15 000 km seulement)
73. Impôts de circulation et frais d'assurance bas
74. Haute qualité de finish et d'équipement
75. Phares couplés automatiquement avec le contact
76. Vilebrequin à 5 paliers
77. Arbre à cames en tête
78. Moteur répondant à toute exigence de protection de l'environnement
79. Consommation d'essence très minime 17,3 l/100 km seulement selon DIN)
80. Essence normale
81. Carburateur inversé
82. Mélange optimalisé par culasse à courant transversal
83. Accessibilité optimale des divers organes
84. Axe avant sans entretien
85. Direction sans entretien avec rattrapage automatique
86. Protection soubassement anti-rouille
87. Boîtier central pour fusibles et relais
88. Alternateur
89. Coupe-répétiteur de contact
90. Prise centrale de diagnostic par ordinateur
91. Batterie à capacité élevée
92. Forme élégante intemporelle et ainsi grande valeur de revente
93. Frais d'entretien réduits grâce aux matériaux de première qualité
94. Ailes avant vissées
95. Temps fixes pour les réparations
96. Réseau après-vente dense en Suisse (520 agences)
97. Service après-vente bien établi dans toute l'Europe
98. Distribution rationnelle pour les pièces détachées
99. Protection antigel permanente jusqu'à –25°C
100. Garantie 1 an, kilométrage illimité

Coupon-Information.
Veuillez m'envoyer le prospectus Polo.
Nom:
Adresse:
NPA/Localité:
Découpez et envoyez à:
AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.

Leasing pour entreprises et commerces. Renseignements: tél. 056/43 01 01.

VW. La marque la plus diffusée en Suisse.

La VW Polo pour seulement Fr. 9990.– + transport.

JEUDI 12 — VENDREDI 13 — SAMEDI 14 FÉVRIER

RÉOUVERTURE DE NOTRE MARCHÉ ALIMENTAIRE BÉGUIN

P RUE DE NEUCHÂTEL 6 — PESEUX P

AXÉ SUR LES PRODUITS FRAIS ET LES SPECIALITÉS

PAIN MI-BLANC 500 g **–.95**	LAIT PASTEURISÉ Le litre **1.–**	RACLETTE CRÉMEUX 100 g **1.–**	JAMBON PAYSAN 100 g **1.50**
BANANES CHIQUITA Le kilo **1.30**	POULET SURGELÉ Prêt au gril La pièce 800 g **3.90**	SUPREME (FROMAGE) La pièce **2.50**	CHARCUTERIE MELANGEE 100 g **–.85**
POIREAU BLANC Le kilo **1.50**	ÉPINARDS À LA CRÈME surgelés 700 g **2.50**	GRUYERE ACTION 100 g **1.05**	SAUCISSES AUX CHOUX Les 100 g **–.90**

ON A LE BÉGUIN DE LA QUALITÉ FRAÎCHEUR BÉGUIN

La chronique des livres de **P.-L. BOREL**

Louis II de Bavière ou le roi foudroyé

par Jean des Cars

Quoi de plus beau, dans l'histoire des arts, que le geste de Louis II de Bavière dépêchant un émissaire, le baron de Pfistermeister, pour retrouver coûte que coûte Richard Wagner et le lui amener au Palais de la Résidence à Munich! Poursuivi par ses créanciers, Wagner est en fuite, et quand le baron le rattrape enfin à Stuttgart, il a si peur qu'il se dérobe. Comment devinerait-il la faveur dont la Providence en ce moment le fait bénéficier?

A cette époque, le roi avait vingt ans. Il est passionné de rêve, d'idéal et d'absolu. Il n'aime pas la prose de la vie et il écrit: «On ne descend pas impunément du banquet des dieux dans le monde des mortels.» Marqué par un romantisme pessimiste, il pressent qu'il finira mal. Quand Wagner ne sera plus là, quand l'étoile ne luira plus, sa vie aussi s'éteindra. Il a donc peu d'années à vivre et il le sait.

Comment juger Louis II? Après tant d'autres biographes, Jean des Cars, dans ce **Louis II de Bavière ou le roi foudroyé** [1], s'essaye à cerner au plus près cette étrange et fascinante figure, et il y réussit admirablement, tant son livre est clair, vivant et bien conçu. Sa thèse est nette, et il la soutient avec d'excellents arguments. Louis II, un roi fou? Non, le roi a été bizarre et exalté, il a eu un comportement excentrique, mais jamais il n'a donné des signes de folie. A moins qu'on ne considère comme fou un roi capable de s'enthousiasmer à ce point pour la musique et pour les châteaux!

Au point de vue politique, Louis II a été un excellent monarque. Résister à la Prusse? Impossible. Devant les succès de la politique tentaculaire de Bismarck, on ne pouvait que faire bonne mine à mauvais jeu. En battant l'Autriche, puis la France, Bismarck réalisait en fait son but véritable: l'unification de l'Allemagne sous la domination prussienne. «Encore une guerre, disait Louis II, après la défaite de la France, et c'en est fait de mon royaume.» Louis II, un fou? Non, un esprit des plus clairvoyants et des plus avisés.

De tout temps, les Wittelsbach avaient incliné dangereusement vers le romanesque. Il y avait eu l'affaire Lola Montès, la belle et audacieuse aventurière qui avait dressé les Municois contre elle et provoqué l'abdication de Louis Ier. Et maintenant, avec ce Wagner installé à la Briennerstrasse, qui se prélassait dans des robes de chambre en soie et s'entourait d'un luxe tapageur, on murmurait de nouveau. Après la favorite, c'était le favori. Après Lola, c'était Lolus. Atteint dans sa dignité royale, Louis II doit se résigner à l'inévitable; il le prie de s'en aller.

Il y a donc deux plans bien séparés: l'idéal et le réel. Sur le plan de l'idéal, le roi et son idole resteront unis jusqu'à la fin. Wagner reste son Unique. Après la première de Tristan, le roi lui écrit: «Unique, Bienheureux, Ineffable plénitude – sombrer blessé d'extase – inconscient – volupté suprême. Œuvre divine. Eternellement. Fidèle par-delà la mort.» Le cœur du roi est conquis à jamais.

Hélas, sur le plan du réel, Louis parvient de moins en moins à savoir ce qu'il veut, tant la vie lui paraît difficile et contradictoire. Il s'est fiancé, ou plutôt on l'a fiancé, en dépit de ses penchants homosexuels, avec la sœur de Sissi, la si belle et si séduisante impératrice d'Autriche. Sophie n'a pas le charme souverain de Sissi, ni sa personnalité. Louis renonce. C'est le scandale.

Avec Wagner, établi maintenant à Triebschen, cela boite également. Cosima, fille de Liszt et femme de Bülow, vit avec lui. Pure amitié? Chacun en rit. Si encore Bülow protestait, mais non. C'est le ménage à trois, par entente et complaisance réciproque. Une situation trouble, dont le ridicule rejaillit sur le roi qui les protège. Heureusement, l'imbroglio se dénoue, et Cosima qui a déjà deux enfants de Wagner, Isolde et Siegfried, devient sa femme.

Enfin, c'est la grande affaire des châteaux. Tant que Louis II a prélevé sur sa cassette personnelle pour construire, les ministres se sont tus. On a vu s'élever l'incroyable édifice pseudo-moyenâgeux de Neuschwanstein, puis ce bijou de Linderhof, si séduisant dans son baroque maléfique. Mais avec le palais de Herrenchiemsee et la galerie des glaces, fastueuse copie de Versailles, cela se gâte. Les créanciers talonnent le roi. Et Louis, ouvertement, méprise son gouvernement.

Ces messieurs, ulcérés, prennent alors la grande décision: l'abdication forcée du roi. Un récit dramatique qui mène à l'internement de Louis II. Que le roi se venge, c'est dans l'ordre. «J'accepte qu'on m'interdise de régner. Je n'accepte pas que l'on me déclare fou.» En réalité, le vrai fou, c'est le Dr von Gudden, le psychiatre aveuglé qui ne voit pas le danger. Lors d'une promenade en bateau, un soir, Louis lui saute dessus, l'étrangle et le noie. Et l'on retrouve deux cadavres.

Aujourd'hui, tout s'est apaisé. Il reste un compositeur génial, son royal protecteur, et d'étranges châteaux que visitent chaque année des centaines de milliers de curieux. Génie, volupté, mélancolie, tout s'associe pour faire de ces souvenirs un enchantement à jamais. P. L. B.

[1]) Libraire Académique Perrin.

notes de lecture – notes de lecture – notes de lecture

MAGIE DE L'EXTRÊME-ORIENT

H. Uhlig et W. Imber
Indonésie
(Kümmerly et Frey, Berne)

Géographie, économie, ethnologie, danseuses balinaises, temples hindous, tumulte de la rue, villages, villes modernes, paysages d'une beauté radieuse, tels sont les mille visages de ce lointain pays dont on aime à se faire une vision romanesque. L'histoire de l'Indonésie se résume tout entière dans la diversité des races, des cultures et des religions. De nos jours, les charmes de l'archipel exercent une attirance toujours plus marquée: trésors ethniques et culturels, sites fascinants, festivités diverses. Un livre superbement illustré.

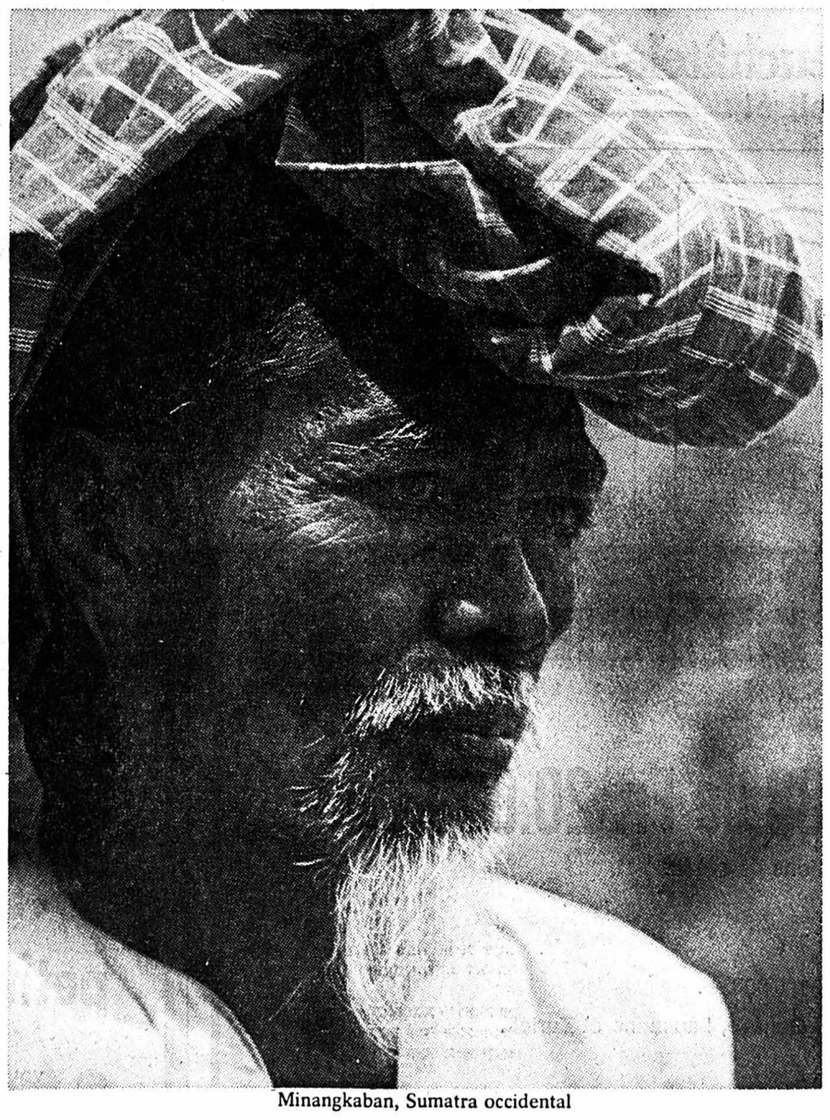

Minangkaban, Sumatra occidental

LES SOUVENIRS D'UN MUSICIEN

Henri Gagnebin
Orgue, musette et bourdon
(La Baconnière)

Fils d'un pasteur qui évangélisait les mineurs de Belgique, Henri Gagnebin passa son enfance à Liège, puis ce fut Bienne et Lausanne. Etudes de musique à Berlin, puis à Paris sous la bienveillante férule de Vincent d'Indy. Le jeune musicien joue de l'orgue et compose. Genève, enseignement, mariage. Directeur du Conservatoire, il fonde le Concours international d'exécution musicale de Genève. Portraits divers et toujours très vivants de Gustave Doret, le «fin renard», du féroce critique Aloys Moser, de Dinu Lipatti, le pianiste-magicien, de son frère, le grand Elie Gagnebin. Symphonies, cantates, psaumes, oratorios. Réceptions pittoresques et solennelles dans les capitales lors des concours de musique. Tel est en résumé le tableau de cette longue vie de création féconde et d'observation sagace, vécue avec beaucoup de sagesse et d'à-propos par un homme qui, dit-il, s'est toujours laissé conduire par la Providence.

LA VÉRITÉ TOUTE CRUE

Jean-Claude Fontanet
L'Effritement
(La Baconnière)

Dans un roman qui a pour décor Genève, le Valais et Paris, Jean, aux approches de la quarantaine, fait le bilan de sa vie. Ambitions avortées, carence affective, grisaille générale; une belle-famille aussi envahissante que dévote. Sa femme, ses enfants: de perpétuels malentendus. Et avec ses maîtresses, cela ne va même pas mieux; s'évader du mariage, quelle chimère! Ou bien il reste déplorablement timide, comme avec la jeune Danoise, ou bien il retombe dans le quotidien. Quoi de plus banal que son petit séjour à Paris avec la malheureuse Hedwige! Et le comble, c'est qu'il s'arrange encore à se faire cocufier par ses maîtresses! Un roman piquant, agressif, épicé, qui débouche sur des vérités crues et qui reflète l'expérience de beaucoup d'hommes d'aujourd'hui.

Tristan Tzara
Œuvres complètes
(Flammarion)

Dada était une bombe, on ne va pas s'amuser à en ramasser les éclats, disait Max Ernst. Non, ces éclats sont davantage que les témoignages refroidis d'un état de révolte; leur matière brûle encore du feu qui les a fait naître. Tristan Tzara, **l'homo poeticus**, régénère la poésie, il l'ôte de sa gangue, et paradoxalement l'aide à naître par la destruction. Grâce à cette dimension révolutionnaire, ces morceaux épars consacrent le poète qui très jeune a vu dans la poésie une donnée vitale, s'exprimant partout hors des genres et des conventions établies.

Un serpent portait des gants
il ferma vite la soupape
mit des gants en peau d'serpent
et vint embrasser le pape.

Cette **Chanson Dada**, n'est-ce pas l'inspiration en liberté?

William Goldman
Marathon Man
(Denoël)

Son père fut victime de McCarthy et sa mère mourut après le procès. Aujourd'hui, son frère Dave Lévy travaille pour un service secret où il fait un si sale boulot qu'il y laissera bientôt sa peau. Alors lui, Tom le petit, le coureur de marathon, il va tenter d'échapper à la malédiction et se lancer avec un courage insensé dans un univers de violence et d'horreur, où escrocs et tueurs vont peut-être le piéger... Un excellent thriller américain reflétant les exploits tristement célèbres d'anciens nazis devenus de redoutables gangsters.

Simenon
Des traces de pas
(Presses de la Cité)

Savourant sa vieillesse, vivant dans l'irréel, Simenon continue à dicter ses réflexions sur sa vie, sur lui-même, sur ses proches, installé dans un bon fauteuil, vêtu confortablement, prophétisant le cataclysme général. Que reste-t-il aujourd'hui à l'individu? Rien.

Marcelle Auclair
La joie par l'Evangile
(Editions du Seuil)

Si les chrétiens prenaient l'Evangile à la lettre, comme huit cents millions de Chinois prennent à la lettre le Petit Livre rouge de Mao Tsé-toung, il se passerait des choses intéressantes sur cette planète... Tel est le point de départ de ce petit livre qui évoque la miséricorde du Père, la tendresse du Fils, l'illumination de l'Esprit. Conversations, souvenirs, réflexions sur le sel de la terre.

Georges Charrière
La terre
(La Pensée universelle)

«Soleil couteau perdu dans les jours émoussés...» Une plaquette de vers dans laquelle le poète a jeté avec une apparente négligence une poignée d'images phosphorescentes.

Maurice Chappaz
Chant de la Grande Dixence
(Bertil Galland)

Mineurs, bétonneurs, le poète les accompagne, soulignant le tragique de leur destin. C'est le Valais fort et le Valais fragile.

Maurice Chappaz
Le Valais au gosier de grive
(Bertil Galland)

Glaciers, face de l'extase, nervure du Rhône et des torrents, coups de trompette comme du vinaigre, le gros Valais rumine ça dans son estomac de brebis.

Les Cahiers protestants
(1975 décembre N° 6)

La crise: impasse ou tournant? Avec la collaboration de MM. Gérard Bauer, Maurice Challandes, Jacky Corthay, André Gavillet, Jean-Pierre Gern, Helmut Hubacher, Wilfried Lohr, Guido Pult, Pierre Strauss, Jacques Vittori, ainsi que du service social du CSP de Genève.

P. L. B.

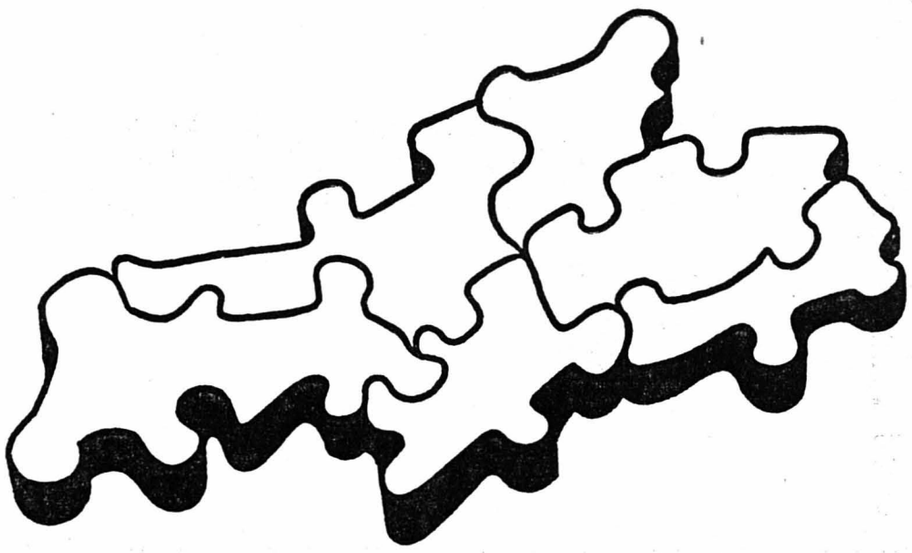

A LA BCN, NOUS PRÉFÉRONS SOLIDAIRES A SOLITAIRES.

Car c'est en se serrant les coudes, en s'entraidant que l'on affronte l'avenir. Chaque franc que vous déposez à la BCN représente un placement sûr (garanti par l'Etat). De plus, votre argent est réinvesti dans l'économie du canton. Il contribue donc à assurer votre avenir en soutenant votre région.

La BCN fait confiance à l'avenir, elle sait que nous sommes tous dans le même bateau. Et près de cent ans d'expérience lui permettent de savoir déceler d'où vient le vent.

Faites donc confiance à la BCN.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Un service personnalisé!

bep

Dès le 1er février, Mme B. Lichtenhahn a remis sa boutique

L'ESCARPIN

à Mme R. Golaz qui veillera avec soin à maintenir la tradition bien établie de qualité et de service.

Elle remercie sa chère et sympathique clientèle de sa confiance et de sa fidélité. Venez voir l'envol du printemps à

L'ESCARPIN

SAINT-MAURICE 1, NEUCHATEL

GODET VINS
Auvernier

Pommes et poires
dès Fr. 1.30 le kg
prises à notre dépôt.
FRUITS ROETHLISBERGER,
Wavre. Tél. (038) 33 21 33.

Nettoyez vos vêtements au kilo

5 kg **12.—**

machine individuelle

Pressing
jacques desaules

Nettoyage à sec — service rapide
NEUCHATEL — Moulins 15 — ✆ 25 83 81

MONNIER
NEUCHÂTEL

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
8, rue de l'Hôpital
Tel. (038) 24 71 21

PIERRE DE FÉVRIER
PIERRE DU SIGNE DU VERSEAU

L'AMÉTHYSTE

variété la plus précieuse du quartz à cause de sa belle couleur lilas à violet foncé. Pierre de la persévérance et de la fidélité en amour.

CETTE SEMAINE DANS MA VITRINE

DEMANDES À ACHETER

On cherche à acheter

bonnes gravures et lithos suisses

ainsi que livres illustrés avec gravures, entre autres œuvres de Mérian, Zurlauben, Herrliberger, Wetzel, Isenring, Bleuler, Lory et Aberli.

Johann Kempf, gravures anciennes, Bahnhofstrasse 13, 8750 Glaris.

Demandes téléphoniques à Mme R. Blatti, tél. (021) 25 42 47.

COMMERCES

A vendre

salon-lavoir

self-service,
Maillefer 20.
Tél. (038) 25 62 69.

DEMANDES D'EMPLOIS

Réviseur analyste

35 ans, Suisse ; bilingue (français-allemand) actuellement domicilié en Suisse allemande, plusieurs années d'expérience en comptabilité financière, industrielle, gestion et contrôle de gestion pratiqué dans le cadre d'un groupe en Suisse et à l'étranger, cherche poste avec responsabilités en Suisse romande, dans le domaine de la gestion.
Offres sous chiffres 75-1693 à Annonces Suisses S.A., « ASSA », 5001 Aarau.

Sommelier

chef de rang connaissant les 2 services cherche place à Neuchâtel ou environs.
Adresser offres écrites à EX 288 au bureau du journal.

Apprentissages

Bon magasin de bijouterie-horlogerie engage une

apprentie vendeuse

Bonne formation.
Métier intéressant.

Adresser offres écrites à BT 285 au bureau du journal.

FAN

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Jeune fille de 15 ans cherche dans les environs de Neuchâtel ou de Lausanne place pour

s'occuper des enfants

afin d'y apprendre la langue française (possède quelques connaissances)

Offres sous chiffres D 03-350.741, Publicitas, 4001 Bâle.

VÉHICULES À MOTEUR

Station-Wagon

Ford Cortina
1600, 37.000 km,
1973.
Tél. (038) 45 10 55.

A vendre

Opel Kadett

expertisée, bas prix.
Tél. 33 36 55, dès 19 heures.

Consommation d'essence minime: de 7,3 l à 8,9 l, de l'Audi 50 à l'Audi 100 (DIN) Audi

Achat comptant toutes marques
Tél. (021) 62 48 74 de 10 à 21 heures. Auto Klöti, Chexbres-Puidoux.

R. WASER
Garage de la Côte

Mini 1000

Expertisée.
Prix : Fr. 3400.—.
Grandes facilités de paiement.

2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

PROFESSIONS MÉDICALES

En association avec
le docteur DENIS GROSS

le docteur PIERRE-ALAIN PORCHET

ouvrira son cabinet de

médecine générale

à Saint-Blaise, 16, rue des Bourguillards le 16 février 1976

Consultations sur rendez-vous

Tél. 33 59 22

SUBITO

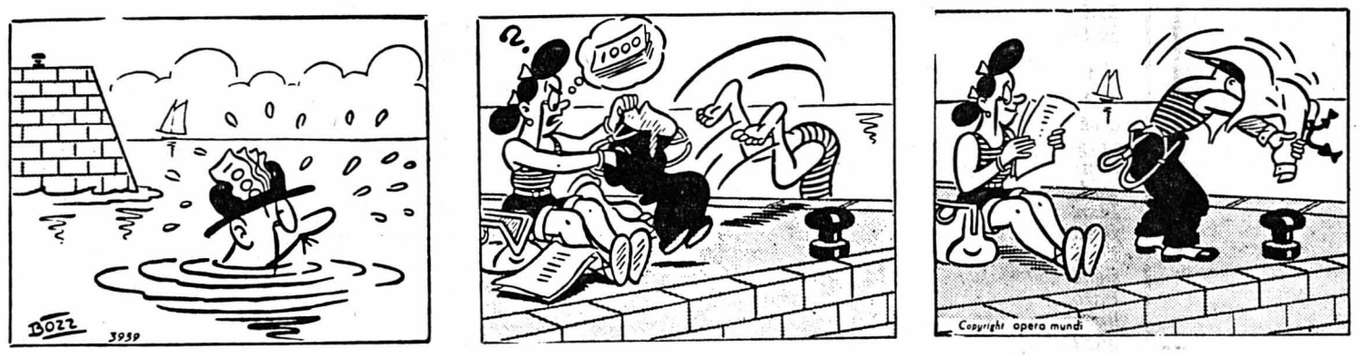

BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG

(Etablissement avec garantie de l'Etat)

6 % emprunt 1976-88 de Fr. 20.000.000

destiné au financement des opérations de crédit.

CONDITIONS DE L'EMPRUNT :

Durée : 12-10 ans.

Coupures : Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100.000.—.

Cotation : Bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

100 %

PRIX D'ÉMISSION : 100 %.

DÉLAI DE SOUSCRIPTION : du 11 au 17 février 1976, à midi.

LIBÉRATION : 25 février 1976.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Les souscriptions sont reçues, sans frais, par la banque précitée, ainsi que par les autres établissements bancaires de Suisse.

SEULEMENT 50 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

8.55 (C) Innsbruck 76
11.25 (C) Innsbruck 76
13.00 (C) Innsbruck 76
17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins de Martin et Martine
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV-Jeunesse
18.25 (C) Outre-Sarine, Outre-Gothard
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Bonjour Paris
19.15 (C) Innsbruck 76
19.30 (C) Un jour, une heure
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Un jour, une heure
20.35 (C) Mosaïque
21.35 (C) Innsbruck 76
23.55 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

8.55 (C) Jeux olympiques 1976
11.25 (C) Innsbruck 76
13.00 (C) Innsbruck 76
17.00 (C) Les Gammas
17.30 (C) Images de la Suisse
18.10 (C) TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.10 (C) Point de vue régional
19.15 (C) Jeux olympiques 1976
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Innsbruck 76
23.00 (C) Téléjournal
23.15 (C) Jeux olympiques 1976

FRANCE I

11.25 Innsbruck 76
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.55 Visiteurs du mercredi
18.15 A la bonne heure
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Alors raconte...
20.00 T F 1 actualités
20.30 Qui j'ose aimer
22.25 Innsbruck 76
22.40 Emission médicale
23.40 T F 1 dernière

FRANCE II

10.00 (C) Innsbruck 76
14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) Opération danger
16.20 (C) Un sur cinq
19.25 (C) La famille Imparfait
18.30 (C) Flash journal
18.40 (C) Palmarès des enfants
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Y'à un truc
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.30 (C) Police story
21.30 (C) C'est-à-dire
22.15 (C) Innsbruck 76
23.00 (C) C'est-à-dire (2)
23.30 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

12.15 (C) Relais de T F 1
18.25 (C) Points de repère (3)
19.00 (C) Pour les jeunes
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Télévision régionale
20.30 (C) Bas les masques
21.55 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.55 (C) Innsbruck 76
18.00 (C) Per i bambini
18.55 Incontri
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Argomenti
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Augusto reca la sua pietruzza
21.50 (C) Innsbruck 76
22.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, festival de films primés. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Helmut Schmidt. 21 h, Eurogang. 22 h, Xaver Zenz, un skieur pas comme les autres. 22.45, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

8.30, Jeux olympiques d'hiver Innsbruck 1976. 14.50, Gentleman Jim. 16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Aktion Grün. 17.40, plaque tournante. 18.20, avis de recherche. 19 h, téléjournal. 19.30, Olympiastudio à Innsbruck. 20.15, patinage artistique. 23.15, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de **6 h à 23 h,** puis à **23.55. 6 h,** le journal du matin, à **6 h, 7 h, 8 h,** éditions principales. **7.35,** billet d'actualité. **8.05,** revue de la presse romande. **8.15,** chronique routière. **8.30,** mémento des spectacles et des concerts. **9.05,** la puce à l'oreille. **10.05,** radio de quartier. **12 h,** le journal de midi. **12.15,** les uns, les autres. **12.30,** édition principale. **13 h,** le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. **13.05,** décrochez la une. **14.05,** des ronds dans l'eau.

16.15. Catalina des océans. **17.05,** en questions. **18 h,** le journal du soir. **18.20,** édition régionale. **18.40,** informations sportives. **18.50,** revue de la presse suisse alémanique. **19 h,** édition nationale et internationale. **19.30,** médecine et santé. **20.05,** contact. **22.05,** baisse un peu l'abat-jour. **23.05,** blues in the night. **24 h,** hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. **9 h,** informations. **9.05,** le temps d'apprendre, contre la pollution du français. **9.15,** initiation musicale. **9.40,** éducation permanente et autogestion (6). **10 h,** Unesco. **10.15,** radioscolaire. **10.50,** derniers résultats des recherches sur le conte. **11 h,** musiciens suisses. **12 h,** midi-musique. **14 h,** informations. **14.05,** la librairie des ondes. **16 h,** Suisse-musique. **17 h,** tutti tempi. **17.30,** rhythm'n pop. **18 h,** informations. **18.05,** redilemele. **18.30,** jazz contact. **18.55,** per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30,** novitads. **19.40,** Europe-jazz. **20 h,** informations. **20.05,** la Suisse à la rencontre de l'Europe. **20.30,** les concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande, en intermède: pendant l'entracte, à l'issue du concert: résonances. **22.30,** marchands d'images. **23 h,** informations. **23.05,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05,** espresso. **9.05,** frais du four. **10 h,** disques demandés. **11.05,** mosaïque musicale. **11.55,** indice midi moins cinq. **12.15,** félicitations. **12.40,** rendez-vous de midi. **14.05,** magazine féminin. **14.45,** lecture. **15 h,** pages de Haendel, Corette, Mozart et R. Strauss.

16.05, pour les aînés. **17 h,** onde légère. **18.20,** musique légère. **18.30,** sport. **19 h,** actualités, musique. **20.05,** prisme. **21 h,** le pays et les gens. **22.15,** music-box. **23.45-24 h,** Jeux olympiques.

clients?

Si vous oubliez de faire
de la publicité
vos clients vous oublieront

HOROSCOPE

NAISSANCES : *Les enfants nés ce jour seront passionnés, très organisés, doués pour les arts et la littérature, généreux et affectueux.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail : Vous serez dynamiques et vous prendrez de bonnes initiatives. **Amour :** Vous vous passez de tout sauf d'harmonie. **Santé :** Reposez-vous au maximum et dormez longtemps.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail : C'est le moment de penser à la réalisation de vos projets. **Amour :** Après une période difficile, vous aborderez des heures plus douces. **Santé :** Agitation. Ne confondez pas énergie et nervosité.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail : Bon jour pour espérer un avantage récompensant le travail. **Amour :** Les échanges de vues auront trait à des sujets d'intérêt commun. **Santé :** Suivez un bon régime, menez une vie saine.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail : Si vous vous intéressez à vos travaux, ils deviendront rentables. **Amour :** Maintenez une bonne harmonie. **Santé :** Vous avez tendance à prendre du poids. Surveillez votre régime.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail : Ne laissez pas échapper la chance. **Amour :** Quelques accès d'humeur passeront comme ils sont venus. **Santé :** Tenez-vous bien en voiture, vous éviterez les maux de reins.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail : L'important est de consolider les jalons déjà posés. **Amour :** Ne cherchez pas à séduire par coquetterie. **Santé :** Faites vérifier votre tension, n'ayez pas d'appréhension.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail : De trop nombreuses hésitations vous feraient manquer la rencontre avec la chance. **Amour :** Ne vous forgez pas une idée fausse de vos amis, restez lucide. **Santé :** Pas d'ennui de santé en perspective.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail : Ce n'est pas le manque d'idées, mais leur abondance qui rique de vous nuire. **Amour :** Ne compliquez pas votre vie, trouvez des solutions simples. **Santé :** Protégez vos yeux contre toute agression violente.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail : Ne changez pas trop d'avis, établissez un horaire strict. **Amour :** Les conversations vous paraîtront banales, restez aimable. **Santé :** Prenez également des moments reposants.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail : Si vous prenez des initiatives, étudiez d'abord leurs conséquences. **Amour :** Une attirance irrésistible pourrait se révéler, faites appel à la raison. **Santé :** Faites de bons exercices d'assouplissement.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail : Intéressez-vous à ce qui est moderne, n'en abusez pas. **Amour :** Cherchez une formule pour rendre votre vie privée plus intime. **Santé :** Faites de la culture physique, vous vous maintiendrez en forme.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail : Joignez cordialité et énergie, vous triompherez des obstacles. **Amour :** Soyez diplomate en présence d'une vive susceptibilité. **Santé :** Il serait raisonnable de diminuer la ration de tabac.

MOTS CROISÉS

Problème N° 443

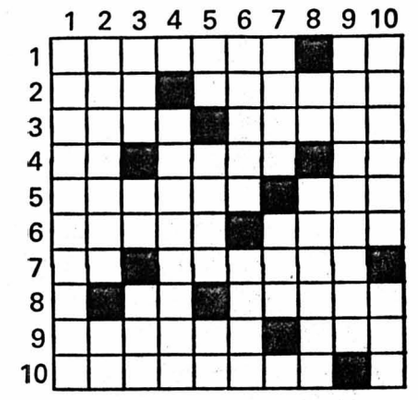

HORIZONTALEMENT

1. Il aide à duper un tiers. A chacun le sien. 2. S'étend sur le sol. Pause. 3. Où un lion apprécia l'aide d'un rat. Oxyde. 4. Bradype. Sur le retour. Lettres numérales. 5. Fleuve de Bretagne. Pièce d'un écu. 6. Son siège dura dix ans. Le premier venu. 7. Adverbe. Franc tenancier, petit propriétaire. 8. Ne connaît pas le marasme. Moyens de gouvenement. 9. Solitaire. Assez vert pour faire rougir. 10. Elle protégea d'anciens guerriers.

VERTICALEMENT

1. Douanier ou gendarme. 2. On ne la prête pas sans intérêt. Préfixe. 3. Pose. D'un auxiliaire. Voiture qui ménage le cheval. 4. Bordeaux l'était. 5. Préposition. Ce qu'ignorait la maréchale Lefebvre. Pronom. 6. Il provoquait l'étincelle dans l'arquebuse. Sur l'Oka. 7. Rivière de France. Une unité de recensement. 8. Demi-père. Futur. 9. Berner, duper. 10. Grave intoxication. Qui ne doute de rien.

Solution du N° 442

HORIZONTALEMENT : 1. Procès, Rue. – 2. Balafons. – 3. Avise. Oui. – 4. Têt. Varèse. – 5. En Féal. Su. – 6. Bise. Ragot. – 7. Atèle. Nano. – 8. Ni. Alice. – 9. Deo. Orelli. – 10. Encrier. Dé.

VERTICALEMENT : 1. Plate-bande. – 2. Vénitien. – 3. Obit. Se Oc. – 4. Cas. Fêla. – 5. Elève. Eloi. – 6. Sa. Aar. Ire. 7. Forlancer. – 8. Roue. Gaël. – 9. Unisson. LD. – 10. Es. Eutocie.

DESTINS HORS SÉRIE

JEAN-AUGUSTE SUTTER

CRITIQUÉ PAR TOUS

RÉSUMÉ : En l'absence de Sutter, Wetler ne peut apporter au capitaine Frémont les secours qu'il réclame. Frémont s'en va furieux, clamant qu'on refuse de l'aider pare qu'il est Américain.

Irrité, Frémont est reparti sans même emporter le peu qu'on lui offrait. Wetler emmène donc quatre chevaux et quelques sacs de grain qu'il convoie jusqu'au camp du capitaine américain. Il s'excuse encore de ne pouvoir faire davantage et explique que la situation de la Nouvelle-Helvétie n'est plus aussi prospère que celle que Frémont a connue vingt mois auparavant. Celui-ci l'interrompt sèchement : « Vous servez le gouvernement mexicain et moi je suis Américain. La tension actuelle entre ces deux pays explique votre manque d'empressement à m'aider. »

Depuis qu'il a refusé de vendre son fort, Sutter sent bien que Castro et Vallejo vont essayer par tous les moyens de l'en déposséder. Il doit, à cette époque, faire face à une recrudescence des vols de bétail par les Indiens. Comme à l'accoutumée, il essaye de régler ce problème par la conciliation. Il convoque les chefs de tribu à Fort Sutter. Ils sont nombreux à venir en grand apparat et à se réunir autour de lui pour fumer le calumet de paix. Sutter remarque cependant qu'aucun chef Molekumné n'a répondu à son invitation.

Une dizaine de jours plus tard, Sutter est de retour. Wetler lui raconte l'incident Frémont. « Bien que j'aie fait tout mon possible, j'ai l'impression que cet Américain nous gardera rancune de n'avoir fait davantage. » Sutter lui montre une lettre trouvée à son retour. « Et de son côté, Vallejo me menace de ses foudres pour avoir prodigué aide et assistance à cet « espion américain notoire, » tels sont ses propres termes. Mon pauvre Wetler, notre position est difficile. Quoi que nous fassions, nous serons toujours critiqués par les uns et par les autres. »

Quelques jours plus tard, chevauchant seul à la tombée de la nuit, Sutter se voit soudain cerné par une vingtaine de Molekumnés. Après une brève lutte au cours de laquelle il est blessé, ses agresseurs l'attachent à un arbre. Ils semblent se quereller sur le sort à lui réserver, puis disparaissent. Au bout de quelques heures, pendant lesquelles il tente en vain de rompre ses liens, Sutter discerne parmi les bruits qui peuplent la nuit, un bruissement d'herbes. Est-ce un coyote? ou quelque bête attirée par l'odeur du sang qui coule de sa blessure?

Demain : L'abject Castro

POUR VOUS MADAME

Un menu

Œufs brouillés
Truites au bleu
Pommes vapeur

LE PLAT DU JOUR :

Truite au bleu

Prenez pour cela des truites de moyenne grosseur. Nettoyez-les sans les écailler, mettez-les sur une assiette avec un filet de vinaigre. Mettez dans une casserole 2 litres d'eau environ avec un verre de vinaigre, sel, poivre en grains, carottes et oignons émincés, faites bouillir et plongez les truites dans le liquide en ébullition. Laissez donner un bouillon et retirez de côté en les tenant couvertes ; 5 minutes après, servez entouré de persil en branches, et accompagné d'une sauce hollandaise ou ravigote.

Echos de la mode:

Un raz de marée de perles: sautoirs de perles, perles de verre, perles mates et dépolies, ras du cou, boucles d'oreilles minuscules (pas plus de 5 mm), colliers de petites perles dorées... et réapparition du jais.
Les bracelets « sport » dorés de toutes les formes possibles et imaginables à porter par « paquets » Des bijoux pour le soir, style vieil argent terni orné de strass gris et de pierres anciennes, assez volumineux.
Des ceintures beaucoup plus fines. Jamais plus de 4 cm et en général 2 à 3 cm... Certaines tressées en camaïeux de gris, bordeaux et bleu RAF. Beaucoup de simples liens de cuir très classiques avec des boucles dorées (la boucle métallique unie ou peinte à la main revient en force) ou fermées plus originalement par des miroirs peints. Et aussi des ceintures en élastique, des chaînes ou des rubans métalliques fins...
Toujours assorties aux sacs: encore des besaces... mais surtout des **pochettes** grandes et petites, de formes variées... extra-souples, style 1930, pochettes carrées bayadères ou peintes à la main, pochettes sellier, pochettes plissées soleil, pochettes plates pour le soir, ornées de broderies ou de jacquard et portées avec ou sans poignées de chaîne.

Votre santé

Quelle quantité de thé peut-on boire par jour?
Les grands consommateurs de thé (Anglo-saxons, Russes, Marocains, Chinois) en boivent sans problème 6 à 8 tasses par jour. La consommation en France est en constante progression. Boisson facile à préparer, elle s'adapte bien à l'alimentation moderne en s'inscrivant dans le cadre de la journée continue (pause de l'après-midi) ; elle répond fort bien au souci de vigilance et d'efficacité tout en empêchant certains consommateurs de rechercher dans des boissons alcoolisées un effet dopant.

A méditer

Le temps est la seule richesse dont on puisse être avare sans déshonneur.
CHESTERFIELD

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Bilan nippon

En cinquante-cinq ans et malgré une guerre meurtrière, la population du Japon a doublé. Le recensement publié la semaine dernière révèle que le pays compte 32.143.748 familles: 55.088.752 du sexe masculin et 56.845.066 dames ou demoiselles.

Un « Drakkar » pour une femme

Prix littéraire, le Prix Drakkar a été créé l'an dernier pour couronner un ouvrage sur la mer: Le jury, composé de Benoîte Groult, Georges Blond, Lucien Bodard, Alain Bombard, Alain Decaux, Jean Duché, Paul Guimard, Auguste Le Breton, Robert Merle, Henri Queffelec, Michel Tournier, Paul-Emile Victor a désigné comme lauréate 1975 Christiane Baroche dont « Les feux du large » (Gallimard), un recueil de dix nouvelles, évoque le rôle important de la femme face à la mer et à ses problèmes. L'heureuse élue est biologiste à l'Institut du Radium. Inutile d'ajouter que la navigation est son sport favori. Mais, quand même, les Vikings seraient bien étonnés!...

Sécurité et confort

La voiture la plus chère du monde – 60 millions d'anciens francs – est la « Panther » de la firme West Winds. En fait, cette limousine ressemble plutôt à un char d'assaut; elle est blindée, et munie d'une tourelle équipée d'un fusil mitrailleur. Réalisée pour un roi du pétrole, elle transportera six passagers assis dans une cabine insonorisée, équipée d'un divan arrondi, de la télévision, d'un bar, d'un réfrigérateur et d'un compartiment pour les gardes du corps. La chose est nantie d'un moteur Chrysler sept litres. La consommation est tenue secrète – ce qui, du reste, est sans importance.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Ecrivains romands.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire : Pierrette Favarger, céramiques. Carl Liner, huiles, aquarelles et gravures. Pierre Brauen, cinquante ans de tissage. Monnaies et médailles des Orléans-Longueville.
Musée d'ethnographie : Amazonie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie Média : Peintures et dessins de Jean-Pierre Zaugg.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition de dessins de Martial Leiter.
Galerie des Amis des arts : Exposition Tran Thuc Duyen et Heidi Perret.
Galerie Ditesheim : Henri-Georges Adam, gravures.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Palace : 15 h et 20 h 30, Adieu Poulet. 16 ans. 2me semaine.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Pas de problème ! 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, Docteur Françoise Gailland. 16 ans. 2me semaine.
Studio : 15 h et 21 h, Le tueur de Hong-kong. 16 ans. 18 h 45, Le couteau dans l'eau (Sélection).
Bio : 15 h, Tintin et le temple du soleil. Enfants admis. 18 h 40, M.A.S.H. 18 ans. 20 h 45, Cosa nostra. 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h, Le docteur Jivago. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.
Urgences : La main tendue, tél. 143.
Pharmacie d'office : J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Anna Staritsky, collages, gouaches, huiles.
Galerie Numaga II : Art Ifugao, Philippines. Antonio Charrua, peintures.

BEVAIX

Arts anciens : Accrochages.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Le tatoué (12 ans).

HAUTERIVE

Galerie 2016 : Aimé Montandon, peintures, gouaches, dessins, estampes.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le grand restaurant.

MARIN

Collège : Exposition « Chasseurs sans fusil » (le soir)

NOTRE FEUILLETON

LE MESSAGE CHINOIS

par Catherine Gaskin
Adapté de l'anglais
par L. H. Wolf

69 *PRESSES DE LA CITÉ*

– Ce l'était! Est-ce que vous croyez que je laisse mes chais ouverts à tout venant? Je vous dis, moi, que cette fille a allumé exprès le feu aux écuries d'abord, et qu'elle se préparait à détruire tout Cluain.

Le brave homme était aussi indigné que honteux. Quand il se fut éloigné, l'employé s'adressa à moi :

– Il était grand temps que Smith prenne sa retraite, on le savait, mais il avait une telle réputation d'homme sérieux, ne buvant jamais... Comment diable a-t-il pu quitter sa maison, ne fût-ce qu'une seconde, et quoi qu'il arrive, sans avoir pris ses clefs avant tout. Ça va mal tourner pour lui, Miss Howard, il va être renvoyé.

– Mais il restera à Cluain. Pas question qu'on se passe de lui ici.

– Mais alors vous allez reconstruire? Vous allez continuer la production?

L'homme paraissait franchement surpris.

– Et pourquoi pas? La distillerie est là! Les ouvriers n'ont pas oublié leur métier en une seule nuit par suite d'un incendie! Des chais, nous en trouverons.

– Il faudra qu'ils soient conformes, Miss Howard ; ce qui est entreposé, doit l'être selon la loi, et il faut que toutes les dispositions soient prises pour qu'il y ait un fonctionnaire de la Régie. Le bon temps où Mr Macdonald s'est installé avec une palissade et un fusil n'est plus de nos jours. Ça ne marcherait pas de cette façon!

– Tout sera fait selon la loi, Cluain n'a jamais eu d'ennuis avec la Régie, tout a toujours été régulier ici, et ça continuera.

Le fonctionnaire me regardait d'un air éberlué, se demandant sans doute comment tout cela serait possible, moi aussi d'ailleurs! En attendant, on saurait vite que la petite-fille de Macdonald était aussi dure et irascible que son grand-père l'avait été.

J'étais inquiète en pensant à la distillerie, où on attendait mes décisions. Mais, à la vue du bétail bien lustré dans les champs, et à la pensée de la récolte d'orge, engrangée en toute sécurité, je repris courage, j'avais un solide héritage en main.

Après avoir ainsi conversé avec l'employé de la régie, je repris le chemin de la maison, pensant à Morag. Etait-ce bien elle que nous avions vue ou était-ce une illusion due aux flammes? On n'avait pas trouvé de corps de jeune femme dans les décombres. Comment alors aurait-elle pu sortir de là? Je la revoyais, alors qu'immobile elle assistait au sauvetage des chevaux, puis je l'imaginais, profitant du désarroi général pour prendre les clefs chez Neil Smith, et courir au fond des chais, le plus loin possible des points d'eau, là où on ne la remarquerait pas, y mettre le feu, qui prendrait instantanément, puis ouvrir tranquillement toutes les portes, une à une, pour y créer un appel d'air dévasteur, et enfin remettre les clefs à leur place où Smith les trouva juste avant que ne flambe son propre logis. Et où était-elle maintenant? Avait-elle pris le premier train en partance pour Grantown, avant que la nouvelle de l'incendie n'ait pu se répandre? Sans doute se cachait-elle à Glasgow où elle pouvait se perdre dans la foule et dans la jungle des taudis pour prendre ensuite la route du Canada ou de l'Australie. Intelligente comme elle l'était, elle saurait se débrouiller. Quel contraste entre son joli visage et la cupidité et la ruse dissimulées dans son cœur. Elle avait rêvé de posséder Cluain et Callum, moi aussi...

Le vent de septembre me fit frissonner, et je me mis à courir, car des gouttes de pluie tombaient. Non, Morag MacPherson n'était pas morte, elle devait ruminer et préparer quelque part un avenir aussi brillant que celui qu'elle avait espéré trouver à Cluain. Et avec son caractère, elle avait toutes chances d'y parvenir.

3

Le soir, j'entrepris Samuel Lachaln, et lui exposai la situation :

– Voilà, j'ai prévenu tous les ouvriers qu'ils n'étaient pas congédiés, et que pour le moment, ils auraient à mettre la main à tous les travaux qui se présenteraient, qu'ils garderaient leurs logements et seraient payés comme par le passé. Nous aurons besoin d'eux à la distillerie, dès que nous recommencerons à produire.

– Et où prendrez-vous l'argent?

– C'est vous qui me le prêterez, Mr Lachlan.

– L'assurance va couvrir le whisky stocké, appartenant à des tiers, mais la fortune de Cluain résidait dans les réserves propres d'Angus Macdonald. Avez-vous une idée des sommes qu'il faudrait?

– Non, je pensais vous questionner à ce sujet.

– Alors, jeune fille, c'est moi l'homme d'affaires et le banquier, vous me demandez beaucoup!

– Mon grand-père ne l'a-t-il pas fait aussi en son temps?

– Oui, mais il était Angus Macdonald!

– Et moi, je suis sa petite-fille. Croyez-vous qu'une femme ne saura pas faire marcher une distillerie?

– Ah, si vous étiez mariée...

– Si j'étais mariée, ce pourrait être avec un âne qui gaspillerait votre argent. Il y a aussi des hommes qui échouent, voyez Ferguson! Je suis ignorante, certes, et je le sais bien, mais d'autres l'ont été et ont fait leur apprentissage. Les hommes vont rester avec moi, et je vais prendre des leçons chez eux, chez vous, et passer des jours et des nuits à étudier les livres de la distillerie.

– C'est un risque, un grand risque, tout ça. Et je peux venir à mourir avant que le premier fût ne soit vendu.

– Bien sûr, c'est un risque aussi, Mr Lachlan. Vous pouvez, c'est évident, retourner à Inverness au lieu de rester ici avec moi, et moi je peux vendre la ferme et la distillerie, les amateurs ne manqueront pas, car ils connaissent la réputation de Cluain. Vous, vous éviterez de courir des risques, et moi j'aurais de l'argent plein les poches au lieu d'être couverte de dettes. Mais que n'aurions-nous pas perdu, vous et moi?

– Tous ces gens tâcheront de vous flouer, parce que vous êtes une femme.

– Eh bien, qu'ils essayent! Je vous assure qu'ils ne s'y frotteront pas une deuxième fois, car j'ai appris tous les trucs nécessaires en Chine, et c'est tout un art.

« Bien sûr, on peut se tromper, on peut avoir des déboires par suite d'une tempête, d'une récolte tardivement rentrée, mais mon grand-père a lutté, et j'ai envie de lutter, moi ausssi. Ce serait plus simple de renoncer, d'empocher mon argent et de le placer, comme vous placeriez le vôtre. Alors que choisissez-vous?

– Vous me mettez le couteau sur la gorge, oh femme!

– Vous attendiez-vous à autre chose de la part de la petite-fille d'Angus Macdonald?

– Non, et c'est pourquoi je vais miser sur vous.

Je lui versai un verre de whisky :

– Cette bonne réserve est pour vous, Mr Lachlan, car les premières années nous allons nous contenter d'une production un peu inférieure.

(A suivre)

Madeleine Nicolet, femme et peintre

Madeleine Nicolet est artiste peintre. Depuis plusieurs années, elle est établie à Fenin, petite localité du Val-de-Ruz.

Paysagiste de talent, Madeleine Nicolet a fait ses études à l'académie des beaux-arts de Lyon dans la section art industriel. Elle y bénéficia de l'enseignement de maîtres prestigieux, tels que Morisot ou Degas. A la fin de ses études, elle obtint un prix de la Chambre de commerce, prix qui lui permit d'ouvrir un cabinet de dessins sur soierie qui connut une heureuse fortune. Peu de temps après, elle en ouvrit un second à Paris. Tout en exerçant sa profession, Madeleine Nicolet enseignait l'art de la décoration sur de la soie formant des élèves pour cette industrie lyonnaise florissante.

Après son mariage, M^me^ Nicolet abandonna la profession pour se consacrer exclusivement à sa famille. Plus tard, son mari décédé, ses enfants partis pour l'étranger, elle se mit à peindre. Des paysages. De ses séjours en Provence, sont nés des tableaux où elle a su saisir toute la rudesse sauvage et noble de cette région.

La joie de peindre

Le Val-de-Ruz l'a également séduite avec ses sous-bois pleins de mystère et ses champs de blés à l'époque des moissons.

– Quelle différence faites-vous entre l'art tout court et l'art industriel?

– Une très grande différence. Peindre est une joie sans cesse renouvelée, un jaillissement profond et spontané de l'être. Dans l'art décoratif, on est soumis à des normes commerciales, financières.
On nous impose des coloris, des formes. Lorsque l'on fait œuvre de peintre, cette question ne se pose pas.

– Est-ce que le fait de peindre a changé quelque chose à votre vie?

– Oui, dès que l'on a commencé à peindre, on ne vit plus que pour son art. On laisse ses soucis, ses peines derrière soi. Au moment de créer, on ressent un bonheur, une joie inexprimables, une satisfaction pleine et entière, face à la nature qui vous trouble l'âme et le cœur.

– Avez-vous besoin de la nature pour peindre?

– Oui. Toute petite déjà, j'avais besoin de la nature et lorsque plus tard, je l'ai redécouverte, ce sentiment est resté intact. Pour peindre, il faut que je me trouve dans la nature, face à elle, seule avec la terre, le ciel et moi-même.

– Votre création est solitaire. Aimez-vous la solitude?

– Oui cela répond à mon caractère. Bien sûr, j'aime rencontrer des gens qui vibrent comme moi, qui ont les mêmes élans. Mais je me lasse vite de la foule qui est en fait assez superficielle. En société, on peut difficilement déceler les caractères. Ils vous échappent.
La solitude est nécessaire lorsque je peins mais cela ne veut pas dire que je suis misanthrope. Je peins pour exprimer ce que je ressens mais aussi pour les autres, la joie des autres...

– Dans la création poétique ou artistique, il y a certes un rapport entre la solitude du créateur et la solidarité que son art implique avec le monde. Mais pour revenir à vos paysages, vous aimez la Provence; pourquoi cette région plutôt qu'une autre?

– Elle m'apporte la réalisation de mes désirs, de ma création. Je parviens à réaliser avec cette nature ce que je sens en moi et désire exprimer.
Mais d'autres paysages me troublent aussi, ceux du Val-de-Ruz, les bords du Seyon...
Le Val-de-Ruz au printemps, en été, les sous-bois en hiver, la neige dans la forêt, sur le toit des vieilles fermes neuchâteloises, tout cela m'émeut et me pousse à peindre.
J'ai un projet, celui de peindre les fermes de la vallée de la Brévine. J'aime cette vallée pour sa grandeur et son mystère. C'est certain. J'irai un jour là-bas pour peindre.

– La famille pour vous, a-t-elle été quelque chose d'important?

– Oui, c'est important. C'est une souffrance lorsque les enfants s'en vont. Lorsqu'ils sont partis, on a l'impression d'une immense faille. Et c'est alors que l'on se rend compte qu'une famille est importante dans la vie d'une femme.

– Mais est-ce que cette famille n'a pas étouffé en vous des possibilités professionnelles?

– Oui. Je n'aurais pas voulu abandonner mon cabinet à Lyon. Lorsque je me suis retrouvée seule mon premier désir a été de retrouver ce milieu d'artistes de Lyon que je n'avais pu oublier.
Mais je me suis installée au Val-de-Ruz, pour des raisons familiales. Maintenant, je ne regrette rien.
Je suis heureuse, heureuse de peindre et à travers cette peinture de pouvoir exprimer mes émotions, mes sentiments, mes éblouissements et de les faire partager.

Propos recueillis par R. Wé

Comment composer des menus diététiques basses calories?

Il ne faut pas exagérer. Trop c'est trop. Il peut arriver que l'on soit amené, pendant un temps, à suivre un régime appuyé sur des menus à basses calories. Il ne faut pas perdre de vue pour autant que la santé est en jeu. Nous n'irons pas jusqu'à préconiser le régime «crudivoriste» de certains passionnés de la nature. Ce régime est constitué d'aliments crus d'origine végétale, de lait et de ses dérivés, d'œufs et de miel. Une seule exception à la cuisson: le pain et les biscuits. Rappelons qu'un tel régime très pauvre en calories qui ne convient ni à un travail musculaire considérable ou même moyen, ni aux enfants. Un tel régime entraîne de l'alcalose et une intolérance digestive par irritation intestinale. Donc attention.

Une gastronomie à basses calories

Il ne faut pas avoir peur des diététiciens sous prétexte qu'ils vont vous faire mal manger. Au contraire! Cette gastronomie exige que l'on déploie des trésors d'imagination pour remédier à la «maigreur» de ces repas dont vous pourriez être menacée, Madame. Et tout d'abord qu'est-ce que les calories? Une calorie représente l'unité d'apport nécessaire au fonctionnement normal de l'organisme. On estime qu'un adulte doit consommer 2400 à 3400 calories par jour. Un régime «basses calories» en exige 1000 seulement. Si l'on dépasse les 3400 à 3500 calories, l'organisme s'en sert pour fabriquer de nouveaux tissus. Souvent on dit qu'on fait de la graisse! Les aliments les plus riches en calories sont les suivants; pour 100 grammes: huile d'arachide 895 calories; beurre 760 calories; chocolat 500 calories; sucre 399 calories; jambon de Paris 375 calories; bœuf haché 350 calories; riz 340 calories; pâtes alimentaires 340 calories.

C'est la viande de porc qui contient la gamme la plus riche en graisses, vitamines et calories. Les saucissons secs, le lard fumé, le bacon, les jambons des Ardennes ou de Bayonne sont tous très riches en calories. Si donc vous avez résolu de vous soigner, un premier conseil s'impose d'évidence: pas de lard, pas de charcuterie.

Les calories du bas de l'échelle

Les aliments réputés être les plus pauvres en calories sont la laitue (19 c.), les pommes (91 c.), le lait (67 c.), les pommes de terre (89 c.), les bananes (97 c.), le poisson (160 c.), les œufs (162 c.), le poulet (190 c.). Vous savez tout de suite où porter votre regard...
En premier lieu, un régime basses calories exclut immédiatement les viandes de porc et se fortifie de salades. Préférez le beurre frais à n'importe quel autre corps gras, écartez le pain, les pâtes, les féculents, les sucres et leurs dérivés, les sauces grasses. Et maintenant essayons quelques menus basses calories. Voici quelques suggestions types: déjeuner: betteraves rouges, 100 gr de filet haché, salade de tomates, pamplemousse; dîner: un bouillon de légumes, 100 gr de veau rôti avec un œuf mollet, carottes râpées au citron; déjeuner: crudités, 150 gr de viande rouge grillée, pommes de terre persillées, 10 gr de beurre, une pomme; dîner: potage, 100 gr de cervelle de veau, laitue, fruits.
Tous les diététiciens ont à leur disposition une vaste gamme de repas à basses calories. On y trouve d'excellentes choses comme les artichauts farcis, des steaks tartares, une grande variété de poissons. Quoi qu'il en soit ne restez jamais sur votre faim. Si vous avez faim, mangez. C'est bon signe.

Les sources thermales réputées en France

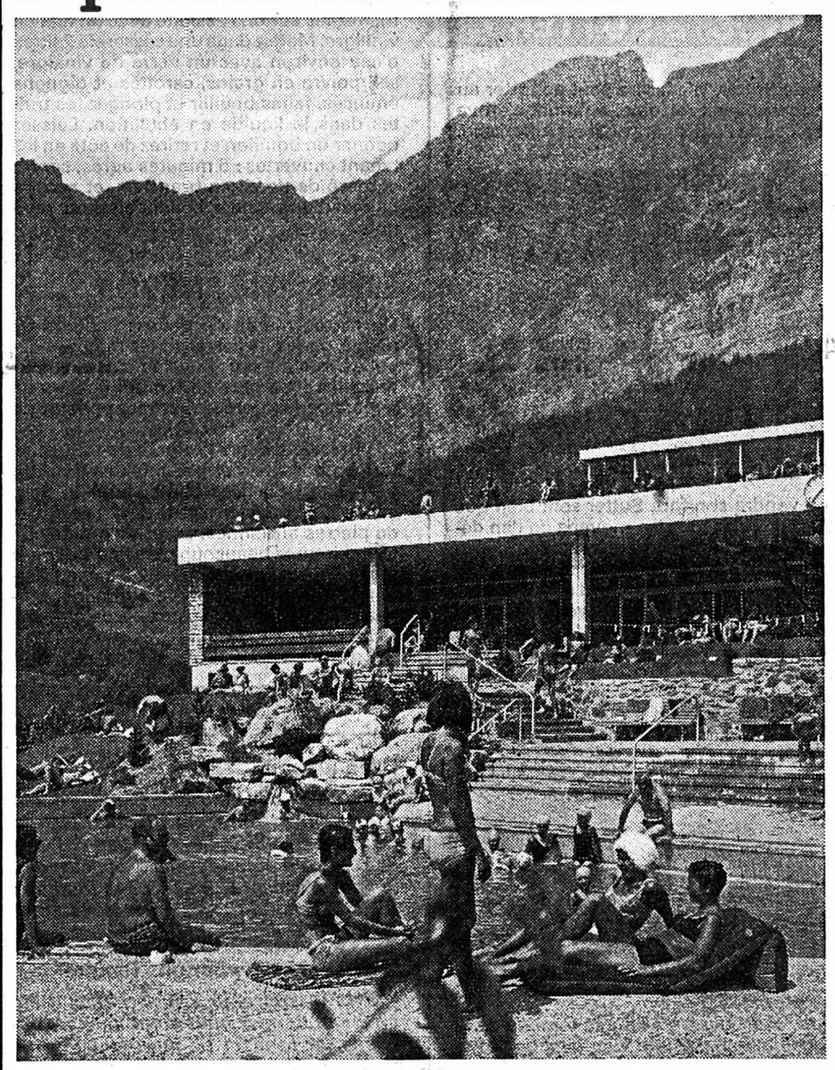

Les cures thermales en Suisse sont aussi réputées, Loèche-les-Bains par exemple (photo) ou Bad Ragaz.

C'est vrai, l'eau du robinet coûte 500 fois moins cher que l'eau minérale. Mais elle ne fait pas l'affaire des curistes. Le thermalisme prend en France des proportions considérables. Il faut dire que ce pays est bien placé. Il est vrai également qu'il bénéficie d'une substantielle aide financière. En 1974 par exemple, les revues de santé ont dénombré environ 420.000 curistes. Sur cette quantité, 350.000 étaient assurés sociaux.
La France compte 1200 sources réputées et une bonne centaine de stations thermales réparties pour la plupart dans le Massif Central, les Vosges, les Alpes, les Pyrénées. On peut donc joindre l'utile à l'agréable. Il faut préciser que l'Etat est lui-même propriétaire de plusieurs établissements thermaux à Aix-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, Bourbonne-les-Bains, Plombières, Vichy, Aix. Ces établissements sont en gestion directe. La station de Barèges, dans les Hautes-Pyrénées (1240 mètres) est à l'altitude la plus élevée. Elle est recommandée pour les os et les articulations ainsi que pour les rhumatismes. Après elle vient la station du Mont-Dore dans le Puy-de-Dôme (1050 mètres) conseillée pour les affections des voies respiratoires. En troisième lieu, voici la station de Berthemont dans les Alpes-Maritimes (1000 mètres), réputée pour le traitement des dermatoses, des rhumatismes et des voies respiratoires. On sait que les eaux thermales se définissent selon leurs propriétés physiques, leur efficacité curative et leur origine géologique.

Les frais d'établissements thermaux sont remboursés sur la base des forfaits fixés par conventions conclues entre la Caisse nationale d'assurance maladie et les établissements thermaux.

Choisissez votre station thermale

L'organisation du thermalisme est assez bien faite en France. On obtiendra tous renseignements utiles au Syndicat national des établissements thermaux de France, 10, rue Clément-Marot, Paris (8^me^). Le choix est vaste et se définit en fonction du mal dont on souffre. Il y a tout d'abord les eaux hyperthermales comme celles de Chaudes-Aigues dans le Cantal, à 81°, ou celles de Plombières, dans les Vosges, à 71° ou celles de Bourbonne-les-Bains dans la Haute-Marne à 66°. Ces stations, avec Bains-les-Bains (Vosges), Aix-les-Bains (Savoie) sont recommandées pour le traitement des os et des rhumatismes. Vous avez à votre disposition une variété d'eaux: sulfatées ou magnésiennes, sulfatées sodiques, sulfurées, carboniques, chlorurées sodiques, arsenicales, ferrugineuses, cuivreuses. Ces dernières sont fréquentées par les malades de la peau, principalement. Disons que le thermalisme offre des ressources encore mal exploitées en France. Un chiffre le dira. En Allemagne fédérale le nombre de curistes est de 1.650.000. En Italie, il est de 1.250.000. Cette fréquentation en France atteint seulement 420.000 curistes environ...

Le mobilier moderne: au goût de chacun

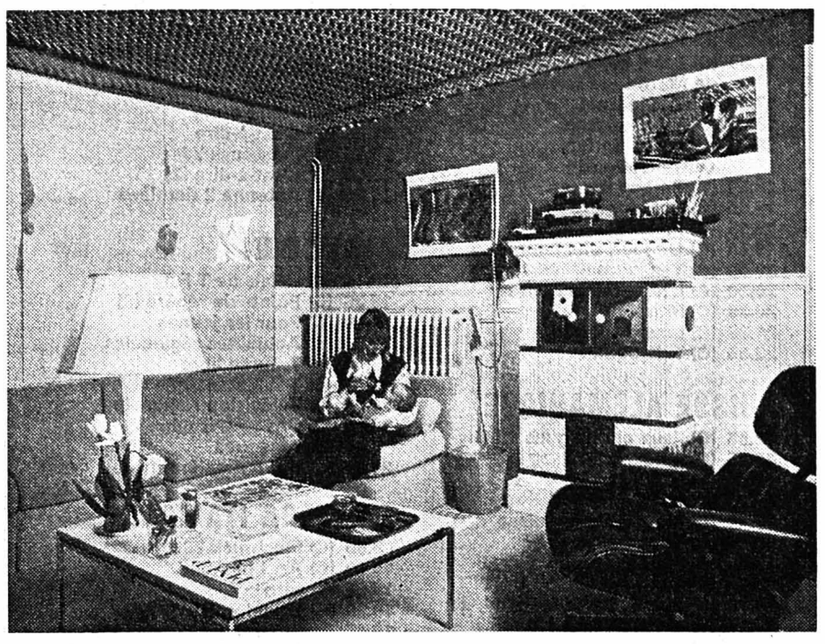

Une chambre moderne: au goût de chacun.

«Do it yourself», «Faites-le vous-même», c'est la grande mode. Bien évidemment, mis à part le mobilier de style et les chambres d'enfants. Dans le mobilier moderne il y a désormais deux grandes préoccupations; le très beau mobilier que l'on souhaite s'acheter **parce qu'il dure,** et le mobilier que l'on aimerait faire soi-même pour les enfants parce qu'un jour les enfants quitteront la maison...

Vogue du mobilier composable

Les derniers salons des arts ménagers en France ont mis en vedette le mobilier «composable», surtout chez les jeunes. Il n'est pas douteux que les jeunes ménages qui doivent calculer et qui ont bon goût cherchent à se meubler peu à peu, lentement, en fonction de leurs moyens. Ils peuvent agir dans plusieurs directions: les meubles de boiserie sur mesure qui attireront spécialement l'attention de Monsieur, les armoires de rangement qui plairont davantage à Madame et les bibliothèques sur lesquelles tous deux pourront se mettre d'accord. L'idée est simple. Les fabricants sont relativement nombreux. Il s'agit de choisir un ensemble qui plaît et que l'on pourra en quelque sorte acheter en pièces détachées. La cuisine intéresse surtout les marchands et les décorateurs.

Une cuisine moderne au cœur de la maison

A la maison, la femme passe l'immense majeure partie de son temps à la cuisine et à la chambre à coucher. A la cuisine elle travaille pour tout le monde. A la chambre à coucher elle a droit au repos. Il est tout à fait normal que les organisateurs aient voulu rendre la cuisine aussi moderne, c'est-à-dire aussi «fonctionnelle» que possible. **A de très rares exceptions près, les cuisines sont toujours trop petites.** Les couleurs sont importantes. Par exemple, si votre cuisine est exposée au nord, donc froide, choisissez des tons chauds, colorés, chaleureux, voyants même. Inversement, si votre cuisine est exposée au midi trouvez des teintes «rafraîchissantes». Des coloris pastels, bleu clair ou vert clair. Peu de décorateurs y pensent. N'oubliez pas que le bois est noble. Le mobilier moderne n'a pas besoin d'être tarabiscoté. Qu'il soit élégant. Rien ne remplace l'élégance du bois. Si vous en avez la chance ou la possibilité essayez de vous faire fabriquer ou mettre en place une cuisine où le bois dominera. A cet égard le chêne et l'olivier sont des matériaux excellents.

De la kitchenette au studio

Les grandes cuisines donnent aux femmes une plus grande impression de liberté. Elles y circulent. Elles y vivent à pleins poumons. Ce n'est pas un lieu de servitude. Mais si l'on est à deux on a intérêt à prévoir un petit coin d'amoureux, la petite cuisine ou «kitchenette». On peut dresser cette table-repas en bois ou en carreaux de faïence. On doit l'harmoniser avec le reste de la maison. N'oubliez pas que c'est un coin fait pour être heureux. La «petite table» de Manon. Longtemps recherchés, les «studios» ont perdu de leur attrait. Plus personne ne dit qu'il habite dans un studio. C'était bon après la guerre à l'époque de la crise du logement. Le goût du confort ne se satisfait plus du studio où l'on ne peut plus réaliser de grandes ou de belles choses. Disons, en tout état de cause, que le mobilier moderne fait appel au bois. C'est un retour en force des ébénistes. 1976 sera pour le mobilier moderne la redécouverte ou la réinvention du bois. Et cette résurrection semble devoir durer dans la mesure où l'on cherche à sortir du médiocre...

Un rêve pour chaque salle de bains

avec une garniture, tapis de bains devant sanitaire et dessus W.-C. 100% synthétique, lavable à la machine, séchage rapide, antidérapant.

KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

Les bonnes recettes

La salade du Koulak

C'est une salade à la russe, d'où son nom. On prend 300 gr de pommes, 200 gr de carottes environ, 100 gr de noix, 2 bonnes cuillerées à soupe de mayonnaise. Une fois pelées et épépinées les pommes sont coupées en tranches très fines. Râper les carottes. Ebouillantez les noix décortiquées pour mieux enlever les peaux. On coupe les noix en petits morceaux. On mélange le tout qu'on sale et qu'on poivre. Ajouter la mayonnaise. Cette salade rafraîchissante et bon marché change un peu des habitudes de chez nous. Elle est populaire en Russie.

Œuf au plat strasbourgeoise

Rien de plus rapide. Pour 4 personnes: 75 gr de lard fumé coupé en tranches fines, 4 tranches de gruyère, 5 cuillerées à soupe de crème, sel, paprika et 1 œuf par personne: On tapisse le fond d'un plat à feu des tranches de lard sur lesquelles on dispose les tranches de gruyère. On mélange le sel, le poivre, le paprika et la crème que l'on verse sur le fromage. Casser les œufs un à un sur une assiette. Vous faites glisser le tout sur les tranches de lard ainsi préparées. On enfourne bien chaud pendant un petit quart d'heure.

Le cervelas du cocher

Un cervelas par personne et une tranche de bacon assez mince. Préparation et cuisson rapides. D'où son nom le cervelas du cocher qui n'avait pas le temps d'attendre... Ouvrir le cervelas dans le sens de la longueur; tartiner de moutarde. On le farcit avec une lamelle de gruyère et de gruyère râpé. Refermer le cervelas qu'on entoure de la tranche de bacon. On pique avec une sorte de cure-dent, par exemple, pour tenir le tout. Le gruyère fond pendant que les viandes cuisent. On honorera d'un bon vin rouge aussi solide que possible.

MARIA GALLAND

Le «MASQUE MODELANT», exclusivité originale créée par M^me^ MARIA GALLAND enthousiasme les clientes qui suivent ce traitement de beauté, grâce aux résultats obtenus

JESSICA NEUCHATEL

**CONSULTATIONS GRATUITES
LES MARDIS ET JEUDIS
APRÈS-MIDI SUR RENDEZ-VOUS**

ORANGERIE 4 **Tél. (038) 25 12 29**

Prêt-à-porter
chédel Couture
ST-HONORÉ 2 NEUCHATEL - TÉL 25 43 46

QUAND C'EST VRAIMENT NÉCESSAIRE

MAUX DE TÊTE
MAUX DE DENTS
NÉVRALGIES
RHUMATISMES
LUMBAGOS
SCIATIQUES
REFROIDISSEMENTS
RÈGLES DOULOUREUSES

NOUVEAU POUDRE EN SACHET PLASTIQUE

KAFA

Prix MIGROS!

Actualités MTV
tous les mardis à **19h.55** et
tous les jeudis à **19h.10**
dans les spots publicitaires
de la TV romande.
A ne pas manquer!

Pour tous les mets à base de pommes de terre!

Offre spéciale

Bintje

brossées et calibrées.

Pommes de terre de qualité

Sac de 5 kg

3.40
au lieu de 4.20

Multipack

Plaque de 100 g 1.–

MIGROS data

2 plaques

Chocolat suisse de qualité!

Noxana

Chocolat au lait
avec noisettes entières.

1.70
au lieu de 2.–

Offre spéciale

Notre garantie de fraîcheur MIGROS data

2 gobelets de 125 g

Séré aux fruits

arômes
framboise, pomme, abricot

1.–
(100 g = –.40,0)
au lieu de 1.30

Multipack

Paquet de 185 g 1.40

Non ouvert, se conserve parfaitement environ 3 semaines après MIGROS-data!

MIGROS data

2 paquets

Gaufrettes fines

enrobées de chocolat.

2.30
(100 g = –.62,2)
au lieu de 2.80

Multipack

Boîte de 430 g 1.35

2 boîtes

M-Rösti

assaisonnés, prêts à servir
en douze minutes seulement.

2.20
(100 g = –.25,6)
au lieu de 2.70

Baisses de prix

MIGROS data

M-Dessert

	jusqu'à présent	maintenant seulement
Gobelet de 180 g	1.–	**–.90** (100 g = –.50,0)

Demi-crème acidulée 18%

	jusqu'à présent	maintenant seulement
Gobelet de 180 g	1.15	**1.05** (100 g = –.58,3)

Baisses de prix

Crème à café 15% UP

MIGROS data

	jusqu'à présent	maintenant seulement
Brique de 5 dl	2.50	**2.40**

Crème à café 15% UP

MIGROS data

	jusqu'à présent	maintenant seulement
10 portions de 13 g	1.05	**–.85** (100 g = –.65,4)

Jet-Drink UP

MIGROS data

	jusqu'à présent	maintenant seulement
Brique de 1 litre	–.95	**–.85**

Baisses de prix

MIGROS data

		maintenant seulement
Cervelas	Sachet Vac de 1 paire, 200 g	**1.30**
Fromage d'Italie délicatesse	Portions Vac, les 100 g	**–.95**
Fromage d'Italie paysan	Portions Vac, les 100 g	**–.70**
Saucisses de Vienne	Sachet Vac de 2 paires, 200 g	**2.10**
Schublig de St-Gall	Sachet Vac de 1 paire, 210 g	**1.70**
Saucisse de Lyon	Vac, saucisse de 380 g	**3.20**

Baisse de prix

Tomates pelées italiennes
Boîte de 400 g (poids égoutté 280 g)

jusqu'à présent –.70

maintenant seulement **–.60**

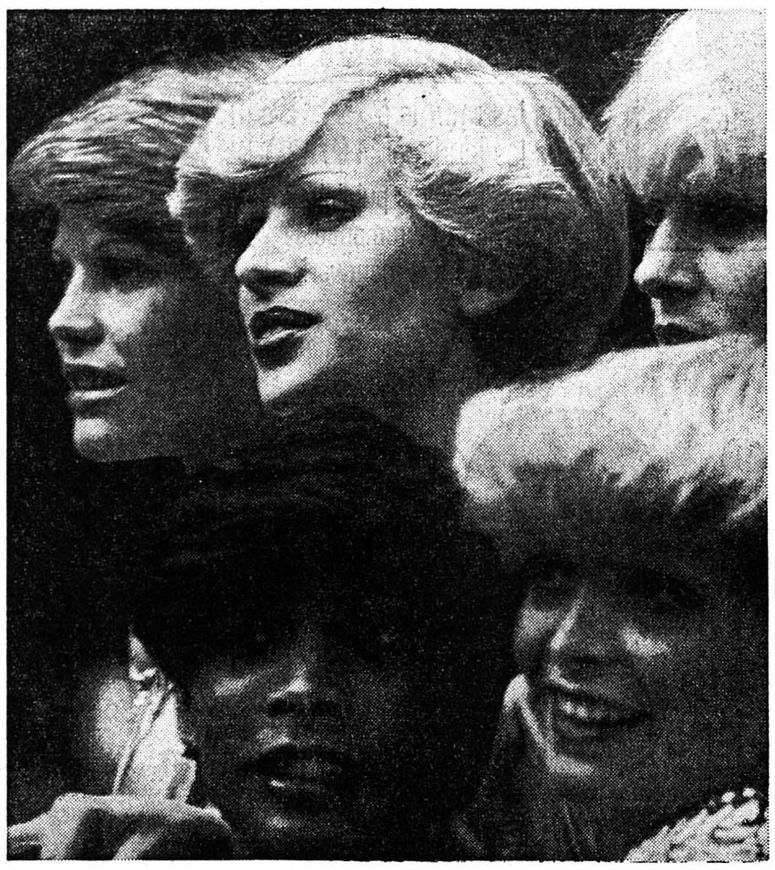

A chaque coiffure
sa coupe
à chaque coupe
sa permanente

HAUTE COIFFURE
stähli
Avec ou sans rendez-vous
Vis-à-vis de la poste
Tél. 24 20 21

œufs du pays à prix d'amis

agrosuisse

A présent, les œufs du pays coûtent encore moins.
Profitez des prix avantageux.

Chaque femme est belle,

mais il est important qu'elle sache soigner sa peau, afin que son charme personnel soit mis en valeur

dit Monsieur

JEAN D'ATHENE, PARIS

cosmétologue et visagiste de renommée mondiale

Faites connaissance des produits de soins de beauté et de maquillage, de fabrication strictement biologique

JEAN D'ATHENE, PARIS
vous en serez enchantée!

Lors de nos jours de conseils conditions d'achat

spécialement avantageuses

Notre esthéticienne JEAN D'ATHENE se tiendra volontiers à votre entière disposition pour vous conseiller et procéder à diverses démonstrations. Elle vous attend à la

jeudi 12 février et
vendredi 13 février

pharmacie
parfumerie
bornand

RUE ST-MAURICE • TEL 25 34 44 • NEUCHATEL

le nouveau verre Cynar

CYNAR

le bitter-apéritif à base d'artichauts

75.1.143.14 f

Le grand événement dans le petit crédit:

Réduction du taux
+ durée plus longue
+ mensualités plus faibles
= prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux.
Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation
pour un petit crédit de fr.
Nom Prénom
NP/lieu Rue
Remplir et envoyer à: 391

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône
Téléphone 022 28 07 55

LE SERVICE CULTUREL MIGROS présente

L'ENSEMBLE DE DANSES FOLKLORIQUES BULGARES

«BALKANSKA MLADOST»

(25 artistes)

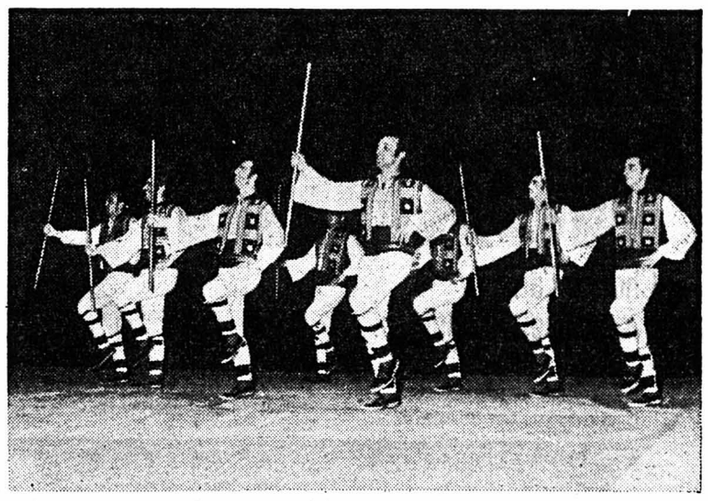

NEUCHATEL - Théâtre
Vendredi 13 février à 20 h 30
Places numérotées à Fr. 12.—
Réduction de Fr. 4.— pour les coopérateurs Migros, étudiants ou apprentis.
Location : Service culturel Migros, 11, rue de l'Hôpital. - (038) 25 83 48

Si vous oubliez de faire de la publicité
vos clients vous oublieront

Le confort dans l'élégance...

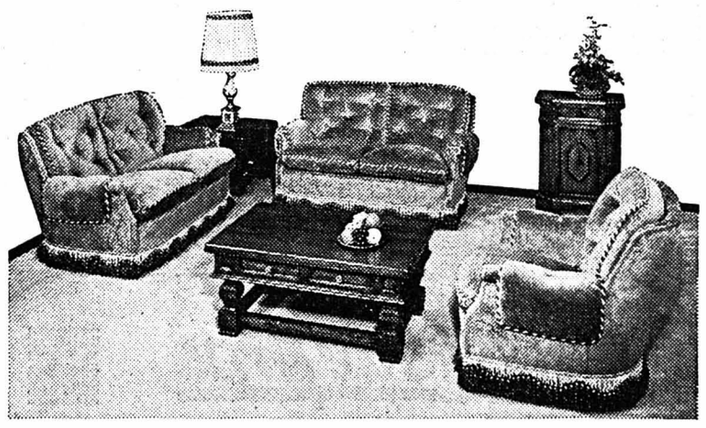

Si vous cherchez un cadre reposant pour vous détendre de vos tracas quotidiens, vous trouverez dans nos collections de sièges garnis et habillés par des maîtres tapissiers : l'élégance, le confort et la finition de luxe qui donneront à votre intérieur la classe d'une personnalité de goût. Cette haute qualité, devenue introuvable, existe chez Gobet meubles de style, le fabricant spécialisé, à des prix encore raisonnables.

Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines. Vous y serez reçu par une équipe de personnes dynamiques qui sauront vous conseiller dans l'aménagement de votre intérieur. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

VAUD

Lausanne : un dangereux quatuor devant le tribunal correctionnel

De notre correspondant :

En novembre 1974, la police judiciaire municipale arrêtait une bande de jeunes gens composée d'une mineure, de trois jeunes gens, Fernand F., 22 ans, relieur, Jean-Claude M., 22 ans, monteur électronicien, Jean-Pierre W., 26 ans, et d'une jeune fille, Gladys P., 20 ans, sans profession. Prévenus, le premier de vol en bande par métier, de recels, de brigandage en bande par métier, le second de vols, le troisième de brigandage et de vols et la jeune fille de brigandage en bande par métier, de recel et d'escroquerie.

Ils ont comparu hier devant le Tribunal correctionnel de Lausanne constitué en cour à quatre juges et présidée par M. Frossard. Rappelons que la cour à quatre juges peut infliger des peines de réclusion allant jusqu'à 6 ans. La mineure a déjà comparu devant le tribunal ad hoc.

Durant l'automne 1974, la mineure et ce quatuor vraiment inquiétant ont commis, outre un certain nombre de vols (linges, objets de ménage, vaisselle, bouteilles de vin et vols à l'intérieur de voiture en stationnement dans des parcs souterrains, une série d'agressions en particulier des dames d'un certain âge. Dans une voiture au volant de laquelle se tenait soit la mineure soit Jean-Pierre W., ils sillonnaient certains quartiers de Lausanne, repéraient les dames porteuses de sacs à main et, tandis que l'un des acolytes restait au volant, un autre fondait, tel un oiseau de proie, à la faveur de l'obscurité, sur la malheureuse victime et lui arrachait son sac à main. A plusieurs reprises, Gladys P. s'est présentée, le lendemain, chez certaines victimes, pour restituer, dans l'espoir d'une récompense, le sac à main qu'elle prétendait avoir trouvé. Mais il y a pire. Toujours à bord d'une voiture, Gladys P. et la mineure se faisant passer pour des prostituées, se laissaient accoster par des messieurs en mal de tendresse. Le « pigeon » était alors emmené en voiture dans un endroit écarté, le Bois de Sauvabelin notamment. Celui qui avait espéré atteindre le septième ciel n'en voyait que les étoiles sous les coups que lui administraient les acolytes des deux donzelles. Une fois à terre, le quidam était prestement délesté du contenu de son portefeuille. Il est bien évident que ces jeunes risquent gros, car les agressions commises sont particulièrement odieuses.

LE RÉQUISITOIRE

Au terme d'un sévère réquisitoire, le substitut du procureur du canton de Vaud a requis contre Jean-Claude M., 5 mois d'emprisonnement avec sursis durant 4 ans ; contre Jean-Pierre W., 8 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans ; contre Gladys P., 3 ans de réclusion, sans sursis et contre Fernand F., 5 ans et demi de réclusion, sans sursis.

Le jugement ne sera probablement rendu que **vendredi.** M.

Les planteurs vaudois et le prix de la betterave à sucre

LAUSANNE (ATS). — Réunis récemment à Corcelles-Payerne, Yverdon et Roche, les planteurs de betteraves à sucre de la Broye vaudoise, de la plaine de l'Orbe et de la plaine du Rhône ont examiné les conditions de revenu dans l'agriculture et ont constaté que la retenue en matière de prix décidée par l'Union suisse des paysans n'avait pas eu l'effet désiré, notamment quant à l'attitude des autres milieux économiques.

Ils approuvent l'intention des autorités fédérales de développer les surfaces consacrées à la betterave dans le cadre de l'orientation des productions agricoles. Compte tenu des risques et des investissements, l'objectif fixé ne sera cependant atteint que moyennant un prix attractif couvrant intégralement les frais de production.

Dès lors, les planteurs vaudois demandent la fixation d'un prix à la production de 15 fr. 20 par cent kilos de betteraves d'une teneur en sucre de 15 %, plus un franc par pour-cent supplémentaire, et la suppression de toute réduction pour les betteraves dont la teneur est inférieure à 15 %. La parité souhaitable avec d'autres cultures serait ainsi rétablie.

Dernière minute

Accident mortel à Bienne

Hier, vers 23 heures, une voiture est entrée en collision avec une remorque stationnée au bord de la route, chemin de Long-Champ, à Bienne. Le conducteur de l'auto a été tué sur le coup.

A l'heure où nous mettions sous presse, les circonstances de l'accident et l'identité de la victime étaient inconnues.

VAL-DE-RUZ

Cinquième manche à la Vue-des-Alpes

Coupe Perrier: bientôt l'heure «H»

Pour la Coupe de jeunesse Perrier, c'est bientôt l'heure « H ». L'heure de la vérité, celle des finales à l'issue de plusieurs manches ardemment disputées et toutes passionnantes. C'est en effet le 21 février que se courra cette ultime manche d'une course qui, semaine après semaine, a vu s'affronter les meilleurs éléments jeunes des ski-clubs du canton et de la région. A l'issue de la sixième course, les champions lors d'un slalom parallèle démontreront leurs qualités, pour la plus grande joie des parents et amis qui tout au long de ces samedis ont suivi et encouragé leurs « favoris ».

La cinquième manche, qui a eu lieu samedi sur le stade de slalom de La Vue-des-Alpes a bénéficié du soleil et d'une neige parfaite. En voici les principaux résultats :

Catégorie 1 filles (1965-1967) : 1. Carine Aeby (Dombresson) ; 2. Anne Marchand (Villeret) ; 3. Catherine Vernez (Malleray-Bévilard) ; 4. Catherine Aeby (Dombresson) ; 5. Sandrine Jeanmairet (Colombier).

Catégorie 1 garçons (1965-1967) : 1. Yves von Bergen (La Sagne) ; 2. Alexandre Cuche (Dombresson) ; 3. Michel Hofer (Le Locle) ; 4. Laurent Béguelin (Courtelary) ; 5. Patrick Luchetti (La Chaux-de-Fonds).

Catégorie 2 filles (1962-1964) : 1. Patricia Robert (La Sagne) ; 2. Isabelle Garin (Val-de-Travers) ; 3. Martine Walzer (La Chaux-de-Fonds) ; 4. Sylvie Aufranc (Bienne) ; 5. Patricia Schild (Tête-de-Ran).

Catégorie 2 garçons (1962-1964) : 1. Gilles Jeanneret (Val-de-Travers) ; 2. Cyril Schwab (Tête-de-Ran) ; 3. Jean-Carl Scimone (La Chaux-de-Fonds) ; 4. Stéphane Charpilloz (Malleray-Bévilard) ; 5. Thierry Heiniger (Colombier).

Catégorie 3 filles (1960-1961) : 1. Jocelyne Steffen (La Chaux-de-Fonds) ; 2. Anne-Catherine Matthez (Tête-de-Ran) ; 3. Anne-Catherine Perret (La Chaux-de-Fonds) ; 4. Annouck Schild (Tête-de-Ran) 5. Francine Blanchard (Malleray-Bévilard).

Catégorie 3 garçons (1960-1961) : 1. Patrick Aufranc (Bienne) ; 2. Jacques Moeschler (Nods-Chasseral) ; 3. Olivier Béguelin (Courtelary) ; 4. Jacques-Eddy Juvet (Val-de-Travers) ; 5. Yves Lohri (Le Locle).

Cette cinquième course, avec ses 28 portes, comportait nombre de difficultés. Mais chacun attend maintenant avec impatience le rendez-vous du 21 février. Qui verra plusieurs confirmations et sans nul doute maintes surprises. Ny.

ÉCONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHES

La peseta dévaluée de 11%

Dans la politique d'ensemble visant à harmoniser l'Espagne avec l'Europe des Neuf, le gouvernement de Madrid procède à une dévaluation de la peseta. Ce changement de parité était devenu souhaitable en raison de la hausse des prix qui s'est développée plus rapidement que dans la plupart des autres pays européens depuis un an notamment. Le déficit de la balance des paiements s'était dangereusement amplifié pour atteindre un montant voisin de trois milliards de dollars en 1975. Pour que cette manipulation de parité soit fructueuse, il importe que les prix soient maintenant comprimés par des décisions rigides.

En SUISSE, le début de la semaine a été dominé par des déchets de cours limités frappant tous les compartiments. Toutefois, dès que les déchets sont plus substantiels, l'offre se raréfie ce qui indique la bonne santé de nos bourses. A Zurich, la séance d'hier figure parmi les plus calmes de ce début d'année et seule l'avance de quatre écus pour Jelmoli donne un peu de coloration aux affaires ; ailleurs, l'on enregistre des écarts minimes avec une teinte de fermeté, sauf au groupe des assurances où l'irrégularité est de mise. A Neuchâtel, l'action des Câbles de Cortaillod est traitée à 1200, en replis de cent.

Aux devises, le dollar qui a reculé de deux centimes chez nous au marché de lundi s'inscrit à nouveau en recul ; les valeurs américaines échangées à Zurich s'inscrivent au-dessous de leur parité. Le lingot d'or s'allège à nouveau de cent francs.

PARIS est aussi terne avec une légère prédominance des reculs sous la conduite de Rhône-Poulenc, leader de la chimie, qui annonce des résultats financiers peu encourageants. En revanche, les titres de l'automobile et de l'électricité sont recherchés.

MILAN reprend courage avec la constitution probable d'un cabinet monocolore présidé par M. Aldo Moro.

FRANCFORT enregistre des déchets sur un large front sans motifs économiques valables.

LONDRES délaisse les actions insulaires au profit des mines d'or dans une journée assez calme.

NEW-YORK a rapidement digéré les deux journées de replis assez vifs de la fin de la semaine dernière sans rester à l'abri de nouvelles prises de bénéfices après la fulgurante avance de janvier. L'avenir de ce grand marché américain dépendra grandement des décisions des placements collectifs dont l'attitude sera dictée par les publications des résultats d'entreprises pour le dernier trimestre de 1975. E. D. B.

A travers le monde

Nouveaux succès communistes en Angola

LUANDA (AFP). — Les villes de Lobito et Benguela, importants ports de l'Angola situées à environ 500 kilomètres au sud de Luanda ont été « libérées » par les forces armées populaires de libération de l'Angola (FAPLA) du MPLA, annonce-t-on à Luanda.

Lobito est la troisième ville de l'Angola quant à la population et surtout le premier port du pays. C'est le terminus de la ligne de chemin de fer de Benguela par lequel transitait le cuivre zambien et zaïrois notamment.

D'autre part, la prise de Huambo, dans le centre de l'Angola, dimanche soir par le MPLA appuyé par des éléments cubains a fait de « mille à trois mille morts » dont la quasi totalité étaient des civils, a déclaré mardi à Kinshasa un porte-parole de l'UNITA.

Selon ce porte-parole, les pertes militaires subies lors de la prise de cette ancienne capitale du gouvernement de coalition FNLA - UNITA, ne dépassent pas cinquante à soixante hommes. Il a affirmé d'autre part, que des massacres de civils étaient actuellement perpétrés à Huambo, où a-t-il dit, les soldats cubains « violent et tuent ».

Les forces de l'UNITA se retranchent pour défendre leur quartier-général de Silva Porto en prévision d'une prochaine attaque de 6000 soldats cubains alliés au MPLA rapporte de son côté de Lusaka (Zambie) le « Johannesburg Star ».

Les 5000 hommes de l'UNITA disposeraient d'une puissance de feu bien inférieure à celle des Cubains, qui ont fait intervenir des blindés et des hélicoptères lors de l'attaque de Huambo.

La presse sud-africaine a également prédit qu'une confrontation directe opposera les forces cubaines aux troupes sud-africaines le long de la frontière séparant l'ancienne colonie portugaise du sud-ouest africain (Namibie) avant la fin du mois.

(Lire également en dernière page)

Un an de « cessez-le-feu » en Ulster : 290 morts

BELFAST (Irlande du Nord) (AP). — Le « cessez-le-feu » en Irlande du Nord a eu un an mardi. Mais c'est un anniversaire que personne ne fête car en 12 mois de trêve 290 personnes sont mortes de mort violente et 2010 autres ont été blessées.

Les 290 morts comprennent : 10 policiers, cinq réservistes, de la police, 14 soldats britanniques, six membres du régiment de défense de l'Ulster et 255 civils (dont 15 au moins étaient les auteurs des attentats et se sont fait sauter eux-mêmes).

Sur les 2010 blessés, il y a 173 policiers et réservistes, 190 soldats du régiment de défense de l'Ulster et 1647 civils.

GENEVE

Armée du salut : décès du colonel Mosimann

GENÈVE (ATS). — Né à Moutier en 1892, M. Charles Mosimann, colonel de l'Armée du salut, aide de camp du commissaire national pour la France pendant vingt ans, puis attaché au quartier général pour la Suisse et l'Autriche, à Berne, où il fut responsable des publications en langue française et rédacteur en chef du « cri de guerre », jusqu'à sa retraite en 1957, vient de mourir à Genève, où il s'était retiré, dans sa 85me année.

Caisson « thérapeutique » mortel

HANOVRE (AFP). — Quatre malades âgés de 61 à 75 ans et traités dans un caisson à surpression ont succombé à l'hôpital de Hanovre, annonce la police de la capitale de la Basse-Saxe. Six autres personnes sont dans un état critique.

Le caisson appartient à la « société de thérapie régénératrice par surpression ». Les enquêteurs n'ont pas encore précisé la maladie dont souffraient ces personnes, ni les circonstances exactes de l'accident, notamment si un gaz tel que l'hélium, employé dans certains cas, avait été insufflé dans le caisson.

La thérapie par surpression, qui est loin d'être encore généralisée, permet de traiter certaines affections des voies respiratoires (rhumes) et du système circulatoire. Elle est pratiquée sur des malades atteints d'infarctus ou d'apoplexie. Le plus gros caisson en service en Europe — huit mètres de long pour un diamètre de deux — a été installé l'an dernier à Minden en Rhénanie-Westphalie. Une trentaine de personnes peuvent y prendre place en même temps.

Parlementaires suisses à Damas

DAMAS (ATS-AFP). — Une délégation parlementaire helvétique est arrivée lundi soir à Damas pour une visite de plusieurs jours. Au cours d'un entretien avec M. Mohamed Ali al Halabi, président du Conseil du peuple (parlement) syrien, le chef de la délégation a déclaré que la Suisse était prête, « dans la mesure de ses possibilités, à aider les Etats du Proche-Orient à parvenir à une solution juste et à une paix durable dans la région ».

Il a ajouté que « la solution des problèmes économiques de la région était liée à la solution du problème palestinien ».

CEE : les propositions de M. Ortoli

STRASBOURG (afp). — M. François-Xavier Ortoli a proposé, mardi, à Strasbourg devant le parlement européen de constituer une ébauche de réserves communes de changes de la CEE avec une partie de l'or qui sera restitué par le Fonds monétaire international aux pays membres du Marché commun.

Le président de la commission de la CEE a suggéré que le Fonds européen de coopération monétaire (FECOM) soit chargé, après la constitution des dépôts en actifs de réserves et en monnaies européennes, d'assurer directement des financements à court et à très court terme.

Cette multilatéralisation des crédits, ajoute M. Ortoli, serait facilitée par le recours à la nouvelle unité de compte européenne. Ainsi le « FECOM » pourrait servir d'instrument de réserve et de moyen de règlements entre autorités monétaires.

LE « SERPENT »

M. Ortoli estime aussi que dans le domaine monétaire, il faut réintroduire l'ensemble du système du « serpent » (mécanisme européen de change qui limite à 2,25 % au total les fluctuations de change entre les monnaies de la France, de la RFA, des pays du Bénélux et du Danemark), dans une procédure communautaire avec la participation des représentants de tous les Etats membres de la CEE au niveau des ministres des finances et à celui des gouverneurs des banques centrales.

Dans le domaine économique, M. Ortoli souligne que la grande tâche commune des « neuf » en 1976 sera d'amplifier la reprise et de résorber durablement le chômage.

Il propose donc des actions concrètes et notamment la mise en place au sein du comité monétaire de la CEE d'un groupe chargé de suivre l'évolution des dettes publiques, pour permettre de déterminer au niveau communautaire l'ampleur, les modes de financement et l'utilisation des budgets nationaux. M. Ortoli a annoncé que la commission de la CEE proposerait au mois de juillet prochain un programme de politique à moyen terme.

DIALOGUE NORD-SUD

Pour M. Ortoli, les « neuf » doivent se laisser guider dans le dialogue Nord-Sud par les mots « globalité », c'est-à-dire vision d'ensemble des « relations futures entre pays riches et pays pauvres », « unité d'action » et « souplesse ».

La CEE doit inspirer des solutions et des compromis. Pour la recherche de l'indépendance, l'Europe doit réaliser enfin une politique commune de l'énergie.

LA CANDIDATURE GRECQUE

De son côté, premier ministre grec, M. Caramanlis, a accueilli avec satisfaction la décision prise par le conseil des ministres de la CEE au sujet de la candidature de son pays au Marché commun.

Il a qualifié l'annonce de l'ouverture prochaine de négociations entre Athènes et les Neuf de décision « d'importance historique pour la Grèce, qui confirme la confiance qu'inspire ce pays sur la scène internationale ».

Les étranges propos de Nixon

WASHINGTON (AP). — S'adressant un jour à un groupe de parlementaires, le président Nixon leur dit : « Je peux aller dans mon bureau, décrocher un téléphone et, en 25 minutes, des millions de gens seront morts ».

Ces propos, rapportés par le représentant démocrate Charles Rose, furent tenus au cours d'un de ces petits déjeuners qu'offrit à la Maison-Blanche, l'ancien président à des parlementaires dans le cadre de « l'opération franchise », une opération qui avait pour but d'empêcher une mise en accusation au temps où l'affaire du Watergate battait son plein.

Selon le représentant Rose, le président évoquait alors les pouvoirs qui étaient les siens.

Un autre parlementaire, le sénateur démocrate Alan Cranston a déclaré que ces propos avaient « alarmé les membres du Congrès, qui craignaient que, dans cet état de forte tension, le président ne flanche et qu'une guerre nucléaire en résulte ».

SCHLESINGER AVERTI

Le sénateur Cranston a ajouté qu'après avoir eu connaissance de cette conversation, en janvier 1974, il avertit M. James Schlesinger, alors secrétaire à la défense, de « la nécessité d'empêcher un président frappé de folie de nous plonger dans un holocauste ».

Cinq jours avant la démission de M. Nixon, en août 1974, M. Schlesinger donna des directives pour qu'aucun ordre militaire à caractère inhabituel ne soit obéi avant qu'il ait été consulté.

Le représentant Rose et le sénateur Cranston ont été d'accord pour dire que les parlementaires présents n'avaient pas interprété les propos de M. Nixon comme une menace visant à empêcher une mise en accusation.

Néanmoins, le sénateur Cranston a ajouté que, selon lui, malgré les assurances données par le Pentagone, il estimait toujours que les sauvegardes sont encore insuffisantes dans ce domaine.

D'autre part, selon un sondage Harris, le sénateur Edward Kennedy a toujours les faveurs des électeurs démocrates et indépendants bien qu'il ne soit pas candidat à l'élection présidentielle américaine.

Le sénateur Humphrey vient en deuxième position, devant le gouverneur de l'Alabama, M. Wallace.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

	9 février	10 février
Banque nationale	555.—	555.— d
Crédit foncier neuchât.	575.— d	575.— d
La Neuchâteloise ass.	275.— d	275.— d
Gardy	95.— d	95.— d
Cortaillod	1300.—	1275.— d
Cossonay	1200.— d	1200.—
Chaux et ciments	480.— d	480.— d
Dubied	240.— d	240.— d
Dubied bon	230.— o	230.— o
Ciment Portland	1925.— d	1925.— d
Interfood port.	2825.— d	2840.— d
Interfood nom.	510.— d	510.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	270.— d	270.— d
Paillard port.	210.— d	210.— d
Paillard nom.	65.— d	65.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1190.—	1190.—
Crédit foncier vaudois	810.—	810.—
Ateliers constr. Vevey	610.— d	610.— d
Editions Rencontre	350.— d	350.—
Rinsoz & Ormond	585.—	590.— o
La Suisse-Vie ass.	2325.—	2450.—
Zyma	900.—	900.—

GENÈVE

Grand-Passage	318.—	310.—
Charmilles port.	535.— d	535.— d
Physique port.	115.—	115.—
Physique nom.	105.—	110.—
Astra	0.15	—.15
Monte-Edison	1.60	1.55
Olivetti priv.	3.65	3.50
Fin. Paris Bas	109.—	107.50
Allumettes B	63.— d	63.—
Elektrolux B	73.—	71.— d
S.K.F.B.	79.— d	79.— d

BÂLE

Pirelli Internat.	157.— d	158.—
Bâloise-Holding	295.—	292.—
Ciba-Geigy port.	1655.—	1660.—
Ciba-Geigy nom.	688.—	695.—
Ciba-Geigy bon	1205.—	1200.
Sandoz port.	5375.—	5350.—
Sandoz nom.	2035.—	2035.—
Sandoz bon	4050.— d	4125
Hoffmann-L.R. cap.	122000.—	123000.—
Hoffmann-L.R. jce	111250.—	110500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	11125.—	11050.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	450.—	453.—
Swissair port.	520.—	525.—
Union bques suisses	3550.—	3555.—
Société bque suisse	492.—	485.—
Crédit suisse	2785.—	2785.—
Bque hyp. com. port.	1350.—	1350.—
Bque hyp. com. nom.	1150.— d	1150.— d
Banque pop. suisse	1930.—	1935.—
Bally port	700.—	690.— d
Bally nom.	530.—	520.— d
Elektro Watt	1940.—	1940.—
Holderbank port.	419.—	424.—
Holderbank nom.	370.—	370.—
Juvena port.	545.—	540.—
Juvena bon	27.50	27.50
Motor Colombus	1005.—	995.—
Italo-Suisse	152.—	152.—
Réass. Zurich port.	4350.—	4325.—
Réass. Zurich nom.	2050.—	2060.—
Winterthour ass. port.	1890.—	1890.—
Winterthour ass. nom.	1075.—	1070.—
Zurich ass. port	9675.—	9700.—
Zurich ass. nom.	6350.—	6275.—
Brown Boveri port.	1590.—	1595.—
Saurer	885.—	900.—
Fischer	640.—	660.—
Jelmoli	1235.—	1240.—
Hero	3525.—	3515.—
Landis & Gyr	565.—	580.—
Nestlé port.	3580.—	3580.—
Nestlé nom.	1690.—	1700.—
Roco port.	2550.— d	2550.—
Alu Suisse port.	1160.—	1160.—
Alu Suisse nom.	395.—	395.—
Sulzer nom.	2505.—	2510.—
Sulzer bon	434.—	436.—
Von Roll	580.—	585.—

ZURICH (act. étrang.)

	9 février	10 février
Alcan	60.50	61.—
Am. Metal Climax	134.—	137.—
Am. Tel & Tel	141.—	140.—
Beatrice Foods	61.—	62.—
Burroughs	263.50	262.—
Canadian Pacific	39.—	40.—
Caterpillar Tractor	203.—	205.—
Chrysler	38.—	39.75
Coca Cola	231.—	231.—
Control Data	62.50	65.—
Corning Glass Works	139.—	140.—
C.P.C. Int.	117.50	117.—
Dow Chemical	274.—	273.—
Du Pont	405.50	406.—
Eastman Kodak	284.—	283.50
EXXON	235.—	231.50
Ford Motor Co	129.—	130.—
General Electric	137.—	136.—
General Foods	75.50	77.50
General Motors	162.—	163.—
General Tel. & Elec.	68.50	69.50
Goodyear	63.—	62.50
Honeywell	130.50	135.—
I.B.M.	659.—	656.—
International Nickel	77.25	77.50
International Paper	180.—	183.—
Internat. Tel. & Tel.	68.50	70.—
Kennecott	88.—	87.75
Litton	21.75	22.75
Marcor	77.50	77.—
MMM	154.50	155.50
Mobil Oil	140.—	140.—
Monsanto	241.—	241.—
National Cash Register	74.—	76.50
National Distillers	54.75	55.50
Philip Morris	144.50	144.—
Phillips Petroleum	146.—	145.50
Procter & Gamble	229.50	230.—
Sperry Rand	114.50	117.50
Texaco	65.25	67.—
Union Carbide	183.—	177.50
Uniroyal	23.50	24.50
U.S. Steel	201.—	203.50
Warner-Lambert	95.—	94.50
Woolworth F.W.	59.50	61.25
Xerox	159.50	161.—
AKZO	45.50	46.—
Anglo Gold I	87.—	85.—
Anglo Americ.	10.75	10.50
Machines Bull	22.75	22.75
Italo-Argentina	87.—	86.—
De Beers I	11.25	11.25
General Shopping	336.—	332.—
Imperial Chemical Ind.	19.25	19.—
Péchiney-U.-K.	61.—	61.—
Philips	33.—	33.—
Royal Dutch	115.50	117.—
Sodec	9.25	9.— d
Unilever	121.50	121.—
A.E.G.	97.—	100.—
B.A.S.F.	169.—	170.—
Degussa	242.—	240.—
Farben Bayer	139.—	140.50
Hœchst. Farben.	169.—	170.—
Mannesmann	328.—	329.—
R.W.E.	156.—	155.—
Siemens	312.—	313.—
Thyssen-Hütte	119.—	119.50
Volkswagen	159.—	158.—

FRANCFORT

A.E.G.	97.30	100.—
B.A.S.F.	168.20	168.40
B.M.W.	272.—	272.—
Daimler	357.—	357.80
Deutsche Bank	322.50	320.30
Dresdner Bank	254.80	255.80
Farben. Bayer	139.50	140.—
Hœchst. Farben.	167.70	170.—
Karstadt	420.—	419.—
Kaufhof	269.—	268.50
Mannesmann	328.—	328.—
Siemens	311.50	313.—
Volkswagen	156.70	155.50

MILAN

Assic. Generali	46080.—	45810.—
Fiat	1585.—	1580.50
Finsider	290.—	288.—
Italcementi	23300.—	23330.—

	9 février	10 février
Monte Amiata	—.—	—.—
Motta	1030.—	1050.—
Pirelli	1595.—	1624.—
Rinascente	63.75	64.—

AMSTERDAM

Amrobank	81.90	81.90
AKZO	47.—	87.50
Amsterdam Rubber	98.—	96.—
Bols	80.90	81.50
Heineken	148.—	151.90
Hoogovens	63.70	64.60
K.L.M.	113.—	120.—
Robeco	199.10	199.50

TOKIO

Canon	327.—	327.—
Citizen	—.—	—.—
Fuji Photo	439.—	451.—
Fujitsu	360.—	362.—
Hitachi	198.—	187.—
Honda	736.—	732.—
Kirin Brew.	355.—	358.—
Komatsu	366.—	372.—
Matsushita E. Ind.	555.—	598.—
Sony	2590.—	2570.—
Sumi Bank	335.—	333.—
Takeda	220.—	224.—
Tokyo Marine	571.—	570.—
Toyota	666.—	663.—

PARIS

Air liquide	371.80	371.—
Aquitaine	385.10	378.—
Cim. Lafarge	190.—	190.50
Citroën	63.—	62.80
Fin. Paris Bas	188.20	190.—
Fr. des Pétroles	150.—	146.10
L'Oréal	1033.—	1121.—
Machines Bull	39.40	38.60
Michelin	1356.—	1350.—
Péchiney-U.-K.	106.—	106.—
Perrier	116.70	116.50
Peugeot	321.—	321.—
Rhône-Poulenc	107.20	106.10
Saint-Gobain	136.10	136.—

LONDRES

Anglo American	204.—	204.—
Brit. & Am. Tobacco	360.—	356.—
Brit. Petroleum	588.—	590.—
De Beers	192.—	190.—
Electr. & Musical	255.—	250.—
Imperial Chemical Ind.	374.—	375.—
Imp. Tobacco	—.—	
Rio Tinto	193.—	196.—
Shell Transp.	378.—	382.—
Western Hold.	15.—	15.—
Zambian anglo am.	22.—	22.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	40-3/4	41
Alumin. Americ.	44-1/2	44-7/8
Am. Smelting	15-3/4	15-7/8
Am. Tel & Tel.	54-3/8	54-3/4
Anaconda	19-3/4	19-1/2
Boeing	28-3/8	29-1/4
Bristol & Myers	77	75-1/2
Burroughs	101-1/4	101-5/8
Canadian Pacific	15-5/8	15-5/8
Caterp. Tractor	79-1/8	79-1/2
Chrysler	15-1/4	15-1/2
Coca-Cola	90	90-1/4
Colgate Palmolive	26-5/8	26-7/8
Control Data	25-1/4	25-1/2
C.P.C. int.	45-3/8	46
Dow Chemical	105-1/2	107
Du Pont	157-1/4	158
Eastman Kodak	109-3/4	111-1/8
Ford Motors	50-1/8	50-7/8
General Electric	52-1/4	53-1/4
General Foods	30	30-3/8
General Motors	63-1/8	64
Gilette	24	35
Goodyear	34-5/8	24-1/8
Gulf Oil	24-1/8	24-3/8
I.B.M.	253-1/4	257-1/2
Int. Nickel	30-1/4	30-7/8
Int. Paper	70-5/8	73-1/4
Int. Tel & Tel.	27	28-1/4
Kennecott	33-3/4	33-3/8
Litton	9	9-1/8
Merck	72	72-3/8
Monsanto	93-3/8	94-3/8
Minnesota Mining	60	59-3/4
Mobil Oil	54-1/8	53-3/8
National Cash	29-1/4	29-3/8
Panam	5-1/2	5-5/8
Penn Central	3-1/4	2-5/8
Philip Morris	55-3/4	56-1/4
Polaroïd	39	40-3/8
Procter Gamble	88-7/8	89
R.C.A.	26-1/8	26-5/8
Royal Dutch	45	45-1/8
Std Oil Calf	31-3/4	31-3/4
EXXON	89-1/2	88-3/4
Texaco	25-3/4	25-7/8
T.W.A.	9	9-1/8
Union Carbide	69	70-7/8
United Technologies	54-1/8	54-3/4
U.S. Steel	79	82-1/4
Westingh. Elec.	15-7/8	16
Woolworth	24	24-1/2
Xerox	61-7/8	63-1/2

Indice Dow Jones

	9 février	10 février
industrielles	957.18	968.75
chemins de fer	199.94	200.41
services publics	89.47	89.60
volume	25.340.000	27.610.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A. Lausanne

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	5.10	5.35
U.S.A. (1 $)	2.52	2.62
Canada (1 $ can.)	2.53	2.63
Allemagne (100 DM)	99.25	102.25
Autriche (100 sch.)	13.90	14.25
Belgique (100 fr.)	6.20	6.50
Espagne (100 ptas)	3.70	4.10
France (100 fr.)	56.50	59.—
Danemark (100 cr. d.)	40.50	43.50
Hollande (100 fl.)	95.50	98.50
Italie (100 lit.)	—.2950	—.3200
Norvège (100 cr. n.)	45.25	48.25
Portugal (100 esc.)	7.—	8.50
Suède (100 cr. s.)	58.—	61.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	98.—	113.—
françaises (20 fr.)	115.—	130.—
anglaises (1 souv.)	98.—	113.—
anglaises (1 souv. nouv.)	108.—	123.—
américaines (20 $)	530.—	580.—
Lingots (1 kg)	10.600.—	10.800.—

Cours des devises du 10 février 1976

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.56	2.59
Canada	2.57	2.60
Angleterre	5.18	5.26
£/$	2.0225	2.0325
Allemagne	100.35	101.15
France étr.	57.15	57.95
Belgique	6.53	6.61
Hollande	96.20	97.—
Italie est.	—.3385	—.3465
Autriche	14.—	14.12
Suède	58.50	59.30
Danemark	41.45	42.25
Norvège	46.25	47.05
Portugal	9.35	9.55
Espagne	3.86	3.94
Japon	—.8425	—.8675

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR

11.2.1976 or classe tarifaire 257/108
11.2.1976 argent base 345.—

La crise italienne: M. Aldo Moro forme un gouvernement minoritaire et homogène

ROME (AFP-AP). — La crise ministérielle italienne qui avait éclaté le 7 janvier dernier a été dénouée mardi au terme de plus d'un mois — exactement 34 jours — de difficiles négociations. M. Aldo Moro, chargé de la résoudre le 13 janvier par le président de la République M. Leone, a informé celui-ci, de son intention de former un gouvernement démocrate-chrétien homogène, le 13me du genre et le 38me depuis la fin de la guerre.

Une telle équipe ministérielle succède au gouvernement bipartite formé de démocrates-chrétiens et de républicains que M. Moro avait constitué le 23 novembre 1974 au terme de la plus longue crise (51 jours) qu'ait connue l'Italie.

Le gouvernement démocrate chrétien homogène (le cinquième que préside M. Moro) est assuré au départ, lors du vote de confiance, du soutien des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates.

La mise sur pied d'un gouvernement écarte la possibilité d'élections anticipées qui, beaucoup le pensent, auraient favorisé le parti communiste.

Un gouvernement Moro, appuyé uniquement sur les démocrates chrétiens et les sociaux-démocrates, ne pourra disposer que de 289 voix, sur 630, à la Chambre des députés. Mais les socialistes et les républicains ont pris l'engagement de s'abstenir lors des votes de confiance, ce qui doit permettre au gouvernement Moro de survivre.

Le plan d'austérité, élaboré, par M. Moro pour faire face à une situation économique et monétaire qui s'est dégradée depuis le début de la crise, le mois dernier, prévoit un blocage des salaires, pour les revenus supérieurs à cinq millions de lires, une réduction des dépenses gouvernementales et des mesures à l'encontre des trafiquants de devises et des fraudeurs du fisc.

M. Moro a déclaré qu'il ferait connaître la liste de son gouvernement, aujourd'hui ou demain.

La chute du précédent gouvernement Moro, à la suite du retrait du soutien socialiste, a donné lieu à d'intenses spéculations contre la lire dans un climat d'incertitude économique et politique.

En sa qualité de président du Conseil intérimaire, M. Moro a ordonné la fermeture des marchés des changes. Depuis, la lire a perdu 11 % environ de sa valeur par rapport au dollar.

Avant d'annoncer sa décision, M. Moro a rencontré les responsables des principales centrales syndicales et leur a demandé leur aide pour la réalisation de son programme d'austérité.

Les syndicats ont réservé leur décision et ont fait savoir à M. Moro que leur souci principal était la lutte contre le chômage — qui touche actuellement sept pour cent des 20 millions de travailleurs italiens.

L'ossature du nouveau gouvernement devrait être celle du gouvernement démissionnaire, avec comme seul changement important la disparition des quatre ministres républicains (justice, finances, travaux publics et biens culturels) et du vice-président du conseil M. Ugo La Malfa.

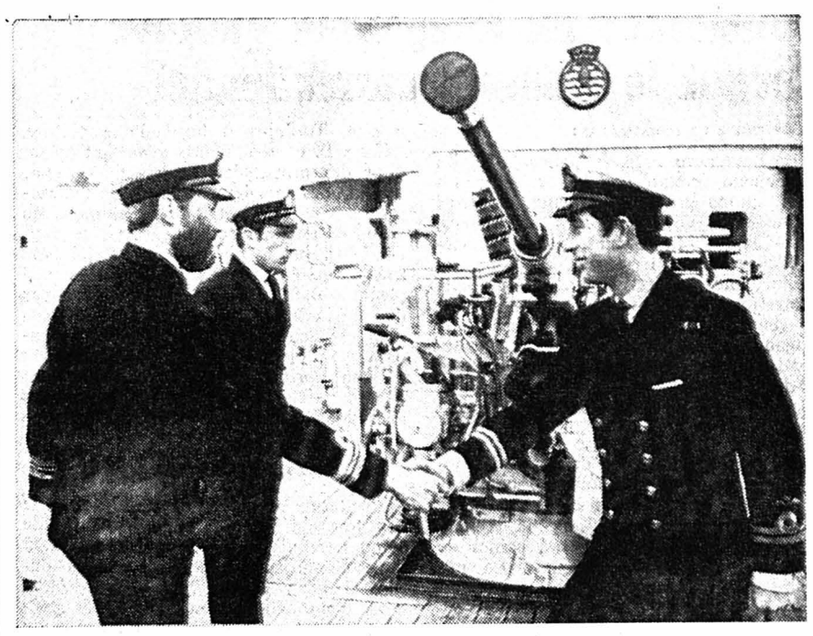

Le prince Charles à la barre

EDIMBOURG (AP). — Le prince Charles, lieutenant de la « Royal Navy », a pris le commandement du vieux dragueur de mines « Bronington » après avoir été présenté à l'équipage. Ce bâtiment de 360 tonnes a été construit en 1954. C'est la première fois que l'héritier de la couronne britannique prend le commandement d'un navire.

(Téléphoto A)

L'Afrique du Sud redoute une offensive du MPLA

JOHANNESBOURG (Reuter-AP). — Le maréchal Idi Amin, chef de l'Etat ougandais, a annoncé mardi que son pays reconnaissait le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA).

Jusqu'à présent, le maréchal Amin, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avait observé une stricte neutralité et prôné un gouvernement d'unité nationale. L'Ouganda est le 26me pays à reconnaître le MPLA.

D'autre part, des commandos du MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola), armés de mortiers et de roquettes sol-sol soviétiques de 122 mm, opèrent dans le sud de l'Angola où ils espèrent affaiblir les défenses sud-africaines, apprend-on de source informée à Johannesbourg sur la foi d'informations transmises par les services de renseignements. Des maquisards du SWAPO (Organisation populaire du sud-ouest africain), qui lutte contre l'Afrique du Sud en Namibie, leur fournissent escorte et soutien.

Ces unités mixtes opèrent au nord du barrage de Calueque, lequel présente un intérêt vital pour le complexe hydroélectrique sur la rivière Cunene dont l'Afrique du Sud assure la protection au sud de l'Angola. Le barrage se trouve à une trentaine de kilomètres à l'intérieur du territoire angolais et de source proche du gouvernement à Johannesbourg, on dit l'Afrique du Sud prête à défendre Calueque jusqu'au bout.

Ces opérations du MPLA, dit-on de source informée, pourraient être le prélude à une importante offensive de ses forces avec l'appui des troupes cubaines. Jeudi dernier, bien après le retrait des troupes sud-africaines ces zones de combats en Angola, deux militaires sud-africains ont été tués, à la suite de l'attaque à la roquette de leur poste, « quelque part sur la ligne de défense ».

Par ailleurs, une cinquantaine de mercenaires britanniques, dont certains étaient blessés, sont arrivés mardi à Londres en provenance d'Angola, via Kinshasa et Bruxelles.

Se refusant à toute déclaration à la presse, ils ont été interrogés dès leur arrivée par des inspecteurs de Scotland Yard à propos des informations selon lesquelles 14 mercenaires britanniques auraient été tués au front par des compatriotes sur l'ordre d'un certain « colonel Callan ».

A l'escale de Bruxelles, l'un des mercenaires avait confirmé la nouvelle.

Recrutés par l'organisation « Security advisory services » (SAS), ces combattants seraient mécontents des conditions dans lesquelles ils se battent au côtés du FNLA.

Un des dirigeants des SAS M. Les Aspin, a toutefois annoncé qu'il a l'intention d'envoyer encore 200 mercenaires en Angola. Jusqu'ici, environ 200 britanniques recrutés par cette organisations sont partis combattre avec le FNLA.

Enfin, dans les milieux informés de Prague on a démenti l'information du sénateur américain Bartlett selon laquelle des militaires tchécoslovaques se battraient aux côtés du MPLA.

Mercenaires britanniques en transit à Bruxelles. (Téléphoto AP)

Lockheed: commission d'enquête aux Pays-Bas

LA HAYE (REUTER). — Le gouvernement néerlandais a annoncé mardi, dans une note au parlement, le création d'une commission de trois membres chargée de faire la lumière sur les accusations qui pèsent sur le prince Bernhard. Il lui est reproché d'avoir accepté de la société aéronautique américaine Lockheed des commissions d'un montant de 1.100.000 dollars.

Il est demandé à la commission d'examiner la déposition faite vendredi dernier devant la sous-commission des multinationales du Sénat américain par M. Kotchian. Le président de Lockheed a déclaré que ces commissions avaient été versées à une haute personnalité néerlandaise qu'il n'a pas nommée. Le prince Bernhard dément qu'il s'agisse de lui.

La commission devra également examiner comment les Pays-Bas ont acheté leurs avions et déterminer si des services gouvernementaux ont pu être influencés par des « activités répréhensibles de la part de constructeurs aéronautiques ».

Il est demandé à la commission de soumettre son rapport dès que possible.

Un juge figure parmi les trois membres de la commission. Le prince Bernhard s'est lui-même félicité de l'ouverture d'une enquête.

UN AVOCAT SUISSE S'EXPLIQUE

« Je n'ai versé aucune somme d'argent au prince Bernhard des Pays-Bas sur demande de Lockheed, et n'ai pas servi d'intermédiaire dans cette affaire », a affirmé l'avocat zuricois Hubert Weisbrod, en réponse aux allégations selon lesquelles la société aéronautique américaine Lockheed aurait eu recours aux services de Me Weisbrod pour verser des pots-de-vin au prince néerlandais. L'avocat de Zurich reconnaît toutefois avoir versé, entre 1958 et 1962, plusieurs sommes d'argent dans une banque suisse, pour le compte de Lockheed qui était seule habilitée à déterminer sa destination.

Prétendant ignorer ce que Lockheed a fait de cet argent, Me Weisbrod ajoute avoir la conviction qu'il n'a sûrement pas abouti dans la poche du prince des Pays-Bas. L'enquête ouverte à ce propos en Hollande fera toute la lumière sur cette affaire, poursuit l'avocat zuricois.

Me Weisbrod affirme encore ne plus se souvenir du montant exact des sommes versées sur un compte bancaire en Suisse par Lockheed, tous les documents ayant été détruits dix ans plus tard, comme le veut l'usage.

Le nom de l'avocat suisse avait également été évoqué l'été dernier à propos des commissions sur ventes qu'aurait versées un autre constructeur américain d'appareils militaires, la société Northrop.

Il avait été dit à ce moment que Me Weisbrod avait reçu au total 750.000 dollars à titre d'avance pour faire face à d'autres commissions sur ventes. Me Weisbrod avait alors assuré qu'il ne s'agissait « pas de pots-de-vin » et que l'argent était allé à des « clients pour services rendus ».

De son côté, l'ancien ministre italien de la défense Luigi Gui dont le nom a été mentionné dans l'affaire des pots-de-vin de Lockheed, a demandé mardi l'ouverture d'une enquête afin de « faire toute la lumière ».

Selon les informations fournies par la compagnie aéronautique américaine à la sous-commission des sociétés multinationales du Sénat américain, 1,6 million de dollars aurait été versé à des personnalités italiennes pour « faciliter » la vente de 14 « C-130 » en 1970.

Pour sa part, le ministre turc de la défense, M. Melen a qualifié mardi d'« affront insidieux » au prestige national les informations suivant lesquelles la société Lockheed aurait versé environ un million de dollars à un responsable turc pour favoriser ses ventes d'appareils militaires à la Turquie.

Par ailleurs, le commandant Bernard Smith, directeur des opérations de vol de la Cathay Pacific Airways, compagnie aérienne basée à Hong-kong, a démissionné. La compagnie explique qu'il se révèle, après enquête, qu'il a reçu, en novembre 1974, 80.000 dollars de la société aéronautique Lockheed.

PROCÈS

Mardi s'est ouvert à Amsterdam le procès d'un représentant aux Pays-Bas de l'office français d'exportation de matériel aéronautique, M. Johannes Botterman, qui est accusé d'avoir offert des pots-de-vin à deux parlementaires néerlandais dans le but d'obtenir leur appui pour l'achat par le gouvernement de La Haye du « Mirage F 1 » français de préférence au chasseur américain « YF-16 ».

M. Botterman, qui a réfuté des accusations, est passible de deux mois de prison.

Pour remplacer leurs « Starfighter », les Pays-Bas, la Belgique, la Norvège et le Danemark avaient finalement choisi l'avion américain.

Tout sur la santé de Ford

WASHINGTON (AP). — Comme l'avait promis le président Ford, la Maison-Blanche a publié un « résumé narratif » d'un examen médical subi le 25 janvier dernier par le chef de l'exécutif américain. D'autres candidats à la présidence envisageraient de faire de même.

Ce rapport de sept pages, certainement le plus détaillé jamais rendu public concernant l'état de santé d'un président des Etats-Unis en exercice, révèle notamment que M. Ford souffre d'un problème chronique de saignement rectal lié à une activité excessive et à une certaine fatigue.

Précisant que cette affection ne pose pas de difficultés particulières, il ajoute que le chef de la Maison-Blanche « va régulièrement à la selle chaque matin ».

Ce document indique d'autre part que le président Ford « fume six ou sept pipes par jour » qu'il se maintient à un poids de 88 kg « sans difficultés », et que « chaque soir il nage 22 longueurs en 14 minutes dans la piscine de 25 mètres de la Maison-Blanche ».

Le rapport mentionne également brièvement que M. Ford à une « fonction sexuelle normale », et qu'il se lève généralement une fois par nuit pour aller aux toilettes.

Ford : tant qu'on a la santé... (Téléphoto AP)

Les malheurs de Patricia

SAN-FRANCISCO (AP). — Patricia Hearst, la fille du magnat de la presse américaine, a accusé les membres de l'armée symbionaise de libération (SLA) responsables de son enlèvement de s'être livrés à des violences sexuelles sur sa personne.

Elle a ajouté que William Wolfe, dont elle avait dit jadis être amoureuse, ne fut qu'un parmi d'autres à la violenter.

Au cours de sa déposition à son propre procès, Patricia Hearst a été interrogée par son avocat, Lee Bailey :

« Avez-vous éprouvé de l'affection pour William Wolfe ? » lui a demandé celui-ci.

« Non » a-t-elle répondu

« Est-ce que William Wolfe vous a fait quelque chose ? »

« Il m'a violentée »

« A-t-il été le seul ? »

« Non » a reconnu l'accusée.

Wolfe a été tué avec d'autres membres de la SLA au cours d'une fusillade qui a suivi d'un mois l'agression à main armée d'une banque de San-Francisco à laquelle Patricia Hearst est accusée d'avoir participé.

A ce propos, Patricia a assuré d'une voix à peine audible qu'elle n'y avait pas participé volontairement. La jeune héritière a affirmé que ses ravisseurs lui avaient assuré qu'elle serait tuée si elle ne collaborait pas avec eux.

Le séisme du Guatemala a fait plus d'un million de sinistrés

CIUDAD-de-Guatemala (AP). — Dernier bilan officiel du tremblement de terre de mercredi dernier : 17.032 morts, 54.825 blessés, 221.994 maisons détruites et 1.034.441 sinistrés — ce qui représente plus d'un sixième de la population du Guatemala (six millions d'habitants).

Ces chiffres ont été communiqués par le président guatémaltèque Kjell Eugenio Laugerud au corps diplomatique, réuni pour envisager l'aide supplémentaire à apporter.

Des secours sont déjà arrivés de nombreux pays. Dans de nombreuses villes, il y a eu des protestations mais, a dit un responsable américain, « la distribution est bien mieux coordonnée que dans tout autre désastre précédent, à ma connaissance ».

Le colonel Echeveria, de l'organisation guatémaltèque de secours, a déclaré, de son côté, que 100 soldats armés avaient été envoyés lundi dans quatre agglomérations, pour contrôler la distribution de vivres.

« Il y a eu des désordres mais rien de sérieux ». Il a démenti les informations d'après lesquelles l'équipage d'un hélicoptère aurait été attaqué et tout le chargement de l'appareil volé à San-Andrès-Itzapa, à 80 km au nord de Ciudad-de-Guatemala.

VACCINATIONS

Les autorités ont entrepris une campagne massive de vaccinations contre la typhoïde et le tétanos dans toute la région sinistrée tandis que des spécialistes américains réparent les canalisations d'eau et purifient le contenu des puits et citernes.

Dans la capitale, des banques, des magasins et certains bureaux ont rouvert. Mais comme le sol continue à trembler, la plupart des employés refusent de monter dans les étages.

Une nouvelle et forte secousse tellurique a été enregistrée lundi après-midi dans le Pacifique, au large du Mexique. Elle n'a pas été ressentie sur le littoral, bien que sa magnitude ait été de 5,5 à 6,2 sur l'échelle de Richter. Le séisme guatémaltèque avait une magnitude de 7,5.

Les sismologues guatémaltèques ont annoncé qu'ils avaient détecté une nouvelle faille dans l'écorce terrestre, qui pourrait bien être la cause du séisme qui a dévasté le Guatemala.

Cette faille s'étend des monts Chuacus, dans le centre-ouest du pays, à la chaîne montagneuse de Las Minas, à l'est, traversant les régions les plus peuplées.

Jusqu'à présent, les tremblements de terre frappant le Guatemala avaient été imputés à la faille du Pacifique, qui traverse du nord au sud la partie occidentale du pays.

Par ailleurs, la conférence intergouvernementale de l'UNESCO sur les risques sismiques s'est ouverte mardi à Paris en présence de 150 délégués d'une cinquantaine de pays. Le but de cette conférence est de parvenir à attirer l'ensemble des gouvernements et l'opinion publique mondiale sur la complexité des problèmes posés par les séismes.

Husak a mobilisé une « barbouze » contre Dubcek

Le régime d'occupation de Prague a entrepris une nouvelle campagne contre les anciens dirigeants du « printemps ». Husak n'a pas renoncé à obliger Dubcek à « plier ses bagages pour rejoindre ses patrons dans un de ces Etats bourgeois dont il vante la liberté plutôt que les réalisations révolutionnaires du peuple tchécoslovaque ».

La nouvelle offensive du parti communiste a été confiée à une « barbouze », le capitaine Pavel Minarik, membre de la police secrète, qui s'était infiltré durant plusieurs années à Radio Europe libre, en RFA, pour y exercer son métier d'espion.

Minarik, dans une série d'articles à sensation, publiés dans la presse pragoise et d'interviews accordées à la radio et à la télévision, accuse Dubcek de recevoir des fonds de la CIA par l'intermédiaire de Radio Europe libre. Il va jusqu'à affirmer que cet argent lui est versé à un compte bancaire, à Cologne, sous le pseudonyme de G.-M. Williams.

Le policier accuse, en outre, Dubcek d'avoir prêté sa signature à la lettre écrite par ses « amis » adressée en octobre 1974 au parlement. Rappelons que, dans cette lettre, qui n'a jamais été publiée à Prague, Dubcek dénonçait la « toile d'araignée policière qui ligote le pays » ainsi que le climat de suspicion, de crainte, d'hypocrisie et d'inquisition nourri par le régime de Husak.

Qui prendra au sérieux les allégations d'un agent secret, dont les activités étaient déjà connues durant le printemps ? D'autant plus que Pavel Minarik, à l'époque lieutenant du STB (services secrets), était suspecté, à son retour en Tchécoslovaquie, d'avoir également émargé aux fonds noirs de la CIA, donc d'avoir été un agent double.

Les nouvelles attaques contre Dubcek et ses anciens compagnons, qui n'ont pas la possibilité de se défendre visent plutôt à ternir les récentes révélations du mathématicien Pliouchtch, révélations d'autant plus gênantes que le dissident soviétique se réclame toujours du marxisme.

Puis, il y a les récentes critiques formulées contre l'URSS lors du congrès du PCF au sujet des « mesures autoritaires » dont sont victimes en URSS ceux qui ne pensent pas comme le régime. Certes, M. Marchais ne dupera personne en affirmant que son parti souhaite construire un « socialisme aux couleurs françaises ». Toutefois, ces critiques, pourtant fort légères, ont été mal accueillies à Moscou et dans les autres pays satellites qui ont censuré le texte du rapport de Marchais.

La presse soviétique n'a-t-elle pas riposté aux accusations de Pliouchtch en prétendant qu'aucun être sain d'esprit n'a été jusqu'ici interné dans un établissement psychiatrique en URSS ?

En Suisse même, « Voix ouvrière », organe du parti du travail, ne vient-il pas de voler au secours de Moscou en déplorant que Pliouchtch se soit joint au concert de l'antisoviétisme ?

A Prague, Husak se demande pourquoi Dubcek ne vante pas les réalisations révolutionnaires de son peuple. L'ancien dirigeant du printemps refuse de louer la répression policière et la terreur morale qui se sont abattues sur les patriotes tchèques et slovaques hostiles à l'occupation de leur pays par les troupes soviétiques.

Alors, Husak a eu recours à un « gorille » pour calomnier et préparer un mauvais coup contre son adversaire politique et les autres opposants.

Tandis qu'à Paris, les communistes français promettent le « bonheur » aux dupes et aux naïfs qui seront séduits par leurs déclarations rassurantes.

Jaime PINTO

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

AMÉRIQUE

Mort de Percy Faith

LOS-ANGELES (AP). — Le compositeur et chef d'orchestre Percy Faith est mort à Los-Angeles des suites d'un cancer, à l'âge de 67 ans. Il était né au Canada.

Plusieurs de ses compositions lui ont valu d'être mondialement connu : « Because of you », « Cold, cold heart », « From rags to riches » et « My heart cries for you ».

EUROPE

Nouveau meurtre au pays basque

SAINT-SÉBASTIEN (AP). — Un nouveau meurtre a été commis mardi au pays basque espagnol. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur de l'organisation terroriste ETA, car la victime, Juan Galarza, originaire de la ville de Cizurquil, ressemblait au maire de la localité qui avait déjà reçu plusieurs menaces de mort des séparatistes basques.

Lundi, le maire d'une autre ville du pays basque, M. Victor Lanorburu avait été assassiné en pleine rue.

Ceinture de chasteté

CAGLIARI (Sardaigne) (AP). — Un tribunal de Cagliari a accordé la séparation légale à un couple pour divergences irréconciliables : le mari a déclaré que sa femme l'obligeait à porter une ceinture de chasteté.

« Elle était jalouse et elle affirmait que cela m'empêcherait de la tromper avec d'autres femmes », a assuré M. Livio Melis, 47 ans.

Sa femme, Alice, 38 ans, a présenté une autre version. Elle a assuré que son mari avait eu lui-même l'idée de porter une ceinture de chasteté afin de lui démontrer sa fidélité.

AFRIQUE

Négociations en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, et le chef de la tendance modérée du Conseil national africain (ANC), M. Joshua Nkomo, ont repris mardi à Salisbury leurs négociations sur l'avenir constitutionnel du pays.

UN FAIT PAR JOUR

Pots-de-vin

Depuis que le « Washington Post » a jeté dans la mare le pavé du Watergate provoquant les dégâts que l'on sait, l'Amérique éprouve un besoin boulimique de propreté. Balayant frénétiquement devant sa porte elle ne peut s'empêcher de jeter de temps en temps un peu de ses immondices sous d'autres paillassons. Soyons juste. Lockheed n'est pas la seule fabrique à promouvoir la vente de ses avions à coups de prébendes. C'est l'usage, semble-t-il. Il n'y a que les esprits chagrins ou les citoyens attardés pour s'en offusquer, vous expliqueront les spécialistes du pot-de-vin. A quoi bon faire tant d'histoires ?

Comme les sociétés multinationales, le bakchich ignore les frontières. Dans le cas de Lockheed, l'arrosage est universel. Du Venezuela au Japon, de la Colombie à l'Allemagne fédérale, une pluie de dollars s'est abattue sur des malheureux qui n'ont eu d'autre recours que de se laisser submerger. L'importance des sommes en jeu, toujours considérables et certaines fabuleuses, la qualité des bénéficiaires tendraient à prouver au moins deux choses : que Lockheed est une entreprise florissante d'une part, et que la politique est un métier passionnant, mais plein de tentations auxquelles il est parfois bien difficile de résister, d'autre part.

Devant ces faiblesses humaines, la réaction du contribuable ira, suivant l'humeur du moment et les tendances, du haussement d'épaules désabusé à l'indignation, en passant par un sentiment, inavouable, d'envie ou, s'agissant d'un personnage aussi respecté que le prince Bernhard des Pays-Bas, de surprise attristée. C'est une pratique courante, vous répéteront les coupables, tout de même un peu gênés d'avoir été pris la main dans le sac. Et de plaider : faut-il pour autant s'obstiner à parler de corruption et de pots-de-vin, les vilains mots, alors qu'il s'agit seulement de banales commissions ? Voilà le nœud du problème. Au fond, c'est une question de vocabulaire. Remplaçons un adjectif par un autre et nous aurons transformé un politicien indélicat en serviteur du bien public. La méthode est simple, mais elle peut mener loin car, à défaut de réformer les mœurs politiques, il va falloir réformer la grammaire.

A. RICHTER